

BULLETIN

229

DE LA

SOCIÉTÉ BELFORTAINE D'ÉMULATION

6. ANNÉE. - 1883 - 1884



BELFORT

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE J. SPITZMULLER

1883

Pen. 8° 12550

A V I S

La Société laisse aux auteurs des mémoires qu'elle publie toute la responsabilité des opinions qui y sont émises.

Les Sociétaires reçoivent gratuitement le *Bulletin* de l'année de leur admission.

ADMINISTRATION

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

L'Administrateur du Territoire de Belfort.

Le Maire de la ville de Belfort.

COMITÉ D'ADMINISTRATION

MM. PARISOT, LOUIS, *Président.*

SCHIRMER, proviseur du Lycée, *Vice-Président.*

MÉNÉTREZ, avocat, *Secrétaire.*

VUILLAUME, professeur, *id.*

BARDY, juge au Tribunal de Belfort.

VIELLARD, LÉON, manufacturier à Morvillars.

JUNDT, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées.

ARMBRUSTER, inspecteur de l'Instruction publique.

BORNÈQUE, adjoint au maire à Beaucourt.

CORBIS, ancien médecin militaire à Belfort.

RENCKER, ancien notaire à Belfort.

BAUMANN, professeur à Belfort.

TOUVEI, négociant à Belfort.

TALLON, propriétaire à Saint-Dizier.

POURCHOT, maire à Chaux.

VÉRAIN, trésorier-bibliothécaire.

COMPTE-RENDU

DU PRÉSIDENT

à l'Assemblée générale du 29 avril 1883

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous présenter, au nom du Comité, le rapport annuel sur la situation et les travaux de la Société.

Je dois donner, avant de commencer, une marque d'estime et un témoignage de regrets à ceux des membres de la Société que la mort nous a ravis depuis notre dernière réunion générale, MM. Bilcart, Breuillot de Giromagny, le colonel Charpentier, Horiat, le docteur Ingold, Karquel, Charles Lebleu et Thaler, commandant en retraite; enfin M. Quiquerez, membre honoraire, savant archéologue suisse, laissant plusieurs ouvrages historiques très estimés. Nous avons également perdu douze membres par suite de changement de résidence.

Par contre, nous avons reçu vingt-neuf adhésions nouvelles, ce qui porte le nombre de nos sociétaires à 362.

Votre Comité a terminé la publication du Bulletin n° 5, qui se trouve aujourd'hui entre les mains de tous les membres. Il regrette de ne pouvoir faire ces publications plus fréquemment, mais les ressources restreintes de notre budget ne permettent pas de faire une dépense aussi considérable chaque année; cela absorberait la plus grande partie de nos finances, et nous ne pourrions pas suffire à l'acquisition de nouveaux livres et à l'entretien du Musée. L'appel que votre président avait fait à notre dernière séance a été entendu, et déjà nous avons en main plusieurs mémoires pour le prochain Bulletin, dont l'impression sera commencée encore cette année, afin qu'il puisse paraître encore dans le courant de l'année 1884.

MUSÉE

Notre Musée s'est agrandi et prend une extension qui n'est plus en rapport avec l'étendue des locaux. Nous avons fait poser deux nouvelles vitrines dans lesquelles nous avons exposé le trop-plein de notre collection d'oiseaux, mais déjà elles sont remplies.

Nous avons acquis par dons plusieurs oiseaux rares, ainsi que des oiseaux du pays que nous ne possédions pas encore ; nous avons aussi augmenté notre collection d'une très belle fouine et de crabes. C'est ici le moment de faire un appel aux amateurs d'oiseaux, soit du pays, soit des îles, qui perdent quelques sujets de leur collection : la Société a à sa disposition un préparateur qui empaille avec beaucoup d'habileté.

Notre collection paléontologique a été remaniée et agrandie considérablement ; nous pouvons offrir aujourd'hui aux étrangers qui visitent nos collections la série complète des fossiles du pays. Encore ici je dois signaler le manque de place qui nous empêche d'exposer avec ordre nos roches et nos minéraux. Notre Musée des arts a fait l'acquisition d'un magnifique tableau, don du gouvernement. Ce tableau, œuvre de M. Bretegnier, ancien élève de notre Lycée, est bien à sa place dans nos collections ; il témoignera, dans l'avenir, de l'habile direction qui est donnée à l'enseignement du dessin dans notre grand établissement universitaire.

BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque s'est augmentée, comme chaque année, par des acquisitions et par des dons. Nous avons peut-être dépassé nos ressources disponibles en acquisitions ; nous avons voulu profiter du retard mis dans la publication de notre Bulletin en y appliquant l'argent que nous avons en caisse.

Nous avons acquis ce qui nous manquait dans la collection du *Tour du Monde* (17 volumes). Nous avons pu compléter les *Œuvres de Michelet* (6 volumes). Nous avons acheté le *Grand Atlas* de Stillers avec son complément ; l'*Histoire de la réunion de la Franche Comté à la France*, par le capitaine Piépape ; l'*Histoire de France de Guizot, racontée à ses petits-enfants* (5 volumes). Nous avons complété le *Dictionnaire* de Littré.

Enfin, nous continuons nos abonnements à diverses publications périodiques. Nous avons pu nous procurer à Strasbourg, profitant de la vente d'une bibliothèque, cinq volumes rares, dont un manuscrit traitant de l'histoire de Belfort.

La Bibliothèque populaire rend de véritables services aux lecteurs, dont le nombre suit une marche toujours croissante. En présence de cette impulsion, nous avons souvent à regretter que nos ressources par trop restreintes ne suffisent pas à peupler nos rayons et que nous nous trouvons dans l'impossibilité de satisfaire aux désirs des personnes qui s'adressent au bibliothécaire. Je dois ajouter que le service de la Bibliothèque est réglementé et que le plus grand ordre préside aujourd'hui à la rentrée comme à la sortie des livres.

Nous avons porté nos acquisitions à 156 volumes cette année, parmi lesquelles je citerai les œuvres de Stahl, d'Edgard Quinet, de Töpfer, de Jules Simon, Landersen, Patin, Goethe, Schiller, de Tayne, de Brienner, d'Augustin Thierry, etc.

Je dois vous signaler les dons qui nous ont été faits. Outre les publications périodiques que nous envoie le Ministère de l'Instruction publique, je citerai le *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, de Godefroy ; l'*Epigraphe de la Moselle* ; les *Œuvres de Laplace* ; les *Discours de Thiers* ; les *Plaidoyers de Jules Favre* ; les *Grandes Scènes historiques du XVI^e siècle*, avec reproduction de gravures anciennes ; plus trente volumes d'histoire, de sciences et de littérature. Je ne terminerai pas cette citation sans remercier particulièrement M. Rencker, qui nous a offert cette année six volumes de Cooper, douze volumes de la *Revue des Deux-Mondes* et quinze autres volumes, et M. Rall, qui nous a donné l'*Alsace illustrée*, de Siebecker.

Notre collection de médailles a reçu également un certain nombre de monnaies romaines et arabes recueillies par M. Grandveau, notre compatriote qui fait partie actuellement du corps d'occupation de Tunisie. Notre trésorier vous présentera un compte détaillé de notre situation financière en recettes et en dépenses. Je dois ajouter que le bon état de nos finances est en partie dû au zèle et à l'exactitude de notre collègue qui a bien voulu se charger des fonctions de trésorier.

J'ai été, peut-être, Messieurs, un peu long dans tous ces détails que j'ai cru devoir vous donner afin de vous prouver que votre

Comité n'est pas resté inactif, et je pense que vous serez satisfaits des progrès réalisés et des résultats obtenus pendant la période qui vient de s'écouler. Je fais un appel à la bonne volonté de tous, afin que notre œuvre se maintienne dans une marche progressive. C'est une œuvre éminemment bonne et utile.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

présentée par M. VERAÏN, trésorier

R E C E T T E S

Encaisse, reliquat de l'exercice précédent . . .	fr.	302	10
Subvention du département		500	»
Id. de la ville		650	»
Id. de la ville pour la Bibliothèque populaire		200	»
Subvention du Ministère de l'Instruction publique		400	»
Cotisations des 270 membres de la Société . . .		870	»
Total	fr.	2,922	»

D É P E N S E S

Gratification au gardien du Musée pour les dimanches et fêtes	fr.	114	»
Payé à M. Schmidt, libraire, pour prix de divers ouvrages		128	20
Emballage et port du tableau de M. Bretégnier .		83	95
Achat d'un registre pour la Bibliothèque populaire		25	»
Payé à M. Pélot, libraire, pour ouvrages destinés à la Bibliothèque populaire		598	45
<i>A reporter.</i>		949	60

<i>Report.</i>	949 60
Pour six volumes de l' <i>Histoire de Michelet</i>	32 »
A M. Chossonery, commissionnaire de la Société, pour retirer les livres au Ministère.	24 »
Frais d'emballage de diverses pièces pour le Musée	48 »
Payé à M. Nicod, pour reliures.	145 10
Gratification au concierge	30 »
Acquisition du complément du <i>Tour du Monde</i>	105 05
Acquisition de diverses pièces pour le Musée	17 »
Entretien et nettoyage du Musée	17 »
Frais d'encaissement des cotisations	28 55
Frais de distribution du Bulletin	12 »
Achat de deux vitrines pour le Musée	320 »
Abonnement à diverses publications	32 40
Frais de bureau, ports de lettres	10 65
Acquisition d'alcool, d'acide phénique, etc., pour la conservation du Musée	14 10
Ports divers pour la réception d'ouvrages	13 15
Impression du Bulletin, de lettres de convoca- tion, etc.	1,142 90
Total.	<u>fr. 3,212 90</u>

BALANCE

Dépenses.	fr. 3,212 90
Recettes	2,922 10
Différence	<u>fr. 290 80</u>

à imputer sur l'exercice 1883.

ÉTUDES
TOPOGRAPHIQUES ET MILITAIRES

SUR

LE PREMIER LIVRE

DES

COMMENTAIRES DE CÉSAR

par Poly, à Bruxelles

INTRODUCTION

Ce n'est point au hasard que nous avons choisi le premier livre des *Commentaires de César* pour en faire une étude toute particulière, mais bien parce qu'il a pour nous un intérêt tout particulier. En effet, c'est dans notre région, à quelques kilomètres de nous, peut-être, que se sont passés les événements qui y sont rapportés.

Cette œuvre, dont Cicéron fait le plus grand éloge et dont il exalte surtout la concision, est beaucoup trop concise pour nous. Il est vrai de dire que ce qui est, pour les savants de notre époque, une énigme, était alors bien facile à comprendre par les Romains qui en avaient la clé.

Or, cette clé est perdue pour nous, car les ouvrages des auteurs anciens qui pourraient nous éclairer sur ce point ont presque tous disparu sans laisser de traces. Aussi, et malgré les patientes recherches des érudits, on n'est parvenu, jusqu'à ce jour, qu'à soulever un bien faible coin du voile qui couvre, topographiquement parlant, la plus grande partie des opérations de César dans les Gaules.

Pourtant, depuis bien longtemps déjà, on s'est occupé de cette étude; on s'en est même trop occupé, peut-être, car au lieu de l'élucider, on n'a fait, le plus souvent, que la rendre plus obscure. Il est arrivé, en effet, que l'on a appliqué un peu partout, à tort et à travers, les trop rares dénominations données par César. Puis, lorsque plus tard on est arrivé, par une

plus exacte appréciation des textes, à retrouver les lieux réellement cités, des luttes violentes se sont établies entre les localités en possession et celles qui venaient exhiber leurs titres et réclamer leurs droits. Les savants, s'en mêlant, de part et d'autre, ont fait couler en abondance des flots, non de sang, mais bien des flots d'encre.

Telle est la question d'Alésia qui a fait renouveler, à vingt siècles d'intervalle, la grande querelle des Eduens et des Séquanais dont nous parle César et qui semble être tranchée d'une manière définitive, toutes les apparences étant pour l'Alaise franc-comtoise, située près d'Amancey, dans le département du Doubs.

Autun a bien moins résisté lorsqu'il s'est agi de dépouiller le nom de l'antique Bibracte. Il a consenti, sans trop de peine, à restituer ce nom au mont Beauvray.

Ces erreurs multipliées sont un peu le fait de César, qui néglige beaucoup trop la topographie des pays qu'il a parcourus. Ainsi, dans la Séquanie, il ne cite, à l'époque de sa campagne contre Arioviste, que deux *oppidum* Vesontio, le moderne Besançon, qu'il décrit, et Magétobrie, dont il ne parle à deux reprises que d'une manière bien incidente et sans aucune désignation précise. Les indications relatives au lieu de son entrevue avec le roi des Germains et au théâtre de la grande bataille qui termina cette guerre sont également si peu positives qu'il est bien difficile de retrouver ces deux positions.

Cependant, à l'époque de César, la Séquanie, qui était, dit-il, le meilleur pays de toute la Gaule, avait

une population nombreuse. Il devait donc y exister un certain nombre de villes et d'*oppidum*. César, du reste, l'affirme, lorsqu'il dit, en parlant des Séquanais (*Com.*, liv. I, chap. XXXII) : « *Quorum omnia oppida in ejus potestati essent.* » Que toutes leurs villes sont au pouvoir d'Arioviste.

Si donc ces localités étaient indiquées dans les *Commentaires*, ce serait autant de jalons, de points de repère pour guider les recherches. En admettant même que ces villes aient pu changer de place ou disparaître, il existait, en outre, dans la Séquanie, de nombreuses rivières et des cours d'eau importants dont il n'est fait aucune mention dans le récit de César. Dans toute cette campagne, il ne parle que de la Saône, du Doubs, à propos de Besançon, et du Rhin.

Beaucoup d'autres données manquent également ; on ne sait pas même, d'une manière précise, de combien de soldats se composait alors la légion romaine, ni, par conséquent, le chiffre de l'armée de César. Il n'indique pas non plus le nombre de ses auxiliaires gaulois qui, cependant, devaient être en nombre, puisque l'on allait combattre pour la défense de leurs foyers. Ce n'est que par hasard et en rapportant le discours d'un chef éduen, Divitiacus, que César nous donne le chiffre des soldats germains ; mais, dans ce nombre, nous ignorons combien il y avait de cavaliers.

Pour suppléer, autant que possible, à ce peu de renseignements fournis par les *Commentaires*, nous avons dû avoir recours aux quelques rares auteurs anciens, grecs et latins, qui ont traité cette question ;

mais la moisson a été peu abondante. Nous avons joint ces données à celles fournies par César, puis nous avons analysé le tout, nous l'avons discuté, disséqué, en quelque sorte, pour en extraire le sens vrai et la liaison des événements. C'est de là que nous avons tiré toutes les indications, toutes les descriptions des localités indiquées. Nous avons relevé attentivement et avec le plus grand soin toutes les conditions que ces points doivent remplir pour être ceux cités par César. En opérant de cette manière, nous étions bien certain que si, accidentellement, plusieurs de ces conditions peuvent s'appliquer à un nombre plus ou moins grand de lieux préconisés comme étant ceux indiqués par les *Commentaires*, la totalité ne pourrait convenir exactement qu'à un seul, celui pour lequel ces textes ont été écrits.

Pour vérifier la valeur pratique de notre méthode, nous avons visité une à une toutes les positions stratégiques désignées par les érudits modernes qui se sont occupés de la question, et ils sont nombreux ; nulle part, à notre grand regret, nous n'avons pu en faire l'application. C'est ce résultat négatif qui nous a conduit à écrire cette étude. Nous pensons avoir été plus heureux que nos devanciers. Du reste, comme on le verra, nous n'avons pas cherché à faire une œuvre savante, mais bien un travail utile et consciencieux.

Il sera divisé en trois parties :

Dans la première, nous nous occuperons de la situation de la Gaule avant l'arrivée de César. Nous ferons tous nos efforts pour présenter d'une manière claire les événements de cette époque. Nous parlerons de la

guerre des Eduens et des Séquanais qui a amené l'intervention d'Arioviste et des Germains dans les affaires intérieures des Gaulois. Nous nous attacherons ensuite tout spécialement à traiter la question si obscure de la position de l'antique Magétobrie, que nous pensons avoir déterminée.

Nous raconterons brièvement, dans la deuxième partie, la guerre de César contre les Helvètes, qui forme le prologue de sa campagne contre Arioviste. Mais, comme les faits de cette lutte se sont passés loin de nous, ils ne peuvent nous intéresser qu'indirectement. Nous nous arrêterons plus longtemps à réfuter un ouvrage paru en 1866, sous les auspices et peut-être avec la collaboration du souverain d'alors. Cette œuvre, qui a eu à cette époque un grand retentissement et qui paraissait avoir tranché définitivement toutes les questions se rattachant aux guerres de César dans les Gaules, semblait être le dernier mot, le *nec plus ultra* de la science.

C'est pourquoi, vu la confiance que certains érudits mettent dans cet ouvrage, nous avons cru bon d'en faire ressortir le peu de fond. Nous suivrons donc pas à pas sa narration, pendant toute l'époque qui va nous occuper, et nous ferons voir qu'elle ne repose sur aucune base sérieuse.

Nous toucherons aussi quelques mots des autres auteurs modernes qui, avant nous, ont traité la question. Nous ferons remarquer par où pèchent leurs solutions.

Enfin, dans la troisième partie, nous exposerons, dans tous ses détails, la campagne célèbre des deux illustres champions César et Arioviste. Ce sera la

portion la plus laborieuse, mais aussi la plus intéressante de ce travail. Sans nous occuper de ce qui a été dit antérieurement sur ce point, nous avons établi notre récit sur des bases toutes nouvelles, mais en nous conformant scrupuleusement et complètement aux textes des historiens anciens. Dans toutes les questions principales, nous n'avons pas cherché à faire prévaloir notre opinion, mais nous nous sommes attaché à rechercher la solution même de l'auteur.

Si parfois nous avons été amené dans des questions de détail, à suppléer à l'insuffisance de documents écrits, nous l'avons fait d'une manière dubitative, mais surtout logique, en nous basant sur la conformation des lieux. Souvent nous avons été amené à examiner comment, dans les mêmes conditions, on opérerait aujourd'hui. A la balistique près, tout en tenant compte des moyens de locomotion, la guerre du temps de César se faisait, à peu de chose près, comme aujourd'hui.

Nous sommes donc à peu près certain d'avoir retrouvé et le lieu de la conférence entre César et Arioviste et le champ de bataille, théâtre de la lutte entre les Romains et les Germains, comme aussi tous les autres points accessoires. A cela, il n'y a pas grand mérite, car nous avons été amené à ces solutions à la fois par la logique, par la connaissance des textes anciens et leur application à tous les accidents de terrains, mais surtout par une longue et parfaite connaissance des lieux.

PREMIÈRE PARTIE

GUERRE D'ARIOVISTE CONTRE LES GAULOIS

CAMPAGNE DE MAGÉTOBRIE

César, aussi habile écrivain que grand capitaine, nous a, le premier, laissé une description assez détaillée de la contrée que nous habitons et qui, à cette époque, portait le nom de Gaule. C'est donc à lui qu'il faut recourir pour avoir les plus anciennes notions précises sur notre pays.

Toute la Gaule, dit-il dans ses *Commentaires*, est divisée en trois parties dont l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par ceux que nous appelons Gaulois et qui, dans leur langue, se nomment Celtes. Ces nations diffèrent entre elles par le langage, les mœurs et les lois. Les Gaulois, au centre, sont séparés des Aquitains par la Garonne, des Belges, par la Marne et la Seine. La partie habitée par les Gaulois commence au Rhône et a pour limites la Garonne, l'Océan et le pays des Belges ; elle va, à l'est, jusqu'au Rhin, du côté des Helvètes et des Séquanais. Le pays des Belges commence au nord de la Gaule et est borné par la partie inférieure du cours du Rhin. L'Aquitaine, au sud, est bornée par la Garonne, les Pyrénées et la partie de l'Océan qui baigne les côtes de l'Espagne.

Les Celtes ou Gaulois étaient alors partagés en quarante-trois peuples ou nations qui se réunissaient en trois grandes confédérations, à la tête desquelles nous trouvons les Arvernes (habitants de l'Auvergne), les Eduens (Bourguignons) et les Séquanais (Francs-Comtois). Ceux-ci avaient pour limites à l'ouest la Saône, qui les séparait des Eduens et des Lingous (habitants du pays de Langres). Au sud, le Rhône limitait, à quelque chose près, le territoire des Séquanais et celui des Allobroges, alors déjà sous la domination des Romains. Au nord, les Vosges les séparaient des Leukes (habitants de la Lorraine). A l'est, c'était le Rhin jusqu'à Strasbourg, qui leur servait de barrière contre les tribus germanes, sans cesse renouvelées, puis les monts Jura qui formaient leur limite avec les Helvètes.

Leurs clients étaient les Rauraques, qui occupaient une partie du Haut-Rhin, de la Suisse aux environs de Bâle et même une portion de l'Allemagne, — grand-duché de Bade. — Il faut y ajouter les Mandubiens, qui avaient tiré leur nom du Doubs, dont ils devaient habiter les bords à l'époque où les Séquanais, forcés de quitter les pays environnant les sources de la Seine à laquelle ils ont donné leur nom — Sequana, — furent refoulés, par une invasion, sur les rives gauches de la Saône. Il est à peu près certain qu'à ce moment les Mandubiens durent abandonner les rives du Doubs et se retirer dans la région plus montagneuse des premiers contreforts du Jura, où César les rencontra plus tard.

Si nous en croyons les *Commentaires* (liv. IV,

chap. X), nous devons peut-être y joindre les Médiomatriciens et les Tribocques, qui habitaient l'Alsace au sud de Strasbourg. César dit en effet : « *Rhenus autem oritur ex Lepontiis, qui Alpes incolunt, et longo spatio per fines Nantuatum, Helvetiorum, Sequanorum, Mediomatricorum, Tribu-
corum, Trevirorum citatus fertur.* » Le Rhin naît chez les Lepontes, qui habitent les Alpes, puis il arrose successivement les contrées habitées par les Nantuales, les Helvètes, les Séquanais, les Médiomatriciens et les Trévires. Tous ces peuples se succèdent sans interruption sur la rive gauche du Rhin, en partant de sa source et en se dirigeant vers son embouchure.

Mais nous trouverons plus loin les Tribocques rangés sous les drapeaux d'Arioviste, et rien ne prouve qu'ils ne fussent pas entrés en Séquanie avec lui ni qu'après sa défaite ils n'y soient pas restés. Quant aux Médiomatrices, rien n'indique, non plus, qu'ils aient été les clients des Séquanais, si ce n'est leur établissement sur le territoire de ces derniers.

Du temps de leur grande prospérité, c'est-à-dire depuis l'entrée des Germains dans la Gaule et la défaite des Eduens jusqu'à la bataille de Magétobrie, les Séquanais, comme nous le dit César, eurent encore pour clients d'autres peuples, comme nous le verrons plus loin.

Pour en finir avec la description de la Gaule, disons que toute la partie de cette contrée qui se trouve entre les Alpes, les Cévennes, la Garonne, les Pyrénées et la Méditerranée était déjà au pouvoir des Romains. Ils en avaient formé une vaste cons-

cription qu'ils désignaient sous le nom de *Province romaine* ou, par abréviation, par l'appellation de *Province*, nom qui est resté attaché à une petite partie de cette région qui, dans la France ancienne, avait conservé le nom de *Provence*. A l'époque dont nous parlons, la plupart des peuples voisins de ce territoire étaient déjà plus ou moins sous l'influence des Romains, en attendant le moment, peu éloigné, où ils allaient devenir leurs sujets. La ville de Marseille, alliée depuis plusieurs siècles déjà à la République, avait conservé son indépendance.

Les Arvernes, puissants à la fois par eux-mêmes et par leurs nombreux clients, exerçaient depuis longtemps, dans la Gaule, une grande prépondérance. Presque toujours, leur chef ou roi portait le titre de *Princeps totius Galliae*. Or, ce nom de prince de toute la Gaule n'était donné au chef d'un Etat particulier que lorsque cet Etat était parvenu à faire reconnaître sa suprématie sur tous les autres.

Les Eduens, leurs voisins, qui, eux aussi, avaient de nombreux clients, en devinrent jaloux. Leurs chefs résolurent de faire tous leurs efforts pour ravir aux Arvernes ce titre si envié et pour le faire passer à leur premier magistrat qui portait simplement le nom de Vergobret. Pour cela, ils recherchèrent l'alliance, si dangereuse, du peuple romain. Leurs avances furent bien accueillies et ils reçurent bientôt le titre si envié de frère et d'ami.

Quelques années plus tard (an de Rome 633), voulant rendre cette alliance profitable, les Eduens engagèrent les Romains à prendre fait et cause pour eux. Ils gagnèrent à leur cause le consul En. Do-

mitius Aenobarbas, puis ils déclarèrent la guerre aux Arvernes. Les Romains, ayant unis leurs armes à celles des Eduens, défirent leurs ennemis, qui furent battus complètement à Vindalium, sur la Sorgue (Vaucluse), non loin des bords du Rhône.

Une trêve de vingt-cinq ans s'ensuivit. Les Arvernes conservèrent pendant tout ce temps leur prééminence, ce qui ne faisait qu'envenimer la haine que les Eduens leur portaient. On sentait de part et d'autre qu'il fallait en finir.

Il y existait donc alors (an de Rome 658), trois nations qui désiraient la guerre : les Arvernes, pour affermir leur prépondérance ; les Eduens, pour la leur enlever, et les Romains, qui ne demandaient pas mieux que de s'immiscer dans les affaires intérieures de la Gaule pour en préparer l'asservissement.

Dans ces conditions, on n'attendait qu'un prétexte. Il ne tarda pas à se présenter. Un roi des Ligures, poursuivi par les Romains, vint se réfugier chez les Allobroges, alliés et clients des Arvernes. Le consul Fabius Maximus le réclama d'une manière impérieuse. Sur le refus que lui firent les Allobroges de lui livrer ce proscrit, il leur déclara la guerre.

Les Gaulois, désireux de prendre leur revanche et toujours prompts à l'attaque, ne se firent pas longtemps attendre. Deux cent mille Arvernes parurent bientôt devant l'armée éduo romaine. Leur chef Bituit était monté, pour combattre, sur un char d'argent. A l'une des ailes de son armée étaient une grande quantité de chiens. C'était ce qu'il appelait sa meute de combat. En voyant le petit nombre de Romains,

il disait : « Il n'y a pas même pour un repas de mes chiens. »

La lutte s'engageait près du confluent de l'Isère avec le Rhône. Le premier choc fut terrible et les Romains durent se replier sur leurs alliés. Mais bientôt les manœuvres habiles de Fabius, la discipline des Romains et surtout la présence des éléphants armés en guerre, animaux complètement inconnus des Gaulois, jetèrent le désordre dans leurs rangs. Pressés par les Romains, les Arvernes durent reculer jusqu'au Rhône qu'ils avaient eu l'imprudence de franchir pour livrer la bataille, ayant ce fleuve à dos ; la déroute des Gaulois fut complète. Plus de cinquante mille furent engloutis par les flots de cette rivière.

Ce succès valut à Fabius le nom d'Allobrogique.

Déjà à cette époque, les Romains avaient bien dégénéré. Leur foi, de romaine, était devenue légèrement punique. Aussi, quelque temps après cette sanglante affaire, Bituit s'étant rendu à une conférence avec le consul romain, celui-ci, contre le droit des gens et malgré la foi jurée, le retint prisonnier et l'envoya à Rome. La République fit alors la paix avec les Arvernes. Ceux-ci se disaient descendants des Troyens et se vantaient d'avoir la même origine que les Romains (Lucain 1, vers, 427). On leur laissa donc leur indépendance, ainsi qu'aux Rutènes, leurs alliés ; mais leur territoire, qui, des bords du Rhône, s'étendait jusqu'au voisinage de Marseille et de Narbonne, fut ramené à ses anciennes limites.

Quant aux Allobroges, cause première de la lutte, comme ils étaient les plus faibles, ils payèrent pour

tous. Ils furent déclarés sujets de la République et leur territoire fut annexé à celui des Ligures et compris dans la Province romaine.

Depuis cette défaite, qui porta un coup terrible à la puissance des Arvernes, en diminuant considérablement le nombre de leurs clients, les Eduens crurent leur cause gagnée et ils mirent tout en œuvre pour s'arroger la suprématie dans la Gaule.

Mais dans le voisinage immédiat des Eduens, il existait un autre peuple qui gênait leurs prétentions et n'entendait pas leur céder la prééminence sans combattre : c'étaient les Séquanais. Ils s'entendirent avec les Arvernes et conclurent avec eux un traité d'alliance, grâce auquel le titre de *Princeps totius Gallie* fut donné à l'Arverne Celtillus, père de Vercingétorix.

Toutefois, les Eduens, enorgueillis du nom de frère et d'ami du peuple romain et comptant sur son secours, se croyaient les plus forts et agissaient en conséquence. Ils poussèrent à bout les Séquanais. La guerre fut déclarée et l'on en vint aux mains. Une première campagne, sur les bords de la Saône, avait laissé le résultat final indécis, bien que les Eduens eussent été les plus maltraités. La République romaine se hâta de venir à leurs secours, en s'offrant comme médiatrice entre les belligérants. Mais, en réalité, elle pesa sur les Séquanais et leurs alliés et leur imposa les conditions de la paix.

Cette paix ne fut qu'une trêve. Voyant contre eux les Eduens et les Romains, les Séquanais se cherchèrent de nouveaux alliés. Pour cela, ils s'adressèrent aux vaillantes tribus germanes qui prome-

naient leurs tentes de l'autre côté du Rhin. Par l'appas de riches récompenses, ils parvinrent à gagner à leur cause le chef le plus renommé des Suèves, le célèbre Arioviste, qui promit de leur amener quinze mille de ses meilleurs soldats. Ainsi assurés du concours des Suèves, le plus vaillant des peuples de la Germanie, les Séquanais désiraient vivement recommencer la lutte.

Une chose assez futile, nous dit Strabon (1), servit de motif pour reprendre les armes que l'on n'avait quittées qu'à regret. Un péage contesté sur la Saône devint l'objet du litige. En temps ordinaire, la question eut été tranchée à l'amiable. Elle s'envenima, au contraire, par l'intention où l'on était d'amener une rupture. La guerre fut de nouveau déclarée.

Les Séquanais, qui s'attendaient à une invasion, avaient fait venir secrètement Arioviste et ses quinze mille guerriers. Celui-ci prit le commandement général de l'armée séquano-suève, ayant probablement sous ses ordres Catamantalède, roi des Séquanais, qui, dit César, a régné longtemps sur ce peuple. A peine les Eduens, commandés par Eporédorix, eurent-ils franchis la Saône pour envahir la Séquanie, qu'Arioviste les attira dans une mauvaise position où il les attaqua et les battit complètement. Le carnage fut épouvantable : les Eduens y perdirent la plus grande partie de leur noblesse, de leurs sénateurs et de leurs chevaliers.

(1) „All épéteine ten exthrane è tou potamou éris tou dieirgontos autous, éxatéron tou ethnous ideon uxiountos einai ton avara, xai éautoi proséxein ta diagogixa télé.“ (Strabo, Géog. 1, IV, c. III.)

Au livre VI, chapitre XII de ses *Commentaires*, César nous raconte ainsi cette grande querelle des Eduens et des Séquanais :

« Lors de son arrivée dans la Gaule, les chefs étaient les Eduens d'un côté et les Séquanais de l'autre. Ceux-ci étant trop faibles par eux-mêmes, parce que, depuis longtemps, la principale autorité appartenait aux Eduens, qui possédaient les clientèles les plus considérables et s'étaient unis avec Arioviste et les Germains ; ils se les étaient attachés à force de présents et de promesses. Vainqueurs dans plusieurs batailles, où ils détruisirent toute la noblesse des Eduens, ils acquirent tant de puissance qu'un grand nombre de peuples, alliés jadis aux Eduens, passèrent dans leur parti. Ils prirent en otage les fils des principaux citoyens, imposèrent à cette nation le serment de ne rien entreprendre contre eux, s'attribuèrent la partie du territoire conquise par leurs armes et obtinrent la prépondérance sur tous les peuples de la Gaule. Voyant les Eduens, ses compatriotes, réduits à cette extrémité, Divitiacus était allé à Rome implorer le secours du sénat, mais il en était revenu sans rien obtenir. »

Au XXXI du livre I^{er} du même auteur, nous trouvons un autre récit qui confirme et complète le précédent :

« L'Eduen Divitiacus prit alors la parole, dit César, et expliqua que la Gaule se divisait en deux partis ennemis dont l'un avait pour chef les Eduens et l'autre les Arvernes. Après une lutte prolongée pour la prééminence, les Arvernes, de concert avec les Séquanais, attirèrent les Germains par les avantages

qu'ils leur offrirent. D'abord, quinze mille Germains passèrent le Rhin. La fertilité de la Gaule, ses richesses, sa civilisation plurent bientôt à ces hommes grossiers et barbares et attirèrent un grand nombre d'autres. Il s'en trouve actuellement cent vingt mille dans la Gaule. Les Eduens et leurs alliés en sont venus deux fois aux mains avec eux et ils ont été vaincus. Dans ces défaites, ils ont perdu toute leur noblesse, tous leurs sénateurs, tous leurs chevaliers. Epuisé par ces revers, ce peuple, que sa valeur et l'amitié des Romains avaient rendus si puissant dans la Gaule, s'est vu forcé de donner en otage aux Séquanais l'élite de ses citoyens et de s'engager par serment à ne jamais les réclamer, à n'implorer jamais le secours du peuple romain, à ne jamais essayer de se soustraire au joug des vainqueurs. Il est le seul des Eduens qui n'ait pu se résoudre à prêter serment ni à donner ses enfants en otage. S'il a pu fuir de son pays et venir à Rome implorer le secours du sénat, c'est qu'il était le seul qui ne fut retenu par aucun lien. Mais les Séquanais vainqueurs ont été encore plus malheureux que les Eduens vaincus. Arioviste, roi des Germains, s'est établi sur leur territoire, qui est le meilleur de toute la Gaule, et maintenant, il leur ordonne d'en céder un autre tiers à vingt-quatre mille Harudes qui, depuis peu de mois, sont venus le joindre et demandent à s'établir. Dans peu d'années, les Germains auront tous passé le Rhin et chassé les Gaulois, car le terrain de la Germanie ne peut se comparer à celui de la Gaule, non plus que la manière de vivre des deux pays. Arioviste, depuis qu'il a vaincu

à Magétobrie, commande en tyran superbe et cruel ; il prend en otage les enfants des plus nobles familles et déploie sur eux toute sa cruauté, au moindre événement qui contrarie ses désirs ou ses ordres. C'est un homme féroce, emporté, furieux, dont on ne peut plus longtemps endurer le despotisme. Si César et le peuple romain refusent de les secourir, il ne reste plus aux Gaulois qu'à abandonner leur pays, qu'à aller chercher, loin des Germains, d'autres terres et d'autres demeures et à tenter la fortune, à l'exemple des Helvètes, quel que soit le sort qui leur soit réservé. Si Arioviste vient à connaître leur démarche, nul doute qu'il ne livre tous les otages aux plus affreux supplices. César seul, par l'autorité de sa gloire, par la force de son armée, par l'éclat de sa victoire récente, par le nom du peuple romain, peut arrêter les invasions des Germains et défendre la Gaule entière contre la tyrannie d'Arioviste.

Divitiacus cessa de parler, et tous les assistants, fondant en larmes, implorèrent le secours de César. Les Séquanais seuls s'abstinrent de faire comme les autres : tristes, abattus, ils attachaient leurs regards vers la terre. César, étonné, leur en demanda la cause. Ils ne lui répondent point et gardent obstinément le silence. Il réitère ses instances, sans pouvoir tirer un mot de leur bouche. Alors l'Éduen Divitiacus reprend la parole : « Tel est, dit-il, le triste sort des Séquanais, plus déplorable encore que celui des autres Gaulois. Ils n'osent se plaindre, même en secret, ni réclamer un appui, tremblant au seul nom d'Arioviste absent comme s'il était lui-même devant leurs yeux. Au moins, les autres ont

la liberté de fuir, mais les Séquanais, qui ont reçu Arioviste sur leurs terres, qui leur ont livré toutes leurs villes, sont réduits à endurer tous les tourments. »

Complétons cet aperçu historique. César dit (*Com.*, liv. I, chap. XXXX) : « Si quelques soldats romains sont effrayés de la défaite des Gaulois à Magétobrie, qu'ils en cherchent les causes ; ils verront que les Gaulois étaient fatigués des longueurs de la guerre, qu'Arioviste, après s'être renfermé pendant plusieurs mois dans son camp et ses marais sans s'exposer à une bataille, les avait attaqués tout à coup, déjà dispersés et désespérant de combattre, et les avait vaincus plutôt par l'adresse et l'habileté que par le courage. »

Enfin (*Com.*, liv. I, chap. XXXXIV), Arioviste dit à César « qu'il n'avait pas passé le Rhin de son propre mouvement, mais à la prière des Gaulois, qui avaient imploré son secours ; ils avaient livré volontairement des otages ; il leur a imposé un tribut, en vertu du droit de la victoire. Ce n'est pas lui qui a commencé la dernière guerre : les Gaulois sont les agresseurs. Toutes les peuplades de la Gaule sont venues fondre sur lui ; il a, dans un seul combat, vaincu et dispersé leurs forces. S'ils veulent encore tenter le sort des armes, ils le trouveront prêt à combattre ; s'ils préfèrent la paix, il est injuste de lui refuser le tribut qu'ils ont volontairement payé jusqu'à ce jour.... S'il fait passer tant de Germains dans la Gaule, c'est pour sa sûreté : ce qui le prouve, c'est qu'il n'est venu que sur leur prière et qu'il n'a point déclaré la guerre, mais qu'il l'a repoussée. »

On voit, par ce qui précède, qu'avant l'arrivée de César dans la Gaule, les Eduens avaient ces deux grandes guerres à soutenir contre Arioviste et les Germains — *semel et iterum contendisse* — dit César. Dans la première, celui-ci avait pour alliés les Séquanais, et la lutte, d'abord défensive, avait rapidement passé à l'offensive, par suite de la défaite des Eduens. Leur territoire avait été bientôt envahi par l'armée séquano-suève, et lors de la paix, les Séquanais s'adjugèrent une partie du pays des Eduens, celle qui avait été conquise par leurs armes.

Dans cette campagne, il n'est pas fait mention des Arvernes. On ne voit pas non plus qu'ils aient profité de la victoire. Peut être n'avaient-ils fourni qu'un faible contingent, ou même, craignant d'attirer sur eux les armes redoutables des Romains, étaient-ils restés neutres.

Mais il n'en est pas de même des Séquanais. Ceux-ci usèrent largement de leurs droits de vainqueurs. César nous dit qu'en cette circonstance, ils acquirent tant de puissance qu'un grand nombre de peuples, alliés jadis aux Eduens, passèrent dans leur parti. « *Tantum potentia antecesserant, ut magnam partem clientium ab Aeduis ad se transducent.* »

Or, il est évident que les peuples dont il s'agit ne peuvent être que des nations voisines des Séquanais, telles que les Lingons, au nord-ouest, les Brannoviens ou habitants des bords de la Brenne, à l'ouest. Mais la plus forte partie de ces annexions dut avoir lieu vers le sud-ouest, où se trouvaient les Am-

barres (1), les Ségusiaves, les Aulerques Brannovikes et les Ambluarètes. De cette manière, la Séquanie confinait au pays des Arvernes. C'est à la suite de cette augmentation de territoire qu'Arioviste dut demander et obtenir, pour lui et ses Germains, la partie nord formant le tiers de l'ancienne Séquanie.

Cette grande prospérité des Séquanais ne devait pas durer longtemps. Elle avait déjà disparu au temps de César. Elle se termina à la suite de la bataille de Magétobrie, époque où ils furent vaincus, comme tous les autres Gaulois, et eurent, comme eux, à subir tous les caprices et les exigences du vainqueur.

Cherchons maintenant à fixer, d'une manière certaine, la date de ces deux grandes guerres.

Les quinze mille Germains dont parle le druide Divitiacus durent traverser le Rhin quatorze ans avant le proconsulat de César. En effet, dans sa fière réponse aux seconds envoyés de César, à propos de ses démêlés avec les Eduens, Arioviste se glorifie (*Com.*, I, ch. XXXVI) que, depuis quatorze ans, les Germains n'ont pas couché sous un toit « *qui inter annos XIV tectum non subissent* ». On ne peut guère interpréter ce passage que comme la date de l'entrée des Germains dans la Gaule et, par suite, de leur premier combat contre les Eduens. Or, lors des négociations dont nous venons de parler, on

(1) Les Ambarres, comme leur nom l'indique, *ambi* et *arar*, devaient habiter non-seulement dans le département de l'Ain, mais bien encore dans celui du Rhône.

était l'an de Rome 696 ; donc, le passage du Rhin par Arioviste est antérieur de quatorze ans et doit remonter à l'an 682 qui correspond à 72 ans avant l'ère actuelle. C'est donc à cette date qu'il faut reporter la première campagne des Séquanais et des Germains contre les Eduens.

Commencée par l'invasion de la Séquanie par les Eduens, cette lutte a dû se concentrer sur les bords de la Saône.

Quant à la deuxième guerre, c'est-à-dire celle qui se termina par la bataille de Magétobrie, elle a dû avoir lieu dix ans plus tard, ou en l'an 692, c'est-à-dire quatre ans seulement avant l'arrivée de César dans la Gaule ; voici pourquoi : Divitiacus nous dit qu'il est le seul des Eduens que les vainqueurs n'ont pu amener à prêter serment ni à donner ses enfants en otage. C'est pour ce motif, vrai ou non, qu'il est forcé de fuir son pays et de venir à Rome implorer le secours du sénat.

Ce voyage a eu lieu probablement après la déroute des Gaulois à Magétobrie. On était alors en l'an de Rome 692, car Cicéron dit d'une part, dans son traité de *Divinatione* (liv. I, chap. XXXXI), qu'à cette époque, l'Eduen Divitiacus fut son hôte et il est probable qu'en cette circonstance, il appuya sa demande devant le sénat. Divitiacus, introduit dans cette assemblée, exposa le sujet de sa mission. On lui offrit un siège, mais il refusa cet honneur et prononça son discours appuyé sur son bouclier (*Eumenius. Panégyrique de Constantin*, chap. III).

Toutefois, malgré l'appui de Cicéron, si puissant alors, l'archidruide éduen n'obtint pas immédiate-

ment ce qu'il sollicitait. La discorde était alors à Rome et la guerre civile à ses portes. C'était au moment de la conspiration de Catilina, et le sénat avait autre chose à faire qu'à s'occuper des querelles des Eduens et des Séquanais.

Cependant, à Rome, lorsqu'il s'agissait de la Gaule, rien ne se perdait. Aussi César dit à Arioviste (*Com.*, liv. I, chap. XXXV) que le sénat avait réglé, sous le consulat de M. Valerius Messala et de M. Puppius Pison, que tout gouverneur de la Province romaine dans la Gaule devait, autant que le comporteraient les affaires de la République, défendre les Eduens et les autres alliés du peuple romain dans cette région.

Or, Messala et Pison furent élus consuls en 693, c'est-à-dire quelques mois après le voyage de Divitiacus, et aussitôt la conjuration de Catilina étouffée, le sénat rendit le sénatus-consulte dont nous venons de parler, qui confirme bien la date que nous avons donnée. Quant à la position militaire et géographique de Magétobrie, elle semble, vu le peu de documents que l'on possède à cet égard, assez difficile à déterminer. Nous allons cependant essayer d'utiliser ceux qui nous sont fournis par César.

Si l'on n'a pas encore réussi à résoudre le problème de la situation de Magétobrie, ce n'est pas que l'on ne s'en soit pas encore occupé, au contraire. Mais chaque savant a placé cet *oppidum* selon ses vues, en cherchant, le plus souvent, de l'analogie entre le nom de cette ville et celui du point préconisé. Tous, cependant, l'ont vu sur le bord d'une rivière.

Ainsi Walkenaer a placé Magétobrie à Amage, canton de Faucogney (Haute-Saône), qui n'a aucun autre titre que son nom pour lui mériter cet honneur. Dunod et d'Anville l'ont vu à Broie-les-Pesmes (Haute-Saône), près du confluent de l'Ognon avec la Saône. Unissant le nom de Broie avec celui d'un canton de champs dit la Motte ou la Moigte, ils en ont fait la Moigte-de-Broie, dénomination qui a une ressemblance plus ou moins éloignée avec Magétobrie. Le colonel Sarrette a transporté cet *oppidum* sur les bords de la Brenne, à Alise-Sainte-Reine, en Bourgogne (Côte-d'Or). L'antique *Alisiia*, capitale des Brannoviens, comme si ce n'était déjà pas assez pour cette modeste localité de posséder la statue de Vercingétorix et d'avoir usurpé, pendant de si longs siècles, le titre de l'Alésia de César. A. Delacroix avait cru voir Magétobrie à Mantoche (Haute-Saône), gué très important sur la Saône, à huit kilomètres au sud-ouest de Gray. Boyer (*Histoire d'Alsace*, page 235) désigne Magstatt, canton de Landser (Haut-Rhin). Enfin, on a aussi cité Montbéliard.

Naguère encore, nous étions partisan de la solution de Mantoche. On a trouvé, en effet, dans cette localité, des ruines et des débris attestant l'existence d'une ville importante de l'époque romaine. Des lieux-dits, des *tumuli* y rappellent aussi la période celtique. Entre Mantoche et la Saône, qui la baigne à l'est, se trouvent Amange et la villa d'An-cloche, où l'on remarque les vestiges d'un port et d'une arx attribués aux Romains. Ces deux points sont placés dans une presqu'île entourée par les ma-

rais d'Echalonge et par la Saône. Enfin, on a recueilli, dans les sables de cette rivière, à quelques kilomètres au sud de Mantoche, un tesson de poterie ancienne, sur lequel on a cru lire Magetob., diminutif de Magétobrie.

Ce qui tendait encore à confirmer cette opinion, c'est que Mantoche se trouve en face d'Apremont, où M. Perron, conservateur du musée de Gray, a découvert, en 1879, dans un *tumulus*, les restes d'un chef gaulois revêtu de tous ses insignes en or et enterré sur son char.

Mais une étude plus complète et plus approfondie du texte des *Commentaires* nous a bientôt fait revenir entièrement de cette idée ; en voici la raison :

S'il est logique de penser que la première guerre, c'est-à-dire celle d'Arioviste et des Séquanais contre les Eduens et leurs clients, eut lieu sur les bords de la Saône, c'est parce que cette rivière servait de limite commune entre les deux peuples et que, pour envahir l'un et l'autre pays, il fallait franchir cette rivière. Tout semble indiquer que, dans cette campagne, les Eduens furent les envahisseurs, car les Séquanais avaient toute bonne raison pour ne pas porter ombrage aux Romains, ils devaient donc rester sur la défensive. D'un autre côté, comme ils avaient le choix des positions stratégiques, ils durent en occuper une qui, tout en étant difficile à forcer, devait nécessairement amener les assaillants à combattre dans des conditions défavorables. Les Eduens ont, sans nul doute, été contraints d'accepter la bataille ayant la Saône à dos. Cela seul peut expliquer l'étendue de leur désastre, puisque l'on nous apprend qu'ils perdirent, dans

cette sanglante affaire, la plus grande partie de leur noblesse, de leurs sénateurs et de leurs chevaliers. Arrêtés par les flots de la Saône qui rendaient la fuite à peu près impossible, tout ce qui ne fut pas tué ou noyé fut fait prisonnier (1).

Mais il n'en est pas de même de la campagne de tous les Gaulois contre Arioviste, campagne qui finit par la grande bataille de Magétobrie. Ici, ce n'est pas Arioviste qui a commencé la guerre, il le dit lui-même, ce sont les Gaulois ; ceux-là sont les agresseurs. Tous les peuples de la Gaule sont venus fondre sur lui ; il a, dans un seul combat, vaincu et dispersé toutes leurs forces (*Com.*, I, ch. XLIV). « *Non sese Gallis, sed Gallos sibi bellum intulisse, omnes Gallie civitates ad oppugnandum venisse ac contra se castra habuisse, eas omnes copias a se uno praelio fusas ac superatas esse.* »

Cette invasion du troisième tiers de la Séquanie,

(1) Le lieu qui nous paraît réunir le plus de conditions possibles pour être le théâtre de cette lutte sanglante est le village de Montseugny, canton de Pesmes (Haute-Saône), non loin des bords de la Saône. Cette localité a porté, pendant de longs siècles, le nom significatif de *Mons Sanguinis*, le Mont-du-Sang, et il se trouve parfaitement placé pour un champ de bataille.

Il existe, effectivement, sur la Saône, dans ses environs, deux gués importants et faciles à franchir. Ce sont ceux de Pontailler (Côte-d'Or) et de Mantoche (Haute-Saône). Montseugny se trouve à peu près à mi-chemin entre chacun d'eux.

La position du Montseugny actuel est toute militaire. D'une part, il est sur une colline qui domine la vallée de la Saône d'une hauteur de 50 mètres environ, et de l'autre, il est adossé à des forêts.

Mais selon des renseignements qui nous ont été communiqués, le *Mons Sanguinis* ancien se trouvait à quinze cents mètres à l'ouest du Montseugny moderne, c'est-à-dire près des bords de la Saône. D'épaisses fondations indiquent encore que ce lieu a été anciennement habité. A côté de ces restes de construction, dit M. Suchaux, on a découvert une assez

celui qui avait été cédé précédemment à Arioviste par les Séquanais, par l'armée fédérale de toute la Gaule, sans exception, réunie sous les drapeaux des Eduens, est parfaitement indiquée par ces expressions que César met dans la bouche d'Arioviste : *Sibi bellum intulisse*, chez lui la guerre on a porté, et *ad se oppugnandum venisse*, on est venu l'assiéger chez lui, dans son camp. C'est donc bien chez lui, dans sa Séquanie à lui, et non chez les Séquanais, qu'il était. Du reste, Arvernes et Séquanais, autrefois ses alliés, s'étaient joints à tous les autres Gaulois pour lui faire la guerre.

Arioviste a, du reste, tellement à cœur de prouver à César que, dans cette campagne, il n'a fait que se défendre que, dans ce même discours, il revient encore une fois sur ce point. S'il a fait passer tant de Germains dans la Gaule, dit-il, c'est pour sa sûreté personnelle et non pour attaquer les Gaulois : ce qui le

grande quantité de tuileaux anciens, de tuiles entières, des débris de vieilles armures, etc. On y trouve aussi les traces d'une voie romaine.

Dans les guerres de l'époque, les Eduens, alliés des Romains et ayant de nombreux clients, étaient les plus forts et, par conséquent, devaient généralement être les agresseurs. Les Séquanais, eux, au contraire, ne pouvant rien donner au hasard, étaient forcés de choisir une position stratégique sur leur territoire pour y attendre l'ennemi et défendre de leur mieux leur pays contre l'invasion, et c'est ce qui dut avoir lieu dans cette occurrence. Le gué de la Saône à Mantoche était le plus facile à franchir; de plus, il conduisait par une contrée riche et d'un abord facile, au centre de la Séquanie, et généralement les Eduens devaient lui donner la préférence. Le grand nombre de *tumuli* que l'on rencontre dans cette région semble, du reste, l'indiquer.

Nous pensons qu'il en fut encore de même cette fois. Ce qui semble confirmer notre manière de voir, c'est la perte énorme subie par les Eduens dans cette affaire, car, battus à Montseugny, ils arrivaient en désordre sur les bords de l'Ognon, qu'ils avaient tout d'abord à franchir, puis en pleine déroute au gué de Pontailler, sur la Saône. Mais ce qui

prouve, c'est qu'il n'est venu qu'à leur prière et qu'il n'a point déclaré la guerre le premier, mais qu'il l'a repoussée. « *Quod multitudinem Germanorum in Galliam transducat, id se sui muniendi non Gallie impugnandæ causa facere : ejus rei testimonium esse, quod nisi rogatus, non venerit et quod bellum non intulerit, sed defenderit.* »

Nous voyons, par les différents passages des *Commentaires* que nous venons de citer, qu'Arioviste affirme sur tous les tons que tous les peuples de la Gaule, Séquanais et Arvernes compris, sont venus l'assiéger en Alsace, c'est-à-dire dans la partie du territoire qui lui avait été cédé par les Gaulois, et qu'il n'a fait que se défendre contre leurs attaques.

Malgré ces textes formels, ces preuves directes, la plupart des savants admettent la solution contraire, nous allons encore insister sur ce point afin de bien l'établir.

paraît militer en faveur de Montseugny, c'est bien moins encore son nom que le souvenir vivace et persistant d'une grande lutte, d'un immense carnage, qui a existé dans l'antiquité autour de l'ancien *Mons Sanguinis*.

Les vieillards de ce lieu, dont nous nous sommes plu souvent à provoquer les récits, parlent tous, invariablement, surtout d'un effroyable combat de cavalerie. La plaine n'étant, disent-ils, pas assez grande pour les contenir, on se battait autant dans la Saône que sur ses bords. Les cavaliers, après avoir brisé ou perdu leurs armes, se précipitaient les uns sur les autres et luttèrent avec rage, tandis que leurs chevaux se mordaient, puis vainqueurs et vaincus disparaissaient dans les flots.

Ce récit légendaire s'applique parfaitement à la nombreuse et ardente cavalerie des Germains, composant évidemment la plus grande partie des quinze mille Suèves amenés par Arioviste au secours des Séquanais. La légende mentionne aussi que ces combattants étaient revêtus de peaux de bêtes, ce qui ne peut guère s'expliquer que lorsqu'il s'agit de cette époque.

Toutefois, nous n'affirmons rien ; nous ne faisons qu'indiquer cette solution comme une des plus logiques que l'on puisse accepter.

Nous avons vu avec quelle rigueur, depuis la bataille de Magétobrie, Arioviste traite les Séquanais, puisque Divitiacus dit à César, en parlant d'eux : Tel est le triste sort des Séquanais, plus défavorable que celui des autres Gaulois. Ils n'osent se plaindre, même en secret, ni réclamer un appui, tremblant au seul nom d'Arioviste absent comme s'il était lui-même devant leurs yeux. « *Hoc esse miseriorem graviolemque fortunam Sequanorum, quam reliquorum, quod soli ne in occulto quidem queri, nec auxilium implorare auderent absentisque Ariovisti crudelitatem, velut si coram adesset, horrerent.* »

C'est bien, en effet, depuis cette époque qu'Arioviste est la terreur des Séquanais. Divitiacus l'indique parfaitement lorsqu'il dit : Arioviste, depuis qu'il a vaincu les Gaulois à Magétobrie, commande en tyran superbe et cruel. Il prend en otage les enfants des plus nobles familles et déploie sur eux toute sa cruauté au moindre événement qui contrarie ses désirs ou ses ordres (Com., liv. I, ch. XXXI). « *Ariovistum autem, ut semel Gallorum copias prælio vicerit, quod prælium factum sit ad Magetobriam, superbe et crudeliter imperare, obsides nobilissimi cujusque liberos poscere et in eos omnia exempla cruciatuque edere, si qua res non ad nutum aut ad voluntatem ejus facta sit.* »

Ce n'est donc qu'après la grande victoire qu'il a remportée, à Magétobrie, sur tous les peuples de la Gaule celtique, qu'Arioviste appesantit son joug sur eux. Ayant vaincu toutes ces nations, il exige de toutes des otages, comme gage de leur soumission, et à toutes il impose un tribut. Mais il garde aux

Séquanais, qui l'ont fait venir dans la Gaule par leurs promesses et qui, après avoir été pendant dix ans ses alliés, l'ont trahi, en s'unissant à ses ennemis, une rancune toute particulière qui fait de cette nation la plus malheureuse de toutes celles qu'il a battues.

Si César ne parle pas de tous ces peuples dans ses discours à Arioviste, s'il n'intervient directement qu'en faveur des Eduens, c'est parce qu'il est proconsul romain et qu'en cette qualité il n'a mandat du sénat que de défendre les intérêts des alliés. Or, à cette époque, les Eduens sont les seuls Gaulois qui jouissent officiellement de ce titre. Nous voyons que les Séquanais sont plus mal traités par Arioviste que les Eduens, mais César n'en dit pas un mot, bien qu'il leur ait promis, avant coup, aide, secours et protection.

Du reste, le passage suivant des *Commentaires* confirme ce que nous venons de dire. Si César et le peuple romain refusent de les secourir, dit Divitiacus, il ne reste plus à tous les Gaulois qu'à abandonner leur pays et à aller chercher, loin des Germains, d'autres terres et d'autres demeures. César peut seul défendre la Gaule contre la tyrannie d'Arioviste. « *Nisi si quid in Cæsare populoque Romano sit auxilii omnibus Gallis aliud domicilium, alias sedes, remotas a Germanis petant.... Cæsarem, Galliamque omnem ab Ariovisti injuria posse defendere.* »

Enfin, nous avons vu que César dit à ses soldats : « Si quelques-uns d'entre eux sont effrayés de la défaite des Gaulois, qu'ils en cherchent les causes. Ils verront qu'ils étaient fatigués des longueurs de la guerre, qu'Arioviste, après s'être enfermé plusieurs

mois dans son camp et ses marais, sans s'exposer à une bataille, les avait attaqués subitement déjà dispersés et désespérant de combattre et les avait vaincus par l'adresse et par l'habileté plutôt que par le courage. « *Si quos adversum prælium et fuga Gallorum commoveret, hos, si quærerent reperire posse, diuturnitate belli defatigatis Gallis, Ariovistum quum multos menses castris se ac palidibus tenuisset, neque sui potestatem fecisset, desperantes jam de pugna et dispersos subito adorsum, magis ratione et consilio quam virtute, vicisse.* »

César, au moment où il prononce cette allocution, est à Besançon, au milieu de ses légions à demi révoltées, par suite de la crainte que leur inspirent les Germains. Il cherche, dans ce discours, à reconforter ses soldats par tous les moyens possibles pour les faire marcher en avant. C'est pour cela qu'il leur explique les manœuvres et les ruses de guerre d'Arioviste dans la campagne de Magétobrie, où toutes les nations de la Gaule ont été vaincues par lui.

Si donc, à cette époque, les Séquanais et les Arvernes avaient eu réuni leurs forces à celles d'Arioviste, César, dans cette circonstance, n'aurait pas manqué de s'en faire une arme pour rassurer ses légionnaires épouvantés. Avec quel bonheur ne leur aurait-il pas dit : si les Germains ont été vainqueurs à la bataille de Magétobrie, il ne faut pas s'en étonner, car ils n'ont remporté la victoire que grâce à la division des Gaulois. Ayant sous leurs drapeaux toutes les troupes des Séquanais et des Arvernes, ennemis des Eduens, c'est à ces deux peuples qu'est dû spécialement le succès de la journée. Mais actuel-

lement, nous, qui avons sous nos enseignes tous les Gaulois, nous sommes invincibles.

Cette harangue eut été le meilleur et le plus solide argument que César eut pu employer pour remonter le moral affecté de ses légionnaires, et certes, il n'y aurait pas manqué. Or, César est loin de tenir un pareil langage ; il dit même exactement le contraire. Comme Arioviste, il parle de tous les Gaulois, sans aucune exception, et cela purement et simplement parce qu'il n'y en a pas à faire.

Si nous avons insisté trop longuement peut-être sur ce point que nous pensons avoir mis hors de doute, c'est parce qu'il est excessivement important pour l'exacte détermination de l'emplacement de l'ancienne Magétobrie.

Si, en effet, dans cette campagne, Arioviste avait eu pour alliés les Séquanais, il aurait dû, stratégiquement parlant, chercher à empêcher, autant que possible, l'envahissement de leur pays, en défendant énergiquement les passages de la Saône, et c'est sur les bords de cette rivière que l'on devrait, comme on l'a fait souvent, du reste, chercher la position de Magétobrie.

Mais, dès qu'il est démontré qu'à cette époque, les Séquanais étaient au nombre des adversaires des Germains, il faut, de toute nécessité, abandonner les solutions relatives aux bords de la Saône et porter ses investigations sur d'autres points.

Si Magétobrie n'était pas sur la Saône, il est complètement inutile, pensons-nous, de chercher cette position, toute militaire, dans la Séquanie ou dans le pays des Eduens. Nous voyons effectivement qu'au

moment où Arioviste est à l'apogée de sa puissance, c'est-à-dire à l'époque où César se décide à marcher contre lui pour le combattre, il ne possède aucun *oppidum* ni autre lieu fortifié dans ces contrées. Besançon, la capitale et la principale forteresse des Séquanais, n'est pas en sa possession. Elle n'a pas de garnison germane et elle n'en a même jamais eu, puisque ce sont, non des habitants de cette cité qui donnent, sur les Germains, des indications si terribles aux légionnaires romains, mais bien des marchands gaulois. Besançon est tellement entre les mains des Gaulois que César s'en empare sans coup férir. Nulle part, dans le récit de sa campagne contre Arioviste, il n'est fait mention du plus petit siège, pour lequel, du reste, le temps aurait matériellement manqué. Tout, dans sa narration, indique clairement le contraire.

Avant d'aller plus loin, examinons quelle devait être la position des belligérants au début de la guerre.

Après la défection des Séquanais et des Arvernes et l'entrée en campagne de tous les peuples de la Gaule celtique ligués contre lui, la position d'Arioviste était devenue difficile. Il ne comptait, à cette époque, que quatre-vingt-seize mille combattants. Nous avons vu, en effet, qu'au temps de César, les Germains se trouvaient au nombre de cent-vingt mille, réunis sous les ordres d'Arioviste, y compris vingt-quatre mille Harudes qui avaient franchi le Rhin depuis peu. Conséquemment, ils étaient encore de l'autre côté du fleuve à l'époque dont nous parlons. De plus, le camp d'Arioviste se trouvait, en Alsace,

placé au milieu des clients des Séquanais, impatients de suivre la fortune de leurs patrons, fatigués qu'ils étaient de dix ans de servitude et d'oppression. Le roi des Germains comprenait bien qu'au moindre échec qu'il recevrait, toutes ces populations frémissantes, qui l'entouraient, s'uniraient aux Gaulois pour le poursuivre et le rejeter de l'autre côté du Rhin.

Les contingents de la confédération gauloise devaient s'élever, dans cette circonstance, au moins à deux cent mille combattants, car il s'agissait ici de l'intérêt général, et les Gaulois voulaient, par tous les moyens possibles, mettre dehors tous les envahisseurs de leur sol. Mais cette nombreuse armée était formée d'éléments si divers et si dissemblables qu'il était bien difficile que l'union et la discipline pussent régner longtemps entre tant de peuples se jaloussant les uns les autres (1).

C'est pourquoi Arioviste prit l'habile résolution de ne rien donner au hasard et d'attendre l'ennemi dans son camp, où, depuis dix ans, il habitait, et dont il avait fait sa résidence habituelle.

Ce camp, choisi avec soin, depuis son entrée dans la Gaule, était placé dans un lieu élevé, fortifié par

(1) On ignore complètement quel était le nombre des troupes gauloises réunies, dans cette guerre, sous le drapeau des Eduens, commandés par Eporédorix. Aussi le chiffre de deux cent mille hommes que nous donnons n'est que très approximatif. Mais les Gaulois devaient être bien supérieur en nombre aux Germains, puisque ceux-ci, malgré leur valeur, leur discipline plus grande et leur nombreuse cavalerie n'ont pas osé les attendre en rase campagne pour les combattre. Il fallait donc, dans ce cas, que le nombre des Gaulois fut au moins le double de celui des Germains — et nous savons que ceux-ci avaient 33,000 hommes — pour qu'Arioviste ait dû se laisser assiéger dans son camp de Magétoorie, sans même tenter de défendre les dehors de la place.

la nature, d'un abord très difficile, entouré de marais et placé sur une rivière, où l'on pouvait, sans nul doute, au moyen de barrages artificiels, retenir les eaux et le rendre inattaquable de ce côté. De plus, il devait être situé dans la partie de la Séquanie cédée aux Germains, de manière à pouvoir en défendre l'entrée. Il fallait encore qu'il fut très vaste, puisqu'il avait à loger et à protéger toute l'armée d'Arioviste. Telles sont les conditions essentielles qu'il devait remplir.

Lorsque nous disons l'armée, c'est par euphémisme, car, en réalité, c'était une réunion de hordes plus ou moins barbares, composées d'hommes, de femmes et d'enfants. Nous devons y ajouter une énorme quantité de chevaux, de bêtes de somme et de trait, des chariots, des voitures et des bagages. Etant donné le chiffre de quatre-vingt-seize mille combattants, il devait y avoir, dans l'enceinte du camp germain, quatre cent mille créatures humaines environ.

Si nous donnons ce chiffre de quatre cent mille comme représentant la population du camp fortifié d'Arioviste, ce n'est pas précisément un nombre pris au hasard, mais bien parce qu'il repose sur des données à peu près certaines. César, dans le chapitre des *Commentaires* relatif à la guerre des Helvètes, qui eut lieu quatre ans plus tard, dit que sur trois cent soixante-huit mille individus de cette nation, il y avait quatre-vingt-douze mille combattants, c'est-à-dire le quart. En admettant ici la même proportion, puisque nous en avons quatre-vingt-seize mille, nous devons avoir, pour le nombre des assiégés, trois cent quatre-vingt-quatre mille. Il devait, de

plus, y exister dans ce camp, habité depuis longtemps déjà, une certaine population flottante, amenée par les besoins du commerce, ce qui devait parfaire le chiffre que nous avons indiqué précédemment. On est donc à se demander quelle immense quantité d'approvisionnements en vivres il devait y exister sur ce point pour nourrir pendant beaucoup de mois (*multos menses*) toute cette énorme agglomération de quatre cent mille personnes !

Les explications que nous venons de donner ont déjà, dans le problème que nous nous proposons de résoudre, éliminé bien des inconnues. La solution en est, par suite, devenue bien plus facile. Il ne nous reste plus qu'à rechercher la limite des frontières du troisième tiers de la Séquanie, auquel on donne le nom de Séquanie supérieure, puis à voir, sur ce point, quelle est la localité qui réunit toutes les conditions énoncées par César. De deux choses l'une : ou il arrivera que toutes les données du texte s'appliqueront à plusieurs points différents, et il faudra faire un choix, ou elles ne pourront s'adopter qu'à une seule position, et alors on sera certain d'être arrivé, mathématiquement parlant, à la seule et véritable solution. Recherchons tout d'abord l'extrême limite des possessions d'Arioviste.

Pour cela faire, nous devons dire qu'à cette époque, la Séquanie se composait de la plus grande partie du département de l'Ain, d'une portion de la Saône-et-Loire, celle à l'est de la Saône, des départements du Jura, du Doubs et de la Haute-Saône, du Haut-Rhin et d'une partie du Bas-Rhin (Alsace), jusqu'à Strasbourg. Elle aurait ainsi occupée une

superficie de vingt-sept mille kilomètres carrés, dont un tiers, ou environ neuf mille, avait été cédé aux Germains.

Si l'on pense, avec la plupart des auteurs, qu'il faille déduire, dans le département de l'Ain, une superficie de trois mille kilomètres carrés pour la partie occupée entre le Rhône et la Saône par les Ambarres, les Ségusiaves et les Allobroges, il resterait encore vingt-quatre mille kilomètres carrés.

« Si donc, dit M. Trouillet, on admet que les Séquanais aient fait une évaluation exacte et n'aient pas menti à César, il faudrait, pour obtenir huit mille kilomètres carrés, faire arriver la frontière d'Arioviste jusqu'à la Luzienne, prolongée par l'Allan et par le Doubs, et la bornant seulement à Montbéliard, Pont-de-Roide et Saint-Hippolyte. »

Nous pensons même que les possessions des Germains devaient s'étendre encore plus loin vers l'ouest et se rapprocher sensiblement du cours de l'Ognon. Arioviste était, en effet, trop habile général pour négliger de s'assurer les possessions stratégiques de premier ordre qui se trouvent dans cette région montagneuse et boisée. C'est effectivement un peu en arrière de cette rivière que doivent être placés les avant-postes d'une armée défendant l'Alsace contre un ennemi venant de la Saône supérieure. Comme il était alors le plus fort et que déjà, à cette époque, la force primait le droit, il n'est pas douteux qu'il avait dû se faire céder ces positions militaires importantes.

Or, il n'existe, dans cette région, qu'un seul point stratégique qui puisse réunir toutes les conditions dites par César : c'est Belfort.

Les bonnes positions stratégiques sont de tous les temps et de toutes les époques, et, dans l'antiquité, on les recherchait plus encore, peut-être, qu'aujourd'hui. Or, les Roches de Belfort ont toujours été une position stratégique de premier ordre qui donne à celui qui les possède d'immenses avantages pour l'attaque et surtout pour la défense.

Belfort a toujours été considéré comme le boulevard de la France contre l'Allemagne, et lorsque celle-ci le possédait, c'était sa principale forteresse contre la France. C'est Belfort qui ferme la trouée de ce nom et c'est lui qui nous protège. Pendant que Belfort, attentive et vigilante sentinelle, sera debout, la France peut dormir tranquille sous son égide.

Montbéliard, où quelques savants ont voulu placer l'antique Magétobrie, n'est qu'une position stratégique très secondaire subordonnée, comme importance, à celle de Belfort, et ne peut, dans aucun cas, remplir les conditions voulues pour être cet *oppidum* gaulois. Quant à Magstatt, nous n'en parlerons même pas.

Venant du Rhin à la tête de ses guerriers, Arioviste déboucha en Séquanie par la trouée de Belfort, large passage, vaste ouverture que les Vosges laissent entre elles et le Jura. Cette vallée va en se rétrécissant jusqu'aux Roches de Belfort, point militaire si important. Le roi des Germains était trop habile pour ne pas comprendre, du premier coup d'œil, les avantages d'une telle position. En l'occupant, Belfort lui assurait une bonne ligne de retraite, en cas de défaite, et une base solide d'opération pour l'accomplissement de ses projets de conquête et de domination dans la Gaule celtique, projets faciles à

réaliser, vu l'état de division des peuples et l'appel imprudent des Séquanais.

Entre la Savoureuse et les points fortifiés naturellement de la Miotte, la Justice, les Fourches, les Hautes et Basses-Perches, vaste circonférence dont la citadelle ou le Château forme le centre, il y avait place pour toute l'armée des Germains. C'est donc là qu'Arioviste s'est arrêté et qu'il a établi son camp. C'est là qu'il habite depuis dix ans et qu'il a accumulé d'immenses réserves de vivres, tributs en nature exigés des Gaulois. C'est là encore pu'il attendra ses adversaires et qu'il les battra. Enfin, c'est de là qu'il partira, comme nous le verrons plus loin, pour aller combattre César.

Quoi qu'ait pu en dire, dans son discours, Divitiacus, Arioviste ne pouvait, militairement parlant, manquer de s'établir dans la partie nord de la Séquanie, afin de conserver ses communications avec les autres nations d'outre-Rhin d'où lui venaient les renforts. D'un autre côté, il dut choisir une position stratégique qui put, dans toutes les conditions possibles, établir sa puissance dans la Gaule.

Rien ne pouvait mieux, sous ce point, lui convenir que Belfort. Établi dans cette forteresse naturelle, à l'extrémité méridionale de l'Alsace, à la jonction des bassins du Rhin et du Rhône, il commandait les vallées supérieures de la Saône et du Doubs. Il était, par ce fait même, maître de toutes les voies de communication avec le pays des Médiomatrices, des Rauraques, des Séquanais, des Eduens, des Lingons et des Leukes, par les routes qui conduisent aujourd'hui à Strasbourg, Bâle, Besançon, Dijon,

Langres et Nancy. De tous ces points aussi, les voies anciennes convergeaient vers ce point central et devaient y amener forcément la concentration des armées et, par suite, de rudes et sanglants combats.

César nous parle d'un camp au milieu des marais ; sous ce point encore, il est peu de localités à qui cette désignation puisse mieux s'appliquer. Toute la partie nord du sol de Belfort ne devait être alors qu'un vaste marécage, où venaient se perdre les eaux de la Savoureuse. Il en reste encore des traces nombreuses dans les grands étangs de ce territoire. Parmi eux, nous citerons le Mausausée (1), l'étang de Sermagny, ceux de la Courbe-Chaussée, des Corbeaux, de Mazarin, etc., etc., jusque et y compris l'étang de la Forge. Notons encore qu'il devait être alors, comme à présent encore, facile d'élever les eaux de la rivière et, par suite, d'étendre l'inondation jusqu'à un point déterminé à l'avance. Nous avons vu qu'Arioviste ne pouvait disposer, contre les forces bien plus nombreuses des Gaulois, que de quatre-vingt-seize mille hommes, et qu'il n'a pu être forcé dans son camp.

Ici encore la conformation du sol de Belfort se prête admirablement à ce genre de défense. Couverts d'un

(1) C'est avec intention que nous écrivons, pour le nom de cet étang, *Mausausée* et non *Malsausée*, dénomination qui se trouve dans la carte de l'Etat-Major.

Si, en effet, on consulte le patois du pays, on verra que l'on prononce *Mausausée* et non *Malsausée* et que l'on a raison, car, selon nous, ce mot est composé de trois substantifs allemands : *Maus*, peut-être pour *Maüser*, souris, *Au*, prairie, et *See*, lac, d'où l'on aurait, pour la signification de ce nom, le lac de la prairie des souris, ce qui semble plus logique.

côté par les marais et l'inondation depuis Offemont jusqu'à Danjoutin, parex emple, les Germains l'étaient encore de l'autre côté par les hauteurs des Perches, de la Justice, des Fourches et de la Miotte qui ne laissaient entre elles que des défilés très étroits et, par conséquent, bien faciles à défendre avec un petit nombre de soldats.

De plus, comme la cavalerie germanique était redoutable, elle devait profiter journellement de ces passages pour faire des fourrages et des sorties, comme aussi pour harceler l'ennemi jour et nuit et lui enlever ses convois. Cette manière de faire la guerre devait bien vite dégoûter les Gaulois d'un siège aussi difficile et dangereux. Nous ferons, de plus, remarquer que, séparés par l'inondation et les marais les divers camps gaulois devaient se trouver divisés en deux groupes principaux et que, par suite, les Germains n'avaient jamais à combattre à la fois qu'une moitié des troupes gauloises.

Nous trouvons que Belfort satisfait tellement bien à toutes les conditions exigées par les textes qu'ils ne peuvent avoir été écrits que pour cet *oppidum*. Nous ne chercherons donc pas Magétobrie ailleurs, car aucune autre localité dans la région ne pouvait contenir ni abriter quatre cent mille personnes pendant de longs mois. Donc, sans ces conditions, il est logique de penser que Belfort est bien l'antique Magétobrie.

On sait qu'à cette époque les nations barbares ne faisaient pas de retranchements ; on ne savait pas encore remuer les terres ; on se bornait à choisir un point plus ou moins élevé pour camper et l'on disposait les chariots en cercle autour du camp. Il

serait donc inutile de rechercher à Belfort des traces de ce siège.

On a pu voir que, dans presque tous les noms des localités où l'on avait placé Magétobrie, il y avait quelque similitude avec cette dénomination. On pourrait peut-être nous demander comment il se fait que le nom de Belfort soit aussi différent qu'il l'est de celui de la localité dont nous parlons.

Disons tout d'abord que les savants ne sont pas complètement d'accord sur l'orthographe du nom de l'*oppidum* gaulois. Deux manuscrits de César portent *ad Magetobrige*. Le premier Parisien et un autre manuscrit, *ad Magetobrie*. Le second Parisien et un autre manuscrit, *ad Magetobria*; et le dernier, de Vienne, *ad Magetobriam*. Cette dernière leçon est adoptée par Schnider, Nipperdey et Oberlin. Mommsen propose *ad Magetobriga*; Zeuss et Glück donnent comme correcte la forme *Magetobriga*, qui se décompose en *Mageto* et *briga*. *Mageto* est dérivé de *mag* — comme *nemeto* de *nim*, *conneto* de *con*. — *Mag* se retrouve dans l'irlandais, *mag*, *magh*, champ.

Mais comme le fait remarquer Glück, de même que dans le sanscrit, *mahi*, terre, vient de la racine *mah*; *mag*, de laquelle dérive aussi *mahat*, grand; — le celtique *mug* correspondant au sanscrit *mahi*, — *maget* correspondrait au sanscrit *mahat* et signifierait aussi grand. *Briga* se traduisant, dans la même langue, mont ou colline élevée, on aurait, par là-même, pour la signification de *Magetobriga*, le *grand mont* ou la *grande colline*, dénomination qui s'accorde encore très bien avec la configuration de l'assiette de Belfort.

Si, au contraire, nous prenons la leçon *Magétobrie*, nous aurons *Mageto* et *bria*. Nous savons que *Mageto* veut dire grand, et si nous ouvrons un dictionnaire celtique, nous y verrons que *Bria* ou *Brie* veut dire marais; nous aurons donc le *Grand Marais* pour la dénomination de Magétobrie, nom qui s'appliquerait encore parfaitement à Belfort.

Quant à la similitude des noms, nous n'y attachons pas d'importance lorsqu'ils ne sont pas conservés entièrement ou que, dans le cas contraire, on n'en peut suivre la dégradation siècle par siècle, surtout lorsque la racine de ce nom est antique.

Ce n'est pas le cas de Belfort, dont le nom est tout au plus latin et que l'on trouve mentionné pour la première fois, dans l'histoire, à la date de 1226, sous cette rubrique : *In castro de Belfort* (*Als. dipl.* 1, 356). Deux ans plus tard, dans un autre titre, nous lisons : *Castrum meum Belfortum*, 1228 (*Revue d'Alsace*, X, 9). Or, il est évident qu'avant cette époque, et même avant l'arrivée des Romains dans la Gaule, les Roches de Belfort avaient un nom et qu'alors ce nom devait être celtique ou gaulois.

Mais à Belfort même, il y existe deux points, deux lieux-dits, qui y jouissent encore actuellement d'une certaine renommée : ce sont la Miotte et Brasse.

La Miotte, ou, pour parler plus correctement, le fort de la Pierre-la-Miotte, est encore de nos jours considéré par les habitants de Belfort comme leur *palladium*, et, dans l'intimité, ils se traitent souvent entre eux d'enfants de la Pierre-la-Miotte. C'est un des points les plus élevés des Roches de Belfort.

Au contraire, Brasse est dans la plaine ; c'est un des faubourgs de Belfort, dont il est séparé par la Savoureuse. Il y existe une église très ancienne et un cimetière. On a découvert sur ce point, dit Stoffel, des médailles et toutes sortes d'antiquités romaines (*Dict. topog. du Haut-Rhin*).

Or, le nom de Brasse vient du radical *Bra*, corrélatif de *Bri* ou *Brai* dans la langue celtique, et nous savons que ce mot veut dire marais ou marécageux, ce qui se rapporterait parfaitement à la situation de Belfort.

Selon Delacroix, le radical *Bra*, au contraire, signifie chemin, et, par extension, chemin défendu, chemin fortifié. Il aurait formé *Bras*, *Brasse* et *Breis*, qui ont la même signification. Toutes les positions, ajoute-t-il, où il entre le radical *Bro*, sont plus ou moins militaires.

Si l'on accepte cette version, on verra qu'elle s'applique encore très bien à la position du faubourg de Brasse. C'était alors le chemin défendu par la Miotte et les autres Roches de Belfort.

Quant au mot Miotte, corrélatif de Motte, il vient du celtique *Miott*, qui, en langue celtique, veut dire élévation. De là aussi le nom de la Motte de Vesoul.

Cependant, malgré cette origine antique, nous voyons, en 1304, ce lieu de la Miotte désigné sous le nom de Matte, et, en 1655, nous lisons dans le censier de Belfort : en la Muatte. On voit donc, par ces changements, avec quelle facilité les noms propres s'altèrent

Si donc nous unissons entre eux les noms de ces deux points de Belfort qui ont une origine celtique

nous aurions la Miotte de Brasse. En suivant les diverses dégradations, nous arriverions à avoir la Matte-de-Bri, qui rappellerait tout au moins autant le nom de Magétobrie que ceux de Moigte-de-Broie, d'Amage, d'Amange et de Magstatt. Mais nous devons dire d'ores et déjà que nous n'attachons que peu d'importance à ces dénominations résultant de rapprochements plus ou moins forcés.

Il n'en est pas de même, cependant, d'un autre nom qui se trouve dans le voisinage de Belfort et qui paraît s'être conservé intact, pendant une longue suite de siècles, pour venir nous apporter son témoignage authentique et nous aider à lever un coin du voile qui couvre toute cette époque de son ombre. Nous voulons parler du village d'Errevet.

« Tous les événements de la Gaule antique, dit Bial, ne sont pas demeurés sans nom. Tantôt c'est un lieu-dit qui nous révèle les noms des personnages importants d'un drame inconnu, des noms de peuples qui ont combattu, ou seulement la nature d'un événement et l'impression qu'il produisit. Tantôt c'est une légende, forme travestie d'un récit historique, interpolée des gloses de tous les siècles successifs. Ces éléments divers, souvent menteurs, il est vrai, étant analysés avec prudence par une saine critique, peuvent fournir de précieuses indications. Ces lieux-dits, ces traditions acquièrent une grande valeur lorsqu'ils sont consignés dans des chartes et que l'on peut étudier, dans des textes authentiques, leurs altérations et transformations successives d'âge en âge jusqu'à une époque reculée, »

On sait avec quelle facilité les Romains dénaturaient les noms propres, surtout ceux qui appartenaient aux langues rudes et gutturales des peuples du Nord et de l'Ouest. Les écrivains latins désignent les chefs ou *brenn*, gaulois ou bretons, sous le nom de *Brennus*. Or, nous savons que le mot *brenn* signifie, en langue celtique, chef ou général d'une armée. D'un autre côté, on nous apprend que le fameux Arminius des Romains, le vainqueur des légions de Varrus dans la grande forêt de Teutobourg, se nommait bien effectivement Hermann (de l'allemand *Herr*, maître, seigneur, et *Mann*, homme, ou le maître des hommes). Probablement ici ce n'était encore que le nom du titre, de la dignité. Cependant ce nom était encore trop rude pour une bouche latine, delà, sa transformation en celui d'Arminius.

Aussi, lorsque César, dans ses *Commentaires*, donne au roi des Germains le nom latinisé d'Arivistus, c'est parce qu'il était plus facile pour lui à prononcer que celui d'Ernest ou plutôt de Ehrenvest, le vrai nom du chef des Suèves. Ernest n'est, en effet, que la contraction des deux mots allemands *Ehre* ou *Ehren* et *vest* (*Ehre*, honneur, gloire, renommée, et *Vest* pour *Fest*, ferme, fort, profond), mot-à-mot, qui est fort sur l'honneur, et, par suite, qui est vaillant. Tous les auteurs du moyen-âge, et entre autres notre vieux chroniqueur Gollut, donnent le nom de Hernest au roi des Germains.

Or, ici nous retrouvons, après vingt siècles, ce nom réel du roi des Germains porté par une modeste

localité des environs de Belfort. Il nous arrive tellement complet que deux lettres seulement ont été supprimées, l'une, le *H* allemand, qui ne servait qu'à rendre la syllabe longue, a été remplacée, par suite du *r* qui se trouvait après, par un autre *r*, ce qui est tout à fait conforme au génie de la langue française. Quant à l's pénultième, elle a disparu, comme ses analogues, qui ont été remplacées partout par des accents circonflexes. Notons que cette altération est moins grande que celle qui s'est produite entre Errevet et Evette, qui, originairement, devaient porter le même nom.

Par une coïncidence qui ne peut être ici un effet du hasard, Errevet se trouve exactement sur la ligne de retraite que devait tenir une portion de l'armée gauloise, quittant le siège de Belfort, et se repliant sur la Saône. Il a donc fallu, pour donner à cette localité le nom du roi des Germains, qu'un événement, dont il a été le héros principal, ait eu lieu sur ce point. Ce ne peut donc être que la bataille qui a amené la grande défaite des Gaulois et qui a pesé plus particulièrement sur les Eduens.

Nous avons vu, en effet, qu'Arioviste, soit qu'il ait craint de ne pouvoir résister à l'armée gauloise en rase campagne, soit que, se confiant à la force de son camp naturellement fortifié de Belfort, il ait voulu traîner la guerre en longueur, comptant sur la division qui, infailliblement, devait se mettre bientôt parmi tant de nations diverses, divisées par tant d'intérêts, avait refusé la bataille. Or, ce siège avait duré plusieurs mois, puisque César se sert, dans son récit, de l'expression *multos menses*. Les Gau-

lois, nous dit-il, commandés par l'Éduen Eporédorix, fatigués de de la longueur de la guerre et désespérant de combattre, avaient levé le siège de Magétobrie. C'est alors qu'Arioviste les avait attaqués tout à coup, déjà dispersés et en pleine retraite, et les avait vaincus par l'adresse et l'habileté plutôt que par le courage. *« Si quos adversum prælium et fuga Gallorum commoveret, hos, si quærerent, reperire posse, diuturnitate belli defatigatis Gallis, Ariovistum, quum multos menses castris se ac paludibus tenuisset, neque sui potestatem fecisset; desperantes jam de pugna et dispersos subito adorsum, magis ratione et consilio, quam virtute, vicisse (Com., 1, XI). »*

Il était, en effet, dans les conditions où se trouvait l'armée gauloise, composée de tant d'éléments divers, bien difficile de se replier en bon ordre, d'autant plus que, comme nous l'avons fait remarquer, les troupes confédérées devaient être, au siège de Belfort-Magétobrie, divisées en deux groupes séparés par la Savoureuse. Nous ferons observer encore que, dans le conseil de guerre qui précéda cette levée de siège, les opinions durent être divergentes, et que, par suite, chacun, rendu à une certaine liberté, dut tirer de son côté.

De Belfort, pour rejoindre la base d'opération de l'armée gauloise, il existait trois voies différentes. La première et la plus facile passait par Héricourt, Arcey, Montbozon et Besançon. C'était, tout naturellement, celle qui devait échoir aux Séquanais. La deuxième route, praticable alors, était le vieux chemin gaulois dont on trouve encore actuellement

des traces et qui passait par Chalonvillars, Frahier et Champagney. Mais la plus courte des trois était celle qui venait par le Valdoie, Sermamagny, Evette, Errevet, au Noirmouchot, où elle se réunissait à la deuxième voie, pour se diriger de là sur Champagney et Ronchamp. Nous verrons plus tard Arioviste reprendre le même chemin pour aller lutter contre les Romains.

Ce serait cette dernière route qui aurait été suivie par les Eduens. Il est, en effet, logique de penser qu'Eporédorix, chef de toute l'armée confédérée, comprenant l'immense responsabilité qui pesait sur lui, aura voulu faire comme le capitaine de vaisseau dont le navire sombre ; il aura eu à cœur de commander l'arrière-garde, tout en prenant le chemin le plus facile et le plus court.

Pour tomber sur le dos des Gaulois (*subito adorsum*), Arioviste avait le choix du point à attaquer, sans toutefois pouvoir opérer sur la colonne centrale, qui aurait pu être secourue à temps par les deux autres divisions, ce qui aurait amené une bataille générale, ce que voulait surtout éviter le prudent roi des Germains.

Courir sus à celle qui se retirait par Héricourt était bien scabreux. Il se trouve, en effet, sur cette route, des positions stratégiques importantes, où l'on aurait pu tenir, avec des forces bien inférieures, les Germains en échec. Lors même qu'on l'aurait vaincu, ce n'aurait été qu'un demi-succès, car les immenses forêts qui couvraient alors cette région auraient permis aux Gaulois de se retirer sans grande perte.

Mais il n'en est pas de même du corps des Eduens

se retirant par Errevet. En obtenant un succès sur ce point, il était décisif. Nous avons vu que les voies suivies par les deux tiers de l'armée gauloise, celle de Frahier et celle d'Errevet, se rencontrent au Noirmouchot. Or, d'Errevet à cette localité, il y a à peine trois kilomètres, et alors les deux chemins se réunissent en une seule qui se prolonge vers Champagne.

De cette situation topographique, il résulte donc qu'en opérant sur Errevet et en poussant vivement les Eduens, Arioviste et ses Germains arrivaient en même temps qu'eux à l'embranchement des deux chemins. Par cela même, ils refoulaient la deuxième colonne, sans combattre, sur les fermes du Grattery et sur Frahier et ils l'obligeaient à abandonner ses *impedimenta* et à se disperser dans les bois pour échapper aux vainqueurs.

C'est ici qu'Arioviste fait connaître à fond sa tactique militaire et ses habiles combinaisons, ce qui permet à César de dire qu'il a vaincu les Gaulois plutôt par adresse et par habileté que par le courage. Cette campagne de Magétobrie, appréciée à sa juste valeur, nous donne la mesure des capacités militaires du roi des Germains et fait voir que c'était un adversaire digne de César.

En disant que, dans cette dernière affaire, c'était les Eduens qui avaient dû être attaqués et rudement battus à Errevet, nous n'avons fait que nous conformer au texte du récit de César, qui nous dit (*Com.*, 1, XXXI) : « *Cum his Æduos eorumque clientes semel atque iterum armis contendisse ; magnam calamitatem pulsos accepisse, omnem nobili-*

tatem, omnem senatum, omnem equitatum amis-
sisse. » Les Eduens et leurs alliés en sont venus
deux fois aux mains avec eux et ont été vaincus ;
dans ces défaites, ils ont perdu toute leur noblesse,
tous leurs sénateurs, tous leurs chevaliers.

Ce passage indique bien que si les Eduens avaient
été complètement battus une première fois sur les
bords de la Saône, où ils avaient perdu une partie
de leur noblesse, l'autre portion a été détruite lors
de l'affaire de Magétobrie. Les pertes ont donc en-
core dû être supportées dans cette campagne par les
Eduens et leurs clients.

Tout donc concourt encore ici à prouver que nous
sommes bien sur la voie de la vérité et démontre,
une fois de plus, que Belfort occupe bien l'emplace-
ment de l'antique Magétobrie.

Nous ne terminerons pas ce travail sans mention-
ner aussi la légende d'Ernest-le-Fort, roi de
Belfort. Ici les textes sont formels, mais étant le
premier qui ayons recueilli et fait connaître cette
tradition légendaire, nous glisserons là-dessus sans
appuyer.

Disons, cependant, que c'est peut-être cette lé-
gende qui a éveillé l'attention des érudits et amené
toutes les recherches qui ont été faites sur les cam-
pagnes d'Arioviste dans cette région.

Nous ne voyons aucune note discordante dans le
récit que nous avons extrait des *Commentaires de*
César, dans la tradition et dans l'examen des lieux-
dits. Tout, au contraire, s'accorde pour justifier nos
allégations, qui démontrent d'une manière irréfutable
que Belfort est bien l'antique Magétobrie.

DEUXIÈME PARTIE

GUERRE DES HELVÈTES

Avant de suivre César dans le récit qu'il fait de son expédition contre les Helvètes (*Commentaires*, livre I, chap. II et suivants), il est bon, pensons-nous, d'examiner avec soin quelle était, à cette époque, la situation intérieure de la Gaule.

Comme nous l'avons dit déjà, dès que l'on veut avoir quelques renseignements certains sur cette contrée, c'est aux *Commentaires* qu'il faut avoir recours. Or, nous y lisons (livre VI, chap. XI) les passages suivants, qui nous fixeront à cet égard :

« A cette époque, dans la Gaule, dit César, tout était division. Non-seulement chaque Etat, chaque tribu (*pagus*), mais bien encore chaque famille étaient scindés en deux parties (*factiones*), à la tête desquelles étaient des chefs pris parmi les citoyens les plus considérables et les plus influents. César lui donne le nom de *principes*. Tous les Gaulois qui acceptaient leur suprématie devenaient leurs clients, et quoique les *principes* n'exercassent pas une magistrature régulière, leur autorité était très étendue. Cette organisation remontait à une haute antiquité. Elle avait pour but d'offrir à tout homme du peuple

une protection contre les grands, puisque chacun d'eux se trouvait sous le patronage d'un chef qui avait pour devoir de prendre en main sa cause et qui eut perdu tout crédit s'il eut laissé opprimer un de ses clients. On voit dans les *Commentaires* que cette classe de *principes* jouissait d'une très grande influence. De leurs décisions dépendaient toutes les résolutions importantes et leur réunion formait l'assemblée plénière de la Gaule entière (*concilium totius Galliae*). Tout s'y décidait à la majorité des voix. »

Mais les *principes* laïques, chef du parti gaulois, avaient de rudes adversaires dans la personne des Druides ; voici ce que César (*Ccm.*, VI, XIII) dit à cette occasion :

« Dans toute la Gaule, il n'y a que deux classes d'hommes qui sont comptées pour quelque chose et considérées.... De ces deux classes, l'une est celle des Druides et l'autre celle des chevaliers. Les premiers, ministres des choses divines, président aux sacrifices publics et particuliers et conservent le dépôt des doctrines religieuses. Le désir de l'instruction attire auprès d'eux une nombreuse jeunesse qui a pour eux un grand respect. Les Druides connaissent de presque toutes les contestations publiques et privées. S'il est commis quelque crime, quelque meurtre, s'il s'élève quelque débat sur un héritage ou sur des limites, ce sont eux qui en décident. Ils dispensent les peines et les récompenses. Si un particulier ou un homme public ne défère pas à leur décision, ils lui interdisent les sacrifices. Cette peine est, chez eux, la plus sévère de toutes ; ceux qui l'encourent sont mis au rang des impies

et des criminels. On les évite, on fuit leur abord et leur entretien comme si leur approche avait quelque chose de funeste. Ils ne sont point admis à demander justice : ils n'ont part à aucun honneur. Le corps entier des Druides n'a qu'un seul chef dont l'autorité est absolue. A sa mort, le premier en dignité lui succède. Si plusieurs ont des titres égaux, les suffrages des Druides, et quelquefois les armes, en décident. A une époque fixée dans l'année, les Druides s'assemblent dans un lieu consacré, sur la frontière du pays des Carnutes, qui passe pour le point central de la Gaule. Là, se rendent de toutes parts ceux qui ont des différends et il se soumettent aux jugements et aux décisions des Druides.»

« Les Druides ne vont pas à la guerre, ils ne contribuent point aux impôts, comme le reste des citoyens, ils sont dispensés du service militaire et exempts de toute espèce de charge..... Quelquefois ils font remplir d'hommes vivants des espèces de mannequins tissus en osier et d'une hauteur colossale, on y met le feu et les victimes périssent étouffées dans les flammes. »

Complétons ce tableau en y ajoutant ce que nous trouvons, sur ce chapitre, dans les autres auteurs anciens.

Les Druides ou hommes des chênes (*Drus*, signifiant chêne en grec) étaient ainsi nommés parce que leurs mystères étaient célébrés sous l'ombrage des grands chênes des forêts sacrées. C'étaient les prêtres des Gaulois. Chez eux, comme partout dans la suite des temps, la hiérarchie sacerdotale comptait plusieurs degrés. Au sommet se trouvaient les

Druides proprement dits. Au-dessous d'eux venaient les Ovates et les Bardes. Les Ovates étaient les opérateurs des sacrifices, c'étaient eux qui s'occupaient des choses matérielles dans toutes les cérémonies. Les Bardes avaient pour mission de chanter les hauts-faits et les exploits des dieux gaulois et des héros. Ils chantaient ces hymnes religieux en s'accompagnant d'une espèce de guitare appelée *rotte*. A ces trois degrés de fonctions sacerdotales, il faut ajouter les Druidesses. Dans l'opinion publique, elles passaient pour magiciennes ou prophétesses. Elles étaient sensées connaître les secrets de l'avenir et pouvaient, selon l'opinion commune, à leur gré soulever ou apaiser les vents et les flots. On croyait de plus qu'elles pouvaient se transformer en toute espèce de créatures humaines et aussi guérir toutes les maladies.

Les Druides, les Ovates et les Bardes jouissaient, comme plus tard, les prêtres de toutes les nations, d'immenses privilèges. Ils étaient exempts de toute espèce de charge ou d'impôt et leurs personnes étaient inviolables. A l'ordre seul des Druides appartenaient les hautes fonctions de prêtres et de magistrats. En cette dernière qualité, ils intervenaient dans tous les actes de la vie civile ; ils connaissaient de toutes les contestations publiques et privées. Ils prononçaient sur le sort du coupables et donnaient à leurs arrêts un caractère sacramentel. Malheur alors à celui qui aurait osé se soustraire à leur juridiction ou aurait refusé de se soumettre à leurs sentences ! Celui-là était placé sous le coup d'une excommunication terrible devant laquelle petits et grands, pauvres

Conserver les Coutures à leur place

229

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BELFORTAINE D'ÉMULATION

N° 7

1884 — 1885

BELFORT

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE J. SPITZMULLER

—
1885

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BELFORTAINE D'ÉMULATION

N° 7

1884 — 1885

BELFORT

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE J. SPITZMULLER

—
1885

Rhin-Haut. 1

AVIS

La Société laisse aux auteurs des mémoires qu'elle publie toute la responsabilité des opinions qui y sont émises.

Les Sociétaires reçoivent gratuitement le *Bulletin* de l'année de leur admission.

ADMINISTRATION

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

- MM. L'Administrateur du Territoire.
Le Maire de Belfort.
-

COMITÉ D'ADMINISTRATION

- MM. PARISOT, Louis, *Président*.
SCHIRMER, proviseur du Lycée, *Vice-Président*.
MENÉTREZ, {
VUILLAUME, { *Secrétaires*.
VIELLARD, Léon, à Morvillars.
JUNDT, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées.
ARMBRUSTER, inspecteur de l'Instruction publique.
BORNÈQUE, adjoint au maire à Beaucourt.
CORBIS, ancien médecin-major.
RENCKER, ancien député.
BAUMANN, professeur au Lycée.
VALON, propriétaire à St-Dizier.
POURCHOT, maire de Chaux.
TOUVET, négociant.
N.....
VERAIN, *bibliothécaire-trésorier*.
-

MEMBRES HONORAIRES

- MM. ANATOLE DE BARTHÉLEMY à Paris.
CONTEJEAN, professeur à la Faculté de Poitiers.
MEISTER, artiste-peintre à Paris.
HENNER, artiste-peintre à Paris.
SCHEURER-KESTNER, sénateur à Paris.
Le général MUNIER.
CESTRE, conducteur des travaux du Rhin.
RINGEL, architecte à Paris.
RINGEL, statuaire à Paris.
MUSTON, docteur à Montbéliard.
Le supérieur des Bénédictins à Delle.
-

MEMBRES NOUVEAUX

- MM. SENGLÉ, conducteur des Ponts-et-Chaussées à Belfort.
LAPORTE, négociant à Belfort.
GIRARDIN, percepteur à Belfort.
STEIN, négociant à Belfort.
BERTHIER, juge au tribunal de commerce à Villefranche
(Rhône).
GAUTHIER, pharmacien à Bourmont.
TABOUREAU, greffier au tribunal de Belfort.
CHARPIOT, directeur des constructions à Morvillars.
ABRY, gérant de la Forge à Belfort.
CLAVEY frères, fabricants de tuiles à Fousse-magne.
CHAMBAUD, ingénieur, manufacture Schwartz au Valdoie.
LHOTE, directeur de tissage au Valdoie.
BRUNHAMMER, régisseur des établissements Dollfus-
Mieg et C^{ie} à Belfort.
KOCH, directeur des tissages à Rougegoutte.
BOURQUARD, employé à la mairie à Belfort.
MUGNIER, professeur au Lycée de Belfort.
MONIN, Louis, directeur des ateliers à Beaucourt.
COLIN, comptable au Valdoie.
DARDAR, négociant à Belfort.
LHUILIER, receveur d'enregistrement à Belfort.
VOILAND, conducteur des Ponts-et-Chaussées à Belfort.
CHARDOILLET, à Belfort.
-

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- Société médicale du Haut-Rhin.
Société des Antiquaires de Picardie.
Société d'histoire naturelle de Colmar.
Société d'émulation de Montbéliard.
Société de médecine de Besançon.
Société d'émulation du Doubs.
Académie de Nîmes.
Académie du Gard.
Société jurassienne d'émulation de Porrentruy.
Société d'histoire naturelle de Toulouse.
Académie Stanislas à Nancy.
Société philomatique vosgienne.
Société nationale académique de Cherbourg.
Société des sciences et arts de Vitry-le-François.
Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône.
Société des sciences et arts du Havre.
Musée historique de Mulhouse.
Académie des sciences, belles lettres et arts de Besançon.
Société de statistique et des sciences naturelles de l'Isère.
Société des archives historiques de Saintonge et d'Aunis.
Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers.
Société d'Agriculture, industrie, sciences de la Loire.
Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de Beaune.
Société de géographie et d'archéologie d'Oran.
Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
Société d'Agriculture de Douai.
Société des études scientifiques d'Angers.
Revue franc-comtoise.
Société d'Agriculture, sciences et arts de l'Eure.
Musée Guimet à Lyon.
Société des antiquaires de France.
Société industrielle de Mulhouse.
Société des sciences, lettres et arts de Nice.
Sociétés des sciences physiques et naturelles de Bordeaux.
Société d'émulation de Bourg.
Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.
Société académique de Laon.
Société d'archéologie et de statistique de Valence.
Académie des sciences, belles lettres et arts de Nice.

Société d'émulation, sciences, lettres, beaux-arts de Bourg.

Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.

Société académique de Laon.

Académie des sciences, belles lettres et arts.

Société d'archéologie et statistique.



ÉTUDES TOPOGRAPHIQUES ET MILITAIRES

SUR

LE PREMIER LIVRE

DES

COMMENTAIRES DE CÉSAR

Par POLY

DEUXIÈME PARTIE

CAMPAGNE DE CÉSAR

CONTRE LES HELVÈTES

(Suite et Fin)

CÉSAR ESSAIE DE SURPRENDRE LES HELVÈTES

En retenant prisonnier le chef éduen du parti gau-lois, César pensait avoir mis celui-ci hors d'état de lui nuire; il s'occupa dès lors activement à assurer le succès de ses armes. Averti le même jour que les Helvètes avaient établi, pour la nuit, leur camp au pied d'une hauteur que l'on pense être le Mont Tauffrin, près d'Issy-l'Evêque (Saône-et-Loire), il résolut de profiter de cette circonstance favorable pour les assaillir. Immédiatement il fit reconnaître cette position par ses éclaireurs, et sur le rapport que cette colline était d'un accès assez facile, il donna l'ordre à Labienus, son premier lieutenant, de prendre avec lui deux légions et d'aller l'occuper. Celui-ci part à la troisième veille, c'est-à-dire vers minuit, et, faisant un détour assez long, il arrive au sommet de la montagne, sans avoir éveillé l'attention de l'ennemi. Une fois maître de cette hauteur, il devait y attendre, avec silence, l'arrivée du reste de l'armée et ne fondre sur le camp des Helvètes qu'à un signal convenu.

Vers deux heures du matin, César se met en marche à la tête de ses quatre autres légions. Pour éclairer le pays et faire reconnaître la position de l'ennemi, il porte sa cavalerie en avant. Depuis les arrêts imposés à Dumnorix, elle était entièrement sous les ordres du romain P. Condidius, vieux guerrier, qui passait alors pour un homme fort habile dans l'art de la guerre.

Confiants dans leur grande valeur, les Helvètes

n'avaient pris aucune des précautions usitées dans une situation aussi critique. Enfermés dans leur enceinte de chariots, ils ne se doutaient ni de la marche nocturne de l'armée romaine, qui pourtant n'était plus qu'à deux kilomètres et demi de leur camp, ni de la présence de Labienus qui, semblable à un ouragan, attendait, avec une vive impatience, au sommet de la montagne, le signal de fondre sur eux. Assaillis alors des deux côtés, tout semblait perdu pour les émigrants, lorsque un hasard heureux vint les sauver.

On était, à ce moment, sur la fin du mois d'avril, aussi était-il encore bien loin d'être jour, lorsque Considius arriva en vue de la colline sur laquelle était établi Labienus. Craignant de donner l'éveil aux Helvètes, il se tint à une trop grande distance du point de vue à reconnaître, c'est pourquoi il crut distinguer sur le plateau leurs armes et leurs enseignes. Il revint alors à toute bride annoncer cette nouvelle à César. Celui-ci, supposant que son lieutenant avait subi un échec, battit immédiatement en retraite, et, redoutant une attaque de la part des émigrants, il veut se retrancher sur une hauteur voisine.

De son côté, Labienus, ne voyant pas apparaître les légions dans la vallée, n'osa prendre sur lui l'initiative de cette affaire, de sorte qu'au point du jour les Helvètes levèrent leur camp, comme de coutume, et s'éloignèrent sans se douter tout d'abord du danger qu'ils avaient couru. Lorsque, de part et d'autre, chez les Romains, l'erreur fut reconnue, il était trop tard pour les poursuivre.

Le lendemain, qui était le quinzième jour depuis que

les émigrants avaient quitté les bords de la Saône et le treizième depuis la dernière distribution de blé, il n'en restait plus aux légionnaires que pour deux jours. On sait que chaque soldat romain, comme nous l'avons dit déjà, recevait tous les quinze jours vingt-cinq livres de blé ; il devenait donc urgent de s'en procurer. A ce moment, César se trouvait, nous dit-il, à 18 mille pas romains ou à près de 27 kilomètres de Bibracte, la capitale des Eduens et leur principal *oppidum*. C'était de cette localité que, depuis quelque temps déjà, il attendait en vain des vivres qui n'arrivaient pas.

Par les récriminations que César adressait aux chefs éduens, nous avons vu qu'il opérait dans un pays pauvre et montagneux, où il lui était impossible de nourrir son armée. Cette pénurie n'atteignait pas seulement les hommes, elle s'étendait jusqu'aux chevaux. En effet, ceux de la cavalerie romaine ne trouvaient pas, à cette époque de l'année, dans la campagne de quoi vivre, même en utilisant les seigles verts de la région qui, alors devaient être épiés. On voit, par ce passage, que l'on était bien loin d'être au mois de juin, comme d'aucuns le prétendent.

Cette difficulté pour les Romains de se procurer des vivres, s'explique tout naturellement. Comme le dit César, ceux qui étaient restés dans ses embarcations, sur la Saône, ne pouvaient plus, vu leur éloignement, lui être d'aucune utilité. D'un autre côté, à cette époque de l'année, il était peut-être bien difficile aux Eduens, malgré les promesses de leurs chefs, de s'en procurer. Sans doute, il devait exister chez eux une réserve de blé, mais c'était Dumnorix qui, en sa

qualité de fermier général des impôts, devait en avoir la garde. De plus, cette provision devait être livrée, sans nul doute, sous peu à Arioviste. On n'a pas oublié que les Eduens, battus à deux reprises différentes par lui, étaient demeurés ses tributaires. Or, ce tribut était payable, au moins pour une forte partie, en nature. On comprend donc que d'une part, Dumnorix, ennemi des Romains, ait fait tous ses efforts pour ne pas leur venir en aide, et de l'autre, que comptable à l'égard des Germains, il ait eu à cœur de faire honneur aux engagements pris par sa nation. Nous verrons plus tard le roi des Germains confirmer notre manière de voir, en se plaignant vivement à César de ce que son arrivée chez les Eduens lui a porté dommage en amoindrissant ses revenus.

CÉSAR ABANDONNE LA POURSUITE DES HELVÈTES

C'est à ce moment que, pour des causes qui nous sont restées inconnues, César se décida subitement à perdre tout le fruit de cette pénible campagne, en abandonnant tout à coup la poursuite de l'ennemi. Il fallait un motif bien puissant pour l'obliger à prendre cette détermination, et il nous dissimule la cause de cet événement.

Serait-ce la question de vivre? Le proconsul dit oui, mais nous doutons de son affirmation.

De deux choses l'une, en effet : ou il s'agit d'aller à Bibracte chercher des provisions que les Eduens donneront de plein gré, ou il faudra les y contraindre par la force.

Dans le premier cas, ce n'était nullement l'affaire de César, ni surtout de toute l'armée romaine d'aller s'approvisionner dans la capitale des Eduens. Il n'aurait pas, pour une cause aussi peu sérieuse, abandonné la poursuite des Helvètes. Quelques escadrons auraient suffi pour mener à bien cette livraison de vivres et pour la lui amener dans les deux jours qui restaient encore à courir avant la distribution du blé.

Dans le second cas, s'il fallait contraindre par la force la nation éduenne à livrer ses approvisionnements aux Romains, ce n'était pas trop de leur armée tout entière. Mais alors, il devait s'être opéré un grand revirement dans l'esprit de ce peuple qui, d'ami et d'allié de César, devenait alors son ennemi. Nous ne pouvons nous expliquer autrement la marche subite du proconsul sur l'*oppidum* de Bibracte.

Nous ne saurions non plus comprendre d'une autre manière la détermination prise par les Helvètes d'attaquer sans délai l'armée romaine.

Enfin cette hypothèse fait comprendre le délai de trois jours pendant lequel César reste, dit-il, inactif après la victoire remportée par lui sur les émigrants.

Pour expliquer la marche de l'armée romaine tout entière sur la capitale des Eduens, il est bon d'examiner les rapports qui existaient alors entre ce peuple et les Romains.

Tout le parti gaulois, à la tête duquel était Dumnorix et qui était de beaucoup le plus nombreux, comprenait parfaitement que c'en était fait de leur liberté et de leur indépendance si César était vain-

queur des Helvètes, leurs alliés. C'est pourquoi, employant tout d'abord la force d'inertie, il ne voulut à aucun prix, malgré ses menaces et les promesses des chefs de l'autre parti, lui livrer les vivres dont le proconsul avait un si pressant besoin. Tous les jours, les rapports devenaient de plus en plus tendus et une étincelle devait suffire pour mettre le feu aux poudres et amener une conflagration générale. Cette étincelle fut l'arrestation de Dumnorix.

On a vu, en effet, que César, tout en lui annonçant qu'en conséquence des services de son frère Divitiacus, tout ce qu'il avait fait contre les Romains lui était pardonné, il avait eu soin de s'assurer de sa personne et de le faire garder à vue : « *Dumnorigi custodes ponit, ut quos agat quibusquam loquatur scire* », dit le texte latin (*Comm.*, I. XX). On lui donna des gardiens qui étaient chargés de l'espionner et de rendre comptes de ses faits et gestes. Il était donc bien prisonnier.

La nouvelle de l'injure sanglante faite au parti patriote, par l'arrestation de son chef, fut bientôt connue au Mont Beuvray. On sait combien grande était l'affection que, dans cet *oppidum*, on portait à Dumnorix. C'est là qu'il faisait sa résidence habituelle et c'est là encore que par ses libéralités et son affabilité il avait gagné tous les cœurs et était excessivement populaire. Il y avait donc, dans cet acte d'autorité de César, de quoi exciter chez les Eduens, gens facile à enflammer, un grand soulèvement. Cette défection, se produisant si brusquement sur les derrières de l'armée romaine et précisément au moment où les vivres allaient lui manquer, devait décider

en faveur des Helvètes le succès de la campagne, en prenant les Romains par la famine et en les coupant de leur base d'opérations.

César le comprit tellement que, quelles que pussent en être les conséquences, il abandonna immédiatement la poursuite de l'ennemi et il se dirigea le plus promptement possible sur Bibracte, espérant y arriver à temps utile pour éteindre cet incendie dans son foyer.

Il semble tout naturel d'admettre que les émigrants auraient dû, s'ils avaient été dans des circonstances ordinaires, profiter du répit inespéré qui leur était accordé pour s'efforcer de gagner au plus vite le territoire si voisin alors des Bituriges (habitants du Berry). La Loire était à cette époque la limite commune entre ce peuple et les Eduens. « *Qui quum ad flumen Ligerem venissent quad Bituriges ab œduis dividet,* » (Comm., VII. V). Ces troupes arrivées à la Loire qui sépare les Bituriges des Eduens, etc.... Il était d'autant plus facile aux Helvètes de mettre cet obstacle entre eux et les Romains que du Mont Beuvrey à Decise, le point le plus facile pour traverser le fleuve, il n'y a que 50 kilomètres environ.

Or, César nous dit que lorsqu'il prit la résolution d'abandonner la poursuite des Helvètes, il se trouvait à 18 milles ou près de 27 kilomètres de cet *oppidum*. Nous savons d'autre part que les émigrants se trouvaient constamment à 7 ou 8 kilomètres en avant de lui, de sorte qu'il ne leur serait resté que de 15 à 20 kilomètres à parcourir pour atteindre la Loire. Ce trajet pouvait se faire dans un ou deux jours au plus

et dans tous les cas avant que l'armée romaine, de retour de Bibracte, eut pu y mettre opposition. Une fois chez les Bituriges, les émigrants étaient sauvés. C'était, en effet, un des plus puissants peuples de la Gaule celtique et chez lequel Dumnorix, qui avait fait remarier sa mère avec un des plus puissants chefs de cette nation, avait la plus grande influence. Couverts par sa protection, les Helvètes auraient été bien accueillis chez les Bituriges et les Romains n'auraient pas osé les poursuivre sur leurs terres.

Mais au lieu de continuer leur marche vers les bords de l'Océan et justement au moment où rien ne pouvait plus les empêcher d'y arriver, nous voyons au contraire les émigrants suspendre, à leur tour, leur odyssee, puis bientôt revenir sur leurs pas pour présenter la bataille aux Romains. Cette résolution ne put être prise sans qu'un grave événement ne fût venu changer la face des choses.

Enfin, comment expliquer l'inaction de César après sa victoire ? Il donne, il est vrai, pour raison que le soin des blessés et la sépulture des morts l'ont retenu trois jours et que, pour ces motifs, il n'a pu poursuivre les Helvètes. Mais évidemment ce n'est là qu'un prétexte. Il avait dans son armée deux légions qui n'avaient pas combattu et une cavalerie nombreuse, sans compter ses alliés. César aurait donc pu se mettre à leur tête et accabler rapidement le reste de l'armée vaincue qui ne pouvait plus se défendre utilement. Labienus avec les quatre légions qui avaient supporté le choc des Helvètes, auraient suffi et au-delà pour soigner les blessés et enterrer les morts.

C'est, du reste, la seule fois qu'il est question, dans les *Commentaires*, d'un séjour après la bataille pour un pareil motif. Nous voyons, au contraire, à la suite de chaque victoire, César s'acharner à poursuivre les vaincus et cette poursuite durer parfois plusieurs jours. Si donc il ne l'a pas fait dans cette circonstance, c'est qu'il avait de puissants motifs pour cela.

Le soulèvement des Eduens à Bibracte pouvait seul forcer César à abandonner la poursuite des Helvètes, engager ceux-ci à donner la main à l'insurrection en attaquant les Romains et forcer César, après sa victoire, à se rendre dans cette capitale pour y établir l'ordre et mettre les principaux meneurs du parti opposé hors d'état de lui nuire.

Ce fut une grande faute pour les émigrants de se mettre trop rapidement à la poursuite de l'armée romaine et de la joindre avant qu'elle fut sous les murs de Bibracte. S'ils avaient suivi l'exemple que venait de leur donner le proconsul, sans se laisser emporter par leur bouillante ardeur, ils l'auraient suivi à distance et ils seraient arrivés ainsi en même temps que lui en vue de l'*oppidum* éduen. Combinant leurs efforts avec ceux de ce peuple, ils auraient vu sans nul doute le succès couronner leur combinaison. Placés ainsi entre deux armées, les Romains, attaqués vigoureusement, comme savaient si bien le faire les Gaulois, n'auraient pas même eu le temps de se retrancher. Il leur eut été bien difficile, dans cette position désavantageuse, d'éviter un échec qui aurait amené la destruction de leur armée, et peut-être la fortune militaire de César se serait arrêtée là.

BATAILLE DE BIBRACTE

On n'est pas fixé sur l'emplacement où fut livré la sanglante bataille qui porte le nom de Bibracte, bien qu'elle ait eu lieu sur un point assez éloigné de cette cité. A quelle distance environ ? C'est ce que nous allons essayer de rechercher.

Aussitôt après avoir reçu la nouvelle de l'événement subit qui le forçait d'abandonner la poursuite des Helvètes et à se diriger, toute affaire cessante, vers l'*oppidum* éduen, nouvelle qui lui arriva probablement dans la nuit, César dut sans hésitations lever son camp dès le matin et se mettre en route. Il lui importait extrêmement de franchir le plus rapidement possible la distance qui le séparait du Mont Beuvray, afin de revenir à temps utile sur ses pas, pour rejoindre les émigrants avant qu'ils eussent achevé de franchir la Loire, et cela sous peine de perdre le fruit de sa campagne. D'un autre côté, il avait à parcourir, par les mauvais chemins de l'époque, près de 27 kilomètres dans une même journée. On peut donc admettre qu'il se mit en marche, à la première heure du jour ou vers 6 heures du matin. L'étape romaine était, comme la nôtre, divisée en deux parties par une halte qui se faisait lorsqu'on avait atteint au moins la moitié de la course. C'est probablement à ce moment que l'avant-garde des Helvètes aperçut l'arrière-garde de l'armée romaine.

La lutte entre ces deux peuples s'est, en effet, engagée vers la septième heure, nous dit César, c'est-à-dire à une heure du soir. En admettant, comme nous l'avons

fait, que le départ ait eu lieu à 6 heures du matin, 7 heures se seraient écoulées depuis lors. Mais il est certain que le proconsul fut prévenu quelque temps à l'avance de la poursuite dont il était l'objet et qu'alors il fit rechercher une position favorable pour engager l'action. Cela ne lui fut pas bien difficile dans un pays aussi accidenté que le Morvan. Nous pensons d'après cela que César a dû s'arrêter vers les 11 heures du matin. Pressé d'arriver sous les murs de Bibracte, il avait dû achever sa marche, ce qu'il pouvait d'autant mieux faire que ses troupes n'étaient pas fatiguées. L'armée romaine, marchant ainsi pendant cinq heures, avait dû, vu le mauvais état des chemins et la difficulté de transporter les bagages, faire environ 2 milles ou 3 kilomètres par heure et, par conséquent, avoir parcouru à ce moment 15 kilomètres environ. Il ne restait donc plus au proconsul que 12 kilomètres à franchir pour atteindre le Mont Beuvray.

C'est donc à cette distance qu'il faut rechercher le champ de bataille entre les Romains et les Helvètes, et le texte des *Commentaires* dit que le camp de César fut placé sur une colline voisine : « *Copias suas Cæsar in proximum collem subduxit.* »

L'auteur de la *Vie de César* place le lieu de cet engagement célèbre à égale distance de Lury et de Chides (Nièvre), entre les deux hameaux du Grand-Marié et du Petit-Marié, mais sans indiquer ce qui lui fait choisir ce lieu qui se trouve bien cependant à 12 kilomètres au sud-ouest du Mont Beuvray. Toutefois, cette coïncidence ne saurait faire préjuger de la question. Nous ne savons pas si jusqu'à ce jour il a été fait des recherches sur ce point.

Quoi qu'il en soit, César, qui ne s'attendait pas à être poursuivi, avait porté en avant sa cavalerie, de sorte que l'avant-garde des Helvètes vint se heurter contre l'arrière-garde des Romains. Il était alors environ midi. Pendant que celle-ci soutenait le premier choc de l'ennemi, le proconsul se repliait sur une hauteur voisine et, faisant faire volte-face à sa cavalerie, il la lança aussitôt sur les émigrants pour retarder leur attaque.

Il profita de ce répit pour faire filer ses bagages au sommet de la colline qui, paraît-il, était très vaste. Il y plaça en réserve son infanterie auxiliaire et ses deux légions nouvellement levées dans la Gaule celtique. Leur mission fut de travailler, sans aucun délai, à fortifier la position, tandis qu'avec ses quatre vieilles légions il s'apprêta à recevoir l'ennemi. Vouloir lui rendre sa tâche aussi difficile que possible, César se garda bien d'étendre ses lignes jusqu'au bas de la montagne, il ne l'occupa que jusqu'à vers le milieu avec son infanterie rangée en bataille sur trois hommes de profondeur.

A ce moment débouchait le centre de l'armée helvète — il était une heure du soir — il engagea immédiatement l'action en repoussant vigoureusement les attaques des cavaliers romains ; ceux-ci eurent bientôt disparu. Arrivé devant la hauteur où les attendaient les Romains, et comme s'il eut craint de les voir disparaître, il se forma rapidement en phalange et monta sans plus tarder à l'assaut des positions ennemies.

Rien ne pouvait être plus heureux pour César que la téméraire audace des assaillants qu'il allait si

terriblement punir. Cependant, voulant faire comprendre à ses troupes qu'il n'y avait pas de retraite possible et que leur position était tellement grave qu'il fallait vaincre ou périr, il descendit de cheval et donna l'ordre à ses officiers d'en faire autant. Ensuite il exhorta ses soldats et il donna le signal du combat.

Dès que les Helvètes, fatigués d'une longue course et hors d'haleine d'avoir gravi, à grande peine, les premiers contreforts de la colline, furent à portée de trait des Romains, ceux-ci, qui avaient l'avantage de la position, lancèrent le *pilum*. Cette arme, en pénétrant dans les légers boucliers des assaillants, qui, pour se garantir, devaient les tenir à la hauteur de leurs têtes, les clouait ensemble. De sorte que lorsque les mouvements de la bataille les obligeaient à se séparer, ils ne le pouvaient qu'en abandonnant leurs armes défensives. Dans cette dernière condition, ils étaient forcés de s'exposer aux traits des Romains complètement à découvert. Malgré leur vaillance, et même à cause d'elle, les Helvètes furent bientôt couverts de blessures et forcés de battre en retraite, ce qu'ils firent en bon ordre et sans abandonner leurs rangs, jusqu'à une autre colline qui se trouvait en arrière, à quinze cents mètres environ. Là, ayant à leur tour l'avantage de la position, ils se défendirent avec la plus grande vigueur.

A ce moment arrivait sur le champ de bataille l'arrière-garde des émigrants. La marche de l'armée principale, débarrassée de tous ses *impedimenta*, avait été si prompte et son attaque si vive que l'arrière-garde, composée de Boïens et de Tulengiengs chargés

d'escorter les bagages, n'avait pu arriver à temps utile pour prendre part à la première partie de la lutte.

A peine arrivés sur le lieu du combat, ces quinze mille combattants, désireux de prendre l'offensive, se précipitent contre l'aile droite de l'armée romaine et la chargent avec fureur. Le reste de l'armée helvète, encouragée par cette habile diversion, se porte de nouveau en avant et refoule dans la plaine le centre et l'aile gauche de l'ennemi. César, obligé de faire face des deux côtés, ordonne d'opérer un changement de front à sa troisième ligne qu'il oppose à ses nouveaux adversaires, tandis que ses deux autres lignes luttent avec peine contre le gros des émigrants.

Ce combat fut fort long et opiniâtre et l'avantage fut longuement balancé ; le courage fut égal des deux côtés, mais la discipline des Romains devait nécessairement l'emporter à la fin. A la tombée de la nuit, les Helvètes durent céder le terrain aux légions. Ils se replièrent une seconde fois sur la montagne qui était derrière eux, tandis que les Boïens et les Tulengiens, qui formaient la deuxième attaque, furent forcés de se retirer sur la ligne des chariots et des bagages. Tel fut l'acharnement des émigrants que pendant toute la bataille, c'est-à-dire de une heure à sept heures du soir, on ne put voir, dit César, un seul Gaulois tourner le dos.

On se battit encore fort longtemps dans la nuit, mais le point où la lutte fut le plus acharnée est celui où se trouvaient les bagages qui constituaient alors pour les Helvètes toute leur fortune. Protégés par leur rempart de chariots dont ils s'étaient fait un

retranchement, ils lançaient sur les assaillants une grêle de traits, tandis que d'autres, placés entre les roues, les blessaient avec de longues piques. Tous, à ce moment critique, devinrent combattants, les femmes et les enfants s'en mêlèrent et luttèrent avec acharnement jusqu'au dernier moment. Ce ne fut donc que fort tard dans la nuit que les vainqueurs purent s'emparer du camp et des bagages. On y fit de nombreux prisonniers ; deux des descendants d'Orgétorix, un fils et une fille, entre autres, tombèrent aux mains des Romains. La défaite des Helvètes fut complète et les débris de leur armée profitèrent des ténèbres de la nuit pour se soustraire à la poursuite du vainqueur.

On n'est pas fixé, comme nous l'avons vu, sur le lieu où s'est livrée cette sanglante bataille qui mit la Gaule aux pieds de César. Ce que nous savons de plus positif à cet égard, c'est qu'elle s'est engagée à moins de 18 milles ou 27 kilomètres et probablement au sud-ouest de l'antique Bibracte, qui lui a donné son nom. Tout ce que nous pouvons en dire, c'est que la colline sur laquelle l'armée romaine s'est retranchée doit être très vaste, puisqu'elle put, de son milieu à son sommet, loger, outre les 69 mille hommes de César, aussi tous ses *impedimenta*. Si donc, ce qui est assez peu probable, la culture n'a pas envahi ce point culminant, on doit y trouver des traces de castramétation romaine et des tumulus. De plus, pour satisfaire au texte, il doit se trouver quelque part, et à 1.500 mètres en arrière, une autre élévation assez étendue pour que les 54.000 Helvètes formant la grande et première attaque aient pu, à

deux reprises, y trouver un refuge. Il est regrettable, au point de vue historique, que des recherches sérieuses n'aient pas été entreprises dans le but de retrouver cet emplacement.

Nous voyons donc que si la lutte fut acharnée des deux côtés, elle fut mal engagée par les Helvètes qui vinrent, sans attendre la réunion de toutes leurs forces, assaillir l'armée romaine dans une position centrale et très forte. Si nous en croyons César, leur aile droite, composée de 54 mille combattants, était de beaucoup trop forte, tandis que l'aile gauche n'en comptait que 15 mille. Quant au centre, on n'en parle pas et c'est sur ce point que le proconsul dut agir, puisque nous voyons les deux tronçons de l'armée vaincue se retirer dans des directions différentes.

Nous lisons effectivement dans le récit des *Commentaires* que « les ennemis, ne pouvant plus résister, se retirèrent les uns sur la montagne où ils s'étaient d'abord repliés — c'étaient les troupes de la première attaque — tandis que les autres — c'étaient les Boïens et les Tulengiens formant l'aile gauche — durent chercher un refuge derrière leur rempart de chariots, afin de protéger les non-combattants groupés sur ce point. »

Les troupes helvètes les plus nombreuses furent, par le fait même de leur poste avantageux, peu poursuivies. Du reste, elle durent profiter de la nuit pour se disperser dans les bois voisins et échapper ainsi aux Romains. Cette circonstance explique l'énorme manquant signalé par César.

Nous avons vu que Napoléon I^{er} fixait la date de cette sanglante affaire du 1^{er} au 15 mai. Nous ferons

remarquer qu'il dit que la poursuite des Helvètes, de la Saône jusqu'à l'emplacement du champ de bataille, dura 20 jours, tandis qu'en réalité elle n'a été que de 15. Cette différence de 5 jours ramènerait la date de la lutte de Bibracte au 25 avril. C'est aussi celle que nous admettons, en nous basant sur le récit de César, qui dit expressément (*Comm.* I. XII) qu'à cette époque de l'année, les pâturages de la région n'étaient pas encore assez fournis pour nourrir les chevaux de l'armée romaine. Si donc l'on avait été en mai, ces pâturages, composés de prairies, de blés en herbe et surtout de seigles verts si abondants sur ce sol granitique et qui toujours sont en épis en fin d'avril, auraient fourni une ample pâture aux chevaux romains. Ce fait matériel réfute, par cela même, l'opinion de ceux qui placent la date de cette bataille sanglante en fin juin.

Après la défaite si complète des Helvètes, il devenait facile à César de se rendre maître du soulèvement qui avait éclaté à Bibracte. Aussi sa marche sur cet *oppidum* ne dut pas éprouver la moindre difficulté et ses habitants n'avaient plus qu'à s'incliner devant le vainqueur. Cependant sa présence dans cette ville était tellement urgente qu'il eut immédiatement après sa victoire à s'y rendre avec la plus grande partie de son armée pour y asseoir son autorité et y mettre le parti national hors d'état de lui nuire. C'est à cette œuvre que César dut employer les trois jours qui suivirent la bataille et c'est ce qui l'empêcha de poursuivre immédiatement les débris de l'armée vaincue.

Mais pour cela il n'avait pas oublié de prendre

ses mesures pour les atteindre bientôt. Ayant appris qu'ils se dirigeaient, le plus rapidement possible, sur la terre des Lingons, il expédia à ces derniers des légats pour les prévenir que s'ils accordaient aux Helvètes des vivres ou des secours, il les traiterait en ennemis.

Les Lingons étaient alors un petit peuple sans importance dont le territoire s'étendait autour de Langres et qui limitait au nord le pays des Eduens et celui des Séquanes. Avec une nation aussi faible, César ne discutait pas, il ordonnait et il était obéi.

Les vaincus furent donc arrêtés à l'extrême frontière du territoire des Lingons. Ceux-ci leur refusant toute espèce d'assistance, ils furent bientôt réduits à la dernière extrémité. C'est seulement alors, et lorsqu'ils y furent forcés par la faim, qu'ils se décidèrent à envoyer à César des députés pour débattre avec lui les conditions de la paix et de traiter de leur soumission. Ces envoyés le rencontrèrent en route et, se jetant à ses pieds, ils implorèrent, dit-il, sa clémence. Sans leur donner une réponse positive, il leur ordonna de retourner immédiatement vers leurs commettants et de leur intimer l'ordre de l'attendre au lieu même où ils les trouveraient, ce qui fut fait.

RECHERCHE DU POINT OU EUT LIEU LA SOUSSION DES HELVÈTES

On a beaucoup discuté sur le lieu où se fit la soumission des Helvètes, et comme on a généralement

adopté cet emplacement comme point de départ de César dans sa campagne contre Arioviste, il est bon, pensons-nous, de nous y arrêter quelques instants.

L'auteur de la *Vie de César* suppose que l'armée vaincue fit sa soumission à Tonnerre, vers la limite ouest du territoire des Lingons ; nous ne saurions admettre cette solution, voici pourquoi :

Nous avons vu, par ce qui précède, que le champ de bataille, dit de Bibracte, doit se trouver quelque part à 8 milles environ ou près de 12 kilomètres au sud-ouest du Mont Beuvray.

Si nous y ajoutons la distance de ce dernier point à Tonnerre, qui est de près de 125 kilomètres, nous aurons, pour la distance à parcourir, 137 kilomètres. Comment donc une armée en pleine déroute, où tous les éléments sont confondus et qui vient de perdre presque tous ses moyens de transport, aurait-elle pu en trois jours franchir cette distance ? Avant la bataille et alors que les Helvètes possédaient tous leurs moyens d'action, ils ne parcouraient journalièrement que de 10 à 12 kilomètres, et maintenant on veut qu'ils en fassent 46 ! Cela est matériellement impossible, vu surtout que cette foule manque de direction et ne se compose que de blessés, de femmes, de vieillards et d'enfants. Le peu de chariots que l'on a pu sauver peut à peine suffire à transporter les vivres, les bagages et les autres *impedimenta*. On ne peut donc, dans ces conditions, aller bien vite. Du reste, rien ne presse, on n'est pas même poursuivi.

De plus, Tonnerre, qui est actuellement notre objectif, se trouve au nord-ouest du champ de bataille de Bibracte et ce n'est nullement là la direction à suivre pour les vaincus. Cela est tellement vrai que nous verrons les 6.000 Verbigènes, qui essayèrent de se dérober au vainqueur, prendre immédiatement et sans la moindre hésitation la route du Rhin, et cela parce qu'ils comprenaient que c'était seulement au-delà de ce fleuve qu'était pour eux le salut.

Voici du reste comment César s'exprime à cet égard.

*Ex eo prælis circiter millia hominum cxxx super-
fuerunt, eaque tota nocte continenter ierunt : nullam
partem noctis itinere intermesso, in fines Lingonum
die quarto pervenerunt (Comm., I. XXVI).* Après
cette bataille, il leur restait encore 130 mille hommes ;
ils continuèrent leur route sans interruption, même
pendant les nuits, et arrivèrent le quatrième jour sur
les frontières des Lingons.

Nous avons vu que l'on s'est encore battu près
des bagages jusque dans la nuit (voir *Comm. I, XXVI*).
Donc c'est après avoir marché pendant trois jours
pleins, plus une petite partie d'une nuit, et autant
que faire se pouvait sans interruption, que les
débris de l'armée vaincue arrivèrent sur les fron-
tières (*fines*) du pays des Lingons.

Le texte même indique bien ici que la marche
était peu rapide, car quelle armée, même la plus
disciplinée et la plus ingambe pourrait marcher
vivement trois jours de suite, nuit et jour, sans
se reposer ?

Quant au mot *finēs* employé ici avec intention par César, il doit être pris dans son acception propre qui est limites, frontières.

Voici, du reste, ce que dit à cet égard le colonel Sarrette : « Quant au terme géographique *finēs*, César désigne généralement par ce mot, non la totalité de la circonscription ou du territoire qu'il considère, mais la partie de cette circonscription de ce territoire la plus rapprochée de lui, eu égard au lieu où il se trouve. C'est une manière de désigner approximativement les emplacements qui jouent un rôle dans le développement de l'action qu'il raconte. »

Ce serait donc vers la partie de la frontière lingone la plus rapprochée du champ de bataille de Bibracte que les Helvètes se seraient dirigés. Mais la limite commune aux Eduens et aux Lingons la plus rapprochée existe bien au-dessous de Tonnerre, puisque cette localité se trouve au contraire à l'ouest, vers l'extrême limite des Lingons et des Senones.

Sur les meilleures cartes de l'époque, le point le plus rapproché de l'extrême frontière des Lingons est placé entre Semur-en-Auxois et Dijon (Côte-d'Or), non loin d'Alise-Sainte-Reine, l'antique Alisiia, *oppidum* gaulois et capitale des Aulerques Brannovikes, clients des Eduens. Cet emplacement se trouve à 75 ou 80 kilomètres du lieu de la lutte et dans la direction du Rhin. Du reste, cette position est plus conforme à la vérité et à la logique des faits, car pour les vaincus qui, répé-

tons-le, n'étaient pas poursuivis, faire de 20 à 25 kilomètres par jour dans les chemins de l'époque, avec des attelages trop peu nombreux, harassés, surchargés, affamés, avec des blessés et de nombreux piétons, c'est toute la limite du possible.

Il est naturel d'admettre qu'autrefois, comme cela se pratique encore de nos jours, dès que deux nations étaient en guerre, les voisins, pour faire respecter leur neutralité, disposaient sur leurs extrêmes frontières (*finés*) un cordon de troupes pour se garantir de l'invasion. Ce serait donc dans cette garde avancée que seraient venus donner les Helvètes et c'est là qu'ils auraient été retenus par l'ordre de César.

Notre raisonnement s'applique également à tous les points divers que l'on a désignés comme emplacements occupés par les Helvètes au moment de leur soumission, car outre Tonnerre on a encore indiqué Langres, Dijon, etc., etc. On a généralement apporté à la détermination de ce point une grande importance, car presque tous les auteurs qui ont traité la question avant nous ont indiqué le lieu de cette soumission comme le point de départ de l'armée romaine lors de la campagne de César contre Arioviste. Quant à nous, nous avons eu d'autant plus de liberté pour rechercher cette position qu'elle ne nous est d'aucune utilité. Ce n'est pas de ce point que nous ferons partir l'armée romaine, car il ne nous est jamais même venu à l'idée de faire camper sur cet emplacement, pendant trois longs mois d'été, les légionnaires romains sous la tente. Nous savons, en effet, que la bataille

de Bibracte s'est livrée vers le 1^{er} mai et que c'est aux environs du 1^{er} août que César se porta à la rencontre d'Arioviste.

SOUMISSION DES HELVÈTES

A son arrivée, César exigea des vaincus qu'ils lui remissent des otages avec toutes leurs armes, tous les déserteurs et les esclaves fugitifs. Tandis que l'on exécutait ses ordres, la nuit était arrivée, alors 6.000 individus d'une petite peuplade nommée Verbigènes, habitant l'Helvétie centrale, résolurent d'en profiter pour échapper au vainqueur, en s'enfuyant dans la direction du Rhin et de la Germanie. Ils craignaient d'être massacrés, comme cela arrivait trop souvent alors, dès qu'ils auraient eu livré leurs armes. Ils espéraient pouvoir s'esquiver sans bruit et passer inaperçus dans cette multitude d'individus.

Toutefois César fut bientôt informé de cet événement. Il ordonna au peuple sur le territoire duquel ils se trouvaient — et ici c'est encore les Lingons — de les arrêter et de les ramener, sous peine d'être considéré comme complice de cette invasion et d'être traité comme tel. Les fugitifs lui furent bientôt livrés et il les fit, nous dit-il, traiter en ennemis, c'est-à-dire qu'ils furent passés au fil de l'épée ou vendus comme esclaves.

A l'égard des autres Helvètes, et par suite de ses vues politiques, César agit d'une manière beau-

coup plus douce, mais ils n'agrèa leur soumission qu'à la condition expresse que les Helvétiens, les Tulengiengiens et les Latobriges retourneraient dans les lieux d'où ils étaient sortis et qu'ils y rétabliraient leurs villes détruites et leurs bourgs en cendres.

Comme dans cette funeste campagne ils avaient tout perdu, le proconsul leur donna l'assurance que les Allobroges, leurs voisins, leur fourniraient du blé. Il leur en fallait, en effet, une certaine quantité, car 15 mois devaient s'écouler sans qu'ils pussent récolter, et de plus, ils devaient ensemencer leurs terres au printemps suivant. César se chargea peut-être de leur procurer le bétail et les instruments d'agriculture qui allaient leur faire défaut.

« Il ne voulait point, dit-il, que ce pays restât désert, de crainte que la fertilité du sol n'y attirât les Germains d'outre-Rhin et qu'ils ne devinrent ainsi les voisins de la Province et des Allobroges. » Il n'entendait pas que la coalition gallo-germaine, qu'il venait de briser à grande peine à son début, viendrait se renouer tout aussitôt et dans les mêmes conditions. En battant, à quelques mois d'intervalle, les Helvètes et les Germains, et en rejetant ceux-ci de l'autre côté du Rhin, il allait reculer de 500 ans l'invasion de l'Italie.

Sur la demande des Eduens, désireux de venir, en cette circonstance, au secours à leurs malheureux compatriotes, César permit aux Boïens, renommés depuis longtemps déjà par leur grande valeur dont ils venaient encore de donner une preuve si éclatante à la bataille de Bibracte, de s'établir sur

leur territoire. On leur distribua des terres entre la Loire et l'Allier, sur les confins du pays des Bituriges. Les Eduens voulant s'attacher plus étroitement ces nouveaux clients, les admirèrent immédiatement dans tous les droits et privilèges des anciens.

C'est après la victoire que l'on découvrit, dans le camp des Helvètes, les états sur lesquels étaient indiqués, en caractères grecs, le recensement général du rassemblement de la masse des émigrants. D'un côté de ces tableaux se trouvait le nombre des combattants et de l'autre celui des non-combattants. On y comptait 263.000 Helvètes, 36.000 Tulingiens, 14.000 Latobriges, 23.000 Rauraques et 32.000 Boïens, pour ensemble 368.000 individus dont le quart ou 92.000 hommes sont classés parmi les combattants.

Selon le dénombrement opéré par ordre de César, après la soumission de l'armée vaincue, le total de ceux qui rentrèrent dans l'Helvétie fut de 110.000. Ajoutons-y 6.000 Verbigènes, traités en ennemis, et 44.000 Boïens, allant devenir clients des Eduens, et nous arrivons au chiffre de 130.000 individus, indiqué par César comme étant celui des émigrants ayant survécus à la campagne.

La perte des Helvètes aurait donc été de 238.000 individus dans ce déplorable exode, tant ceux qui avaient péri dans les luttes avec les nations gauloises dont on traversait le territoire que ceux qui avaient trouvé la mort dans leur campagne contre les Romains. Ce chiffre de 238.000 est évidemment exagéré si l'on n'y comprend que les morts, car il est de toute évi-

dence que bon nombre d'Helvètes se sont échappés et réfugiés chez les nations voisines leurs compatriotes et leurs alliés.

Les hostilités étant terminées, il restait encore à César une certaine tâche à remplir : c'était celle de procurer aux vaincus tout ce qui leur était nécessaire pour retourner dans leur patrie. C'est ce qu'il fit, car il leur servit d'escorte en ramenant, à la fin de cette campagne si glorieuse pour les armes romaines, ses valeureuses légions dans la province romaine ou il leur donna un repos qu'elles avaient si bien mérité. C'est là que nous allons le retrouver bientôt.

CAMPAGNE DE CÉSAR

CONTRE ARIOVISTE

PREMIÈRE PARTIE

Analyse des divers auteurs qui antérieurement ont
traité la question.

Réfutation des nombreuses solutions proposées.

/

CAMPAGNE DE CÉSAR CONTRE ARIOVISTE

PREMIÈRE PARTIE

Analyse des divers auteurs qui antérieurement ont traité la question. — Réfutation des diverses solutions proposées.

S'il est une question d'histoire ancienne qui ait excité les recherches et passionné les érudits, c'est, sans contredit, celle qui a rapport à la campagne de César contre Arioviste. On s'est surtout occupé de la partie qui a pour but de déterminer le lieu de la lutte sanglante qui, 58 ans avant l'ère actuelle, s'est engagée entre ces deux grands capitaines. Cet emplacement semble, du reste, assez difficile à fixer d'une manière exacte, car les éléments manquent sur ce point. Rien, en effet, ni dans les *Commentaires de César*, ni dans les auteurs anciens ne vient indiquer le lieu qui fut le théâtre de cette action. Tout ce que nous savons de plus précis à cet égard — et encore cette donnée a été contestée — c'est que ce champ de bataille fameux se trouve quelque part à 50 mille pas romains ou à 74 kilomètres du Rhin.

Cependant, si cette question, qui nous touche de si près, n'a pas encore reçu une solution définitive, ce n'est pas qu'on ne s'en soit pas occupé. On s'en est

trop occupé, au contraire, c'est peut-être pour cela qu'elle n'est pas encore résolue. La plupart des savants qui ont traité la matière — et ils sont nombreux — ne l'ayant fait que de parti-pris, ne l'ont discutée qu'au point de vue d'un emplacement choisi par eux à l'avance. De là tant de solutions différentes.

Chifflet et Schœpflin veulent, en effet, que l'action ait eu lieu dans la plaine de Bavans (Doubs), entre Montbéliard et l'Isle-sur-le-Doubs et sur les bords de cette rivière. Dom Jourdain, dans un mémoire couronné, il y a environ cent ans, par l'académie de Besançon, désigné la plaine de Granges (Hte-Saône), près de Saulnot, entre Héricourt, Montbéliard et Lure. De Golbéry indique la plaine d'Arcey (Doubs), entre Héricourt, Montbéliard et l'Isle-sur-le-Doubs. Gravier et Léon Fallue disent que la plaine d'Amage (H^{te}-Saône), entre Luxeuil et Faucogney, a bien été le lieu de la bataille. M. Despierres, avocat à Lure, prétend que l'affaire s'est passée dans celle de Velorcey-Meurcourt (Hte-Saône), entre Luxeuil, Vesoul et Faverney. Le colonel Sarette préconise la plaine de Ronchamp-Champagney (Hte-Saône), entre Lure et Belfort. Le général allemand von Veith pense que la lutte s'est engagée à Essert (Ht-Rhin), entre Belfort et Frahier. M. Trouillet vient tout récemment d'indiquer la plaine de Saulnot (Haute-Saône), entre Héricourt, Montbéliard et Lure. Enfin, nous avons encore la grande plaine de Cernay (Alsace), voulue par le général badois de Gœler et par l'empereur Napoléon III.

Pour être dans le vrai, nous devons ajouter que l'on a désigné aussi les plaines de Mandeuire (Doubs),

l'antique Epamanduodurum près de Montbéliard, de Courgenay (Suisse), près de Porrentruy, de Fesche-l'Eglise, de Grandvillars (Ht-Rhin), près de Delle, et de Saint-Germain (Ht-Rhin), entre Belfort et Lachapelle-sous-Rougemont.

C'est donc bien ici le cas de dire avec Corneille :

Devines si tu peux et choisis si tu l'oses.

Comme on le voit, c'est toujours dans une plaine, plus ou moins étendue, que l'on a placé ce champ de bataille célèbre. Presque toutes les plaines des arrondissements de Lure, Montbéliard et de Belfort y ont passé. Ce n'est que lorsqu'on n'a pu en trouver d'assez vastes dans cette région que l'on est allé en chercher une plus grande, en Alsace, sur les bords de la Thur.

Cet engagement a-t-il eu lieu bien réellement dans une plaine ? C'est un point que nous nous réservons de traiter plus tard.

Si donc nous examinons attentivement la position des diverses localités où l'on a placé le champ de bataille entre César et Arioviste, nous trouverons tout d'abord qu'un certain nombre satisferont à la condition primordiale qui est d'être placées à 50 mille pas du Rhin. Ce sont Mandeuve, Bavans, Arcey, Granges-le-Bourg, Saulnot et Champagny.

Nous pouvons écarter immédiatement ces deux premiers points, car Mandeuve et Bavans sont dans le voisinage trop immédiat d'un cours d'eau assez important — le Doubs — pour qu'il n'en soit pas fait mention dans le récit de la bataille. Granges et Arcey doivent être éliminés également, car les savants

qui les ont préconisés n'ont pas même pu y appliquer le détail des opérations des deux armées.

Quant à Courgenay, Fesches-l'Église, Grandvillars et Saint-Germain, ces localités ne satisfont même pas à la condition essentielle d'être à 50 mille pas du Rhin.

Restent donc les solutions Gravier, Fallue, Despierres, Sarrette, von Veith, Trouillet et Goeler-Napoléon.

Solution
Gravier-Fallue.

Nous avons passé tout d'abord très rapidement sur la question d'Amage-Magétobrie et d'Amage, champ de bataille entre César et Arioviste, parce que nous ne l'avons pas prise au sérieux. Nous connaissons trop cette localité pour y faire venir combattre des armées nombreuses et pour y placer un vaste champ de carnage. Nous avons lu cependant le travail de Gravier sur ce point. Il a été publié en 1845 dans les Mémoires de l'Académie de Besançon, mais n'en vaut pas mieux pour cela. Du reste, de Golbéry, chargé du rapport, en avait déjà fait, à cette époque, une prompte et bonne justice.

Aussi n'est-ce pas sans quelque surprise que nous avons vu Léon Fallue, dans son ouvrage intitulé : *Analyse des Commentaires de César*, s'appuyer sur ce travail et sur l'autorité de Walkenær, pour reprendre et soutenir cette thèse.

Disons d'abord ce qu'est la position d'Amage.

Amage est actuellement un petit village de la vallée du Breuchin, placé à 10 kilomètres de Luxeuil et à 6 de Faucogney. C'était naguère encore une impasse sans issue, car en partant de Luxeuil, base de la vallée, pour la remonter dans la direction de

Faucogney, on ne peut en sortir, même maintenant, que par trois routes, dont aucune n'existait il y a cinquante ans. Il n'y avait avant coup sur ces points, seuls abordables, aucune espèce de voie carrossable.

Aussi en sommes-nous à nous demander comment Gravier, qui était un enfant du pays, a pu avoir l'idée de faire franchir, par 647 mètres d'altitude, le col du Mont-de-Fourches, avec tous ses *impédimenta*, à l'armée germaine en la faisant marcher de Remiremont à Amage, par Faucogney. Après une pareille bévue, nous n'avons plus à nous étonner qu'il ait pris le bord d'une moraine de la période glacière pour le vallum d'un camp romain qui n'existe nulle part, à Amage, que dans son imagination. En suivant un tel guide, Fallue, qui ne connaît pas la région, ne pouvait que s'égarer.

Néanmoins, et par suite de la grande autorité dont jouit dans la matière le savant Walkenær, nous pensons qu'il est bon d'insister encore un peu sur ce point, afin de faire voir sur quels fragiles fondements repose cette solution. C'est pour cela que nous citerons quelques passages de l'ouvrage de Léon Fallue.

« Nous avons besoin, dit-il, dans l'intérêt de ce qui va suivre, d'interrompre notre récit pour chercher où devait être Amagétobriga, lieu célèbre par la défection des Eduens et de leurs alliés. Il y a une infinité d'opinions à ce sujet. Sanson l'a vue à Magstadt, en Lorraine, puis à Bingen, sur la Nave, par suite d'un passage fort obscur d'Ausone. Marlien interprète Tuen ; Charles de Bouelle, Mézières ;

Schoepflin, Dampierre ou Bavans ; enfin d'autres, Cernay. D'Anville opte pour Moigte-de-Broye, sur l'Ognon, « parce que, dit-il, la situation de ce lieu paraît convenable en ce que les Œdui, allant au devant des Germains pour couvrir leur pays, c'est en remontant la Saône et dans son voisinage qu'ils ont dû se rencontrer. »

« Ce raisonnement serait juste, dit Fallue, si les Eduens seuls avaient eu affaire aux Germains, mais on sait que la Gaule était alors divisée en deux fractions à la tête desquelles se voyaient les Eduens et les Séquanais. Or, puisque les Eduens ont été défaits avec leurs clients, il est permis de croire que les Lingons faisaient partie de cette clientèle et qu'Arioviste aura aussi bien pu être arrêté par l'armée des coalisés sortant de la frontière lingone que de la frontière éduenne : cela dépend de la route qu'aura suivie le chef germain pour venir les attaquer.

« Nous préférons, avec M. Walkenær, Amage, situé entre Luxeuil et Faucogney. Arioviste aura pu prendre la route directe des Vosges passant par Raon-l'Étape, Rambervillers, Remiremont, Faucogney, Amage, Luxeuil, et les confédérés sortant de Langres et marchant à sa rencontre auront pu arriver vers Amage, avant qu'il ait eu le temps d'entrer chez les Lingons, par Port-Abucin (Port-sur-Saône), pour pénétrer chez les Eduens. »

Pour répondre à cette citation, outre l'impossibilité matérielle que nous avons constatée déjà, pour Arioviste, de venir à Amage par la route indiquée, nous ferons remarquer : 1° que rien dans les textes anciens ne prouve que les Lingons aient jamais été

les clients des Eduens ; 2° qu'à l'époque de la bataille de Magétobrie, les Eduens avaient déjà été battus une première fois sur la Saône par les Germains et les Séquanais réunis et que ceux-ci leur avaient enlevé alors tous leurs clients ; 3° que comme nous l'avons établi antérieurement, lors de cette campagne, il ne s'agit pas seulement des Eduens et de leurs clients, luttant seuls contre les Germains, mais bien de *tous les peuples de la Gaule antique* ; 4° qu'Arioviste n'est pas allé attaquer les Gaulois, mais que ce sont eux qui sont venus le combattre *sur ses terres* ; et 5° qu'Amage n'ayant jamais fait partie de la Séquanie cédée à Arioviste, ne peut, dans aucun cas, être l'antique Magétobrie.

« Mais, continue notre auteur, ce qui milite en faveur d'Amage, ce sont les marais dont cette commune est entourée, c'est le vaste tumulus qui existe sur son territoire, d'où l'on exhumaient autrefois tant d'ossements humains que le moyen-âge y a placé une chapelle pour arrêter ce qu'il regardait comme une violation de sépulture. Ne serait-ce pas le champ de repos où furent inhumés les Eduens et leurs alliés défaits par Arioviste ? De plus, le nom d'Amage reproduit celui d'Amagétobrige dans sa partie essentielle. Reste la finale *briga*, rappelant le pont qui existe sur le Breuchin, rivière qui passe dans la localité. »

C'est réellement jouer de malheur que d'avoir tort en donnant des détails aussi précis. Mais pour être dans le vrai, nous devons dire : 1° qu'il n'existe pas à Amage de pont sur le Breuchin ; 2° que cette localité n'est pas et n'a jamais dû être entourée de marais, et 3° qu'on n'y trouve pas de tumulus.

1° Il n'y a pas de pont à Amage parce que le Breuchin y est guéable partout et il est évident que s'il n'y en a pas actuellement, il n'a jamais dû y en avoir.

2° Il ne saurait y avoir de marais autour de cette localité, par la raison fort simple qu'elle est assise sur le fond solide d'un ancien lac tertiaire et que son sol est formé de cailloux roulés.

3° Quant au tumulus, c'est purement et simplement un vieux cimetière.

Voici ce que dit, à cet égard, M. Suchaux, dans son dictionnaire des communes de la Haute-Saône, au mot Sainte-Marie-en-Chanois : « La chapelle de Saint-Roch, édifiée au 17^me siècle, entre Amage et Sainte-Marie, a été reconstruite en 1855. On en explique l'origine ainsi que celle du tertre qui se voit près de l'édicule comme il suit : La peste de 1636 fit tant de ravages que l'on fut obligé de porter les morts dans la campagne, au lieu de les enterrer autour de l'église de Sainte-Marie-des-Chênes (*Sancta Maria in quercu*). Le tertre recouvre les ossements des victimes. »

Inutile, pensons-nous, d'aller plus loin. Tout ce qu'on raconte du champ de bataille et des opérations des deux armées ayant à peu près la même valeur.

Nous n'avons plus qu'une considération à ajouter, c'est qu'Amage se trouve, à vol d'oiseau, à 100 kilomètres environ ou à 67 mille pas du Rhin et non à 50, comme le veut impérieusement le texte.

Solution
Despierres.

M. Despierres a publié, en 1863, sous le titre d'*Arioviste et César*, un travail, assez bien fait, du reste, sur la campagne de ces deux grands capitaines.

Il place le lieu de leur entrevue sur le Montrandon, petite éminence située au milieu de la plaine de Lure, et le champ de bataille dans celle de Velorcey-Meurcourt. Il prétend que le grand camp de César aurait été sur la hauteur au sud de Villers-les-Luxeuil et le petit camp sur le Mont Vaultot, éminence qui, vers le sud, domine le village de Meurcourt.

Il existe bien, en effet, sur les deux points signalés, des traces parfaitement caractérisées de castramétation antique.

A Villers, une grande partie des fossés du camp est encore bien conservée. Ceux qui entourent le *Prætorium*, lieu où l'on plaçait la tente du général, sont à peu près intacts. Vers le nord, il y existe de longs murs de soutènement en pierres sèches. C'était un camp statif. On le désigne sous le nom de *Camp de César*. On pouvait donc s'y tromper. Mais, à notre point de vue, ce titre de César donné si fréquemment, dans notre région, aux choses anciennes, ne signifie absolument rien en archéologie. Il y a eu tant de César depuis *Caius Julius Cæsar* jusqu'à Romulus-Augustule, qu'il est matériellement impossible de dire auquel une dénomination de ce genre doit s'appliquer.

Le camp de Villers-les-Luxeuil était, par ses dimensions, destiné, pensons-nous, à recevoir deux légions avec la cavalerie réglemентаire et les auxiliaires. Donc, il ne peut, vu son exiguité, se rapporter à l'adversaire d'Arioviste. De plus, sa castramétation n'est pas non plus celle qui existait du temps de César, mais bien celle du troisième siècle, alors que les légions romaines venaient défendre la contrée contre les attaques des tribus d'outre-Rhin.

Quant au camp retranché du Mont Vaulot, distant de celui de Villers-les-Luxeuil de quatre kilomètres environ, il est encore bien plus récent, puisqu'on y a découvert beaucoup de sépulcrès en pierre, ce qui le reporterait à l'époque où les Barbares étaient appelés à défendre la Gaule pour le compte des Romains. Peut-être même a-t-il été occupé au commencement du 5^me siècle, par les nations qui, à cette époque, ont envahi la contrée.

Nous ne voulons pas dire, cependant, que ces deux camps n'aient pas été occupés antérieurement. Tout prouve le contraire, celui de Villers-les-Luxeuil est même préhistorique, car nous y avons recueilli un assez grand nombre d'armes et d'instruments en silex. Dans tous les cas, si les légions romaines ont occupé le camp de Villers, ce n'est pas à l'époque de la guerre contre les Germains.

Mais la solution Despierres pêche par plusieurs points, dont le principal est que le champ de bataille se trouverait à 75 milles ou à 125 kilomètres du Rhin au lieu de 50 milles voulus par les *Commentaires*.

Solution
von Veith.

Le général allemand von Veith a, dans un mémoire publié, naguère, par une revue germanique, essayé de démontrer que l'entrevue de César et d'Arioviste avait eu lieu dans la plaine de Cernay et cela uniquement pour satisfaire au texte, *Planitiès erat magna*. Selon lui, l'action se serait engagée à l'ouest de Belfort, entre cette localité et Chalonvillars (Haute-Saône). Dans ces conditions, l'armée romaine était campée aux Roches de Belfort et les Germains auraient eu à passer devant cette position formidable pour venir, vers Essert, se placer sur sa ligne de communication et

lui couper les vivres. Par le fait même de cette manœuvre, Arioviste n'aurait pu avoir, à son tour, aucune communication avec sa base d'opération, et il plaçait bénévolement les Romains sur sa ligne de retraite. César, de son côté, pour rétablir ses communications, serait venu établir son petit camp sur la hauteur, dit le Coudraie, placée sur la déclivité du Salbert, ce qui, par le fait, n'aurait rien rétabli, puisque la cavalerie germanique, étant la plus nombreuse et la plus forte, aurait toujours pu occuper les hauteurs de Frahier et empêcher l'arrivée de tous les convois.

Un pareil plan de campagne ne supporte pas la discussion et n'a pas même le mérite de placer le champ de bataille à 50 mille pas du Rhin ; Belfort n'en étant qu'à 30 milles environ.

M. Trouillet, capitaine du génie, à Besançon, a, dans un excellent mémoire, publié dernièrement par la Société d'Emulation de Montbéliard, cherché à établir que la lutte entre César et Arioviste a eu lieu dans la plaine de Saulnot. Il place le grand camp des Romains sur la hauteur qui domine le village de Gouvillan, et le petit sur le mamelon dit la Cotelte, entre Saulnot et Corcelle. Dans ces conditions, les Germains auraient été campés sur la colline qui s'élève au nord du village actuel de Saulnot.

Il a, lui aussi, trouvé des traces de castramétation antique sur les points qu'il désigne, mais où n'en trouve-t-on pas dans notre région, si souvent envahie ? Il en existe sur presque tous nos points culminants lorsque la culture ne les a pas fait disparaître. Mais qui pourra jamais nous dire par qui ces fortifications ont été élevées ?

Nous ne suivrons pas l'auteur dans son récit, seulement nous ferons remarquer qu'il fait partir, se portant au-devant d'Arioviste, César de Langres. Or, ce point est beaucoup trop rapproché de Besançon pour que le texte des *Commentaires* puisse s'y appliquer.

Mais la solution donnée par M. Trouillet a un autre défaut, et celui-ci est capital, il le sent si bien lui-même qu'il plaide, à l'avance, les circonstances atténuantes. Voici ce dont il s'agit :

Dans le récit des opérations des deux armées, César nous apprend (*Comm. 1. 48*) qu'Arioviste fit marcher ses troupes à la vue des Romains et alla camper à deux mille pas plus loin, afin de leur intercepter les vivres qui pouvaient lui arriver.

Il nous dit que quatre peuples gaulois étaient chargés de lui fournir des subsistances. C'étaient les Séquanais et les Eduens, au sud de ses positions, et les Lingons et les Leukes, vers le nord.

Ces vivres, venant de deux directions divergentes, arrivaient forcément au camp romain par deux voies différentes. Arioviste, en faisant avancer son armée de trois kilomètres plus à l'ouest que celle de César, put intercepter une de ces routes et saisir les convois venant des Eduens et des Séquanais et c'étaient, sans nul doute, les plus nombreux. Mais la configuration du sol et la position des deux adversaires étaient telles que la voie la plus au nord, celle qui amenait aux Romains les vivres fournis par les Lingons et les Leukes, restait libre.

César, voyant qu'Arioviste se tenait enfermé dans son camp et lui coupait la plus grande partie de ses

subsistances, choisit une position avantageuse à 600 pas ou 900 mètres environ des Germains et y dirigea son armée sur trois lignes. Il établit un petit camp dans ce lieu et, par ce moyen, il rétablit toutes ses communications.

Il est bien difficile de trouver un emplacement qui puisse satisfaire aux exigences de ce texte, qui énonce deux conditions bien tranchées. Il faut donc qu'elles soient remplies, ce qui n'a pas encore eu lieu dans aucune des solutions dont nous avons parlé.

Or, M. Trouillet nous dit (page 42) : « Le texte des *Commentaires* ne parle que des Eduens et des Séquanais, sans faire mention des Leukes et des Lingons, qui, d'après le discours que César adresse à son armée à Besançon (*Comm. 1. 40*) s'étaient chargés de leur fournir des vivres concurremment avec les premiers. Il faut conclure de ce silence que ces derniers peuples avaient acquitté le tribut consenti pendant la durée du trajet de l'armée entre Langres et Luxeuil, et que, par suite, César n'avait plus rien à attendre d'eux. Il est bien clair, en effet, que pour une armée placée dans la haute Séquanie, toute privation de communication avec les Lingons entraînerait aussi le même résultat avec les Eduens et les Séquanais. *On ne peut donc conclure, comme seraient tentés de le faire les adversaires de notre solution, que la disposition des camps devait être telle que les communications puissent être libres entre les Leukes et les Lingons tout en restant coupées avec les Séquanais et les Eduens.* »

Après l'aveu si franc de M. Trouillet, qui reconnaît

que la position de Saulnot ne remplit pas cette condition *sine qua non*, il est, pensons-nous, complètement inutile d'insister davantage sur ce point et nous concluons en disant que le champ de bataille qu'il désigne n'est pas celui des *Commentaires*.

Quant à la solution Sarrette, nous nous réservons d'en parler plus amplement lorsque nous aborderons la question et nous citerons souvent son travail qui nous a été d'un grand secours.

Solution
du général badois
de Gœler
et de l'empereur
Napoléon III.

Nous arrivons enfin au fameux récit Gœler-Napoléon, intitulé par ce dernier *Vie de César*. Vu la haute position sociale occupée par son auteur et les nombreux documents dont il disposait, cet ouvrage a eu, comme nous l'avons déjà fait remarquer, un grand retentissement. C'est pourquoi nous pensons qu'il est bon d'insister davantage sur cette œuvre, afin d'en faire voir le peu de valeur.

Voici la manière dont on aborde la question :

« On ignore où se trouvaient les Helvètes lorsqu'ils firent leur soumission. Cependant tout porte à placer le théâtre de cet événement dans la partie occidentale du pays des Lingons. Cette *hypothèse* paraît d'autant plus raisonnable que la marche de César, dans la campagne suivante, ne peut s'expliquer qu'en le faisant partir de cette région. Nous admettons donc que César reçut la soumission des Helvètes sur l'Armaçon, vers Tonnerre, et c'est là que nous le supposons campé pendant les événements dont le récit va suivre. »

Nous n'avons rien à ajouter à cette entrée en matière. Elle indique trop clairement la marche que l'on va adopter. Tout sera, dans la narration des

événements, à peu près aussi hypothétique que le point de départ de César, se portant au-devant d'Arioviste, et cela est logique. Or, nous avons démontré déjà que le lieu où les Helvètes ont fait leur soumission n'était pas Tonnerre, mais un point bien plus au sud-est de la frontière des Lingons et nous ferons voir bientôt que le point de départ de l'armée romaine, pour sa campagne dans l'est, n'a nullement été subordonné à la guerre des Helvètes. Que va devenir, dans ces conditions, la fameuse hypothèse ?

Dans cette même *Vie de César*, nous lisons (page 355) ce passage : « Bientôt informé que depuis trois jours, le roi germain a passé ses frontières à la tête d'une nombreuse armée et que, d'un autre côté, les cent cantons suèves menaçaient de franchir le Rhin vers Mayence, il part de Tonnerre en toute hâte, pour se porter à sa rencontre. Arrivé à Arc-en-Barrois, il apprend qu'Arioviste se dirige, avec toute son armée, sur Besançon. Il tourne alors à droite, le prévient et s'empare de cette place importante. Sans doute qu'à la nouvelle de la marche de l'armée romaine, Arioviste ralentit la sienne et s'arrêta dans les environs de Colmar. »

Revenons sur ce texte, il en vaut la peine :

« Bientôt informé que depuis trois jours, le roi germain a passé ses frontières à la tête d'une nombreuse armée et que, d'un autre côté, les cent cantons suèves menaçaient de franchir le Rhin, vers Mayence, il part de Tonnerre en toute hâte, pour se porter à sa rencontre. »

C'est cela, parfaitement cela, excepté que c'est tout le contraire.

César ne part pas de Tonnerre et cela par un motif fort simple, c'est qu'il n'y est, à cette époque, jamais allé. Il n'en part pas lorsqu'il a appris que le roi german a dépassé ses frontières depuis trois jours, puisqu'il apprend cette nouvelle en route et alors que lui-même avait déjà fait trois grandes étapes, car par un hasard assez singulier, les deux adversaires se sont mis en route le même jour. Aucun doute n'est possible à cet égard, car César nous dit (*Comm. 1. 38*) : « *Quum tridui viam processisset, nuntiatum est ei Ariovistum cum omnibus suis copiis ad occupandum Vesontionem, quod est oppidum maximum Sequanorum, contendere triduique viam a suis finibus processisse.* » Après trois jours de marche, il apprend qu'Arioviste avait passé sa frontière depuis trois jours et se dirigeait, avec toutes ses troupes, sur Besançon, la plus forte place des Séquanais.

Passons au second paragraphe :

« Arrivé vers Arc-en-Barrois, il apprend qu'Arioviste se dirige, avec toutes ses troupes, sur Besançon. Il tourne alors à droite, le prévient et s'empare de cette place importante. Sans doute qu'à la nouvelle de la marche de l'armée romaine, Arioviste ralentit la sienne et s'arrêta dans les environs de Colmar. »

Nous savons que les frontières ouest de la partie de la Séquanie, cédée par les Séquanais à Arioviste, devaient se trouver sur ou près des bords de la Luzienne. Le roi des Germains marchant sur Besançon, il ne peut guère, à cet égard, y avoir d'équivoque, c'est bien de cette frontière ouest qu'il s'agit. Comment donc, après l'avoir franchie depuis trois jours, et alors qu'on serait en droit de le croire

entre Lure et Vesoul, peut-il s'arrêter près de Colmar, qui est à 75 kilomètres plus au nord ? C'est ce qui nous semble bien difficile à comprendre.

Dans ce même ouvrage (*page 80*), nous lisons la note suivante : « Pour expliquer le mouvement de César sur Besançon, *il faut supposer* qu'au moment où il reçut la nouvelle de la marche d'Arioviste, il le crut aussi près de Besançon qu'il l'était lui-même. En effet, César pouvait craindre que pendant le temps que la nouvelle avait mis à lui arriver, le roi germain, qui avait fait trois étapes *hors de son territoire*, ne fut arrivé dans les environs de Mulhouse ou de Cernay. Or, César se trouvait à Arc-en-Barrois, à 130 kilomètres de Besançon, et la distance de cette ville à Cernay est de 125 kilomètres. »

Ici encore, pour expliquer les faits de la campagne, on en est réduit à faire une hypothèse et dire *il faut supposer*. Or, nous allons voir que ce n'est pas actuellement le cas et que cette hypothèse est on ne peut plus mal fondée.

En admettant même, ce qui n'est pas, c'est-à-dire qu'à ce moment César ait été à Arc-en-Barrois et Arioviste à Cernay, localités dont la distance de Besançon est la même, à 5 kilomètres près, nous dirons :

1° Que César n'avait pas à marcher sur Besançon,
Et 2° Que, même dans ce cas, il n'avait pas à se presser.

En effet, étant donnée la position relative des deux adversaires, en marchant l'un contre l'autre, ils devaient se rencontrer bien au nord de Besançon et alors l'importance de cette cité aurait été bien

amoindrie. Du reste, César, ayant pour auxiliaires les Séquanais, aurait retiré de leur principal *oppidum* exactement de la même manière toutes les ressources qu'il pouvait produire. Point n'était alors besoin de l'occuper directement.

Dans le second cas, César pouvait facilement faire franchir journellement à son armée de 25 à 30 kilomètres, tandis que les Germains, avec tous leurs *empedimenta*, seraient à grande peine arrivés à un maximum de 10 à 12 kilomètres. César le savait mieux que personne, puisqu'il venait de suivre l'armée helvète marchant dans les mêmes conditions, et qui, bien que talonnée encore par lui, n'avait pas pu arriver à une plus grande vitesse.

Si donc, le proconsul nous dit qu'il s'est d'abord avancé à grandes journées contre Arioviste, puis qu'il a marché nuit et jour pour arriver le premier à Besançon, c'est qu'il avait de bonnes raisons pour le faire et qu'il n'était pas à Arc-en-Barrois, mais bien sur un point beaucoup plus éloigné.

Dans une note placée au bas de la page 84 de la *Vie de César*, nous lisons : « On a beaucoup discuté sur les mots : *millium amplius quinquaginta circuitu*. Les uns prétendent que le chiffre de 50 milles indique la totalité du trajet et qu'ainsi César aurait mis sept jours à parcourir 50 milles, ce qui ferait 7 kilomètres par jour. Cette supposition est inadmissible. D'autres prétendent qu'il faut allonger de 50 milles le trajet direct. Un passage des *Commentaires* réfute cette dernière interprétation (*Guerre civile* 1. 64), on y lit, en effet : « *ac tantum fuit in multibus studii, ut millium VI ad iter addito*

circuiti, etc. » Ce qui montre que lorsque César entend parler d'un détour à ajouter à la longueur totale d'un trajet direct, il a soin de l'indiquer. Nous croyons donc plus simple d'admettre que les 50 milles ne sont qu'une partie du trajet effectué pendant les sept jours de marche, ce qui exigea trois ou quatre jours. César eut encore quelque temps à marcher avant de rencontrer l'ennemi en suivant la route qui conduit de Besançon au Rhin.

Relevons d'abord les erreurs matérielles contenues dans cette note. On nous dit que César aurait mis *sept jours* à parcourir 50 milles, *ce qui ferait 7 kilomètres par jour*. Nous ferons remarquer, tout d'abord, que le proconsul ne marche pas pendant sept jours, puisqu'il écrit (*Comm. 1. XLI*) : « *Septimo die quum iter non intermitteret.* » Le septième jour d'une marche non interrompue. Il n'a donc marché que six jours et c'est le septième, et dans la matinée, qu'on lui annonça la nouvelle qu'il n'était plus qu'à 24 milles du camp des Germains.

Disons encore que 50 mille pas romains font 74 kilomètres 50 mètres (1481×50), et non 50 kilomètres. César aurait donc, dans ces conditions, parcouru non 7 kilomètres par jour, mais bien de onze à douze, selon le trajet qu'il avait accompli le septième jour, au moment où il fut rencontré par ses éclaireurs.

Quant au texte cité, nous l'avons rapproché du chapitre I^{er}, paragraphe 41, des *Commentaires* et nous lui avons trouvé la même signification et c'est aussi l'opinion de presque tous les traducteurs de César.

En continuant la *Vie de César*, nous y trouvons (page 86) : « *Planities erat magna et in ea tumulus*

terrenus satis grandis (Comm. 1. XLIII). Cette phrase suffirait, à elle seule, pour prouver que la rencontre des deux armées a eu lieu dans les plaines de la Haute-Alsace. On se demande, malgré un texte si formel, comment divers écrivains ont pu placer le champ de bataille dans les montagnes du Jura où l'on ne trouve nulle part une plaine de quelque étendue. Ce n'est qu'à la hauteur de Mulhouse, au nord de la Doller, que s'ouvre la vaste plaine du Rhin.

Nous ferons remarquer que la phrase : *Planities erat magna, la plaine était grande*, — ne s'applique nullement, ainsi qu'on le dit, au champ de bataille entre César et Arioviste, mais bien au lieu de leur entrevue, ce qui est fort différent. Il est même matériellement impossible que le même point ait été le théâtre de ces deux événements.

Nous savons, en effet, que le lieu de la conférence était placé à peu près à moitié chemin entre les deux camps. Or, pour s'y rencontrer le jour de la bataille, il aurait fallu que les deux adversaires eussent marché l'un contre l'autre. Mais les choses ne se sont pas passées ainsi. César ne sort pas de son camp, c'est Arioviste qui lève le sien et qui, passant probablement près du monticule où avait eu lieu l'entrevue, vient défilé devant le camp de César et se placer sur sa ligne de communication.

« César, continue notre auteur, emploie trois fois le mot *tumulus* pour désigner l'éminence sur laquelle eut lieu son entrevue avec Arioviste et il ne l'appelle jamais *collis*. N'est-il pas évident, dès lors, que l'on doit se représenter ce *tumulus* comme un tertre arrondi, isolé dans la plaine ? Or, il est à considérer

que la plaine qui s'étend au nord de la Doller, entre Vosges et Rhin, renferme un assez grand nombre de petites éminences arrondies auxquelles le mot de *collis* ne conviendrait pas et que l'expression de tertre ou de *tumulus* caractérise parfaitement. Les plus remarquables sont situés l'un près de Feldkirch, l'autre entre Wittenheim et Ensisheim. On peut croire que l'entrevue a eu lieu sur un de ces tertres, côtés 231 sur la planche 6.

Le général de Goeler a adopté, pour lieu de l'entrevue, une éminence qui s'élève sur la Petite Doller, au nord du village d'Aspach-le-Bas. César eut appelé *collis* cette éminence, car elle est assez vaste par sa forme allongée, mais nullement arrondie ; elle ne représente aucunement à l'œil ce qu'on nomme d'ordinaire un tertre ou *tumulus* ; de plus, cette hauteur n'est pas à proprement parler dans la plaine, contrairement au texte. Elle n'est séparée des collines situées au sud que par un ruisseau et la plaine commence seulement à partir de la pente septentrionale.

Quant aux *tumuli*, nous avons à choisir. On ne précise rien, il est vrai, c'est probablement pour laisser l'embarras du choix. Nous pouvons d'ores et déjà écarter le monticule préconisé par le général badois de Goeler, qui, du reste, a le mérite d'être l'inventeur du champ de bataille de la Thur. Cette idée lumineuse ne pouvait, il est vrai, éclore que dans le cerveau d'un descendant des Tribocques ou Vaugions qui, à l'époque de cette campagne, habitaient cette contrée. Mais au moment où parut la *Vie*

de César — 1866 — C'était de l'Allemagne que nous venait la lumière.

Avec deux *tumuli*, celui de Feldkirch et celui de Wittenheim, il faut jouer de malheur pour que l'un des deux ne soit pas conforme au texte des *Commentaires*. Le premier est placé à 10 kilomètres au nord-est du camp que l'on fait occuper à César et à moins de deux de la position donnée à Arioviste. Le second, qui se trouve dans la plaine à cinq kilomètres plus à l'est que le précédent, est à 12 kilomètres au nord-est des positions romaines et à cinq seulement du camp germain. Pour aller à la conférence, César doit passer nécessairement, dans l'un et l'autre cas, devant l'emplacement occupé par l'ennemi : Autant donc y aller directement. Pour ces motifs, et parce qu'on ne peut y appliquer les textes, nous ne pouvons admettre ces éminences comme ayant pu servir à l'entrevue des deux adversaires.

Nous nous réservons de traiter, en temps et lieu, cette question importante, avec toute l'étendue qu'elle comporte.

Puisque l'auteur de la *Vie de César* a amené les deux rivaux dans la plaine de Cernay, il faut qu'il y ait trouvé toutes réunies les conditions énoncées dans les textes anciens : voyons s'il en est ainsi. « Le même jour, dit-il, (*page 88*) le roi germain leva son camp et vint l'asseoir au pied des Vosges (*submonte*), à six mille pas de celui de César, entre Soultz et Feldkirch, non loin de la Lauch. Le lendemain, il traversa la Thur près de son confluent avec l'Ill, remonta la rive gauche de l'Ill et de la Doller et après avoir repoussé, avec sa cavalerie, les Romains

qui s'opposaient à sa marche, il ne s'arrêta qu'à Reinigen, après avoir dépassé de deux milles (3 *kilomètres*) le camp des Romains. Arioviste, par cette manœuvre, coupait les communications de César avec la Séquanie et le pays éduen, mais laissait libre les communications avec le pays des Lingons et des Leukes.

« Il n'est pas sans intérêt de remarquer que les communications de César avec les Leukes et les Lingons restaient libres. Or, on a vu, dans son allocution de Besançon, qu'il comptait demander à ces peuples une partie de ses approvisionnements. »

Dans la route que l'on fait tenir à Arioviste on le fait longer constamment les Vosges. Qu'il campe alors où il voudra, il sera toujours *submonte*. En s'exprimant de cette manière, César aurait dit une naïveté et ce n'est guère son habitude. Donc, s'il se sert de l'expression *submonte*, c'est avec intention et probablement parce qu'il ne s'agissait pas d'une chaîne, comme celle des Vosges, mais bien d'une hauteur isolée qui avait fixé son attention. C'est, évidemment, un jalon indicateur, un point de repère qu'il place incidemment dans sa narration.

Du reste, Plutarque nous dit textuellement que les Germains n'étaient pas campés dans une plaine. « César, écrit-il, va donc escarmoucher contre les Germains jusque sous leurs retranchements *et sur les collines où ils étaient campés*. Irrités de cette provocation, les Barbares n'écoutent plus que leur colère et descendent dans la plaine pour combattre. » (*César, tome 3, page 342.*)

Ce passage de Plutarque indique parfaitement

qu'Arioviste avait non-seulement un camp, mais bien plusieurs et qu'ils étaient placés sur des collines, ce qui, du reste, est complètement conforme à l'ordre de bataille que les Germains adoptèrent le jour de la lutte décisive. On voit donc qu'au lieu d'une plaine immense, les textes anciens ne nous parlent que de montagnes et de collines.

Quant aux communications coupées par les Germains, avec les Séquanais et les Eduens et conservées avec les Lingons et les Leukes pendant toute la campagne, nous disons que ce n'est par possible dans la plaine de Cernay. Nous défions, du reste, d'y trouver une position militaire qui, dans les conditions données, puisse rétablir toutes les communications. Ce sont pourtant des conditions *sine qua non* de l'existence du camp romain sur ce point, et, là-dessus, on ne nous donne aucun détail.

Selon ce que nous avons déjà dit, les deux voies qui amenaient les approvisionnements au camp romain devaient se réunir au Pas de Ronchamp. De ce point, une seule route se dirigeait alors vers le Rhin et les convois devaient nécessairement la suivre. Mais nous voulons bien admettre que les vivres expédiés par les Séquanais et les Eduens aient pu prendre la voie de Besançon et remonter les rives du Doubs jusqu'à Montbéliard, pour se porter ensuite sur la trouée de Belfort. Par la force même des choses et la configuration du terrain, il est impossible que tous les convois, expédiés par les quatre peuples désignés, ne se rencontrent pas sur ce point. Or, de Belfort à Cernay, il y a 34 kilomètres, comment donc Arioviste aurait-il pu, au moyen d'une manœuvre

stratégique, couper une portion des vivres venant de la trouée de Belfort et laisser arriver l'autre sortant exactement de ce même point ?

Inutile, pensons-nous, de réfuter l'opinion de ceux qui voudraient faire diriger les vivres des Lingons et des Leukes par la vallée de la haute Moselle et leur faire traverser le col de Bussang. Ce passage, bien difficile encore aujourd'hui, était complètement impossible alors, car il n'existait, dans ce défilé, aucune voie de communication. Donc, la plaine de l'Ochsenfeld, près de Cernay, ne remplissant pas les conditions exigées par les textes, n'a pu être le champ de bataille entre César et Arioviste. Elle n'a pas même le mérite d'être à 50 mille pas du Rhin, puisque de Cernay au fleuve, il n'y a que 28 kilomètres.

Pour rétablir ses communications avec les Séquanais et les Eduens, nous dit (*page 89*) de la *Vie de César*, le proconsul choisit un emplacement convenable à l'ouest de son camp, le fit fortifier, par ce moyen il put recevoir les vivres des deux peuples.

L'emplacement sur lequel César s'arrêta pour établir son petit camp *est peut-être* l'éminence située sur la petite Doller, au nord de Schweighausen.

Nous ne nous arrêtons pas à réfuter cette solution, car dans une vaste plaine, César était trop faible en cavalerie pour pouvoir protéger ses convois qui, forcément, devaient tomber au pouvoir de l'ennemi, sans qu'aucune position stratégique put remédier à cet inconvénient.

Enfin, au deuxième paragraphe de la première note de la page 93 du même ouvrage, nous lisons l'étrange appréciation qui suit : « Les écrivains modernes,

comprenant à tort que César avait indiqué la distance, c'est-à-dire la ligne la plus courte du champ de bataille au Rhin, ont longuement discuté sur le chiffre à adopter. Ils n'ont pas vu que le texte latin fait connaître non précisément la distance du champ de bataille au Rhin, mais la longueur de la ligne de retraite depuis le champ de bataille jusqu'au fleuve. Cette route a pu être oblique par rapport au Rhin, car il est probable que les Germains se sont retirés en descendant la vallée de l'Ill qu'ils avaient remontée précédemment. Il convient de chercher vers Rhinau le point où ils ont tenté de repasser le fleuve. »

Cette note est la dernière du chapitre et cela doit être, car on la réservait pour le bouquet. Il est vrai de dire, à la justification de l'auteur de la *Vie de César*, qu'il n'a pas même le mérite d'avoir inventé cette manière de voir. Elle appartient à la race teutonnes en général et à l'écrivain de Goeler en particulier.

Avant de donner notre appréciation personnelle sur ce point, nous allons citer celle d'un auteur très sérieux, M. Desjardins. Voici comment il s'exprime à cet égard dans sa *Géographie de la Gaule à l'époque romaine*. (Tome II, page 623.)

« La bataille aurait eu lieu dans l'espace couvert en partie aujourd'hui par la forêt de Nonnenbruch. Le général de Goeler adopte aussi cette hypothèse. Il fait fuir les Germains par la vallée de l'Ill et les conduit obliquement au Rhin qu'ils auraient atteint à Rhinau. De cette façon, il trouve les 50 milles du texte, mais c'est là une explication trop facile. Avec un pareil système, on peut mettre où l'on veut le

champ de bataille. Entre Cernay et le Rhin il n'y a que 28 kilomètres, et 25 depuis la forêt de Nonnenbruch à ce fleuve. On ne voit pas pourquoi l'armée en déroute, pressée de mettre un obstacle sérieux entre elle et le vainqueur, et devant tendre, en toute hâte, vers le grand fleuve, par la route la plus directe, aurait hésité à passer l'Ill, elle qui entreprit de passer le Rhin à la nage. Il faut convenir que ce système de restitution d'une campagne militaire, pour séduisant qu'il soit, n'ayant pour base que des données vagues, ne repose, en réalité, sur aucun fondement sérieux. »

Que l'on nous permette d'ajouter encore à cette appréciation si sage quelques réflexions judicieuses.

A qui fera-t-on croire qu'une armée en pleine déroute, en débandade même, disons le mot, au milieu d'un sauve-qui-peut général et poursuivie de près par la cavalerie romaine, puisse bénévolement s'amuser à parcourir jusqu'au Rhin et parallèlement à ce fleuve 74 kilomètres au lieu de 25 ? Pourquoi vouloir faire franchir aux Germains le Rhin à Rhinau plutôt qu'ailleurs ? Nous n'y voyons aucun autre motif que la distance de ce point au champ de bataille adopté. Y avait-il, par hasard, à Rhinau, un pont sur le fleuve ? Non. S'y trouvait-il au moins une station permanente de barques et de bateliers, à l'effet d'y traverser le Rhin ? Ou bien serait-ce dans ce lieu que se serait effectué le passage des diverses nations qui avaient, sous les ordres d'Arioviste, envahi la Gaule ? C'est ce que nous ignorons. Mais si le Rhin présentait à Rhinau, ou sur un autre point quelconque, des facilités pour le traverser, César a soin de nous

dire que ce n'est pas là qu'est venu aboutir le roi des Germains.

Voici comment il s'exprime à cet égard (*Comm. 1, LIII*) : « Alors le combat fut rétabli, les ennemis prirent tous la fuite et ne s'arrêtèrent qu'au Rhin, à 50 mille pas environ du champ de bataille. Quelques-uns, se fiant à leurs forces, essayèrent de passer le fleuve à la nage, ou se sauvèrent dans des barques (*lintribus inventis*) trouvées accidentellement sur la rive. De ce nombre fut Arioviste : il trouva une simple nacelle (*naviculam*) attachée au rivage et parvint à traverser le Rhin par ce moyen. Tous les autres furent taillés en pièces par la cavalerie romaine qui les poursuivait. »

On voit, par le texte des *Commentaires*, seul juge compétent à cet égard, que l'hypothèse de la retraite des Germains sur Rhinau est de pure fantaisie et inventée seulement pour les besoins de la cause. L'auteur de la *Vie de César* a commencé le récit de cette campagne par une hypothèse invraisemblable, il a voulu finir de même, de sorte qu'il aurait pu intituler sa narration : *Une campagne entre deux hypothèses*.

Nous finirons ici ce travail que l'on aura déjà trouvé bien long, mais nous avons tenu à débayer complètement le terrain et à faire table rase de toutes les solutions qui ont été données, sur le théâtre des événements principaux de cette campagne, par tous les érudits qui l'ont traité avant nous. Nous avons pris surtout à tâche d'en finir avec la plaine légendaire de l'Ochsenfeld, près de Cernay, préconisée sur tous les tons par les écrivains allemands que l'auteur de la

Vie de César a copiés en cela. Nous pensons en avoir assez dit sur cet ouvrage pour faire voir quelle en est la valeur et pour convaincre ses partisans qui, définitivement, n'ont qu'à faire leur deuil de leur champ de bataille de la vallée de la Thur. — Si nous avons obtenu ce résultat, nous n'aurons pas perdu notre temps et nous pourrons passer allègrement à la dernière et plus importante partie de cette étude. Nous allons restituer à cette lutte sa véritable physionomie en la plaçant sur le terrain où elle a eu lieu.

CAMPAGNE DE CÉSAR CONTRE ARIOVISTE

DEUXIÈME PARTIE

I

Bello Helvetiorum confecto, totius fere Galliae legati, principes civitatum ad Cæsarem congratulatum convenerunt, dit César, (*Commentaires, livre 1, chapitre XXX*). La guerre des Helvètes étant terminée, des députés de presque toute la Gaule et les principaux citoyens vinrent vers César et lui apportèrent leurs félicitations.

Où se trouvait alors César ? C'est ce qu'il ne dit pas et ce que nous allons essayer de déterminer.

Tous les auteurs qui, avant nous, ont traité spécialement la matière, ont fait partir César et l'armée romaine, se portant au devant d'Arioviste, ou d'un point au nord de Bibracte, ou de Bibracte même.

Nous allons démontrer, texte en main : 1° que ce point de départ n'a pas pu être au nord de cet oppidum et 2° qu'il n'a pas pu avoir lieu de cette cité.

1° Si César avait été campé, à cette époque, au lieu même où il avait reçu la soumission des Helvètes, c'est-à-dire, selon les uns, aux environs de Tonnerre ou d'Alise-Sainte-Reine, ou, selon les

autres, près de Dijon ou même de Langres, son objectif étant Arioviste, campé en Alsace, il se serait dirigé vers lui, en ligne directe, c'est-à-dire par la Saône supérieure. Or, il nous dit que justement sur ce point se trouvaient 24 mille guerriers Harudes, arrivés tout récemment dans la Séquanie, d'où ils ravageaient les champs des Eduens. Or, en partant d'un quelconque de ces points, ou de tout autre au nord de Bibracte, les Romains n'auraient pu éviter de les rencontrer. Si donc ces Germains avaient attendu César et ses légions, un combat s'en serait suivi et il en serait fait mention dans les *Commentaires*.

Mais sans vouloir résister, ces Harudes auraient pu se replier soit sur Besançon, qu'ils auraient mis ainsi à l'abri d'un coup de main, ce qui n'a pas eu lieu, ou se retirer, en bon ordre, sur l'armée germane, ce qui se fit effectivement, puisque nous les y trouverons, au premier rang, le jour de la grande bataille. En suivant cette voie, les Romains auraient eu, dans tous les cas, forcément connaissance des Germains, sur les lieux mêmes qu'ils avaient ravagés et qu'ils auraient quittés seulement depuis quelques jours. Or, ce fait ne se produit, selon César, qu'à Besançon et non pas précisément par des habitants de cet oppidum qui semble ne pas même connaître de vue les Germains, mais bien par des marchands gaulois, que leur commerce mettait probablement en contact avec les troupes d'Arioviste.

D'un autre côté, César partant des confins du pays des Lingons, pour se diriger vers Arioviste, campé sur un point stratégique couvrant l'Alsace, et

celui-ci marchant sur Besançon, par Lure et Vesoul, la rencontre des deux armées se serait opérée bien au nord de cette ville dont l'importance aurait été à peu près annulée. Vainqueurs, cette cité tombait, sans coup férir, au pouvoir des Romains. Vaincus, ils étaient forcés de mettre la Saône entre eux et les Germains, et Besançon ne pouvait plus leur être d'aucune utilité.

Si donc César était parti du point où il avait reçu la soumission des Helvètes, on ne comprendrait pas sa marche précipitée pour occuper Besançon, d'autant plus qu'il aurait toujours pu s'en assurer au moyen d'un détachement.

Mais, dira-t-on peut-être, Arioviste, au lieu de marcher sur Lure et Vesoul, aurait pu, de Belfort, par exemple, gagner Montbéliard et de là suivre le cours du Doubs jusqu'à Besançon.

Ce mouvement n'était pas possible pour l'armée germanique, car César dit, en parlant de ses légionnaires (*Comm. 1, chap. 39*) : « Ceux qui affectaient le plus de fermeté disaient qu'ils ne craignaient pas l'ennemi, mais bien les difficultés des chemins, l'immense profondeur des forêts placées entre eux et Arioviste et le manque de vivres, si ces transports devenaient impossibles. »

Or, ce qui, à ce moment, était considéré comme trop difficile par l'armée romaine, qui refusait de s'engager dans la voie qu'auraient dû suivre les Germains pour arriver directement à Besançon, était matériellement impossible pour Arioviste et les hordes barbares qu'il commandait, vu surtout l'immense multitude de femmes, de vieillards et d'enfants qu'il

avait à transporter, sans compter les bagages et les impedimenta.

2° Nous disons que César n'a pas pu partir de Bibracte.

Si, en effet, le proconsul se fut trouvé, à cette époque, dans cet oppidum, comment pourrait-on expliquer le passage suivant de son récit (*Comm. 1, chap. 37*) : « *Hæc oedem tempore, Cæsari mandata referebuntur, et legati ab Æduis et a Treviris veniebant : Ædúi questum quod Harudes qui nuper in Galliam transportati essent, fines oerum populerentur, sese ne obsidiùs quidem datis pacem Ariovisti redimere potuisse.* » Au moment où César recevait cette réponse — la deuxième d'Arioviste — les Eduens et les Trévires lui envoyaient des députés. Les Eduens se plaignaient que les Harudes, récemment arrivés dans la Gaule, dévastaient leur frontière, ils n'avaient pu acheter la paix d'Arioviste même en lui donnant des otages.... Vivement ému de ces nouvelles, etc....

Si nous examinons attentivement ce passage, nous verrons que César, à ce moment, n'est pas à Bibracte et, de plus, qu'il ne peut même pas y être. Si, en effet, il eut été dans cet oppidum, il aurait été, jour par jour, tenu, par Divitiacus et le parti druide, au courant de tout ce qui se serait passé alors chez les Eduens et surtout des exigences d'Arioviste, de l'arrivée des 24 mille Harudes et de leurs dévastations.

Or, le texte que nous venons de citer établit, de la manière la plus évidente, tout le contraire. Il indique que César est loin de Bibracte puisqu'il n'a aucune

connaissance de ce qui s'y passe. Les Harudes, arrivant de la partie nord-est de la Séquanie, viennent ravager, sur les bords de la Saône supérieure, les propriétés des Eduens, ces alliés fidèles du peuple romain et César l'ignore complètement. Ce peuple s'adresse alors à Arioviste, campé en Alsace, pour le prier de mettre fin à ces déprédations et il n'en fait rien. On lui offre des otages pour garantir à nouveau les conditions de la paix ancienne, il refuse. Tous ces faits, qui demandent un temps assez long, se passent à l'insu de César. Il n'en est prévenu que lorsque ces négociations ont échoué et, pour lui en donner connaissance, on est forcé de lui envoyer au loin des ambassadeurs. Nous pensons donc être fondés à dire que le proconsul n'était pas alors à Bibracte.

Ce même texte prouve, une fois de plus, qu'il n'était pas au nord de ce point. Campé à Tonnerre, à Dijon ou à Langres, il aurait été, par le fait même, plus rapproché de la Saône supérieure et des Harudes que les Eduens de Bibracte, eux-mêmes. Dans ces conditions, ce serait lui qui aurait été averti le premier et qui les aurait fait prévenir. Nous ferons remarquer encore que César et les Eduens ont engagé, à l'insu des uns des autres, des négociations avec le roi des Germains, ce qui eut été complètement inutile, si le proconsul avait été dans l'oppidum du Mont-Beuvray.

Etant donné l'emplacement du camp de César au nord de ce point, les envoyés éduens auraient dû passer dans son voisinage et il aurait été forcément mis au courant de la situation qu'il ignorera jusqu'au

jour où on la lui fera savoir officiellement. Lors même que les Eduens ne lui auraient pas fait connaître leurs griefs, il les aurait su quand même, puisqu'à deux reprises différentes il envoya des ambassadeurs à Arioviste et que ceux-ci auraient été forcés, pour atteindre son camp, de passer sur les territoires ravagés par les Harudes et n'auraient pas manqué d'en faire leur rapport à César.

Mais si César n'était pas alors à Bibracte, ni au nord de cette cité, où pouvait-il être ?

Reprenons le texte de César que nous avons cité au début. La guerre des Helvètes étant complètement terminée (*confecto*), les envoyés de toute la Gaule et les principaux citoyens (*principes*) vinrent ensemble apporter des félicitations à César. Nous voyons que cette réunion de chefs gaulois, pour congratuler César, eut lieu seulement lorsque la guerre contre les Helvètes fut complètement achevée. Si donc les émigrants avaient été chez eux, dans leur pays, comme ils avaient donné des otages aux Romains, qu'ils leur avaient livré leurs armes et rendu les fugitifs, il est évident que le proconsul aurait pu considérer, à ce moment, la guerre comme finie. Mais ici, la position était tout autre.

La principale condition imposée aux vaincus était celle de retourner dans leur patrie et de la réoccuper entièrement. César voulait surtout empêcher les cent cantons suèves et les Harudes, déjà en route, de s'y établir. Si donc il eut abandonné cette multitude à ses propres instincts, il est probable que les champs de l'Helvétie n'en auraient revu qu'un bien petit nombre. Du reste, dans leur sanglante défaite, les

émigrants avaient perdu la plus grande partie de leurs moyens de transport, César eut donc à y suppléer.

Il devenait urgent aussi, sous peine de la faire égorger, d'escorter cette foule désarmée jusqu'au terme de son voyage. Or, cette tâche ne pouvait échoir qu'aux Romains ou à leurs alliés. Ceux-ci, à cette époque, se réduisaient aux seuls Eduens. Mais ce peuple se trouvait alors justement à avoir à installer les Boïens sur ses frontières, entre la Loire et l'Allier, de sorte que cette mission ne peut être donnée qu'à l'armée romaine. Cette tâche lui était rendue d'autant plus facile que les hostilités étant terminées, elle n'avait plus, à ce moment, qu'à regagner la Province romaine. La grande quantité d'embarcations que César avait sur la Saône dut lui faciliter singulièrement cette opération. Il pouvait, en effet, faire ainsi descendre les Helvètes jusqu'au confluent du Rhône et de la Saône, d'où reprenant, en sens inverse, le chemin qu'ils avaient parcouru naguère, ils purent regagner leurs pénates en passant par Genève où ils durent recevoir tout ou partie du blé que, par ordre du proconsul, leurs voisins les Allobroges, eurent à leur fournir.

Tout cela est, du reste, conforme à ce que nous dit Florus (*Liv. II, chap. 10-37*) : « César, écrit-il, refoula ce peuple comme un pasteur fait rentrer son troupeau dans le bercail. »

Il avait tellement à cœur cette affaire que Julien (*Cæsares, page 72*) dit de César : « qu'il avait traité les Helvètes en philanthrope et reconstruit leurs villes brûlées. » Peut-être, outre la question politique,

qui, chez lui, dominait tout le reste, avait-il sur le cœur le massacre des Tigurins, égorgés par lui sur les bords de la Saône, sans aucune déclaration de guerre.

Enfin, nous lisons (*Comm. 1. 34*) ces paroles significatives sur ce point, adressées par Arioviste aux envoyés de César : « *Præter ea se neque sine in eas partes Galliæ venire audere, quas Cæsar possederet.* » Que, d'ailleurs, il n'osait pas venir sans armée *dans la partie de la Gaule que César possédait.*

Or, quelle était, à cette époque, la partie de la Gaule possédée par les Romains ? Il est évident que dans ce passage il ne peut être question du pays des Lingons, des Séquanes, ni des Eduens, les seules nations dont le territoire pouvait se trouver alors entre les deux adversaires. Si quelqu'un a des droits sur cette région, c'est bien Arioviste, puisque ces trois peuples sont ses tributaires. Il arrive même que justement il fait valoir ses droits, à ce moment, sur deux de ces peuples puisqu'il demande, d'une part aux Séquanes un second tiers de leur pays pour y placer les Harudes et que, de l'autre, il fait ravager les terres des Eduens par les guerriers de cette dernière nation. César a même alors tellement peu d'influence sur ses alliés les Eduens, qu'ils engagent des négociations avec Arioviste, sans lui demander son avis, sans même l'en avertir.

Lors donc que le roi des Germains parle de la partie de la Gaule possédée par César, il entend bien désigner la Province romaine et nulle autre contrée. Il indique parfaitement que César s'y trouve alors et

que c'est de ce point qu'il lui a envoyé, à deux reprises, des députés.

In eas partes quas Cesar possederet est donc bien la Gaule romaine et non une partie quelconque de la Gaule indépendante.

C'est donc dans cette région, à Vienne, sur les bords du Rhône, que nous placerons le proconsul (1).

Notre opinion première avait été, comme on peut le voir par la lettre du savant Quicherat, de faire partir César de Genève, point extrême d'où il aurait surveillé lui-même les ordres relatifs à la réinstallation des Helvètes dans leur pays. La remarque faite par l'éminent directeur de l'Ecole des Chartes nous a promptement fait changer d'avis.

Vienne, par sa position centrale, convenait, en effet, admirablement bien au but poursuivi par César. De là, il conservait toutes ses relations avec l'Italie, tout en étant presque aux portes du pays des Eduens et il avait, par le Rhône et ses affluents, toutes les

(1) Voici, à cet égard, l'opinion du regretté Quicherat, alors directeur de l'Ecole des Chartes :

Paris, 16 mai 1879.

..... „Je connais moins le plan de campagne exposé dans l'*Histoire de César* qui porte le nom du ci-devant empereur. Je ne possède pas ce livre ; le peu que j'en ai lu dans le temps m'a fait voir que c'était un pot-pourri où trente-six personnes ont voulu fourrer chacun leur morceau. Il ne fait pas autorité, tant s'en faut. Si mauvaise opinion que j'en aie, je doute pourtant qu'il contienne la sottise que vous lui imputez, de donner Tonnerre pour point de départ aux Romains ouvrant leur campagne contre Arioviste. Cette indication sur la carte que vous avez vue doit se rapporter au commencement de la campagne d'Alesia. Dans tous les cas, vous dites très bien que César devait se trouver dans la Province romaine, lorsqu'il fit ses premières ouvertures à Arioviste. Je suis d'accord avec vous sur ce point, mais il ne me semble pas qu'on doive chercher à Genève le lieu de sa résidence. C'est plutôt du côté de Vienne, en communication directe avec les Eduens, qu'il doit se tenir.*

facilités possibles pour ses approvisionnements et ses communications.

Du reste, Vienne était alors — Lyon n'existait pas encore — une des villes les plus considérables de la Province romaine, puisque, quelques années auparavant, une émeute ayant éclaté dans cette cité, les Romains avaient dû déployer de grandes forces pour l'apaiser. C'est encore à Vienne qu'au début de sa septième campagne, César aura ses renforts et ses approvisionnements et c'est de là qu'il partira pour cette guerre qui devait finir par la prise d'Alésia.

II

C'est donc dans cette ville que César dut recevoir les félicitations des députés de toute la Gaule. Fascinés par le succès du proconsul à Bibracte et attirés par les manœuvres insidieuses de l'archidruide Divitiacus, ami de César et chef du parti religieux dans la contrée, les Gaulois vinrent faire acte de soumission devant le vainqueur et y abdiquer leur indépendance.

On sait que les nouvelles importantes se transmettaient très vite dans la Gaule et César (*Comm.* 7. 3) nous apprend de quelle manière on les propageait. « Cette nouvelle, dit-il, — il s'agit du massacre des Romains à Genabum — parvint bientôt à tous les Etats de la Gaule, car toutes les fois qu'il arrive quelque événement remarquable, les Gaulois l'annoncent aux campagnes et aux contrées voisines par des cris qui se transmettent de proche en proche. Ainsi, avant la fin de la première veille, ce qui s'était

passé à Genabum, au lever du soleil, fut su des Arvernes qui en sont éloignés de 160 mille pas — 240 kilomètres environ. »

Il est donc certain que par ce procédé la victoire de Bibracte fut bientôt connue de tous les peuples de la Gaule sans exception ; mais avant de pouvoir venir féliciter le vainqueur, il fallait d'abord se réunir et s'entendre, puis ensuite entreprendre un long et difficile voyage, ce qui, à cette époque, n'était pas une petite affaire. Ce n'est donc guère, vu les moyens de locomotion et l'état des routes, que 20 ou 25 jours après cette sanglante affaire que les députés gaulois purent arriver jusqu'à Vienne.

Après les congratulations d'usage, ces envoyés lui demandèrent la permission de convoquer à jour fixe l'assemblée générale de toutes les Gaules pour y traiter des affaires qu'ils voulaient lui soumettre en commun. César y consentit.

Cette autorisation demandée à César n'était nullement obligatoire, mais purement facultative. Elle n'avait qu'un seul but, flatter l'amour propre du proconsul afin de se le rendre favorable.

Cette réunion plénière dut avoir lieu à Bibracte, comme cela arrivait souvent. Nous voyons, en effet, (*Comm.* 7, *chap.* 43) que c'est encore dans cette ville que tous les peuples de la Gaule furent convoqués dans leurs comices lors du soulèvement général qui eut lieu six ans plus tard, l'an de Rome 702. « *Totius Galliae concilium Bibracte induitur,* » nous dit César. Du reste, comme cette réunion avait dû avoir lieu à l'instigation de l'Éduen Divitiacus, qui, en sa qualité de chef du collège des druides, eut

sans doute à en prendre la présidence, il est tout naturel d'admettre que le lieu choisi fut le Mont-Beuvray. Nous verrons plus loin Divitiacus être à la tête de la députation qui fut envoyée à César et, en cette qualité, porter la parole devant lui.

On ne nous dit pas si tous les peuples de la Gaule assistaient à cette assemblée ; cependant, nous sommes certains de la présence des principaux. Ainsi, les Eduens et les Séquanais en faisaient partie, puisqu'ils sont désignés nominativement. Il en est de même des Arvernes, car Dioncassius nous dit qu'à cette occasion leurs chefs, et peut-être Vercingétorix lui-même, vinrent rendre hommage au proconsul romain : Alliés des Séquanes, ils avaient comme eux des intérêts trop graves à débattre dans cette réunion pour se dispenser d'y prendre part.

Comme c'est dans cette assemblée que la guerre contre Arioviste fut résolue et que le contingent de chaque peuple, soit en hommes, soit en vivres fut arrêté, il est également certain que les Lingons et les Leukes qui seront alors appelés à fournir des vivres à l'armée romano-gauloise, ont dû, eux aussi, être représentés à cette conférence.

Nous pouvons y ajouter les Trévires, peuple ancien qui a laissé son nom à la ville de Trèves. Ils furent, sans doute, à cette époque, chargés de surveiller les bords du Rhin et les agissements des peuples nomades qui habitaient dans leur voisinage. Quelques mois plus tard, ils dépêchèrent, en effet, à César des envoyés pour lui annoncer que les cent cantons suèves, arrêtés sur ce point depuis le retour forcé des Helvètes dans leur patrie, s'apprêtaient, sous la

conduite de Massua et de Cimberius, à franchir le Rhin, pour venir, sans nul doute, augmenter le nombre des guerriers d'Arioviste.

Enfin, nous voyons (*Comm. liv. II, chap. III*) les Rèmes (*habitants du pays de Reims*), agissant sous l'influence démoralisatrice de l'Eduen Divitiacus, se soumettre aux Romains sans combattre et devenir, du jour au lendemain, leurs plus fidèles alliés, ce qui indique, entre ces deux peuples, un contact qui n'a pu avoir lieu qu'à l'époque de la campagne contre Arioviste.

Contrairement à ce que prétendent certains auteurs, on voit qu'à l'assemblée générale de Bibracte la Gaule celtique ne fut pas seule représentée. Si les Séquanes, les Lingons, les Eduens et les Arvernes appartenaient bien à cette région, il est tout aussi positif que les Leukes, les Trévires et les Rèmes faisaient partie de la Gaule belge. César nous dit à ce propos que les députés qui lui furent adressés par cette réunion, furent les mêmes que ceux qui étaient venus tout d'abord le féliciter, il est donc à peu près certain que tous les peuples que nous venons de citer lui avaient alors exprimé leur satisfaction.

L'assemblée de Bibracte a dû avoir lieu 40 jours environ après la soumission des Helvètes, c'est-à-dire dans la première quinzaine de juin. Si nous avons antérieurement admis 20 jours pour le temps nécessaire à la visite de congratulation faite tout d'abord à César, il est logique d'en admettre encore au moins autant pour le choix des principaux personnages des nations gauloises et pour que ces fondés de pouvoirs aient pu se rendre de leur contrée respective au lieu de la conférence.

Pour en finir, nous ferons encore remarquer que César, avant son entrée en campagne, eut à envoyer à Arioviste, campé à l'entrée de l'Alsace, deux ambassadeurs. En admettant 20 jours pour chaque voyage, aller et retour — il y a, de Vienne à Belfort, 445 kilomètres environ — cela donnerait encore 40 jours. Ajoutons-en 15 pour le temps des séances de l'assemblée, à Bibracte, le voyage des députés gaulois de cet oppidum à Vienne et les temps d'arrêt des envoyés de César au camp germain, nous arriverons à un total de 95 jours, qui nous conduira à la fin du mois de juillet. C'est donc à cette époque que nous fixerons le départ du proconsul, se portant contre Arioviste dans l'est de la Séquanie.

III

Après la clôture de cette assemblée, les mêmes citoyens qui avaient déjà paru devant César, nous dit-il, revinrent vers lui et demandèrent à l'entretenir en particulier de choses qui intéressaient leur sûreté et celle de la Gaule entière. (*Comment. liv. chap. XXXI*). « *Eo consilio dimisso, iidem principes civitatum qui ante fuerant ad Cesarem reverterunt, petieruntque uti sibi secreto de sua omniumque salute cum eo agere liceret.* »

La plus grande partie des délégués gaulois était composée des partisans de l'alliance romaine. Aussi eurent-ils soin de mettre à leur tête celui d'entre eux en qui César avait le plus de confiance. Ce fut donc l'archidruide Divitiacus qui fut élevé à la présidence de l'ambassade gauloise. Admis en présence du proconsul, c'est en cette qualité qu'il prit la parole et

qu'il lui exposa longuement les doléances des diverses nations de la Gaule. Nous avons reproduit ces discours dans la première partie de notre travail. C'est à leur suite que César promit aux ambassadeurs aide, secours et protection.

Ces plaintes amères de Divitiacus contre Arioviste absent, ces diatribes violentes sont-elles réellement bien fondées ?

Il peut être permis d'en douter. Arioviste s'est fait céder, il est vrai, et sans doute du droit du plus fort, un tiers de la Séquanie, mais ce n'était qu'une faible compensation de l'étendue du territoire enlevé par ses alliés aux Eduens vaincus. Il y règne en maître, mais ce sont les Séquanes qui ont en garde les otages, garants du traité de paix. Il ne dépasse pas ses limites, car c'est sur ses possessions que tous les peuples de la Gaule sont venus l'attaquer. Il a, dans un seul combat, celui de Magétobrie, dispersé toutes leurs forces. Usant du droit du vainqueur, il a pris des otages et imposé un tribut à tous les vaincus, Séquanais et Avernes compris. Mais en dehors de là, nous ne voyons pas bien comment il opprime les Gaulois.

Divitiacus, l'orateur de l'assemblée, dit, par exemple : (*Comm. 1. 32*) « *Sequanis vero, qui intra finis suos Ariovistum recepissent, quorum oppida omnia ejus postestate essent, omnes cruciatus essent perferendi.* » Mais les Séquanais, qui avaient reçu Arioviste dans leur pays et dont toutes les villes étaient en sa possession, sont réduits à endurer tous tourments.

Cette assertion ne nous paraît pas fondée, car

nous verrons qu'Arioviste n'avait pas même mis une garnison à Besançon, la capitale de la Séquanie et son principal oppidum. Dans tout le réquisitoire qu'il dresse contre Arioviste, Divitiacus ne mentionne nulle part, ni chez les Séquanais, ni chez les Eduens, un seul poste occupé militairement par les Germains, car à ce moment les Harudes n'avaient pas encore pénétré sur les bords de la Saône. Il ne pouvait même y exister, jusqu'à Besançon, aucune garnison germane, puisque c'est seulement dans cette ville que les légionnaires romains mis en contact et avec des marchands gaulois qui commerçaient avec les Suèves et avec les habitants de cet oppidum, eurent, pour la première fois, connaissance des soldats d'Arioviste. On leur en traça alors un portrait qui les remplit d'effroi.

Ce qui nous étonne encore et qui nous prouve combien les Gaulois craignaient peu le roi des Germains, c'est la conduite des Eduens pendant la campagne de César contre les Helvètes. Nous voyons, en effet, ce peuple, tributaire à la fois des Séquanes et des Germains, se liguer, d'une part, avec Orgétorix et les Helvètes et cela par l'intermédiaire de Dumnorix, chef du parti national. De l'autre, nous le voyons sous l'impulsion de l'archidruide Divitiacus, frère aîné de Dumnorix, se liguer avec les Romains. Tout cela s'opère sans que l'on paraisse s'occuper davantage d'Arioviste et de ses Germains que s'ils n'existaient pas.

Plus tard, lors des relations qui s'établirent entre lui et César, on ne voit nullement que le roi des Germains se montre froissé des procédés des Eduens

ni de l'aide qu'ils ont, à ce moment. donné aux Romains. Il ne touche pas même un seul mot au proconsul de la liberté qu'il a prise de pénétrer, sans son assentiment, dans un pays qui est son tributaire. S'il se plaint d'une chose, c'est que l'arrivée de César dans cette région ait diminué ses revenus.

Contrairement encore aux imputations de Divitiacus, le roi des Germains ne nous paraît pas non plus un conquérant avide de guerre et de carnage, ni un tigre altéré de sang. Nous le voyons, dans le récit de César, revenir sans cesse sur la question des tributs que doivent lui fournir les nations gauloises qu'il a vaincues. Sa physionomie est plutôt celle d'un tacticien habile doublé d'un financier. Par ses heureuses opérations de guerre, il a su se créer un capital qui est la Séquanie supérieure et des rentes qui sont les tributs qu'il a imposés aux vaincus. Mais à cette fortune qu'il s'est acquise par son génie, il y tient énergiquement. Les Gaulois veulent lui enlever son capital, il les battra à Magétobrie, mais il ne profitera pas de sa victoire pour étendre ses conquêtes, seulement il augmentera son revenu en rendant tributaires tous les agresseurs.

Pourvu qu'Arioviste soit payé de ses redevances à jour et à heure fixes, il ne s'occupera pas du reste. Mais si l'on ne lui solde pas à temps son dû, il estime que ses débiteurs vont devenir insolubles, et alors il fera tous ses efforts pour les exproprier.

Que les Eduens s'allient aux Romains, qu'ils leurs fournissent même des troupes, il ne s'en occupera pas, mais qu'ils leur aient livré les provisions formant, à ce moment, tout ou partie

de sa créance et qu'ils ne puissent s'exécuter à temps, aussitôt il leur enverra ses huissiers. Dans ce cas, ce sont les Harudes qui ont mission de ravager le pays éduen jusqu'à parfait paiement. Que cette nation lui offre des otages, il ne s'en souciera nullement. Ce n'est pas avec des otages qu'il nourrira son armée et toute l'émigration qui s'y rattache. Du reste, Arioviste est prévoyant, il a bien encore des vivres en réserve, mais il ne veut y toucher que le moins possible. Cette précaution l'avait sauvé lors de la campagne de Magétobrie, pendant laquelle il eut à nourrir, dans son camp, pendant plusieurs mois, toute son armée. Cette occasion pouvait se reproduire encore et il fallait la prévoir. Aussi, pendant toute cette campagne, le verrons-nous s'occuper tout spécialement de couper les vivres aux Romains, sans avoir à s'inquiéter pour lui-même d'approvisionner son armée.

Aussi Arioviste, dans les récriminations qu'il adresse à César, ne se plaint-il jamais de la violation de son territoire ni des procédés des Romains à son égard, mais bien de ce que leur arrivée empêche le recouvrement de ses tributs : « *Magnam Cæsarem injuriam facere qui sua adventu vectigalia sibi deteriora faceret.* » (*Comm. 1. 36.*) Plus loin, il ajoute qu'il ne rendra pas les otages, mais qu'il ne fera la guerre ni aux Eduens ni à leurs alliés s'ils exécutent les traités *et paient chaque année régulièrement le tribut*, autrement le titre de frères et d'alliés du peuple romain leur servira peu.

Et enfin (*Comm. 1. chap. 44*) dans son entrevue avec César, Arioviste lui dit : Qu'il est injuste de

lui refuser le tribut qui lui a été volontairement payé jusqu'à ce jour.

Quant aux Séquanes, vu les apparences d'une guerre prochaine, ils ont, eux aussi, sans nul doute, négligé de payer leurs redevances au roi des Germains, il les fera exproprier alors par les Harudes en leur cédant un tiers du territoire qui restait à ses anciens alliés. Peut-être même y placera-t-il encore les cent cantons suèves qui se trouvent encore de l'autre côté du Rhin. A ces nouveaux clients, il fera des conditions plus onéreuses et qui seront respectées. Dans tous les cas, il pourra disposer de forces plus nombreuses et défier le mauvais vouloir des Gaulois et des Romains. Au lieu donc d'un homme emporté et féroce que nous annonce Divitiacus, nous trouvons, au contraire, un guerrier prudent qui ne devient impitoyable qu'à l'égard de ses débiteurs lorsqu'ils ne le paient pas régulièrement.

IV

César, fidèle à la promesse qu'il venait de faire aux Gaulois, envoya, aussitôt après le départ de leurs ambassadeurs, des députés au roi des Germains. Il l'invitait à choisir un lieu intermédiaire où l'on pût se réunir en conférence et s'entendre. Arioviste répondit à ces envoyés que s'il avait besoin de César, il irait le trouver, qu'en conséquence, si le proconsul avait des demandes à lui faire, il l'attendait. Il ajouta que, d'ailleurs, il n'osait se rendre, sans armée, *dans la partie de la Gaule que César possédait*, et qu'une armée ne pouvait être rassemblée sans beaucoup de frais. Il finit en disant qu'il avait peine à

comprendre quelle affaire il pouvait avoir à traiter avec César ou avec Rome dans cette partie de la Gaule conquise par ses armes.

Cette réponse, mélange de fierté et d'astuce, ayant été rapportée à César, il ne s'en offensa pas. Il se décida, au contraire, à renvoyer à Arioviste une seconde députation, afin de lui soumettre ses prétentions. Peut-être aussi voulait-il endormir, par ce moyen, la vigilance de son adversaire, pendant qu'il allait lui-même hâter ses préparatifs. Il s'y employa si bien, en effet, qu'au retour de ses envoyés, son armée et celle de ses alliés étaient prêtes à entrer en campagne.

Comme César l'avait prévu, sans doute, cette deuxième tentative n'eut pas plus de succès que la première. En résumé, il demandait à Arioviste : 1° Qu'il ne fit plus pénétrer de la Germanie dans la Gaule de nouvelles hordes de Barbares ; 2° qu'il rendit aux Eduens les otages que ceux-ci avaient été forcés de lui livrer après la perte de la bataille de Magétobrie ; 3° qu'il permit aux Séquanais de rendre à ce même peuple les otages qu'il en avait reçus lors de l'entrée des Germains dans la Gaule, et 4° qu'il cessât d'inquiéter les Eduens et de leur faire la guerre ainsi qu'à ses autres alliés.

Arioviste répondit que le droit de la guerre permettait au vainqueur de disposer à son gré des vaincus, que le peuple romain n'avait pas l'habitude de consulter ses voisins sur la manière de traiter les peuples conquis. S'il ne prescrivait pas aux Romains comment ils doivent user de la victoire, pourquoi le le gênerait-on dans l'exercice de son droit ? Les

Eduens sont devenus ses tributaires parce qu'ils ont tenté le sort des armes et qu'ils ont succombé. Il a lui-même à se plaindre de César dont l'arrivée chez ce peuple a diminué ses revenus. Il ne rendra point les otages et il ne fera pas la guerre aux Eduens, ni à leurs alliés, s'ils exécutent le traité et paient chaque année le tribut. Autrement le titre de frères et d'alliés du peuple romain leur servira peu. Quant à la menace que faisait César de venger les injures des Eduens, il devait savoir que l'on n'avait jamais combattu Arioviste impunément. Qu'il vint l'attaquer lorsqu'il le voudrait ; il apprendrait à connaître la valeur d'une nation aguerrie et indomptée qui, depuis quatorze ans, n'avait pas couché sous un toit.

On voit qu'il n'est pas question ici des griefs des Séquanais ni de ceux des autres peuples de la Gaule que César venait de prendre sous sa protection, c'est parce que, comme proconsul romain, il n'avait pour mandat, dans cette contrée, que de défendre les intérêts des alliés de Rome. Or, à cette époque, parmi les nations gauloises indépendantes, les Eduens seuls jouissaient de ce titre et des prérogatives qui y étaient attachées.

D'un autre côté, César, qui désirait vivement la guerre, n'était pas assez malhabile pour parler au roi des Germains au nom de tous les peuples de la Gaule, ce qui aurait pu lui donner à réfléchir et l'engager à accéder aux propositions du proconsul.

Au moment même où cette dernière réponse d'Arioviste était rapportée à César, les Eduens et les Trévires lui envoyaient des députés. *Les Eduens se plaignaient que les Harudes, récemment arrivés*

dans la Gaule, dévastaient leurs frontières. Ils n'avaient pu acheter la paix d'Arioviste, même en donnant des otages. Les Trévires annonçaient que les cent cantons des Suèves, qui étaient campés sur la rive gauche du Rhin, s'apprêtaient à passer le fleuve, sous la conduite des deux frères Nasua et Cimberius. Vivement ému de ces nouvelles, César résolut de se hâter. Il craignait qu'il ne lui devint difficile de réduire les Germains, si de nouvelles troupes de Suèves venaient se joindre aux vieilles bandes d'Arioviste. Il s'empessa de rassembler des vivres et s'avança contre les Germains à *grandes journées.*

V

Puisque César nous parle ici des Harudes, c'est peut-être le moment de rechercher quelle était la partie du territoire éduen ravagé par eux. Voici ce que dit à cet égard le colonel Sarette : « Or, par l'expression *fines eorum popularentur*, César indique bien qu'il s'agit de la portion de la frontière des Eduens la plus rapprochée du lieu d'où viennent les Harudes. Nous savons qu'ils se présentèrent nécessairement aux Eduens, en venant de la haute Alsace qui était leur passage le plus direct et le plus logique, les Germains possédant cette région depuis quatorze ans. En conséquence, ces frontières dévastées sont bien celles appartenant à la partie nord-est du pays des Eduens touchant à la haute Saône et à la Séquanie intérieure. C'est la deuxième partie de ce pays, celle comprise entre la Saône supérieure et le Doubs. »

Venant de l'Alsace, les Harudes avaient dû

s'installer dans la partie de la Séquanie moyenne la plus rapprochée du territoire des Eduens. Sur ce point, la limite commune des deux régions était la Saône. C'est donc sur les bords de cette rivière qu'ils ont dû s'établir, occupant, par exemple, toute la partie qui s'étend entre Beaujeu jusqu'à Broie-les-Pesmes, à l'embouchure de l'Ognon. Profitant des gués de Rigny, Gray, Mantoche et Pontailier, les Harudes y passaient la Saône et se jetaient sur le pays des Eduens et tout particulièrement sur la partie nord-est de la Côte d'Or actuelle. Vainqueurs, ils repassaient la rivière chargés de butin ; vaincus, ils se hâtaient de mettre cet obstacle entre eux et leurs ennemis, toujours prêts à recommencer leurs excursions le lendemain.

VI

Nous savons que César était alors dans la Province romaine et que c'est à Vienne qu'il devait résider. Or, de Vienne à Besançon, par les vallées de la Saône et du Doubs, il y a environ 350 kilomètres, tandis que la distance de Belfort à Besançon, par Lure et Vesoul, n'est que de 115. César avait donc, dans le même temps, à parcourir, pour occuper cette dernière ville, trois fois autant de chemin qu'Arioviste. On comprend donc que s'il veut y arriver à temps utile, il doit marcher tout d'abord à grandes journées (*magnis itineribus*), puis ensuite, lorsqu'il a appris le départ du roi des Germains, il doit ordonner une course sans trêve ni repos.

Or, une marche à grandes journées correspondait alors au *maximum iter* des Romains qui peut être

évalué à 30 kilomètres par jour au moins. César était en route depuis trois jours lorsqu'il apprit cette nouvelle. Il devait donc avoir franchi 90 kilomètres et être près de Mâcon à ce moment.

Par un hasard assez singulier, en effet, les deux adversaires s'étaient mis en route le même jour dans la direction de Besançon. Mais Arioviste n'était pas pressé, il ne croyait pas à la guerre, ou du moins à une lutte immédiate, puisqu'il venait de recevoir naguère deux ambassades de César qu'il savait à Vienne, c'est-à-dire à une distance énorme de son camp. Du reste, avec ses 96 mille combattants et embarrassé par les femmes, les vieillards, les enfants, les chariots et les bagages, il ne pouvait faire beaucoup de chemin, de 9 à 10 kilomètres par jour ou le tiers de la distance parcourue par par l'armée romaine marchant à grandes journées. C'est ce que savait César et c'est sur cette connaissance qu'il ordonna de marcher nuit et jour sans s'arrêter. Il arriva ainsi le premier à Besançon, s'en rendit maître et y mit une garnison. « *Huc Cæsar magnis diurnis nocturnisque itineribus contendit, occupatæ oppido ibi præsidium collocat.* » (Comm. 1. 38.)

Ce texte indique bien que César vient de fort loin. S'il eut été soit à Tonnerre, soit à Bibracte, comme d'aucuns le veulent, il en résulterait que la distance de ces deux localités à Besançon étant à peu près la même que celle de cet oppidum à Belfort, le proconsul aurait eu grand tort de fatiguer son armée inutilement puisqu'il pouvait marcher trois fois plus vite. En lui donnant pour points de départ des

localités plus rapprochées encore, telles que Dijon ou Langres, on rend inintelligible le récit de César en le faisant invraisemblable.

Ce n'est plus, effectivement, d'une marche, même de la plus forcée, qu'il s'agit, mais bien d'une course au clocher. La première manière de marcher indiquée par le proconsul était alors la plus rapide en usage, pour une longue route, chez les Romains ; mais, dans la seconde, on ne fait plus d'étapes, on les supprime par une course ininterrompue qui dure nuit et jour jusqu'à Besançon.

Si César eut suivi une voie ordinaire, il aurait peut-être pris le plus mauvais moyen pour arriver le plus rapidement possible au but. Ses troupes, à ce jeu-là, se seraient bien vite fatiguées. Il fallait donc que l'armée romaine fût dans des conditions exceptionnelles de route pour pouvoir passer subitement du *maximum iter* à la course ininterrompue. C'est ce qui existait, effectivement, dans la région traversée par César et qui ne pouvait guère se trouver que sur ce point.

De Vienne à Besançon, on longe, pendant tout le trajet, trois rivières navigables qui sont le Rhône, la Saône et le Doubs. Nous avons déjà vu, dans la guerre des Helvètes, César se servir des nombreuses embarcations des peuples gaulois riverains pour transporter ses vivres et ses impedimenta. (*Comm.*, liv. 1., chap. 16.) A plus forte raison doit-il, vu surtout la distance à parcourir, employer, dans cette campagne, ce mode facile de locomotion. A cette époque, les ressources de ce genre étaient nombreuses. Les marchandises à l'usage d'une grande

partie des peuples de la Gaule venaient aborder à Marseille, d'où deux corporations puissantes de bateliers, les Rhodamiques sur le Rhône et les Arariques sur la Saône, les transportaient par eau d'une part, jusqu'à Port-sur-Saône (*Portus Abucinus*) sur la Saône, et de l'autre, à Mandeure (*Epamanduodurum*) sur le Doubs, ou du moins, à cette époque, sur les points où devaient s'élever ces deux villes. De là, ces marchandises pénétraient jusqué dans les gorges les plus reculées des Vosges et du Jura.

Ayant à Vienne même, sous sa main, ces puissants auxiliaires, César se hâta de réclamer leur concours. C'est par ce moyen qu'il put facilement, pendant les trois premiers jours, faire franchir 90 kilomètres à son armée dont tous les bagages pouvaient être transportés par eau. C'est aussi ce qui lui permit de faire une course de nuit et de jour sans interruption jusqu'à Besançon, car, outre les impedimenta, la flotille gauloise qui le convoyait, pouvait transporter, sans grandes fatigues et à tour de rôle une certaine portion des légionnaires qui avaient accompli leur étape. Par ce moyen, on put, de Mâcon, arriver rapidement à Verdun, au confluent de la Saône avec le Doubs, puis, en remontant le cours de cette dernière rivière, gagner facilement Besançon.

VII

Nous voyons César apporter à la possession de cet oppidum une importance capitale. Il crut, dit-il, devoir faire tous ses efforts pour empêcher Arioviste de s'emparer de cette ville forte qui était abondam-

ment pourvue de provisions de toute espèce et dont la position naturelle offrait de grands avantages pour soutenir la guerre.

Recherchons succinctement quels avantages pouvait offrir aux Romains la position de Besançon.

Du point où était parti César, c'est-à-dire de Vienne, cet oppidum devenait, naturellement, son premier objectif. Ce point avait donc pour lui une importance militaire et civile considérable.

Sous le rapport stratégique, Besançon était sa base d'opération contre les Harudes campés, comme nous l'avons vu, sur les bords de la Saône, au nord-ouest de cette ville. Par le fait même, ce point était si bien choisi que l'armée romaine, se trouvant sur le flanc gauche de l'ennemi, il suffisait d'une simple marche en avant contre eux pour les forcer à se replier sans combattre. Les Harudes devaient craindre, en effet, de se voir déborder vers l'est et couper la retraite sur la grande armée germane.

C'était là aussi que se trouvaient rassemblés tous les vivres, les subsistances et les munitions de guerre des Séquanais. Ces provisions, en tombant sous la main de César au début de la campagne, allaient singulièrement lui faciliter sa tâche. On sait, en effet, que la question des approvisionnements est toujours une des plus importantes pour les armées en campagne, et nous avons vu dans quels embarras elle mit César dans sa campagne contre les Helvètes.

De plus, Besançon était alors, comme maintenant encore, une place forte de premier ordre. Entourée comme elle l'est naturellement par le Doubs, il eut été bien difficile de l'enlever de vive force. Elle était,

par suite, d'autant plus apte à être le dépôt central de toutes les choses utiles à l'armée romaine. Aussi César s'empressa-t-il de se l'assurer en y mettant une bonne garnison.

Son importance politique était considérable aussi. Capitale de la puissante nation séquanais et son principal oppidum dans cette région, ce peuple devait suivre la fortune de ceux qui occupaient Besançon. Pour César, cette position avait encore un autre avantage, c'était celui de l'asseoir solidement au milieu des peuples tributaires des Germains et de les détacher dès lors de leur alliance pour en faire les auxiliaires de la politique romaine.

Enfin, Besançon devait être le point général de concentration et le rendez-vous de l'armée gallo-romaine.

Nous savons, effectivement, qu'outre ses six légions, César disposait, dans cette campagne, d'un grand nombre d'auxiliaires gaulois fournis par les différentes nations qui avaient assisté à l'assemblée de Bibracte. Pour augmenter sa gloire, il n'en fait presque pas mention, et, nulle part, il n'en indique le chiffre. Mais il est certain que le proconsul, aussitôt qu'il eut reçu la première réponse d'Arioviste, voyant que la guerre était imminente, dut se préparer sérieusement à la lutte. C'est alors qu'il dut donner des ordres à tous ses nouveaux alliés afin qu'ils eussent à lever immédiatement des troupes et à se tenir prêts à entrer en campagne. Le point stratégique de Besançon était tout naturellement indiqué pour la concentration générale des forces de tous les coalisés.

Aucune localité ne convenait mieux, en effet, sous ce rapport, car, outre les considérations que nous avons déjà fait valoir, nous ferons remarquer que Besançon se trouve sur un grand cours d'eau navigable et nous savons l'emploi que César se proposait de faire de sa flottille pour faciliter les communications si difficiles alors. De plus, pour aller à l'ennemi, il ne lui restait plus que l'Ognon à franchir et cette rivière ne pouvait être, à cette époque de l'année, un obstacle sérieux pour l'armée coalisée.

Quant à Arioviste, il ne comprit l'importance militaire de Besançon et le danger qu'il courait d'être assailli bientôt par l'armée romano-gauloise que lorsqu'il apprit la levée de boucliers de ses anciens tributaires. Il dut en être informé rapidement par les Harudes, bien placés alors pour connaître les rassemblements de troupes des peuples voisins. La jactance des guerriers gaulois les eut bientôt mis au courant de la situation, comme aussi du lieu de la concentration des différents corps d'armée. C'est alors qu'Arioviste se mit en campagne, sans trop se hâter, vers Besançon où il pensait toujours avoir le temps d'arriver le premier. Il n'eut pas même l'idée que les Romains, placés si loin, pourraient le devancer dans cet oppidum, sans cela il aurait pu le faire occuper par un détachement de l'armée harude qui n'en était qu'à une faible distance.

Aussi, dès qu'Arioviste eut reçu la nouvelle que César l'avait prévenu sur les bords du Doubs, il battit immédiatement en retraite et vint reprendre, aux Roches de Belfort, sa position première, celle qu'il occupait, comme nous l'avons vu déjà, depuis

quatorze ans, à l'entrée de ses possessions d'Alsace où il se promettait d'attendre les Romains.

César passa quelques jours à Besançon dont il décrit la position stratégique. Il eut à s'occuper, nous dit-il, d'y régulariser le services des subsistances. Mais ce qu'il ne dit pas et qui dut lui susciter le plus de difficultés, ce fut de réunir les divers contingents gaulois et surtout de leur donner une organisation convenable. C'était, en effet, une rude tâche. C'est pendant qu'il s'y employait de son mieux que les légionnaires eurent, pour la première fois, la connaissance des Germains par des hommes qui les avaient vus. César nous dit que ces renseignements lui furent donnés par des Gaulois, et surtout par des marchands qui commerçaient avec les Germains ; mais le contact journalier qui existait alors entre les Romains et les contingents gaulois réunis qui avaient combattu les soldats d'Arioviste, devait être suffisant pour les édifier à cet égard.

Dès lors, une vive terreur se répandit dans l'armée romaine. On n'y parlait plus que de la haute stature des Germains, de leur incroyable valeur, de leur habileté à manier les armes, de cet aspect terrible et menaçant qui, dans les guerres contre ces peuples, avait souvent frappé d'épouvante les guerriers gaulois. Partout on faisait son testament. Ceux qui affectaient le plus de fermeté disaient qu'ils ne craignaient pas l'ennemi, mais bien la difficulté des chemins, l'immense profondeur des forêts placées entre eux et Arioviste et le manque de vivres dont le transport devenait impossible. (*Comm. 1. chap. 39.*) « *Qui se ex his minus*

timidos existamari volebant, non se hostem vereri sed angustias itineris et magnitudinem silvarum, quæ intercederent inter ipsos atque Ariovistum, aut rem frumentariam ut satis commode supportari posset, timere dicebant. »

Ce mouvement alla même si loin que l'on vint jusqu'à dire à César qu'au moment même où il ordonnerait de lever le camp et de se mettre en route, le légionnaire effrayé n'obéirait pas et refuserait de marcher.

Pour leur rendre quelque énergie, le proconsul fut obligé d'assembler un conseil de guerre et d'y inviter tous les centurions. Là, il leur donna à entendre qu'il n'avait nullement l'intention d'engager la lutte contre les Germains et qu'il ne se portait en avant que pour être plus à même de s'entretenir avec Arioviste et de conclure un traité avec lui. Il n'y aurait que dans le cas où celui-ci ne voudrait rien entendre qu'il y aurait lieu de craindre des hostilités. Mais que ce cas est peu probable et eux, les Romains qui ont battu les Cimbres et les Teutons, et en dernier lieu les Helvètes, n'ont rien à craindre de ces barbares. Quant aux vivres, les Séquanes, les Leukes et les Lingons sont chargés d'en fournir et déjà *la moisson est mûre*. Reste la question des chemins, *ils en jugeront bientôt par eux-mêmes*. S'ils refusent de le suivre, il partira avec sa 10^{me} légion dont il est sûr. Elle sera sa cohorte prétorienne.

Répondant à la confiance de son général, celle-ci, dès qu'elle eut connaissance de ses paroles, lui envoya ses tribuns pour le remercier d'avoir compté

sur son courage et se déclara prête à le suivre. Bientôt après, toutes les autres légions imitèrent cet exemple et l'armée romaine rentra sous la main de César. C'est alors qu'après s'être renseigné sur les voies à suivre près de Divitiacus, celui de tous les Gaulois qui avait le plus sa confiance, il se décida à mener son armée par les lieux découverts et pour cela faire un détour de cinquante milles. (*Comm. 1. 41.*) « *Et itinere exquisito per Divitiacum, quod ex Gallis ei maximam fidem habebat, ut millium amplius quinquaginta circuitu, locis apertis, exercitum duceret.* »

VIII

Nous voici arrivé à l'un des points les plus discutés de la campagne, c'est celui de la voie suivie par l'armée romaine partant de Besançon et se portant contre Arioviste campé en Alsace. C'est bien ici le cas de dire : *quot capita, tot sensus*, autant d'auteurs, autant de routes. Nous n'essayerons donc pas ici d'émettre une opinion personnelle qui ne serait d'aucun poids dans la question, nous nous bornerons, au moyen de la lecture des *Commentaires*, à essayer de dégager l'inconnue.

C'est pourquoi nous poserons tout d'abord cette question préliminaire. En partant de Besançon, César avait-il toute latitude pour choisir sa route ? Tous nos devanciers ont dit oui et nous disons non. Voici pourquoi : On sait qu'il y avait, à cette époque, 24 mille Harudes campés sur les bords de la Saône, par devers Gray, d'où ils partaient pour aller ravager les propriétés des Eduens. César

pouvait-il les considérer comme une quantité négligeable et les laisser en arrière? Nous ne le pensons pas. — Or, de deux choses l'une, ou pour refouler ces Harudes, le proconsul a dû envoyer contre eux un de ses lieutenants avec une partie de son armée ou bien il a dû s'avancer contre eux avec toutes ses troupes.

Dans le premier cas, César en ferait mention et l'on n'en trouve nulle trace dans les *Commentaires*. Du reste, rien ne le pressait et s'il demande à Divitiacus, au moment de son départ de Besançon, des renseignements sur les chemins à suivre, ce n'est pas toutefois sur sa direction, car elle est arrêtée depuis longtemps et il le dit parfaitement avant coup à ses légionnaires : « *De ipsos itinere brevi tempore judicatueros.* » Dans peu de jours, ils pourront juger par eux-mêmes des chemins où il les conduira. Ces expressions ne laissent aucun doute sur ses intentions lorsqu'il harangue ses soldats. Il veut les conduire contre les Harudes.

Nous pensons même que, sans cette cause, César aurait encore dû se rapprocher de la Saône pour venir établir sur cette rivière sa base d'opérations contre un ennemi campé à l'entrée de l'Alsace.

Il est tout naturel de penser, en effet, que comme sa flottille lui avait été d'un grand secours dans la première partie de sa campagne, il ait voulu l'utiliser de même encore dans la seconde. Aussi, avant son départ de Besançon, César a-t-il dû faire charger sur ces embarcations les provisions de bouche, les munitions, les bagages, tous les impedimenta enfin, pour leur faire descendre le cours du Doubs et

remonter ensuite la Saône. Cette flottille dût convoier ainsi l'armée romaine jusqu'au point de cette rivière le plus rapproché du théâtre de la guerre, c'est-à-dire au lieu même où César vint établir définitivement sa base d'opérations. Elle servit encore pendant toute la campagne à alimenter les dépôts de vivres et de subsistances que le proconsul eut à disposer dans cette région.

Nous allons rechercher si la route que nous faisons suivre à l'armée coalisée est bien conforme au texte des *Commentaires*, lequel parle d'un détour (*circuitus*) de 50 mille pas romains. « *Ut millium amplius quinquaginta circuitu, locis apertis, exercitum duceret.* »

IX

L'expression *circuitus* employée dans la circonstance par César a différentes significations. Elle a donné lieu à des discussions si nombreuses que nous croyons bon de citer ici le passage d'un auteur qui a très bien résumé la question.

« Le mot latin *circuitus*, dit M. Trouillet, peut être entendu de plusieurs manières; soit comme trajet absolu, car il arrive à César de se servir de cette expression pour désigner le cours d'une rivière; soit comme détour absolu, c'est-à-dire différence de parcours entre deux itinéraires déterminés, soit enfin comme longueur de trajet détourné, précédant un trajet direct.

Cette dernière interprétation est celle qu'a choisie l'auteur de la *Vie de César* (tome II, page 95), imitant en cela beaucoup d'autres érudits qui ont

traduit les textes en vue d'appuyer une solution spéciale, marquée d'avance comme le but de leur dissertation, Ces conditions n'étant pas celles où nous nous sommes placé, nous allons chercher à comparer sur la carte les résultats de chacune des interprétations du mot *circuitus*.

Le problème se simplifie beaucoup si l'on écarte d'abord l'hypothèse d'une marche de César sur la rive gauche du Doubs à travers un pays sans ressources, éloigné de la route des convois qu'il pouvait avoir à attendre de ses alliés et si l'on admet que le massif très boisé, encore de nos jours, qui sépare, dans la région des opérations, le cours du Doubs et celui de l'Ognon, soit le pays que cherchent à éviter les légions.

La traduction du mot *circuitus* par l'expression trajet absolu ne conduit pas à une condition acceptable. Si Divitiac l'avait, en effet, entendu ainsi, son projet eut été de guider l'armée romaine par un chemin de 50 milles mesuré entre le point de départ, Besançon et la position d'Arioviste. Comment alors comprendre qu'après avoir marché pendant plus de six jours, César se soit trouvé à 24 mille pas de son adversaire ?

Abandonnons donc cette première interprétation et examinons la seconde, c'est-à-dire celle qui assigne au mot *circuitus* le sens d'un détour absolu ou de différence numérique entre la longueur du trajet détourné et celle du trajet évité. La solution se présente alors d'une manière toute géométrique.

Si l'on considère, en effet, sur la carte, les itinéraires plus ou moins directs qui s'offrent pour

atteindre le Rhin en partant de Besançon, on trouve que leur longueur augmente d'autant plus qu'ils sont placés plus près des Vosges et infléchis davantage vers le nord.

C'est ainsi qu'en limitant tout provisoirement au col du Valdieu, vers lequel ils convergent forcément, le plus court mesure 75 milles et le plus long, par Vesoul, Luxeuil et Champagny, développe 105 milles ; ils diffèrent donc de 30 mille pas. Si l'on dépasse la ligne de séparation des deux bassins — celui du Rhône et celui du Rhin — cette différence ne peut plus être augmentée, car le détour dont parle César n'a d'objet ni d'utilité que dans la région voisine de son départ. Donc, c'est en-deçà du col du Valdieu (Alsace) et plus près de la capitale des Séquanes qu'il faut chercher la position d'Arioviste compatible avec l'hypothèse qui fait l'objet de notre discussion.

Restent à étudier les différents itinéraires auxquels on se trouve amené en adoptant, pour la traduction de l'expression des *Commentaires*, le sens de « trajet détourné sur une longueur de 50 milles pour devenir ensuite direct vers l'objectif proposé. » Dans chacun des deux cas précédents, la solution à laquelle nous conduirait les conditions pratiques du problème étaient uniques ; ici les résultats se présentent en bien plus grand nombre et pour choisir nous avons besoin de faire appel à toutes les données du récit.

L'auteur de la *Vie de César*, se ralliant à l'interprétation qui fait l'objet de cette discussion, conduit l'armée romaine vers le Rhin, en l'engageant d'abord vers le nord, par un chemin qui suit la route

actuelle de Besançon à Vesoul ; elle aurait ensuite abandonné ce chemin à Pennesières pour se diriger sur Villersexel et, de là, gagner Arcey. Depuis cet endroit, marquant la fin du détour de 50 milles, les légions se seraient dirigées, pour rejoindre les Germains, vers les plaines de la Haute-Alsace en suivant dès lors le chemin direct. Une objection qui nous semble décisive s'élève contre l'utilité et, par suite, contre la possibilité d'un pareil itinéraire. Pourquoi César aurait-il évité une route bien fréquentée — celle de Besançon à Luxeuil — ne présentant que des difficultés ordinaires de parcours et lui aurait-il préféré un chemin plus long et moins frayé si la position d'Arioviste, à portée des forêts et des passages dangereux, n'était venue modifier les conditions stratégiques du passage direct ? Les préoccupations morales des légionnaires avaient bien moins pour objet les difficultés matérielles de la route que la crainte de se voir cernés, eux et leurs convois, par ces Germains, familiers des forêts et doués d'un si redoutable aspect. L'importance d'une pareille considération nous semble suffisante pour permettre de rejeter dans son ensemble la thèse de l'auteur dont nous rejetons les conclusions. »

Nous voyons, par la savante digression de M. Trouillet, qu'il penche pour la deuxième solution, celle d'un détour absolu de 50 milles. C'est aussi notre manière de voir et celle dont nous allons faire l'application rigoureuse. Nous avons, du reste, avec nous la presque totalité des écrivains qui ont, avant nous, traité la matière. Cela dit, revenons au texte de César,

« *De quarta vigilia, ut dixerat profectus est. Septimo die, quum iter non intermitteret, ab exploratoribus certior factus est, Ariovisti copias a nostris millibus passuum IV et XX abesse.* » (*Comm. liv. 1. Chap. 41.*) Il partit à la quatrième veille — 3 heures 1/4 du matin — comme il l'avait annoncé. Le septième jour d'une marche non interrompue, il apprit, par ses éclaireurs, que les troupes d'Arioviste n'étaient plus qu'à 24 mille pas des nôtres.

Voilà tout ce que nous savons de la marche de César contre les Germains.

C'est bien peu, trop peu même, pour se guider sûrement. Peut-être aurait-il donné plus de détails sur ce point s'il n'avait pas eu jeté antérieurement, dans sa narration, un jalon indicateur qui est la présence de 24 mille Harudes sur les bords de la Saône. Il a pensé que ses commentateurs futurs devineraient sans peine qu'il ne pouvait ouvrir la campagne que sur ce point, car dans aucun cas il ne pouvait laisser ce corps d'armée sur ses derrières. Cette faute aurait été si lourde qu'il n'a pas même pu lui venir à l'idée de la commettre. Ces Harudes auraient immédiatement coupé l'armée romaine de sa base d'opérations et lui auraient enlevé ses convois.

César part donc de Besançon. Son premier objectif est Gray, sur la Saône. La distance de ces deux villes, en passant par Marnay, sur l'Ognon, est de 44 kilomètres. Ce trajet pouvait donc se faire en deux jours. César ne parle pas de lutte pendant tout son mouvement. Il est donc probable que les Harudes, prévenus à temps et voyant venir à eux les coalisés, ne jugèrent pas à propos de les attendre ni d'engager

une action contre des forces si supérieures. Ils durent se replier promptement et en bon ordre sur Vesoul et Belfort par la voie la plus naturelle et la plus courte, c'est-à-dire par les vallées de la Saône et du Durgeon. Nous les retrouverons dans cette direction, au premier rang, le jour de la lutte décisive entre César et Arioviste.

La flottille gauloise, dont le proconsul avait dû régler la marche sur celle de son armée, étant arrivée à Gray presque en même temps que lui, suivit sa marche et, remontant la Saône, en passant par Beaujeu, Savoyeux, Seveux, Vellexon et Traves, elle arriva à Chemilly au confluent de cette rivière avec le Durgeon, cours d'eau qui baigne Vesoul.

La route actuelle de Gray à Vesoul passe par Ancier, Vellexon, Fresne-Saint-Mamès, Noidans-le-Ferroux, Raze, Vaivre et Vesoul. Elle mesure 59 kilomètres entre ces deux villes. Ajoutons-y 6 kilomètres pour les détours de la Saône, de Vellexon, point où la nouvelle route quitte la rivière, jusqu'à Chemilly et nous aurons en tout 65 kilomètres.

X

Arrivée à Chemilly, tout ou partie de sa flotte devait s'y arrêter, car l'armée romaine allait remonter la vallée du Durgeon pour se diriger vers l'est, sur Vesoul et Lure. César eut donc à s'occuper à asseoir, sur la Saône, une base solide d'opérations et à y régulariser le service si important en campagne des vivres et subsistances.

Dans cette partie de la rivière, trois points pou-

vaient et ont dû être utilisés à cette époque. Ce sont Chemilly, dont nous venons de parler, Port-sur-Saône et Conflandey.

Chemilly et Conflandey, placés, l'un à l'embouchure de la Lantenne et l'autre à celle du Durgeon dans la Saône, sont à la base de vallées riches et fertiles, pourvues de routes et bien peuplées, où les relations ont toujours été faciles. Port-sur-Saône, l'ancien *Portus Abucinus*, situé entre ces deux localités, devaient déjà avoir alors une certaine importance, surtout au point de vue de la navigation. De plus, il se trouvait sur la grande voie gauloise du Rhin à Langres, passant par Belfort, Champagny, Luxeuil. Des camps romains, créés probablement pendant cette campagne, se trouvent à peu de distance de chacun de ces points. On pouvait facilement, de là, surveiller et défendre ces dépôts de vivres et d'approvisionnements.

Nous avons vu, antérieurement, que les subsistances que les Gaulois devaient fournir étaient réparties entre quatre peuples qui étaient, vers le sud et le sud-ouest, les Séquanes et les Eduens, et vers le nord-ouest et le nord, les Lingons et les Leukes. Nous verrons plus tard que la position des deux adversaires était telle que, par une simple marche en avant, Arioviste arriva à intercepter les convois venant des deux premiers peuples, ce qui indique qu'ils suivaient la même route. César continua, au contraire, à recevoir, dans son camp, les vivres expédiés par les Lingons et les Leukes qui devaient y être amenés par une voie plus au nord, vu la position géographique de ces deux nations.

Nous sommes donc à la fois dans la logique et dans l'esprit des *Commentaires* en établissant, comme nous le faisons, la base d'opérations des Romains sur la Saône.

Pour simplifier la marche des affaires et pour éviter des encombrements faciles à prévoir, César dut créer autant de dépôts de subsistances qu'il y avait de tribus différentes pour les fournir. Il dut placer à Chemilly l'entrepôt des vivres des Séquanes, comme étant le plus à proximité du centre de la Séquanie, d'où une grande quantité d'approvisionnements allait être amenée par la voie de terre. Le camp romain de Charrier devait tout naturellement veiller sur ce point, ainsi que sur la route, jusqu'à Vesoul et les protéger.

Port-sur-Saône, situé à 8 kilomètres plus au nord, était parfaitement placé pour recevoir par eau les vivres venant, par la Saône, du pays des Eduens. Des restes de castramétation romaine au lieu dit *La vigne des Pères* indiquent que ce point a dû être utilisé à cette époque pour la défense de la station temporaire et du dépôt des approvisionnements.

De Port-sur-Saône, les convois se dirigeaient sur Vesoul où ils rejoignaient ceux venant de Chemilly, puis de là, suivant les chemins anciens de l'époque, ils passaient par Frotey, Calmoutier, Mollans, Genevreville, Amblans, Lure, Roye, La Côte et Ronchamp.

Quant à Conflandey, placé aussi à 8 kilomètres au nord de Port-sur-Saône, il se trouvait être tout naturellement le port des Lingons. Leurs nombreux convois devaient descendre la vallée de la Mance

jusqu'à Jussey et de là être embarqués sur la Saône jusqu'à son confluent avec la Lantenne. Cette position était défendue par le camp romain dit le Châtelard de Purgerot.

De Conilandey, le transport des subsistances se faisait par terre en passant par Favorney, Conflans-sur-Lantenne, Briaucourt et le Beuchot, pour atteindre Luxeuil. Il existe encore sur ces points des traces bien caractérisées de ce vieux chemin gaulois, antérieur à la conquête. Il était même tellement fréquenté qu'entre la forge du Beuchot et Luxeuil, les roues des chars antiques ont creusé le grès bigarré jusqu'à une profondeur de plus de quatre mètres. L'usure de la roche, sur ce point, prouve mieux l'antiquité de la ville de Luxeuil et son importance alors, que toutes les inscriptions latines ne pourraient le faire. Cette voie celtique, hors d'usage depuis l'occupation romaine, traversait ensuite la forêt dite des Sept-Chevaux et venait déboucher à Luxeuil, devant l'établissement même des Bains.

C'est encore dans cette ville que devait se trouver le dépôt des vivres fournis par les Leukes. On sait que ceux-ci habitaient la Lorraine actuelle. Tous leurs convois devaient donc, pour arriver à temps utile à l'armée romaine, de la vallée de la Moselle, gagner Plombières, puis de là Fougerolles, pour se diriger ensuite sur Fontaine et Luxeuil. Là ils se rencontraient avec les chargements venant du pays des Lingons.

De cette dernière ville, le vieux chemin gaulois, remplacé depuis par la voie romaine du Rhin à

Langres, passait par Saint-Sauveur, le Trage (*Trajectum*), commune d'Ailloncourt, où il était coupé par une autre voie, le Bois-Derrière, Lantenot, les Baraques de Saint-Germain, la Nouvelle et Malbouhans, d'où il s'engageait sous bois pour passer au nord de la Chapelle de Ronchamp et allait aboutir à Champagny, où il était rejoint par la route venant de Lure et de Vesoul.

César nous apprend qu'il s'était, au moyen d'une garnison, assuré de la Place de Besançon. Il ne pouvait, dans la circonstance présente, manquer de prendre les mêmes précautions pour asseoir, d'une manière solide, sa base d'opérations, ses ports de débarquement et ses dépôts de vivres. Il utilisa, sans nul doute, dans cette occasion, ses auxiliaires.

XI

Nous avons vu que César avait mis deux jours pour aller de Besançon à Gray et faire ainsi 42 kilomètres. Il dut en employer deux autres pour accomplir le trajet de Gray à Chemilly, la distance étant de 51 kilomètres, mais ici l'armée romaine était convoyée par la flottille, ce qui lui permettait de se débarrasser des *impedimenta* et, par conséquent, de marcher plus vite. De Chemilly, l'armée coalisée, passant sous le camp de Charrier, venait faire sa grande halte à Vesoul, à 14 kilomètres de son point de départ, puis allait camper à 6 kilomètres plus loin, sur les hauteurs entre Frotey et Calmoutier, en face du village actuel de Dampvalley. Le lendemain, dernier jour complet de marche, César, passant par Calmoutier, Mollans, Genevreville

et Amblans, vint dresser ses camps sur la colline de la Brosse, à 3 kilomètres à l'ouest de Lure. C'est là, pensons-nous, ou à peu de distance, qu'il apprit, dans la matinée du septième jour, par ses explorateurs, qu'il n'était plus qu'à 24 milles ou à 35 kilomètres environ du camp d'Arioviste. De la Brosse à Lure, il y a, comme nous venons de le dire, 3 kilomètres et il en existe 32 entre Lure et Belfort, ce qui donne bien le chiffre exigé par le texte.

Nous avons dit que César reçut cette nouvelle dès le matin. Ce qui le prouve, ce sont les faits nombreux qui se passèrent dans cette journée et que nous rapporterons plus loin, comme aussi l'établissement de son camp à 16 kilomètres ou près d'une journée de marche plus loin.

XII

Dès le principe, nous avons indiqué invariablement les Roches de Belfort comme emplacement choisi depuis longtemps déjà par Arioviste pour défendre, contre un ennemi venant de la Saône supérieure, l'entrée de l'Alsace et cela, stratégiquement parlant, parce qu'il ne pouvait être ailleurs.

En effet, César avait au moins trois routes différentes pour venir à lui. Il avait d'abord le chemin direct de Besançon à Belfort, en suivant le cours du Doubs. Mais cette voie était mal tracée, difficile, étroite, raboteuse. La vallée, de Montbéliard à Besançon, est montueuse et hérissée de précipices. Le cours de la rivière est rapide, tortueux, coupé de cascades. De nombreux torrents viennent, à

chaque instant, raviver la route avant de se perdre dans le Doubs. Des forêts immenses et épaisses couvraient alors presque tout le sol, principalement dans la direction de Belfort. Elles occupaient toute la région montagneuse du Doubs et de la Savoureuse. Les champs cultivés y étaient rares et les récoltes peu abondantes.

Si César eut suivi cette voie difficile, qui était la plus naturelle et celle dont parlaient les soldats romains lorsqu'ils disaient que ce n'était pas l'ennemi qu'ils craignaient, mais bien la difficulté des chemins, la prodigieuse étendue des forêts placées entre eux et les Germains et enfin la presque impossibilité d'y transporter des vivres, il y aurait, en effet, éprouvé de grandes difficultés. Mais elles n'étaient pas insurmontables pour une armée qui, en plein hiver, venait de franchir les Alpes.

Une marche sur ce point aurait été singulièrement facilitée par les nombreuses embarcations que possédait l'armée romaine et qui auraient pu remonter le Doubs jusqu'à Mandeure. Arioviste devait donc admettre que César pouvait déboucher par cette voie et agir en conséquence.

D'un autre côté, le proconsul pouvait s'engager dans la vallée de l'Ognon qui, de Besançon, s'ouvrait devant lui. Il aurait alors suivi la route qui passe par Marchaux, Montbozon, Villersexel et Arcey pour aboutir à Belfort, par Héricourt. C'était la voie la plus naturelle et la plus facile, traversant un pays de plaine et une région découverte. Si César eut eu sa liberté d'action, il est probable qu'il aurait suivi ce chemin. Il ne donne, en effet, qu'un détour

insignifiant et nous devons croire que si les Romains ont allongé leur marche de 50 milles, c'est parce qu'ils y ont été contraints par les événements. Arioviste avait donc toutes bonnes raisons pour les attendre par cette route.

Enfin, César pouvait, en suivant un itinéraire plus ou moins allongé, se présenter par le Pas-de-Ronchamp et nous verrons effectivement que c'est cette voie qu'il a suivie.

Il était donc absolument nécessaire pour Arioviste de prendre une position centrale, afin d'être en mesure de faire face à l'ennemi, de quelque côté qu'il pût se présenter.

Si Arioviste se fut porté sur sa gauche, en avant de Belfort, pour aller attendre les Romains sur les bords du Doubs, au débouché des forêts dont nous avons parlé, et qu'il se fut posté au Mont Bard, par exemple, comme on l'a dit, sa position eut été bien hasardée, car César, débouchant de Ronchamp et marchant rapidement sur Belfort, l'y eut devancé. Coupé alors de sa base d'opération où se trouvaient ses magasins de vivres et de munitions, Arioviste aurait dû, en perdant tout le fruit de ses victoires, abandonner l'Alsace sans combat et faire une retraite précipitée et désastreuse sur le Rhin, qu'il aurait dû repasser à la hâte.

Il en était encore de même si, campés au même point, les Romains, débouchant par Arcey et Héricourt, l'eussent gagné de vitesse et occupé Belfort.

Si Arioviste eut voulu prendre les positions centrales d'Arcey, Saulnot ou Granges-le-Bourg, le danger devenait double puisque si les coalisés se

présentaient par la vallée du Doubs ou par celle du Rhin, l'armée germaine devait être nécessairement tournée et coupée de Belfort et de l'Alsace. Dans le premier cas, la retraite sur le Rhin n'était plus même possible.

Si enfin le roi des Germains était allé occuper, avec son armée, le Pas-de-Ronchamp, sa position n'eut pas été moins hasardée. Les Romains, débouchant par l'une quelconque des autres voies, soit par Montbéliard, soit par Héricourt, venaient encore, sans coup férir, occuper Belfort abandonné par les Germains. Il ne serait resté à ceux-ci, privés de vivres et de munitions, que la faculté de se disperser au milieu des immenses forêts qui alors couvraient la région. Pour Arioviste, agir ainsi, c'était aller, presque à coup sûr, au-devant d'un véritable désastre.

Il le comprend si bien ainsi que dès qu'il eut appris l'occupation de Besançon par les Romains, il battit prudemment et sans délai en retraite, afin de revenir occuper son principal oppidum. Rentré aux Roches de Belfort, position centrale stratégique de la plus haute importance et couvert par ses marais, il prit la ferme résolution d'y attendre l'ennemi, bien certain d'y renouveler sa victoire de Magétobrie et de faire payer chèrement aux coalisés leur agression. Nulle part, du reste, il ne pouvait trouver, dans la région, un point mieux placé pour défendre, contre son habile adversaire, l'entrée de l'Alsace. C'est pourquoi, sans hésitation aucune, nous avons, dès le principe, fait camper Arioviste aux Roches de Belfort.

La route la plus courte entre Besançon, point de départ de César, et Belfort son objectif, est celle qui suit la vallée du Doubs, en passant par Montbéliard, et remonte celle de la Savoureuse jusqu'à Belfort. Cette distance est de 65 mille pas romains ou de 96 kilomètres environ. Si, à cette distance, nous ajoutons le circuit de 50 milles, nous en aurons 115. Or, 115 milles, à 1481 mètres l'on, donnent 170 kilomètres 315 mètres.

Si nous additionnons nos distances partielles, nous trouverons :

De Besançon à Gray	42	kilomètres.
De Gray à Vesoul par Chemilly	65	>
De Vesoul à la Brosse près Lure	29	>
De la Brosse à Belfort. . . .	35	>

Et au total 171 kilomètres, chiffre trop fort de 700 mètres. Il est bien difficile d'approcher plus près du but.

On voit donc que la route que nous avons fait suivre à l'armée romaine est parfaitement conforme au texte des *Commentaires* et à la deuxième interprétation du mot *circuitus* de M. Trouillet, qui seule nous semble logique. C'est celle d'un détour de 50 milles ajouté au trajet direct.

XIII

Le chapitre 42 du 1^{er} livre des *Commentaires* commence ainsi : « *Cognito Cæsaris adventu, Ariovistus legatos ad eum mittit.... Dies colloquio dictus est ex eo die quintus.* » Connaissant l'arrivée de César, Arioviste lui envoya des députés.... Le

jour de l'entretien fut fixé au cinquième jour. César arrive, Arioviste en est prévenu, il lui dépêche des envoyés. Ceux-ci obtiennent une audience du proconsul dans laquelle on fixe l'entrevue entre les deux adversaires au cinquième jour. Tous ces faits se passent le même jour (*eo die*).

Cela indique clairement que César, au lieu de s'arrêter au lieu même où il avait reçu la nouvelle qu'il n'était plus qu'à 24 milles des Germains, avait continué sa marche en avant et qu'au moment où il a été rencontré par les ambassadeurs d'Arioviste, il s'était déjà singulièrement rapproché de lui. Il eut été, en effet, bien extraordinaire que César eut trouvé immédiatement sous sa main une position stratégique convenable pour y asseoir son camp et y loger, à l'abri des insultes de l'ennemi, sa nombreuse armée. L'emplacement qu'il va choisir sera tellement sûr que, malgré tous les efforts de son adversaire, il ne le quittera que pour marcher à la victoire.

Or, ce n'était pas dans la plaine qui existe entre Lure et Ronchamp que le proconsul pouvait trouver la position qu'il cherchait. En arrivant près de la colline de Bourlémont, où se trouve actuellement la chapelle dite de Ronchamp, il dut la faire reconnaître, mais elle était beaucoup trop petite pour pouvoir y loger, en toute sûreté, toute l'armée coalisée. Etant ensuite entré dans la vallée du Rahin, il aperçut, sur sa gauche, une vaste hauteur formée par une colline à laquelle est adossé un grand plateau, dernier contrefort de la chaîne des Vosges qui vient mourir dans la vallée du Rahin. C'est là qu'il résolut d'asseoir son camp.

XIV

C'est peut-être ici le moment de rechercher quelle était la force respective des deux armées.

Nous savons par Divitiacus que les Germains étaient, à cette époque, dans la Gaule, au nombre de 120 mille combattants, dont 96 mille pour les Suèves, les Séduniens, les Mémètes, les Vangions, les Tribocques et les Marcomans, et 24 mille pour les Harudes, arrivés depuis quelques mois à peine. Mais nous ignorons, dans ce nombre, combien il se trouvait de cavalerie. Tout ce que nous pouvons dire à cet égard, c'est qu'elle était nombreuse et puissante.

Quant à l'armée romaine, César, ne donnant nulle part le chiffre de ses auxiliaires, pas plus que celui de ses légionnaires, nous laisse sans indication à cet égard. Nous savons cependant que le proconsul avait avec lui six légions, qui portaient les n^{os} 7 à 12 inclus. Mais de combien d'hommes se composait alors la légion ? Voilà ce qu'on ne sait pas d'une manière certaine.

Il existe sur ce point deux opinions différentes. Végère (*Livre II*) nous dit qu'à cette époque la légion romaine était composée de 6000 fantassins et de 3000 cavaliers, qui portaient le nom d'aîle. Plutarque, dans la *Vie de César* et celle de Caton-le-Jeune, donne, à deux reprises différentes, le chiffre de 6000 hommes, comme celui de la légion. De son côté, Huggin (*de Casteamet*) dit : « *Plena centuria habet militas octogenta.* » La centurie est complète lorsqu'elle compte 80 soldats.

Or, la légion se partageait en dix cohortes, la cohorte en trois manipules, la manipule en deux centuries. La centurie étant au complet de 80 soldats de ligne, la manipule en comptait 160, la cohorte 480 et la légion 4800. A ce chiffre, il faut ajouter 300 gardes des enseignes (*Antesignani*).

On y comptait, de plus, des compagnies d'ouvriers, comprenant les constructeurs et les servants de machines (*tormenta*), les mineurs, les sapeurs et charpentiers, les maréchaux et forgerons, etc., désignés sous le nom général de *fabri* et commandés par un préfet. Mamurra était le préfet des ouvriers de l'armée de César.

Puis venait le train des équipages (*impedimenta*) et l'état-major général formant, avec les précédents, un ensemble de 800 individus à ajouter par légion, ce qui porterait le chiffre de celle-ci à 5900 hommes, nombre peu éloigné, comme on le voit, de 6000, indiqué par les auteurs que nous avons cités.

D'un autre côté, Sextus Rufus dit que César conquiert la Gaule avec 10 légions composées chacune de 4000 soldats italiens et Polybe (*livre 6*) affirme que, de son temps, la légion romaine se composait de 4200 fantassins et de 300 chevaux.

• Mais nous ferons remarquer, d'une part, que Sextus Rufus n'écrivait qu'à la fin du quatrième siècle, c'est-à-dire 450 ans après César, et, de l'autre, qu'il laisse beaucoup à désirer sous le rapport de l'exactitude, puisqu'il affirme que César n'a jamais eu que dix légions sous ses ordres dans la guerre des Gaules, tandis qu'il en avait onze dans sa septième campagne, celle d'Alésia. Il paraît, du reste, croire

que toutes les légions avaient été levées de l'autre côté des Alpes, tandis qu'il est certain que la dixième avait été enrôlée dans la Province romaine.

Quant à Polybe, il peut être dans le vrai pour l'époque où il écrivait, c'est-à-dire un siècle environ avant César, mais l'effectif de la légion avait été remanié et augmenté par Marius pendant ses nombreux consulats. Le témoignage de l'écrivain grec ne peut donc pas être invoqué dans ce cas.

Nous adoptons donc comme chiffre réel de la légion entière celui de 6000 hommes de pied. Il s'agit, bien entendu, de l'effectif normal, au moment de l'entrée en campagne.

Or, six légions à 6000 hommes font 36,000 légionnaires et 1800 cavaliers réglementaires. On pourrait y ajouter 3 ou 4000 archers numides et crétois, frondeurs baléares et *evocati*, soit en tout de 41 à 42,000 hommes. Voilà, pensons-nous, le chiffre réel de l'armée romaine au printemps de l'année 696.

Mais, à ce moment, les légions n'étaient plus complètes. Elles venaient de faire une rude campagne contre les Helvètes et n'avaient reçu aucun *supplementum*. On peut donc admettre que leur effectif était réduit d'un dixième et qu'au lieu de 4800 fantassins, il n'en restait plus que 4200, ce qui ne donnerait plus que 25,200 légionnaires présents sous les enseignes.

Quant au nombre des auxiliaires gaulois, nous n'avons pas même, à cet égard, des éléments d'appréciation, César ayant été muet sur ce point. Nous avons vu cependant au chapitre de la guerre des

Helvètes qu'à cette occasion les Eduens lui avaient fourni 20,000 fantassins et 2200 cavaliers.

Mais comme dans cette campagne le contingent gaulois a été voté et fourni par le plus grand nombre des peuples de cette contrée, il faut bien admettre qu'il a été en rapport avec la force des nations qui l'ont envoyé. Le chiffre de cent mille hommes nous paraît donc possible, probable même.

Ce qui nous confirme dans cette manière de voir, c'est le passage des *Commentaires (livre 1, chap 51)* où César dit : « qu'il plaça tous les auxiliaires devant le petit camp, bien en vue de l'ennemi, afin de leur faire voir toutes ses forces, le nombre des légionnaires étant moindre que celui des Germains. »

Si César n'avait pas eu, à ce moment, et malgré les détachements qu'il avait été obligé de faire, un nombre de soldats supérieur, ou tout au moins égal, aux 120 mille Germains d'Arivoviste, il n'en aurait pas évidemment fait montre et parade. Son but était bien certainement alors, au moment d'engager la lutte, d'encourager les siens en leur donnant confiance dans leurs forces, comme aussi de démoraliser les troupes ennemies par la vue d'un si grand nombre d'adversaires.

Mais, dans l'armée romaine, combien y avait-il de cavalerie ?

Ici encore, nous devons procéder par approximation. Toutefois, nous avons, sur ce point, quelques données que nous allons chercher à utiliser. Nous savons, en effet, que César avait, outre ses six légions, 1800 cavaliers réglementaires. Or, il nous dit (*Comm. 1, chap. 42*) : « que ne voulant pas rompre

l'entrevue — celle entre lui et Arioviste — ni commettre sa sûreté à la cavalerie des Gaulois, il imagina de prendre *tous leurs chevaux (omnibus equis Gallis)* et de les faire monter par les soldats de la dixième légion, en qui il avait toute confiance. »

Nous avons vu précédemment qu'il ne devait rester dans chaque légion que 4200 hommes. Comme le proconsul, en prenant tous les chevaux des Gaulois, n'en eut que pour monter sa dixième légion, il est évident que leur cavalerie ne se montait qu'à 4200 hommes. Ajoutons-y les 1800 cavaliers légionnaires et nous aurons, en chiffre rond, 6000 chevaux. C'était peu, sans doute, aussi César nous fait-il entendre que c'est là le point faible de son armée.

Ce nombre paraît, du reste, confirmé par le passage suivant des *Commentaires (livre 1, chap. 48)* : « Voici, dit César, le genre de combat familier aux Germains. Etant donné *six mille cavaliers (equitum millia erant sex)* ; chacun d'eux se choisissait un fantassin parmi les plus agiles et les plus courageux qui devait veiller sur lui et le suivre au combat. »

Dans le récit de César, tout nous indique que le chiffre des cavaliers germains est bien supérieur à cette évaluation, puisque la cavalerie des Romains ne peut tenir en ligne devant eux. Du reste, comment César aurait-il pu connaître exactement le nombre des cavaliers germains ? En donnant comme point de comparaison cette masse de 6000 hommes, le proconsul ne pouvait évidemment avoir en vue que le chiffre de son effectif à cette époque.

Peut-être Arioviste avait-il, dans cette campagne,

une dizaine de mille cavaliers qui, joints à un nombre égal d'infanterie habituée à combattre avec constituaient une force excessivement redoutable.

XV

Le camp de César dit du Bermont, à Champagny, avait été si bien choisi et se trouvait dans des conditions stratégiques tellement favorables, que le proconsul l'occupa pendant toute la campagne. Si peu de vestiges en sont restés dans le sol, le souvenir n'en est pas moins demeuré gravé profondément, pendant de longs siècles, dans l'esprit des populations qui se sont succédées dans la région. C'est ainsi qu'une colline, qui domine l'emplacement de ce camp, conserve encore, de nos jours, le nom de *Plat-du-Châté*. On pourrait peut-être croire, par cette dénomination, qu'il s'agit de la butte où était construit l'ancien château-fort de Passavant, jadis gardien vigilant du Pas-de-Ronchamp. Il n'en est rien, toutefois, car ces deux sommités sont éloignées l'une de l'autre d'au moins quatre kilomètres et il n'y a jamais pu y avoir de château sur la hauteur du Plat-du-Châté — en français Plain-du-Château — qui est sans chemin, boisée et cotée 620 mètres sur la carte de l'état-major. César aurait, tout au plus, pu y placer un poste pour surveiller les mouvements de l'ennemi, lorsque celui-ci vint camper en face, sur les collines du Ban de Champagny. Du reste, tous les archéologues sont à peu près unanimes à reconnaître que cette dénomination de *Châté*, venant du latin *castra*, s'applique souvent à l'emplacement d'un camp antique.

Le camp romain se composait de la colline du Bermont qui s'élève brusquement au-dessus de la plaine du Rahin, d'un vaste plateau qui y est adossé et qui, sous le nom de Derrière-Bermont, s'appuie aux derniers contreforts des Vosges, d'un vallon nommé la Bouverie et d'une partie d'une hauteur aujourd'hui boisée que l'on appelle le Bois-des-Saints. Il y avait largement là de quoi loger les 130 ou 140 mille hommes dont se composait l'armée coalisée, avec tous ses bagages et ses impedimenta. Cette position était excessivement forte et la nature en avait fait presque tous les frais ; de trois côtés, en effet, il existe de fortes dépressions de terrain, tandis que le quatrième s'étend vers le nord jusqu'aux Vosges. Il restait donc aux Romains bien peu à faire pour mettre leur camp à l'abri des insultes de l'ennemi et le rendre inexpugnable.

Outre son assiette excessivement forte et sa position dominante, cet emplacement convenait aussi parfaitement sous tous les autres rapports pour y asseoir un camp ; il y avait sur place de l'eau et du bois en abondance. La pierre elle-même n'y faisait pas défaut. De plus, au pied de cette colline passait le vieux chemin gaulois, remplacé depuis par la voie romaine du Rhin à Langres, par Luxeuil et Port-sur-Saône. Les traces de cette dernière sont encore bien visibles sur toute sa longueur et notamment entre le camp du Bermont et le hameau de la Houillère. De là, la voie se continuait par les hauteurs jusqu'au nord de la colline de la chapelle de Ronchamp, d'où elle allait déboucher aux Granges-Guenin, pour, de là, gagner la Nouvelle et Luxeuil.

Le Rahin coulant un peu en avant du camp du Bermont lui servait d'avant-fossé. En face et à trois kilomètres au sud se trouvaient les lieux-dits portant les noms significatifs de *la Bataille* et de *Mont-du-Sang*.

Que l'on ne s'attende pas, toutefois, à trouver, sur tous les points que nous venons de citer, des traces profondes et authentiques des travaux qui y ont eu lieu à cette époque. Ce serait se faire une étrange illusion, d'autant plus que sur ce terrain, comme nous l'avons déjà dit, la nature avait peu laissé à faire à l'art. Du reste, la culture n'a laissé subsister qu'un petit nombre de vestiges de l'établissement des Romains sur les hauteurs du Bermont.

Il ne pouvait guère en être autrement, car voici ce que dit à cet égard un juge compétent, le colonel Sarrette :

« Aucun des camps de César ne devint après lui un camp d'hivernage, c'est-à-dire ne fut occupé, après la conquête, par une ou deux légions, vu sa trop grande dimension. Il ne faut donc pas, en recherchant ces camps, s'attendre à retrouver des vestiges de remparts que la culture a fait disparaître, mais seulement des traces de fossés restés en partie comblés sous le sol actuel, en partie visibles à sa surface, notamment lorsque le camp était situé sur une colline. Là, l'eau pluviale trouvant une voie toute tracée, descendait par ses fossés dans la vallée et de ces fossés faisait, à la longue, un chemin creux qui a conservé presque partout l'ondulation des faces. Cette ondulation précieuse et caractéristique fut une modification ingénieuse de César dans le tracé de ses

camp. Il avait conservé la forme type des camps de Polybe qui était celle du rectangle régulier, figure la plus favorable pour contenir le plus grand nombre d'hommes dans le plus petit espace possible. Mais comme il faisait un grand usage d'archers, de frondeurs et de machines à longue portée, il les utilisa plus avantageusement contre les attaques fréquentes des Gaulois, en supprimant la ligne droite qui est la moins favorable à la défense et en ménageant sur les faces et aux angles un léger flanquement qui, tout en rendant la surveillance plus facile du haut des remparts, apportait une protection très utile pour le croisement des projectiles. De plus, en présence d'un ennemi à grand élan, tel que les Gaulois, dont l'aveugle courage ne doutait de rien et que nous voyons souvent se précipiter à l'assaut des camps romains, César, comme il le dit ou le laisse entendre, choisissait, pour asseoir son camp, les positions les plus avantageuses, préférant invariablement les collines à la vallée et à la plaine, et subordonnant la forme de ses retranchements à la configuration générale du terrain sur lequel il campait, toujours comme s'il eut voulu l'occuper pour le défendre. Il asseyait son camp sur le point culminant du terrain choisi et sur les pentes de la position qu'il voulait garder, étendant le tracé ondulé sur la meilleure ligne de défense et en défendant les abords du haut du vallum avec ses archers, ses frondeurs et ses machines, sorte d'artillerie de campagne, comme le bastion défend la courtine. »

Ces considérations générales nous ont servi de guide dans la détermination du camp de César à

Champagney, où nous avaient amené les études antérieures du colonel Sarrette, la lecture attentive des textes et surtout la connaissance exacte de la topographie du pays.

La colline dite le Bermont, par sa position avancée sur la plaine qu'elle domine, devait tout d'abord être l'objet de ses investigations. Cette hauteur formant l'extrême gauche du camp des coalisés, ne pouvait avoir été occupée que par les légions romaines. C'était, en effet, de ce côté que devaient déboucher les Germains et César allait inévitablement leur opposer ses troupes les plus solides. Nous avons, effectivement, reconnu sur cette colline des vestiges d'un tracé à peu près rectangulaire où nous avons rencontré des restes de travaux évidemment faits par la main de l'homme. C'est au sud et vers l'ouest que ces traces sont le plus visibles et le mieux conservées. Le camp du Bermont est actuellement borné, au sud, par une ligne droite garnie d'une haie qui mesure 775 mètres de longueur. Un sentier a été établi dans l'ancien fossé. Le vallum présente, vers le milieu, une courbe extérieure assez prononcée. Vers l'ouest, la face du chemin est bien dessinée par un ancien chemin à voitures du pays. On y reconnaît encore facilement une portion du vallum et des fossés, comme aussi sur certains points des restes de mur de soutènement en pierres sèches. Cette face mesure 520 mètres. A l'est, au point où le fossé rejoignait le côté sud du camp, on pourrait encore mesurer la hauteur du vallum. Mais au nord, nous n'avons pu découvrir qu'un bien petit nombre de vestiges, car la culture a tout nivelé.

Cependant, à l'est et à l'ouest, contre le point où devait finir le camp du Bermont et le plateau dit Derrière-Bermont, on voit que les talus naturels qui existaient sur ce point ont été aplanis de mains d'hommes, soit pour y faciliter l'arrivée des voitures, soit pour y donner accès à la cavalerie.

Si nos mesures sont exactes, et elles ne diffèrent que de bien peu de celles du colonel Sarrette, la superficie fortifiée de l'ancien camp du Bermont est de 40 hectares 30 ares. Cette superficie divisée par 13 mètres carrés, espace habituellement occupé par chaque légionnaire romain, donnerait 31,000 hommes, chiffre un peu faible puisque, selon nos calculs, César aurait eu en tout, à ce moment, près de 38,000 soldats romains.

Mais, d'une part, il avait dû faire quelques détachements et, de l'autre, les services accessoires avaient pu être établis sur le plateau de Derrière-Bermont, ce qui diminuerait d'autant l'effectif et le ramenait au nombre qu'indique l'étendue du camp fortifié.

Quant à l'emplacement occupé vers l'ouest par les auxiliaires gaulois, nous n'avons pas même essayé d'y retrouver les vestiges d'un camp, car on sait qu'à cette époque ces peuples se contentaient, comme tous les Barbares d'alors, pour tout retranchement d'un simple rempart de chariots. Du reste, le lieu où ils campaient était naturellement fort et il était peu besoin de travaux. Sur ce point, en effet, le Rahin se rapprochant brusquement du pied des collines abruptes qui descendent par des pentes très raides dans la plaine, les a rongées tout en défendant l'accès.

Entre ces deux parties du campement général se trouve un petit vallon, bien pourvu d'eau et tout-à-fait propre à y faire camper de la cavalerie. Ce lieu porte actuellement le nom de la Bouverie.

Placé dans ces conditions, le camp romain était inexpugnable. Aussi César le comprenait tellement qu'Arioviste ne put le faire quitter cet emplacement dont il avait, dès le premier instant, apprécié tous les avantages.

Si l'on ne trouve pas, dans la plaine de Ronchamp-Champagney, ni sur les collines du Ban, comme à Alaise, de nombreux tumuli et une vaste nécropole, c'est parce que la culture, si avancée dans cette région houillère, a tout détruit. On se souvient cependant encore du temps où il existait, dans le voisinage, des tumuli. Un vieillard m'a affirmé en avoir, pour sa part, autrefois, démoli deux qui gisaient dans un coteau en friche et sans y avoir alors attaché la moindre importance.

Les dénominations de *Plat-du-Château*, de *la Bataille*, de *Mont-du-Sang* et *des Césava* (pour *César via*) le chemin de César, seraient donc, avec les vestiges du camp du Bermont, tout ce qui resterait de témoins anciens de la lutte qui a ensanguinée la région à cette époque. Devons-nous y ajouter l'opinion des érudits qui font dériver le nom de Champagney de *Campus pugne* (Le Champ du Combat) et de ceux qui tirent l'étymologie du mot Ronchamp, de *Campus rotundus* (Le Camp rond)? Où devons-nous dire, avec le colonel Sarrette, que Ronchamp, que l'on écrivait naguère encore Ronchamps et même Romchamps, n'est qu'une abréviation de *Romanorum campus* (Le camp des Romains)?

XVI

Quoi qu'il en soit, à cet égard, nous allons revenir au texte des *Commentaires* (*livre 1, chap. 42*) : Arioviste, connaissant l'arrivée de César, lui envoya des députés : « il acceptait, disait-il, l'entrevue, maintenant que César était plus près et qu'il pouvait s'y rendre sans danger. » César ne rejeta point sa demande, il crut qu'Arioviste revenait à des idées plus saines, puisqu'il offrait, de son propre mouvement, ce qu'il avait d'abord refusé. Il se flattait que le souvenir des bienfaits de César et du peuple romain et en même temps l'équité de ses demandes vaincraient son opiniâtreté. L'entrevue fut fixée au cinquième jour.

Ces quatre jours de répit étaient nécessaires, d'une part, à César pour asseoir solidement son camp et le fortifier et, de l'autre, aux deux adversaires pour trouver un lieu convenable à leur entrevue. Cette dernière opération fut longue et laborieuse, car, dit César, dans cet intervalle on s'envoya de fréquents messagers de part et d'autre. « *Interim, quem scæpe ultro atroque legati inter eos mitterentur.* » Mais malgré le temps et les soins que l'on avait apportés à trouver un emplacement sûr et commode pour cette entrevue, Arioviste n'en est nullement satisfait. Il se montre d'une grande défiance à l'égard de César. Il craint une surprise, une trahison. Il prend des précautions minutieuses pour cette rencontre et c'est lui qui en dicte les conditions.

Cependant, le point désigné n'a pu l'être arbitrairement ni pris au hasard, puisqu'on a mis quatre

jours à le choisir, il n'a donc été choisi qu'après un mûr examen et d'un mutuel accord. On a posé ses qualités et ses défauts et c'est parce que l'on n'a pu trouver mieux qu'on a été définitivement obligé de l'accepter.

César, contre son habitude, s'attache assez longuement à nous indiquer les diverses conditions posées par le roi des Germains *Comm. 1, 42*) : « *Dies colloquio dictus est eo die quintus.* » Le colloque est dit de ce jour le cinquième. « *Ariovistus postulavit ne quem peditem ad colloquium Cæsar adduceret.* » Arioviste demande que César ne vienne pas à pied à l'entrevue. « *Vereri se, ne per insidias ab eo circonveniretur.* » Craignant que par embûches, il ne le fit entourer. « *Uterque comme equitatu veniret.* » L'un et l'autre viendront avec de la cavalerie. « *Alia ratione se non esse venturum.* » Il ne viendra qu'à cette seule condition.

Nous devons avouer que ces explications données par le proconsul nous semble atténuer singulièrement l'idée que, dans le chapitre suivant de son récit (*Comm. 1, 43*), il nous donne de cette plaine lorsqu'il dit que la plaine était grande : « *Planities erat magna.* » On a conclu de ce texte que l'entrevue avait eu lieu dans une plaine immense et d'aucuns même ne pouvant plus en trouver d'assez vastes dans la région dont nous parlons, sont allés chercher celles du Rhin.

Par ce qui précède, nous voyons, au contraire, que la plaine qui entoure le tumulus est conformée de manière à recéler des embûches, à faciliter des trahisons et à permettre de tendre des pièges et des

embuscades. Il ne s'agit pas même, selon les *Commentaires*, d'une surface plane ordinaire, ayant, par exemple, une longueur de dix kilomètres dans tous les sens, car ici on pourrait de l'œil fouiller jusque dans ses moindres replis toute cette étendue et s'assurer ainsi qu'il n'y a aucun danger à courir. L'entrevue n'a pu avoir lieu sur un point aussi découvert, car les craintes manifestées par Arioviste auraient été puérides et César n'aurait pu les prendre en considération.

Le roi des Germains ne veut pas venir avec de l'infanterie, car il craint que par ombûches, César ne l'entoure et ne le fasse prisonnier : « *Vereri se ne per insidias ab eo circumveniretur.* » Il faut donc que cette plaine en question, soit ondulée et rétrécie tout au moins dans un de ses sens et que ce soit justement de ce côté qu'il doit venir. Il est nécessaire aussi qu'il y existe de grandes forêts dans son voisinage où l'on puisse facilement s'embusquer pour entourer Arioviste et notamment que du camp romain on puisse, à l'abri des grands bois de l'époque, se glisser, sans être aperçu, pour venir se porter sur la voie que devaient suivre les Germains, afin de leur couper la retraite et s'en emparer soit avant, soit pendant, soit après la conférence.

Si César entre ici dans des détails si étendus, c'est parce qu'il veut fixer l'attention sur ce point et y planter un jalon indicateur. Il cherche par ses explications préliminaires, à préciser le sens du chapitre suivant des *Commentaires* ; il le restreint et le ramène à sa juste valeur.

Venant à la conférence, même dans les pires condi-

tions stratégiques, avec ses hardis cavaliers, Arioviste savait qu'il n'avait rien à craindre et qu'il passerait partout. Occupant depuis quatorze ans la région voisine de la plaine où il devait se rendre à l'entrevue, il devait connaître admirablement la route qui y conduisait. C'est pourquoi, pensons-nous, lorsqu'il refusa de venir à pied conférer avec César, c'est qu'il avait de bonnes raisons pour le faire.

XVII

Quant au *tumulus*, en s'inspirant de l'acception que bon nombre d'écrivains ont donné à ce mot, on a généralement jusqu'à ce jour voulu en faire un petit tertre arrondi, quelque chose comme une grande taupinière. D'aucuns même prétendent que ce *tumulus* a dû être construit tout exprès pour la circonstance et qu'il a disparu depuis. César va nous dire même ce qu'il y a de fondé dans cette manière de voir.

Pour cela, nous avons recherché soigneusement le sens qu'il a attaché au mot *tumulus*, et dans ses écrits, outre la circonstance présente, nous ne l'avons trouvé employé qu'à trois reprises différentes.

1° Nous lisons (*De bellogallico*, livre 6, chap. 8) ce passage : « *Tum præmissis paulum impedimentis atque in tumulo quodam collocatis.* » Les impédiments ayant été envoyés un peu en avant et placés sur un *tumulus*. Il s'agit ici des bagages et des approvisionnements de vingt-cinq cohortes — deux légions et demie ou près de 15 mille hommes — et d'une nombreuse cavalerie. Ce *tumulus* devait avoir une grande étendue pour pouvoir contenir tous ces impé-

diments. Aussi le traducteur Artaud rend-il le mot *tumulus* par celui de hauteur.

2° Au chapitre 40 du même livre, nous trouvons : « *Calones proximum tumulum procurrunt.* » Les valets de l'armée s'enfuirent sur un *tumulus* voisin. Il est question dans ce passage d'une foule d'armée (*multitudo calorum*), de nombreux non-combattants, de blessés, de malades qui accompagnaient cinq cohortes et d'un grand nombre de chevaux de trait (*magno vis jumentorum*) laissés en dépôt au camp de Cicéron et qui sont surpris par l'ennemi. Ce devait être une taupinière assez respectable que celle qui servait de lieu de refuge à tant d'hommes et à tant de chevaux. Aussi César lui donne-t-il le nom de *collis* et Artaud, traduit-il encore le mot *tumulus* par celui de hauteur.

3° Enfin, nous lisons (*De bello Alexand.* chap. 72) : « *Tumulus enim naturalis velut manus factus eucelsiore undique fustigio sustinet muro.* » Sur un *tumulus* naturel, comme fait de la main de l'homme, une terrasse très élevée soutenait le mur. César parle ici de Zéla, ville du Pont (Asie mineure), qui se trouvait placée au sommet d'une hauteur et qui, entourée d'un mur d'enceinte, occupait naturellement une grande surface. Or, César appelle cette vaste colline tout simplement un *tumulus* et il n'ajoute pas même l'épithète de *satis grandis*.

On peut juger exactement, par ces trois citations du sens que César attache au mot *tumulus*. Pour lui, cette expression veut dire hauteur, élévation, éminence, colline, sans aucune restriction, ni autre acception.

XVIII

Les deux adversaires ayant fini par se mettre d'accord, partent tous les deux pour se rendre à la conférence. César y arrive avec ses 1800 cavaliers réglementaires et sa 10^e légion à laquelle il a fait enfourcher *tous les chevaux des Gaulois*, soit comme nous l'avons vu déjà, avec environ 6 mille hommes. Venant de l'ouest le proconsul doit nécessairement les ranger de ce côté du *tumulus* et à trois cents mètres de distance : « *Legionem Cæsar, quam equis devexerat passibus ducentis ab eo tumulo constituit.* » Arioviste débouche à son tour avec à peu près le même nombre de cavaliers germains. Arrivant par l'est, ils doivent se placer dans cette direction, à trois cent mètres également. « *Item equites Ariovisti pari intervallo constituerunt.* » C'est donc 12 mille cavaliers qui se trouvaient subitement, dans cette plaine, en présence les uns des autres, séparés seulement par un intervalle de six cents mètres et le *tumulus*.

Si donc cette élévation eut été, comme on l'a dit souvent, une petite butte de terre bien arrondie, perdue au milieu d'une vaste plaine, il est évident que les deux cavaleries ennemies se seraient trouvées immédiatement en contact. Or, les cavaliers germains victorieux dans tous les combats qu'ils avaient livrés et fiers de leur succès, étaient très agressifs à l'égard des troupes gallo-romaines, qu'ils méprisaient. Il est donc probable qu'à ce moment ces farouches Germains peu soucieux du droit des gens, auraient chargé immédiatement les Romains et que la conférence n'aurait pas eu lieu. Mais cet inconvénient était trop

grâce pour n'avoir pas été prévu et pour y remédier, on avait dû, pour se réunir, choisir une colline dont la conformation put séparer en tout ou du moins en partie les deux cavaleries. De cette hauteur, on devait pouvoir dominer toute la plaine et surveiller ainsi, dans une certaine limite, la voie antique qui avait facilité la réunion d'un si grand nombre de cavaliers.

Aussitôt arrivé, Arioviste demanda que la conférence se tint à cheval et que l'un et l'autre se fissent accompagner de dix cavaliers. « *Ariovistus, ex equis ut colloquierentur et, præter se, denos ut ad colloquium adducerens, postulavit.* » Il devait en outre y avoir au moins un interprète, César et Arioviste ne parlant pas la même langue. Les vingt cavaliers durent se séparer en deux groupes, selon leur nationalité et se tenir à portée de voix des deux interlocuteurs, mais de manière à ne pas entendre leur conversation. L'interprète devait, au contraire, être entre eux. Ces dispositions toutes naturelles demandaient déjà que le *tumulus* ait un sommet assez étendu.

Les deux guerriers s'entretinrent assez longuement. César demandait, en résumé, qu'Arioviste ne fit plus la guerre aux Eduens ni à leurs alliés, qu'il rendit les otages et que s'il ne pouvait renvoyer chez eux les Germains, qui avaient passé le Rhin, il ne permit plus à d'autres de franchir ce fleuve ; ce n'était que la reproduction de ses premières demandes.

Arioviste lui répondit « qu'il n'était pas venu de son propre mouvement, que les Séquanais l'avaient attiré en Gaule par la promesse de grandes récompenses. Les terres qu'il occupait lui avaient été cédées par les

Gaulois et ils lui avaient volontairement donné des otages. S'il leur a imposé un tribut, c'est du droit du plus fort. S'il y a eu une seconde lutte, ce n'est pas de son fait, ce n'est pas lui qui a déclaré la guerre : les Gaulois ont été les agresseurs. Tous ces peuples sont venus fondre sur lui et dans un seul combat, il les a vaincus. Il veut que l'on continue de lui payer un tribut ou il combattra pour soutenir ses droits. S'il a fait venir des Germains, c'est uniquement pour se défendre. Il est entré dans la Gaule avant les Romains. Que veut-on de lui ? *Pourquoi venir sur ses terres ?* Cette partie de la Gaule est à lui comme celle des Romains à eux. Ils ne lui permettraient pas de franchir leurs frontières. Ils sont injustes de venir le troubler dans son droit. »

Selon le texte que nous venons de citer, nous voyons que le lieu de l'entrevue doit se trouver dans la partie de la Séquanie supérieure cédée à Arioviste. Ces mots : « *cur in suas possessiones veniret ?* » Pourquoi entrer sur ses possessions ? indiquent bien que César s'y trouva alors. Or, M. Trouillet limite comme nous l'avons vu, la Séquanie cédée au Germains à la Luzienne. il faut donc que le *tumulus* se trouve à l'est de cette rivière.

D'un autre côté, nous ne voyons pas qu'Arioviste se plaigne des dégâts causés sur ses terres par l'armée coalisée, ce qui semble annoncer qu'elle n'y a pas encore pénétré. Il est logique, du reste, de penser que César, ainsi qu'il l'avait, dans son discours de Besançon, annoncé à ses soldats, n'avait pas perdu tout espoir d'amener le roi des Germains à récipiscence, surtout après que celui-ci lui eut annoncé son

intention de s'aboucher avec lui. Dans ces conditions, il devait éviter d'irriter le fougueux Arioviste, en empiétant sur ses limites et en allant camper sur ses terres. Agir autrement, c'était de la part du prudent proconsul, empêcher toute entrevue et assumer sur lui toute la responsabilité de la guerre. Etablir son camp à peu de distance de la frontière commune aux Germains et aux Gaulois ses alliés, mais sur les terres de ceux-ci, était au contraire très habile et laissait à son adversaire tout l'odieux d'une agression et c'est ce que dût faire César. Du reste, Arioviste n'était pas le premier venu, c'était un allié du peuple romain. Il avait été, sous le consulat même de César, reconnu comme roi par le sénat qui à cette occasion, l'avait comblé de présents. Dans la ville éternelle même il avait des partisans secrets.

C'est pourquoi dans cette entrevue, il dit au proconsul : « que s'il ne s'éloigne et s'il ne retire ses troupes *de ces régions (ex his regionibus)*, il le traitera en ennemi et non en allié. Il sait, ajoute-t-il, par des messages, qu'en le faisant périr, il ferait plaisir à plusieurs des grands de Rome et que sa mort lui vaudrait leur faveur et leur amitié. »

On voit par les expressions que César met dans la bouche d'Arioviste que, comme nous venons de le faire remarquer, celui-ci emploie des termes bien différents et bien caractéristiques lorsqu'il parle du lieu de la conférence et de celui occupé par les Romains. Dans le premier cas, il affirme que le *tumulus* où l'on est, se trouve dans la partie de la Séquanie qui lui a été cédée, aussi emploie-t-il les mots *suas possessiones*, « ses possessions. » Dans

le second, au contraire, lorsqu'il donne en quelque sorte au proconsul l'ordre de s'éloigner, avec l'armée romaine, de la légion qu'il occupe, celle où il a établi son camp, Arioviste indique bien que ce pays n'est pas sa propriété, en se servant des mots « *ex his regionibus*, » de ces régions, c'est-à-dire, d'un point trop voisin de ses frontières, d'où César peut fondre sur lui lorsqu'il croira l'occasion favorable.

XIX

Par les prétentions des deux négociateurs, on peut voir que l'on était loin de s'entendre. Cependant chacun se faisait encore des efforts pour convaincre son adversaire, lorsqu'on vint annoncer à César que la cavalerie germane s'approchait du *tumulus*, puis ensuite, qu'à son escorte restée à cheval, elle lançait des pierres et des traits : « *Dum hæc in colloquio geruntur, Cæsari nunciatum est equites Ariovisti propius tumulum accedere et ad nostros adequitare, lapides telaque in nostros conjicere.* » (*Commentaires* 1, 46.)

Si les deux rivaux eussent été placés, comme on l'a dit et répété, sur une petite butte, ou sur un tertre quelconque, élevé au-dessus du niveau de la plaine de trois ou quatre mètres seulement, ils auraient été noyés dans cette multitude et enveloppés dans ce mouvement des Germains. Or donc, César n'aurait pas eu besoin que le commandant de son escorte, qui pouvait être le jeune Publius Crassus, le fit avertir, d'abord que les Germains s'avançaient contre lui, puis qu'ils lui jetaient des pierres et même des traits. Au premier mouvement des siens,

Arioviste l'aurait vu et il serait intervenu, en leur faisant reprendre leur poste, ou s'il avait l'intention d'engager la lutte, il se serait précipité sur César, mais les faits ne se passent nullement de cette manière.

Si l'on admettait, chose bien difficile à croire, que le proconsul, tout à son discours, n'ait pas vu le mouvement des Germains, il n'en aurait pas été de même des dix cavaliers romains placés sur le tumulus, à quelques pas de lui. Dans ce cas encore, il aurait, prévenu par eux, attiré l'attention d'Arioviste sur ce point et celui-ci y aurait mis bon ordre, car il avait, lui aussi, dix cavaliers sous sa main. Il en aurait donc dépêché un pour faire retirer ses soldats et l'incident se serait terminé là ; alors César n'en aurait pas fait mention. Dans tous les cas, cet événement aurait eu trop peu d'importance, pour obliger César à interrompre immédiatement l'entrevue et à se retirer en toute hâte vers les siens.

Mais les choses ne se passent pas encore de cette façon. Ce n'est pas lui qui voit cette agression contre son escorte, ce n'est pas non plus ses cavaliers, cependant si intéressés à observer et à surveiller les mouvements de l'ennemi. Il faut que soit le commandant de sa cavalerie qui le fasse prévenir, à diverses reprises. Comprenant alors le danger qu'il court, César se retire, sans mot dire à Arioviste qui, de son côté, ne sait rien et n'a rien vu de toute cette bagarre, puisqu'il ne prend parti ni pour les siens ni pour les Romains, et qu'il descend du tumulus sans faire aucune observation.

Il faut donc qu'il y ait non loin du sommet de la

colline, une dépression du sol qui ne puisse être aperçue de ce point et qui permette de passer du lieu où se trouvaient les Germains à celui où était l'escorte romaine, pour venir l'assaillir à l'insu des négociateurs, discutant sur le plateau du tumulus. Sans cet accident de terrain, les faits que nous venons de rapporter seraient inexplicables.

En mettant fin à la conférence, César se retira immédiatement vers les siens, « leur défendant de lancer un seul trait contre l'ennemi, non qu'il craignit, avec sa légion d'élite, d'engager le combat, dit-il, mais il ne voulait pas donner lieu aux ennemis d'attribuer leur défaite à la perfidie et à une surprise. »

Pour que César ait pu émettre, avec quelque fondement, une pareille opinion, il ne faut pas que le tumulus ait été au milieu d'une plaine bien vaste et bien unie, car, dans cette condition, il est évident que les cavaliers romains auraient eu bon marché des fantassins à cheval, embarrassés qu'ils auraient été de leurs chevaux qu'ils ne savaient pas manier et incapables de fournir une charge. Il est donc besoin qu'il se trouve dans le voisinage du point choisi, pour la conférence, un lieu où l'infanterie put mettre pied à terre et se défendre avantageusement, sans se laisser entamer par la cavalerie germanique, cette position ne pouvait être qu'une colline élevée ou mieux encore une forêt. Dans ce dernier cas, les légionnaires, en sacrifiant leurs chevaux auraient pu lutter avec succès contre les Germains.

XX

Par une analyse raisonnée et consciencieuse du texte des *Commentaires*, nous en avons extrait un certain nombre de conditions essentielles et nécessaires que doit réunir le tumulus qui fut témoin de l'entrevue de César et d'Arioviste. Il nous reste à rechercher entre les deux camps, c'est-à-dire, entre Belfort et Champagny une hauteur qui les contienne toutes et à laquelle le récit de César puisse s'appliquer entièrement et sans ambiguïté, et cela uniquement parce qu'il aura été écrit pour elle.

Or, toutes ces conditions se rapportent exactement à une colline isolée située au nord du village de Frahier. On désigne cette hauteur sous le nom de *Haut-des-Champ-Belin* ou *des Perrières*. Elle est cotée, sur la carte de l'état-major, à une altitude de 438 mètres. On y arrive par un vieux chemin gaulois qui a conservé le nom significatif de *Creuse*. Il a donné son nom à une section du village, celle des *Creuses*. Sur la plus grande partie de son parcours, cette voie est creusée par l'effet d'un usage fréquent et prolongé. Ce creusement est de plus de deux mètres sur les points où le terrain est en pente. Le sommet de la colline des Champs-Belin est un point dominant d'où la vue s'étend au loin sur une longueur de 24 à 25 kilomètres. Thirria l'appelle la *montagne* de Frahier.

Cette hauteur dont la base a la forme d'un ovale un peu allongé est flanquée au nord et au sud, exactement vers les points où devaient déboucher les

deux adversaires, de deux dépressions profondes. Celles au nord où durent s'établir les Romains s'appelle *la Goutte-Rémois* et celle du sud, où vint se ranger la cavalerie germaine se nomme *les Feussies*. L'orientation du grand axe de cette colline permienne est du nord-est au sud-ouest. De ce dernier côté, nul contact n'était à craindre entre les deux escortes, le monticule plongeant ses racines dans la Luzienne. Mais vers l'est et justement au lieu même où devaient se trouver les Romains, à 200 mètres environ du plateau, il existe une légère déclivité de terrain, masquée complètement par le prolongement de la colline où du sommet, il est impossible de voir ce qui s'y passe, On l'appelle *la Goutte de la Perche*. Elle remonte depuis les *Feussies*, où nous avons placé les Germains jusqu'à la route qu'avait dû suivre César, parti de Champagny, pour venir à la conférence.

Ce serait donc par cette dépression qu'à l'insu des négociateurs, les Germains seraient arrivés près des Romains qui, placés sur un petit plateau en tête de la Goutte-Rémois, près du lieu où se rencontrent quatre chemins et que l'on désigne pour cela sous le nom *des Quatre Vies*, gardaient leur ligne de retraite. C'est de ce point culminant que ces derniers auraient vu les Germains s'approcher d'eux lentement, en remontant le vallon de la Perche et qu'ils en auraient donné avis au proconsul, qui d'abord n'en tint pas compte. Mais lorsqu'il apprit, par un messager, que les cavaliers d'Arioviste commençaient à charger son escorte, en lui jetant des pierres et des traits, il rompit immédiatement la

conférence et, sans parler de l'incident au roi des Germains, il se hâta de rejoindre les siens.

La conformation des lieux explique cette prompté détermination. L'attaque subite des Germains s'était produite exactement sur le point où César devait opérer sa retraite qui eut été désastreuse si l'ennemi eut été maître de la seule voie par laquelle les Romains pouvaient se retirer. Il ne leur serait resté que la ressource de se jeter dans les forêts environnantes pour de là regagner, à grande peine, leur camp.

Aussi, le prudent César, comprenant la gravité de la situation, défend-il tout d'abord aux siens de résister. Il savait trop bien à quels dangers il serait exposé dans le cas d'une lutte immédiate, chargé qu'il serait à fond par la cavalerie germane. Ses fantassins-cavaliers de la dixième légion auraient fait, dans une mêlée, une triste figure. Aussi le proconsul ne voulut pas renouveler cette épreuve lorsque, deux jours plus tard, Arioviste lui demanda une nouvelle entrevue. Il refusa même d'y exposer un de ses lieutenants.

XXI

Nous avons dit qu'à notre point de vue, le tumulus du Haut-des-Champs-Belin remplit parfaitement toutes les conditions voulues par les *Commentaires*. Nous les avons déjà fait ressortir ; il ne nous reste plus qu'à les rappeler et à en faire l'application.

1° *Il faut qu'entre les deux camps il se trouve une plaine dans laquelle il existe une élévation de terre que César désigne sous le nom de tumulus terrenus.*

Cette condition est bien remplie et dans toute l'acception du texte par la plaine de Frahier et par la colline cotée 438 mètres. Ce point se trouve à environ un kilomètre au sud de la ligne droite qui unirait le camp romain du Bermont aux Roches de Belfort, de sorte que pour le désigner, César n'aurait pas pu employer l'expression *inter benà castra*, comme il l'eut fait sans doute si les deux camps et le tumulus avaient été en ligne droite.

2° *Il faut que le lieu de la conférence se trouve à une distance presque égale entre les deux camps.*

Le plateau du Haut-des-Champs-Belin est à 9 kilomètres du camp de César à Champagney et à 10 des Roches de Belfort. Il est difficile de serrer le texte de plus près.

3° *Il faut que le tumulus atteigne une certaine élévation et domine la plaine environnante.*

Nous avons vu, en effet, que lors du mouvement en avant des Germains, les négociateurs placés au sommet du tumulus ne s'en étaient pas aperçu, donc ce fait devait se passer assez loin et au-dessous d'eux. Or, la colline, cotée 438 mètres, a une certaine étendue et de sa sommité, on a un horizon magnifique. Vers l'est, la vue s'étend jusqu'au Salbert et aux derniers contre-forts des Vosges, dans la direction de Giromagny et d'Eloie, c'est-à-dire dans un rayon de 14 à 15 kilomètres. A l'ouest, on domine la vallée de la Luzienne qui s'allonge jusque près de Chagey et la vue n'est bornée de ce côté que par la Rouchotte, la butte d'Etobon et la Thur, éloignées de 7 à 8 kilomètres. On peut donc parcourir, en passant par ce seul point culminant,

de 22 à 23 kilomètres en plaine. Du plateau de la colline, on surveille toute la région environnante, à l'exception d'une dépression de terrain qui n'en est pas éloigné et dont nous parlerons plus loin.

Ce monticule a tellement d'importance sous ce rapport qu'en 1870 les Prussiens y ont, pendant toute la campagne, même pendant les rigueurs d'un hiver sibérien, entretenu un poste qui avait pour mission toute spéciale d'explorer toute la région, depuis les Vosges jusqu'à la Thur.

4° Il faut que le tumulus se trouve dans la partie de la Séquanie cédée à Arioviste, tandis que le camp de César doit, au contraire, être placé sur les terres de ses alliés.

Nous avons vu que la Luzienne a été indiquée comme limite des possessions cédées par les Séquanais à Arioviste. En conséquence, tout ce qui s'étendait à l'est de cette rivière était du domaine des Germains, comme aussi tout ce qui se trouvait à l'ouest appartenait aux Gaulois. Or, il arrive que la colline du Haut-des-Champs-Belin est située à l'est de la Luzienne qui la contourne au couchant en en baignant les racines ; elle était donc dans les possessions immédiates du roi des Germains. Au contraire, le camp du Bermont se trouvait à 9 kilomètres à l'ouest, ce qui est bien conforme au texte de César.

5° Il faut que 23 cavaliers puissent se placer facilement sur le sommet du tumulus.

Cette condition est encore parfaitement accomplie par la hauteur que nous indiquons. La superficie du plateau a près de deux hectares. Deux cents

cavaliers pourraient s'y placer facilement. Il y avait donc, sur ce point, une surface convenable pour que, de chaque côté, les vingt cavaliers qui accompagnaient les négociateurs pussent s'écarter d'eux, de manière à ne pas entendre leur conversation, tout en se tenant à portée de la voix dès qu'on leur donnerait des ordres.

6° *Il faut qu'à une petite distance du sommet du tumulus il y ait une dépression du sol, où les négociateurs n'aient pu voir ce qui se passait sur ce point.*

C'est une condition *sine qua non*. Nous avons vu comment cette exigence du texte est bien remplie par la *Goutte de la Perche* lorsqu'on est placé sur la colline cotée 438, et nous ne pensons pas qu'elle puisse l'être aussi bien ailleurs, ce qui prouverait alors que la description donnée par César a bien été écrite pour ce lieu.

7° *Il faut que la base du tumulus soit assez grande pour séparer les deux escortes et éviter ainsi tout contact immédiat entre elles.*

Cette base a une longueur de trois à quatre kilomètres et domine deux vallons assez étendus. Sur toute cette longueur, cette hauteur ne présente qu'une seule dépression, celle que nous venons de signaler. Cette barrière pouvait donc paraître suffisante pour éviter toute agression de la part des Germains. A l'une des extrémités de ce monticule se trouve la Luzienne peu guéable sur ce point, et de l'autre un petit plateau s'étendant assez loin du lieu où étaient campés les Romains pour qu'ils n'eussent rien à craindre de la part des troupes d'Arioviste.

8° *Il faut que la plaine où se trouve le tumulus soit étroite et accidentée dans un sens et longue dans l'autre.*

Nous avons, en effet, ici, à concilier deux textes contraires qui se rapportent à un seul et même point, car, d'un côté, d'après le récit de César, on doit pouvoir, dans cette plaine ou dans les abords immédiats, placer une embuscade, et ailleurs on nous dit que la plaine était grande.

Ce texte si différent des *Commentaires* est encore ici parfaitement applicable. Si du nord-ouest au sud-ouest la plaine est étendue, comme nous l'avons déjà dit, il n'en est pas de même dans l'autre direction qui constitue la largeur. Vers le sud, point par où devait déboucher Arioviste, venant de Belfort par Chalonvillars, se trouvent, à trois kilomètres seulement du tumulus, les hauteurs boisées encore de nos jours du Piot (417 mètres) et de la Goutte du Mont (408 mètres). Rien n'était plus favorable que ce terrain accidenté pour y tendre les pièges et les embûches si redoutés du roi des Germains et contre lesquels, nous dit le proconsul, il prit tant de précautions.

9° *Il faut que du camp des Romains on puisse arriver, avec de l'infanterie, sans être aperçu aux abords du tumulus pour s'y embusquer, soit avant, soit pendant l'entrevue.*

Cela est encore possible de nos jours, vu la grande quantité de forêts qui couvrent la région, donc c'était faisable alors. Si, en effet, on part du camp romain du Bermont, on est, il est vrai, forcé de marcher à découvert jusqu'au Ban-de-Champagney, mais cela était sans inconvénient, puisque ce fait

se passait à 20 kilomètres du camp des Germains et à 9 kilomètres à l'ouest du lieu fixé pour la conférence. De là, on pouvait entrer en pleine forêt en passant par les bois de la Grille et du Chérumont pour venir déboucher près d'Essoyeux, sur les derrières des troupes germaniques groupées autour du tumulus. Là, la voie antique passe au milieu des marécages et est entourée de bois de tous les côtés. Une embuscade y aurait donc été admirablement placée. Et elle aurait pu s'y trouver sans qu'Arioniste en fut prévenu. Sa position eut été alors très critique. Il le savait tellement qu'il ne voulut pas s'y exposer en venant à l'entretien avec de l'infanterie.

10° Il doit y avoir entre le tumulus et le camp romain, mais très rapproché du premier, un point inaccessible à la cavalerie où César, poursuivi dans sa retraite, aurait pu résister avantageusement aux Germains avec son infanterie.

César, en disant qu'il ne craignait pas, avec sa légion d'engager le combat avec les cavaliers germains, n'entendait certainement pas parler d'une affaire de cavalerie ayant lieu en plaine. Il est évident que, dans ce cas, sa dixième légion ayant à combattre à cheval aurait fait triste figure et n'aurait pu tenir tête aux fougueux cavaliers d'Arioniste. Il faut donc, pour que le proconsul ait pu parler ainsi, qu'il ait eu sous sa main, en cas d'attaque, une position inaccessible à la cavalerie où sa légion, redevenue infanterie, put repousser avec succès les charges furieuses des soldats germains.

Or, nous savons que sur la route que devaient suivre les Romains pour rentrer à leur camp du Bermont et à 800 mètres environ du point où l'attaque des Germains s'était produite, il existe un monticule boisé encore aujourd'hui et que l'on désigne sous le nom de *Bois du Charme*. Cette hauteur était, de tout point favorable à César et lui permettait de défier toutes les attaques de l'ennemi. Ce que comprenant celui-ci, il n'insista pas davantage dans sa poursuite et laissa les Romains rentrer en paix dans leurs positions du matin.

11° *Ce tumulus terrenus doit être dans le voisinage d'une voie ancienne de l'époque.*

Il est évident que 12,000 cavaliers ne pouvaient venir à l'entrevue sans avoir un chemin à peu près praticable, au milieu des immenses forêts de la région. Or, le seul dont on trouve des traces évidentes et indéniables dans la contrée, c'est celui de Belfort à Champagny, par Chalonvillars et Châtebier. Il unit directement les deux camps et passe sur les flancs de la colline du Haut-des-Champs-Belin. On ne pouvait donc trouver mieux sous ce rapport.

12° *Enfin, une tradition légendaire des plus ancienne désigne le point que nous indiquons comme le lieu de l'entrevue.*

Ce n'est pas que nous attachions plus d'importance qu'il ne faut à ce souvenir des temps antiques, mais, dans la circonstance présente, cette tradition semble être le couronnement de l'édifice et venir compléter notre démonstration.

XXII

Deux jours après cette entrevue, Arioviste fit demander à César « de reprendre la conférence au point où elle avait été interrompue, et le pria de fixer un jour pour ce nouvel entretien ou tout au moins de lui envoyer un de ses lieutenants. » César ne voulut pas renouveler cette entrevue, car il en avait parfaitement compris le danger. La veille encore, les Germains avaient de nouveau attaqué les Romains. Il ne consentit pas même à y envoyer un de ses officiers supérieurs. Cependant, voulant encore donner une dernière preuve de bonne volonté et chercher à connaître si un arrangement était possible avec Arioviste, il se décida à lui adresser C. Valerius Procillus, son interprète gaulois, qui pouvait, sans intermédiaire, s'entendre avec le roi des Germains, attendu que celui-ci, depuis son arrivée dans la Séquanie, avait acquis la connaissance de la langue du pays. Il lui adjoignit, pour cette mission, M. Mettius qui était lié avec Arioviste par les droits de l'hospitalité. Le proconsul chargea ces deux envoyés d'entendre ce qu'on avait à lui proposer et de le lui rapporter. Mais dès qu'ils furent arrivés dans le camp du roi des Germains, celui-ci les traita d'espions puis, sans vouloir les entendre et les faisant incontinent charger de fers, il les retint prisonniers.

La demande d'une seconde entrevue n'était, de la part d'Arioviste, qu'une ruse de guerre destinée à endormir la vigilance de César, car, le même jour, il lève son camp, assez tard sans doute, et de Belfort

il marche à l'ennemi. Il s'avance, dans cette journée, jusqu'à six milles ou neuf kilomètres des Romains et le soir il vient camper au pied d'une montagne (*sub monte*).

Ainsi enhardi par l'apparente inaction de César, qui ne veut pas quitter son camp du Bermont, le roi des Germains se départ de sa prudence habituelle et quittant sa forte position stratégique des Roches de Belfort, il forme le projet hardi de marcher sur les Romains et, avec sa nombreuse cavalerie, de leur couper les vivres pour les forcer, par ce moyen, à battre en retraite sans combattre. Il se chargeait bien de rendre cette retraite si désastreuse qu'elle aurait ôté à César l'envie de venir se mesurer de nouveau avec lui. Familier avec la topographie du pays, il vit, du premier coup, combien elle se prêtait à ses savantes combinaisons ; c'est pourquoi il se mit en route aussitôt. Son objectif était les collines du Ban-de-Champagne, position très forte et parfaitement placée pour fermer aux coalisés le Pas-de-Ronchamp, défilé où passaient forcément tous les convois de vivres expédiés aux Romains par les Séquanais et les Eduens.

Deux voies se présentaient à Arioviste, depuis Belfort, pour se rendre dans la plaine de Champagne, l'une était la voie celtique passant par Frahier. C'était la plus longue, mais la meilleure ; c'est pourquoi il se décida, sans nul doute, à y faire filer ses bagages. Quant à l'autre, par Errevet, bien que plus difficile, elle avait l'avantage d'être la plus courte ; aussi n'hésita-t-il pas à s'y engager immédiatement. Il la connaissait de longue date, c'était

le chemin qui l'avait conduit à la victoire de Magétobrie.

A l'égard de l'expression *sub monte*, il est bien évident que César lui donne ici une signification intentionnelle. C'est un jalon indicateur qu'il pose, afin que le lecteur puisse s'y reconnaître. Si le proconsul eut, en effet, suivi ou longé une chaîne de montagnes, comme on l'a dit parfois, ces mots seraient absurdes puisqu'il n'aurait pu camper que *sub monte*. Cette expression indique donc bien une montagne isolée, près de laquelle se trouvent des emplacements propres à faire camper une armée nombreuse. Le mont du Salbert, hauteur de 647 mètres, qui domine Belfort à l'ouest, nous paraît, de tout point, être l'éminence désignée par ce passage des *Commentaires*.

Tout se concilie ici, du reste, parfaitement avec le texte. Arioviste ne fera, il est vrai, dans cette première journée, qu'une bien faible étape, puisqu'il n'ira camper qu'à sept kilomètres des Roches de Belfort. De ce point à Sermamagny, il y a quatre kilomètres, ajoutons-en deux pour la distance de cette localité à la gare actuelle de Bas-Evette, plus un autre pour atteindre le monticule qui se trouve entre Evette et Errevet, soit en tout sept.

Mais il faut remarquer que le roi des Germains n'avait pu lever son camp de Belfort que fort tard dans la journée. Il avait, en effet, dès le matin, envoyé des messagers à César, à Champagny, pour lui demander une nouvelle entrevue, ce que le proconsul avait tout d'abord refusé. Celui-ci avait ensuite donné l'ordre à deux délégués de se rendre au camp

d'Arioviste où celui-ci les avait immédiatement retenus prisonniers. Tous ces trajets avaient dû prendre une grande partie de la journée. De plus, il n'avait pu se mettre en route qu'après avoir présidé à l'envoi de ses vivres et de ses bagages qu'il faisait passer par l'autre voie.

Le campement des Germains entre Evette et Errevet est parfaitement logique et conforme au texte et à l'esprit des *Commentaires*. Il est placé *sub monte*, à peu de distance de Belfort, sur un chemin abrégéant la distance entre les deux camps, près de l'eau nécessaire à une nombreuse cavalerie. Il a, de plus, l'avantage d'être sur le lieu même d'une grande victoire remportée depuis quatre ans seulement par Arioviste sur une grande partie des troupes qu'il allait combattre.

Des Roches de Belfort au camp du Bermont, il y a de 19 à 20 kilomètres, en suivant les contours de la voie celtique, tandis qu'en prenant le chemin qui longe la voie ferrée, il n'y en existe réellement que 15. Arioviste qui voulait surprendre les Romains, devait choisir de préférence cette dernière direction, plus courte d'environ 5 kilomètres. Par cette voie, il évitait aussi tout encombrement.

D'Errevet, le chemin passe par les Granges-Godey et vient rejoindre la route au Noirmouchot, non loin du tunnel du chemin de fer. Arrivé sur ce point, le roi des Germains n'avait qu'à appuyer sur sa gauche et à traverser un léger rideau de bois pour déboucher dans la plaine de Champagny. Partie de son camp à 6 heures du matin, la cavalerie germanique pouvait, une heure plus tard, être en vue des Romains. Entre ces deux points, il y a à peine 6 kilomètres.

César nous rend compte en ces termes de l'incident (*Comm.*, livre 1, chap. 48 : « *Eodem die castra promovit et millia passuum VI a Cæsaris castris sub monte consedit. Postridie ejus dici proæter castra Cæsaris suas copias transduxit et millibus passuum duobus ultra eum, castra fecit.* » Il leva son camp le même jour — César parle ici d'Arioniste et du jour de l'envoi des légats romains à son camp — et vint, en se portant en avant, l'asseoir au pied d'une montagne, à six mille pas de César. Le lendemain, il fit marcher ses troupes à la vue des Romains et campa à deux mille pas plus loin.

Du monticule entre Evette et Errevet, où nous avons fait camper les Germains, à l'entrée de la plaine du Rahin, à Champagney, il y a 6 kilomètres et de ce point au camp du Bermont on en compte 4, ce qui donne bien les 6 mille pas voulus entre ces deux points.

XXIII

César ne s'attendait nullement à une aussi brusque agression, puisque la guerre n'était pas déclarée et que, de part et d'autre, on était encore en pleins pourparlers ; aussi fut-il pris au dépourvu. La cavalerie germaine, tout en débouchant de la forêt, s'élança avec impétuosité dans la plaine et balaya tout ce qu'elle trouva devant elle. Les cavaliers gaulois ne peuvent supporter cette charge à fond de train, ils durent céder le terrain et se réfugier derrière les légions.

Pour soutenir l'attaque des Germains, César fit

avancer ses Numides, ses archers crétois et ses frondeurs baléares qui garnirent tous les points dominant la plaine afin de la rendre, au moyen de cette espèce d'artillerie, intenable à l'ennemi. Il lança ensuite dans la plaine du Rahin toute sa cavalerie qui s'était reformée, et il la fit soutenir par son infanterie légère. Une lutte acharnée s'en suivit, dans laquelle les Romains furent très maltraités par la cavalerie, entremêlée de fantassins, d'Arioviste. Après avoir longtemps combattu dans la plaine, Gaulois et Romains furent forcés de la céder une seconde fois aux Germains et le proconsul dut borner, en ce jour, l'œuvre des légionnaires à recueillir les fuyards.

Toutefois, César ne parle pas de cette lutte et les *Commentaires* sont complètement muets à cet égard. Le proconsul surpris, a été battu par son audacieux adversaire, et le résultat de cette journée ayant été à son désavantage, il se gardera bien d'en faire mention. Il aurait pu, sans honte, nous en parler, car il va sous peu prendre une éclatante revanche.

C'est à Dion-Cassius (*livre 38, chap. 48*) que nous devons la connaissance de ce combat sanglant. Il nous dit : « Que la cavalerie germane fit éprouver aux Romains de grandes pertes dans cette affaire et qu'alors il fut seulement possible à Arioviste de dépasser le camp de César. »

C'est, sans doute, dans cette journée que le proconsul acquit, pour la cavalerie germane, la haute estime qu'il a toujours et à juste titre professé pour elle. Ce sont, effectivement, les cavaliers germains qui lui aideront à soumettre la Gaule en lui donnant

la victoire au Mont-Colombin d'abord, puis à deux reprises différentes autour d'Alésia, lors de sa lutte exterminatrice contre Vercingétorix et ses Gaulois.

Le texte de Dion Cassius vient encore nous confirmer dans l'opinion que nous avons émise dès le principe, contre l'attribution d'une vaste plaine comme champ de bataille entre les Romains et les Germains. C'est pourquoi nous allons, ici, examiner cette question.

Nous ferons remarquer d'abord que César n'en parle pas ; car nous savons que le *Planities erat magna* s'applique au lieu de l'entrevue et non à celui de la bataille. Le proconsul a dans son camp six légions d'excellentes troupes qui sont d'une solidité à toute épreuve. C'est sur elles exclusivement qu'il peut compter ; c'est donc avec elles qu'il doit surtout désirer combattre. La cavalerie, composée presque exclusivement d'auxiliaires, ne peut, comme on vient de le voir, tenir en ligne devant celle des Germains, bien plus nombreuse, du reste. L'infanterie gauloise, qui forme la plus grande partie de son armée, levée pour la circonstance, a peu de confiance en elle-même. Elle se souvient que toutes les fois qu'elle a voulu lutter contre Arioviste ; elle a été complètement battue, et elle a gardé un profond souvenir de ses défaites. De plus, elle est complètement indisciplinée. Dans ces conditions, comme c'est César qui, en définitive, a imposé son champ de bataille aux Germains, il a dû le choisir parfaitement en rapport avec les forces qui composaient son armée. Chercher une vaste plaine pour engager la lutte, avec son infanterie, contre la cavalerie ger-

maine, aurait été exposer bénévolement ses légions au sort de celles de Crassus qui allaient, quelques années plus tard, périr sous les flèches des Sarthes.

Nous voyons de plus que, selon Dion-Cassius, ce fut seulement après avoir battu les Romains et les avoir refoulés dans leur camp qu'il fut possible à Arioviste de dépasser l'armée coalisée. Si donc celle-ci eut été campée dans une vaste plaine, les Germains auraient pu parfaitement la dépasser sans combat. Ils n'auraient eu qu'à allonger leur détour pour atteindre, sans coup férir, les collines sur lesquelles, nous dit Plutarque, ils vinrent camper.

Du reste, l'affaire de Passavant, — nous lui donnons ce nom, car elle a dû être engagée dans le voisinage immédiat du mamelon où devait s'élever plus tard le château fort de ce nom — fut pour César un avertissement sérieux et il en tint si bien compte que le jour de la bataille décisive, il sut rendre complètement inutile l'emploi de la terrible cavalerie germane, et c'est cette précaution qui lui procura la victoire.

XXIV

Après le sanglant combat de Passavant, livré à deux kilomètres environ à l'est du camp du Bermont, Arioviste reste en possession de toute la plaine du Rhin. Elle lui était effectivement nécessaire, pour permettre l'arrivée de ses convois et de l'énorme quantité de chariots transportant, de Belfort sur les hauteurs du ban de Champagney, tous les bagages et les impédiments de son armée. Cette longue colonne devait, depuis le Noirmouchot, gagner le Pré

Besson et venir défilier sous la butte de Passavant, puis tourner à gauche pour atteindre le Magny et arriver ainsi par les Césavas, sur les collines du Ban, position stratégique très importante.

De ce point élevé (480 mètres), Arioviste dominait le camp romain du Bermont (448 mètres) dont il n'était éloigné que de trois kilomètres à peine. Il pouvait donc observer tous les mouvements de son adversaire et profiter de toutes les occasions pour le faire charger par sa cavalerie, en lui faisant le plus de mal possible. Ces hauteurs sont parallèles à celles où César était campé, mais elles s'avancent de trois kilomètres environ à l'ouest, vers le Pas de Ronchamp. Elles présentent, dans leur structure, une forme assez bizarre ; c'est un bas-fond abandonné par la mer permienne. La route actuelle de Belfort à Lure, par Frahier, en parcourt le sommet que nous ne saurions mieux comparer qu'à une immense épine dorsale. De chaque côté de cette crête et à des intervalles espacés à peu près régulièrement de cinq à six cents mètres, s'étendent, à droite et à gauche, et en saillie, des alluvions anciennes, allant s'allonger, de part et d'autre, dans les vallées voisines.

Ces derniers dépôts, formés par le remous des eaux, laissent entre eux des dépressions assez profondes, formant des vallons resserrés. En venant se souder à l'arrête principale que nous avons comparée à une colonne vertébrale, ces collines représenteraient alors des côtes, et c'est le nom qu'on leur donne dans le pays, où on les désigne sous le nom de *Côtes du Ban*. A chacun de ces points de jonction et il sont au nombre de sept, il existe une petite plate-forme entourée

d'escarpements de tous les côtés et ne tenant à celle qui la précède et à celle qui la suit, que par une étroite langue de terre. Chacun de ces plateaux forme un camp naturellement fortifié par la nature et Arioviste, qui les connaissait depuis longtemps déjà, ne pouvait dans la circonstance, manquer de les utiliser, Ces positions deviennent de plus en plus accessibles à mesure que l'on se rapproche de Ronchamp. La dernière est celle du Pied-des-Côtes.

Campés sur ces collines, les Germains devaient s'y croire en parfaite sûreté. Ces petits mamelons avaient un immense avantage, c'est que pour les assaillir, il fallait aborder de front la difficulté, car dès qu'on voulait la tourner, on était forcé d'entrer dans ces vallons longs et étroits dont nous avons parlé. Chacun d'eux était tout naturellement dominé par les deux hauteurs qui le formaient et d'où les Germains pouvaient sans grand danger, écraser l'ennemi assez téméraire pour s'engager dans une telle situation. Pour augmenter encore la force de ces camps, ils avaient été entourés, dès le premier jour, d'un rempart de chariots, ce qui en rendait la défense plus facile.

L'ordre dans lequel nous faisons camper les Germains est parfaitement conforme aux textes, car César dit, d'une part, que le jour de la bataille, il vit les sept peuples, composant l'armée d'Arioviste, se former par ordre de nations (*separatim*) à des intervalles égaux. D'autre part, Plutarque rapporte que les Germains étaient campés sur des collines. Il fallait donc que la forme de ces hauteurs se prêtât à cette formation rapide par nation et surtout qu'il existât un assez grand espace entre chaque groupe pour que

César put de loin s'en apercevoir, mais ce fait s'explique tout naturellement par l'emploi de camps séparés.

Entre la position avancée du Pied-des-Côtes et Ronchamp, c'était la plaine. Il n'existait sur ce point qu'un seul obstacle, c'était le Rahin. Mais à cette époque de l'année, — on était alors dans les premiers jours du mois de septembre — cette rivière était guéable presque partout. Aussi Arioviste avait-il dirigé sur ce point toute sa cavalerie. De là elle surveillait de près les mouvements des Romains qu'elle tenait en quelque sorte prisonniers dans leur camp. Dès qu'il en était besoin, elle se portait sur Recologne et la Côte où elle s'emparait des convois expédiés à l'armée coalisée, et venant de la Saône par la voie de Vesoul et de Lure. Au contraire, en remontant la vallée du Rahin elle venait protéger l'arrivage des siens propres, partant de Belfort.

Dans ces conditions, Arioviste n'était nullement pressé d'engager une affaire décisive. Il voulait ici, comme à Magétobrie, traîner la guerre en longueur. Assuré de sa consommation journalière de vivres, par l'immense dépôt qu'il avait eu la précaution d'accumuler à Belfort et auquel venaient se joindre les prises faites sur l'ennemi, Arioviste était sans inquiétude à cet égard, il pouvait donc laisser venir les événements. En temporisant quelque temps, la saison allait s'avancer, et alors les Romains affamés seraient forcés, pour sortir du mauvais pas où il venait de les placer, ou de se retirer sans combattre ou de tenter, contre ses camps, une attaque de vive force, ce qu'il désirait avec ardeur.

César était au contraire pressé d'en finir. Son camp du Bermont était, il est vrai, placé dans une position inexpugnable, mais il avait dû dépasser, pour s'y établir, le défilé de Ronchamp, ce qui était sans importance lorsque les Germains étaient à Belfort, tandis que par leur établissement sur les collines du Ban, ils venaient de s'emparer de ce passage important au grand détriment des Romains, car ils allaient les prendre par la famine.

C'est effectivement ce que constate César lorsqu'il dit : (*Comm.* 1, 48) « *Portridie ejus diei præter castra Cæsaris suas copias transduxit, et millibus passuum duobus ultra eum castra fecit, eo concilio, uti frumento commeatuque qui ex Sequanis et Æduis, supportaretur, Cæsarem intercluderet. Ex eo die dies continuos quinque Cæsar pro castris suas copias produxit, et aciem instructam habuit, ut, si vellet Ariovistus prælio contendere, ei protestas non deesset.* » Le lendemain il fit marcher ses troupes à la vue des Romains et campa à deux mille pas plus loin afin d'intercepter les vivres qui venaient de la Séquanie et du pays des Eduens. Pendant les cinq jours suivants, César fit avancer ses troupes rangées en bataille à la tête de son camp pour laisser aux ennemis toute liberté d'engager le combat.

On sent par ce passage que plus le proconsul désire une action décisive pour en finir, plus Arioviste prend à tâche de l'éviter. Pour cela faire, il emploie même un subterfuge, car nous lisons dans les *Commentaires* que « César, ayant demandé aux prisonniers pourquoi Arioviste refusait de livrer bataille, apprit que c'était une coutume chez les Germains

d'attendre que les mères de famille eussent consulté le sort et interrogé l'avenir pour savoir si le moment de combattre était arrivé. Elles avaient déclaré que les Germains ne pouvaient être vainqueurs s'ils combattaient avant la nouvelle lune. »

Il est facile de comprendre que ces devineresses, ces magiciennes germanes étaient complètement à la dévotion d'Arioviste et que, dans la circonstance, c'est lui qui dut dicter les oracles. Ne pouvant plus même en employant toute son autorité, maîtriser la fougue impétueuse de ses guerriers, excitée encore encore par leur récent succès dans le combat de Passavant, il imagina de faire intervenir directement la divinité, à l'effet de calmer, par ce moyen, leur impatience. Par ce stratagème, il espérait gagner de 15 à 20 jours peut-être, ce qui lui suffisait pour charger complètement la face des événements. Il était en droit de supposer que, pendant ce laps de temps, l'armée coalisée, composée d'éléments si divers se désagrègerait insensiblement. Il se flattait même d'y contribuer de tout son pouvoir, en leur coupant les vivres.

Aussi nous voyons durant tout ce temps-là, l'habile Arioviste tenir toute son infanterie renfermée scrupuleusement dans ses camps, se bornant chaque jour à permettre à sa cavalerie d'escarmoucher avec les Romains et de leur enlever leurs convois. « *Ariovistus his omnibus diebus exercitum castris continuit : equestri proelio quotidie contendit* » (Comm. 1. 48). Etant donnée la position des deux adversaires telle que nous l'avons indiquée, ces combats journaliers de cavalerie étaient inévitables, car les Germains,

maîtres de la plaine, venait à chaque instant insulter le camp des Romains et cherchaient à charger les cavaliers gaulois chaque fois qu'ils pouvaient les atteindre. De là des luttes souvent répétées qui, presque toujours, tournaient au détriment des coalisés.

XXV

César voyant qu'Arioviste se tenait systématiquement renfermé dans son camp et lui coupait les vivres, choisit une position avantageuse à six cents pas de l'ennemi environ et y dirigea son armée sur trois colonnes. (*Comm.* livre I, chap. 49.)

Nous avons vu que le but d'Arioviste, en venant s'établir sur les collines du Ban-de-Champagney, était d'arrêter les convois de vivres destinés aux Romains et venant de la Saône. Il atteignit ce but, du moins en partie, en portant des forces considérables à 2 milles ou 3 kilomètres du camp romain. Si donc nous appliquons cette mesure sur le terrain en suivant le cours du Rahin, nous nous trouverons dépasser un peu l'emplacement actuel et nous arriverons en face de la station du chemin de fer. Ce point est la partie la plus étroite de la plaine du Rahin. Elle est limitée ici, au sud, par les bois de la Nannue et, au nord, par la hauteur, à pente abrupte, sur laquelle on a construit le bâtiment de la gare. Une fois maîtres de la plaine, les Germains pouvaient, avec quelques centaines de cavaliers, rester en possession du défilé et y interrompre toutes les communications entre l'armée romaine et la route venant de la Saône par Vesoul et Lure.

C'est donc à 600 pas ou 900 mètres environ de ce défilé que doit se trouver, selon le texte de César, un emplacement favorable pour y asseoir un nouveau camp destiné à établir les communications entre l'armée romaine et sa base d'opérations. C'est aussi exactement à cette distance que se trouve la colline de Bourlémont qui, actuellement, supporte la chapelle dite de Ronchamp, qui lui convenait sous tous les rapports. Les deux voies par lesquelles les vivres arrivaient au camp du Bermont venaient, en effet, passer, l'une au nord et l'autre au sud de cette hauteur, pour se réunir à 1500 mètres plus loin.

Par suite de la conformation du terrain, en occupant le Pas-de-Ronchamp, Arioviste n'avait pu, ainsi que le fait remarquer César, couper les communications des Romains qu'avec les Séquanais et les Eduens, tandis qu'au contraire, il laissait libres celles existant avec les Lingons et les Leukes. Nous savons, en effet, que les convois des deux premiers peuples, partant de Chemilly et de Port-sur-Saône, faisaient route par Vesoul et Lure, pour venir aboutir, par Recologne, au défilé de Ronchamp, où ils tombaient sans exception aux mains des cavaliers germains.

Nous avons dit précédemment que le dépôt général des Lingons et des Leukes était à Luxeuil, ou que du moins c'était dans cette ville que les transports se réunissaient, pour de là prendre la route de Saint-Germain et de la Neuvelle, où ils passaient l'Ognon. De là, ils gagnaient Malbouhans, puis les Granges-Guenin, d'où la voie entrait sous bois jusqu'à Mourière, dans la petite vallée du Rhien, affluent de

droite du Rahin. De Mourière, elle venait passer au nord de la butte de Bourlémont, d'où elle se dirigeait sur les Breuleux, pour de là regagner la vallée près du puits houiller n° 7 et la section dite de la Houillère. Entre ce point et le camp du Bermont, on peut encore suivre sous bois le chemin ancien qui unissait ces deux points. Des Granges-Guenin à Champagny, le terrain, boisé et marécageux, était à peu près partout inaccessible à la cavalerie germane.

Le plateau de la colline de la Chapelle est une citadelle naturelle d'une haute importance et qui a été occupé à toutes les époques, lors de l'attaque ou de la défense du pays. Il s'élève à 476 mètres au-dessus du niveau de la mer et à 123 mètres au-dessus de la plaine environnante. Il était donc tout indiqué à César qui ne pouvait trouver un meilleur emplacement. C'est donc sur cette hauteur qu'il vint établir son nouveau camp qui devait lui assurer, d'une manière régulière, l'arrivée des subsistances expédiées par les Lingons et les Leukes et aussi celles des Séquanais et des Eduens qu'on allait y amener par un simple changement de direction.

César nous rend compte de la manœuvre par laquelle il occupa cette colline : « Il y dirigea, dit-il, son armée sur trois lignes. Il en tint deux sous les armes et employa la troisième aux retranchements. Ce lieu était, comme nous l'avons dit, à 600 pas à peu près de l'ennemi. Arioviste détacha 16,000 hommes de troupes légères et toute sa cavalerie, pour effrayer les soldats et interrompre les travaux. César, fidèle à son plan, ordonna aux deux premières lignes de combattre et à la troisième d'achever les ouvrages.

Le retranchement achevé, César y laisse deux légions avec une partie des auxiliaires et ramène les quatre autres à l'ancien camp. »

Pressé par le besoin de se procurer des vivres à tout prix, César allait commettre deux fautes dont il aurait été bien vite puni s'il eut été dans une vaste plaine, mais qui lui réussirent parce que la conformation et l'assiette des lieux lui étaient favorables. D'une part, c'était la division de son armée sur deux points éloignés l'un de l'autre de trois kilomètres et, de l'autre, une marche de flanc à opérer en vue et en face d'un ennemi habile et victorieux.

Le proconsul n'ignorait pas le danger que lui faisaient courir ses forces réparties dans deux camps. Il devait craindre surtout pour son nouveau camp qui pouvait être assailli à l'improviste par une grande partie des troupes d'Arioviste et enlevé avant qu'il put le secourir. Et si nous en croyons Dion-Cassius, c'est ce qui faillit arriver le jour même qui précéda la bataille décisive ; dans ce cas, la situation de César aurait été singulièrement compromise.

Si le proconsul avait eu sous la main, à quelques kilomètres en arrière, un emplacement convenable pour y établir toute son armée, il est hors de doute qu'il n'aurait pas hésité, un seul instant, à venir l'occuper. Mais nous savons que cela n'existait pas, puisque, depuis Lure, César avait été forcé de s'avancer jusque dans la vallée du Rahin, près de Champagny, pour y asseoir son camp. Aussi fit-il tout ce qui était possible pour diminuer le danger

que les Romains pouvaient courir en cette circonstance, et bien que le plateau de la Chapelle fut par lui-même une position militaire excessivement forte, il y fit ajouter, le jour même de l'occupation, des travaux considérables pour le rendre inexpugnable. Du reste, il comptait aussi sur le peu d'habileté des Germains dans l'attaque du camp et des positions retranchées.

Mais ce qui nous semble le plus difficile à effectuer en bon ordre et sans dommage, en face d'un ennemi actif et vigilant, c'est la marche de flanc de César, avec toute son armée, dans une plaine découverte et cela sur une étendue de trois à quatre kilomètres. Ce mouvement, si considérable, de la presque totalité de l'armée romaine, paraît s'être effectué sans qu'Arioviste l'ait soupçonné, sans que sa cavalerie, répandue dans la vallée, s'en soit aperçue, elle qui ne demandait qu'à tomber à chaque instant sur ses adversaires. Ce n'est que lorsque le proconsul a atteint le sommet de la colline, où il va camper, que le roi des Germains s'occupe de lui et qu'il envoie des troupes pour l'inquiéter. Il ne fait attaquer le petit camp que lorsqu'il peut être défendu avec succès et il n'y emploie que de la cavalerie qui, dans la circonstance, ne peut guère être utile, et 16 mille d'infanterie légère.

Cette attaque nous paraît une confirmation probante de l'hypothèse que nous avons émise en disant qu'Arioviste ne voulait pas en venir aux mains avec les Romains. Il lui aurait été bien facile, en effet, par une marche rapide, de venir donner l'assaut au grand camp romain, muni d'une médiocre garnison,

et de l'enlever avant qu'il put être utilement secouru. Mais le roi des Germains veut bien escarmoucher et non combattre.

Pour que les événements aient pu se passer comme le dit César, il faut qu'il ait été dans des conditions exceptionnelles et notamment que la configuration du sol se soit prêtée à cette difficile opération. C'est ce qui existe, en effet, entre le camp du Bermont et la colline de la Chapelle. A 100 mètres plus au nord que le vieux chemin gaulois dont nous avons parlé, il en existe un autre partant de la Bouverie, partie ouest du grand camp romain et venant aboutir au nord de la hauteur du Bourlémont. Ce chemin, tracé dans un terrain difficile et boisé, est peut-être moins bon que l'autre, mais il suit une profonde dépression de terrain et est parfaitement viable, surtout pour l'infanterie. C'est là la route qu'ont dû suivre les Romains pour venir, à l'insu des Germains et sans courir aucun danger, occuper le plateau de la Chapelle de Ronchamp. En gravissant la colline au lieu même où ils arrivaient, il était matériellement impossible à Arioviste, campé sur le sommet des hauteurs du Ban-de-Champagney, de les apercevoir avant qu'ils eussent atteint le plateau.

C'est seulement alors que le roi des Germains donna l'ordre à toute sa cavalerie et à 16 mille hommes de troupes légères d'assaillir la position des Romains. Posté aussi avantageusement qu'il l'était, César ne s'émut guère de cette attaque, car il ordonna aux deux premières colonnes de la repousser, tandis que le reste des troupes achevait les retranchements, ce qui fut bien vite terminé, tant

l'art avait peu à faire sur le point où il opérait. Le proconsul y laissa alors une garnison de deux légions romaines avec un certain nombre d'auxiliaires, puis, à la vue des Germains, maîtres de la plaine, et sans s'inquiéter de leur attaque, il reprit, sous bois, le chemin de la Bouverie et rentra, sans être inquiété, dans son camp du Bermont.

XXVI

César vient ici, par extraordinaire, de nous citer un chiffre, celui de 16 mille, qui représente le nombre des troupes d'infanterie légère envoyé par Arioviste contre lui avec toute sa cavalerie. D'où pouvaient venir ces fantassins ? C'est ce que nous allons rechercher.

Nous avons vu précédemment que la cavalerie germanique était entremêlée d'infanterie. César nous dit, en effet, « que 6,000 cavaliers choisissaient un pareil nombre de fantassins parmi les plus agiles et les plus courageux ; chacun de ces derniers veillait sur un cavalier et le suivait dans les combats ; *la cavalerie se repliait sur eux : si elle était en danger, les fantassins accouraient ; si un cavalier blessé tombait de cheval, ils l'environnaient ; s'il fallait s'avancer rapidement ou faire une retraite précipitée, l'exercice les avait rendus si agiles qu'en se tenant à la crinière des chevaux, ils les suivaient à la course.* » (*Comm.* 1, 48.)

C'est la seule fois, dans cette campagne, que César nous donne le chiffre approximatif des forces engagées contre lui. Le fait-il intentionnellement ? Tout porte à le croire, car, d'une part, il en parle dans le paragraphe qui suit immédiatement celui que

nous venons de citer et, de l'autre, il a bien soin d'ajouter qu'Arioviste envoya, avec ces 16,000 fantassins, toute sa cavalerie. « *Eo circiter hominum numero XVI milia expedita cum omni equitatu Ariovistus misit quæ copie nostras preterent et munitione prohiberent.* (Comm. 1, 49.)

C'est la seule fois aussi que le proconsul nous parle de cette infanterie légère. Au jour de la bataille, nous verrons, au contraire, les gens de pied germains campés sur leurs collines, sortir lentement de leurs positions, enlever les chariots qui les entourent et se ranger en bataille par ordre de nations, à commencer par les Harudes, qui étaient les plus rapprochés du petit camp romain. Rien à ce moment ne ressemble donc moins que ces troupes à l'infanterie légère spéciale dont nous parle César.

Mais il vient précisément nous entretenir d'une infanterie excessivement légère, c'est celle qui égale en nombre les cavaliers, et qui les accompagne partout. C'est sur elle que ceux-ci se replient lorsqu'ils sont serrés de trop près ; c'est derrière ces lignes qu'ils viennent se reformer pour s'élancer de nouveau au milieu de la mêlée. C'est cette même troupe qui, dès qu'elle voit la cavalerie en danger, accourt à son secours et fait tous ses efforts pour la sauver.

Nous pensons donc que, dans le cas spécial, et vu la conformation des lieux, c'est à cette infanterie légère que les Romains eurent à faire, car il serait absurde d'admettre que la cavalerie germanique ait pu gravir à cheval les pentes abruptes de la colline de la Chapelle de Ronchamp, tandis que son infanterie

serait restée en ligne dans la plaine. Du reste, pour assaillir des retranchements, la cavalerie, nous paraît-il, ferait triste figure.

Tout semble, en effet, démontrer que dans cette journée, Arioviste ne voulut pas tenter un effort sérieux, car s'il eut voulu engager sérieusement une affaire, il est probable qu'il aurait marché plutôt, comme nous l'avons déjà dit, contre le camp du Bermont, où César avait laissé peu de troupes, que contre le petit camp où se trouvait la grande partie de l'armée romaine.

De ce qui précède, il résulterait que, le nombre des cavaliers germains étant égal à celui de l'infanterie légère, nous aurions au total ce même chiffre de 16 mille hommes pour celui de toute la cavalerie d'Arioviste, ce qui nous paraît logique et qui diffère bien peu de celui que nous avons donné précédemment.

Si l'on s'étonne de la disproportion qui existait, numériquement parlant, entre les deux cavaleries, il ne faut pas oublier que la force de l'armée romaine consistait surtout dans ses légions et qu'à cette époque, ses cavaliers lui avaient été fournis, presque entièrement, par la Gaule transalpine. Dans cette guerre, du reste, ils n'étaient guère appelés qu'à faire le service d'éclaireurs et à protéger les convois. Chez les Germains, au contraire, c'était l'élite de la nation qui formait la cavalerie, comme au moyen âge, c'était là la force principale de leur armée. En conséquence, le chiffre des hommes de cheval devait être, de chaque côté, en rapport avec les services qu'il avait à rendre.

XXVII

Par l'occupation du plateau de la colline de la Chapelle de Ronchamp, César avait rétabli ses communications avec les Séquanais et les Eduens et il pouvait alors recevoir les vivres de quatre peuples appelés à lui en fournir. Il lui était effectivement facile, de Vesoul où venaient converger les convois partant de Chemilly et ceux de Port-sur-Saône, de les diriger, par Mailleroncourt-Charette et Baudoncourt, sur Luxeuil. Là, ils se confondaient avec ceux des Lingons et des Leukes et suivaient avec eux la voie que nous avons indiquée plus haut.

Par cette manœuvre, le proconsul avait fermé la vallée supérieure de l'Ognon aux hardis cavaliers d'Arioviste. Elle ne communiquait plus, en effet, avec celle du Rahin que près de Lure. Du défilé de Ronchamp jusqu'à Roye, une épaisse forêt les séparait et pour que les Germains pussent passer de l'une dans l'autre, ils avaient à faire un détour de 18 à 20 kilomètres.

Nous ne voulons pas dire cependant que la cavalerie d'Arioviste ne franchissait pas encore souvent cette distance, pour aller faire la chasse aux convois. Il est même certain, au contraire, qu'elle dut encore gêner, sur ce point, considérablement l'approvisionnement des Romains. Mais du haut du plateau de la Chapelle de Ronchamp, la vue s'étend au loin, surtout vers le nord-ouest, et César pouvait, de là, suivre tous les mouvements des Germains, sans perdre de vue l'arrivée de ses subsistances. Lorsqu'il y avait lieu, il pouvait, par le moyen de la voie qui passait au

pied de la colline et qui était bien plus courte, lancer ses cavaliers au-devant de ses transports, pour les protéger et les escorter.

Le lendemain, selon son usage, César fit sortir ses troupes des deux camps et, s'étant avancé à quelque distance du sien, il les rangea en bataille et offrit le combat. Comme l'ennemi ne faisait aucun mouvement, il les fit rentrer vers le milieu du jour. » (*Comm.*, 1., 50.)

De Champagny à Ronchamp, le Rahin coule à peu près au milieu de la plaine. C'est derrière cette rivière, et dans l'intervalle qui existe entre le camp du Bermont et la Houillère, que César dut ranger son armée en bataille. Avec l'habitude qu'avaient les légionnaires de construire des fortifications passagères, il leur était facile de faire du lit du Rahin un obstacle sérieux et surtout infranchissable à la cavalerie germanique. Les soldats du petit camp n'avaient eu qu'à descendre du plateau de Bourlémont et à s'étagérer sur les vastes flancs de la colline, pour donner la main aux troupes commandées directement par César. Quant aux cavaliers romains, il avaient dû rester sur les hauteurs, pour protéger le grand camp.

Arioviste, fidèle encore ici à son plan de temporisation, tint pendant tout ce temps-là ses troupes prudemment renfermées dans leurs camps. Ce n'est que lorsque les Romains eurent regagné leurs positions qu'il lança sur eux sa cavalerie et son infanterie légère à laquelle il avait pu joindre un certain nombre de volontaires. L'effort se porta surtout contre le nouveau camp. Le combat fut opiniâtre et

dura jusqu'au soir. Au coucher du soleil, Arioviste fit rentrer ses troupes. De part et d'autre, on avait subi une assez grande perte.

César, selon son habitude, prend ici grand soin de nous cacher encore une partie de la vérité, mais Dion-Cassius(38-49) nous apprend que « l'attaque des Germains fut si vive que le camp romain fut conquis. » Il est probable que César put accourir assez à temps au secours des siens, pour repousser l'ennemi et lui arracher la victoire, au moment où il croyait la tenir. La présence du proconsul sur ce point au moment décisif nous paraît certaine, car le matin nous le voyons ranger ses troupes du grand camp en bataille, tandis que le lendemain, il fait cette même opération, mais devant le plateau de la Chapelle.

Plus Arioviste cherchait à traîner la guerre en longueur, plus César avait envie d'en finir, car la saison s'avavançait et son approvisionnement régulier de vivres amenait des combats journaliers entre sa cavalerie et celle des Germains. Sans doute celle-ci était impuissante à lui couper de nouveau ses communications, mais elle pouvait, par d'heureux coups de mains, faire naître la disette au camp romain et le proconsul pouvait craindre que les Gaulois, peuple peu endurant, n'en vinssent à l'abandonner. Il est vrai de dire qu'il aurait pu, le cas échéant, faire remonter les convois de Lantenot par Melisoy, sur Fresse, où ils auraient été à l'abri des entreprises de l'ennemi ; mais comme il n'existe que des sentiers de montagne entre cette localité et Champagny, il aurait fallu employer une partie de l'armée pour nourrir l'autre.

C'est pourquoi le jour suivant, César, après avoir laissé dans les deux camps une garde suffisante, plaça, à la vue des ennemis, devant le nouveau camp *toutes les troupes auxiliaires*. Comme le nombre des légionnaires était inférieur à celui des ennemis, il fit montre de ses alliés pour étaler ses forces. (*Comm.*, 1, 51.)

Nous ne reviendrons pas ici sur la question relative au nombre probable des soldats sous les ordres de César, mais nous savons que le chiffre des troupes rangées en bataille sur les flancs de la colline de la Chapelle de Ronchamp, devait être sinon supérieur, ce qui est à peu près certain, tout au moins égal à celui de ses adversaires qui était de 120 mille. Mais outre un grand nombre de soldats, il fallait non une plaine, mais un emplacement convenable et bien en vue pour les ranger et surtout pour en faire montre aux Germains. Il aurait été difficile, sous ce rapport, de trouver mieux que la hauteur du petit camp. Le sommet de la colline de Bourlémont a une altitude de 476 mètres et sa base n'est qu'à 353. Il en résulte donc une différence de 123 mètres qui, répartie sur une longueur de deux kilomètres, donne une pente moyenne de 6 pour cent. Cette éminence a, de plus, une forme à peu près ovale, avec un de ses grands côtés tourné vers l'est, direction où se trouvait alors le roi des Germains. Du lieu où il était campé, et qui atteint 480 mètres, on pouvait non seulement apercevoir, mais encore se rendre un compte exact des forces de l'ennemi. De là, sans doute, l'idée de César de profiter d'un aussi bel emplacement pour y faire étalage de sa nombreuse armée.

Tout en cherchant à donner à ses adversaires une haute idée de ses forces et à chercher à les rendre moins présomptueux, le proconsul avait encore un autre but qui était d'encourager les siens et de s'efforcer de leur rendre la confiance en eux-mêmes qu'ils avaient peut-être un peu perdue.

Nous savons, en effet, qu'en partant de Besançon, les légionnaires marchaient déjà à regret contre les Germains. Le résultat du combat de Passavant, livré quelques jours auparavant, les escarmouches journalières entre les deux cavaleries, où les coalisés avaient constamment le désavantage, enfin la disette du camp et le quasi-succès de la lutte engagée la veille contre le petit camp, étaient peu faits pour encourager l'armée romano-gauloise.

XXVIII

César rangea ensuite, nous dit-il, son armée sur trois colonnes et marcha sur les positions d'Arioviste. Les Germains, ne pouvant plus éviter le combat, sortirent enfin et se placèrent *par ordre de nations* à des intervalles égaux : Harudes, Marcomans, Tribocques, Vangions, Némètes, Sédusiens et Suèves. Pour s'interdire tout espoir de fuite, ils formèrent autour d'eux une barrière avec des chariots. (*Comm.* 1, LI.)
« *Ipse, triplici instructa acie, usque ad castra hostium accessit. Tum demum necessario Germani suas copias e castris eduxerunt, generatimque constituerunt, paribusque intervallis, Harudes, Marcomannos, Triboccos, Nemetes, Sédusios, Suevos, omnemque aciem suam rhedis et carris circumdederunt ne qua spes in fuga relinqueretur.* »

Malgré le détail qu'il donne ici, César ne nous dit pas encore toute la vérité. Il est, en effet, évident que s'il avait voulu livrer bataille aux Germains, en montant à l'assaut de leurs camps, il l'aurait pu dès le premier jour. Pourquoi donc alors aurait-il hésité si longtemps ? C'est qu'il y avait à cela une grave difficulté. Avant d'aborder de front les camps germains des hauteurs du Ban-de-Champagney, protégés par leur terrible cavalerie, il fallait de toute nécessité la détruire ou l'annuler. La première manière de faire étant impraticable, restait la seconde. Nous allons voir, non pas par le récit de César, mais par celui d'un autre auteur ancien, comment il s'y prit pour arriver à son but.

« Il va donc escarmoucher — César — contre eux jusque sous leurs retranchements, et *sur les collines où ils étaient campés*. Irrités de cette provocation, les barbares n'écoutent plus que leur colère et ils descendent *dans la plaine* pour combattre. » (*Plutarque, Vie de César, traduite par Pierron, page 342.*)

Plutarque, qui vivait moins d'un siècle après César, a écrit sa vie. Comme il avait à sa disposition des documents qui sont complètement perdus, il était parfaitement fixé sur des points qui sont restés obscurs pour nous. Il avait dû notamment avoir entre les mains un manuscrit qu'il désigne sous le nom d'*Ephémérides*, et qui paraît être un memento où César inscrivait journallement ses faits et gestes. Il est donc probable que ces notes étaient le canevas qui lui a servi à écrire ses *Commentaires*, après en avoir supprimé tout ce qui ne lui paraissait pas convenable de léguer aux générations futures. Cet auteur grec

nous donne, sur cette campagne, des renseignements sérieux et que, dans le cas particulier, nous considérons comme très importants.

César et Arioviste avaient si bien su choisir leurs positions que, depuis près de huit jours qu'ils étaient en présence, ils en étaient encore à s'observer. Chacun d'eux manœuvrait de manière à forcer son adversaire à venir l'assaillir. A ce jeu, le proconsul fut le plus heureux et le jour même où il venait de faire montre de ses forces, la fortune vint le secourir. Profitant habilement de l'éloignement momentané de la cavalerie germanique, peut-être à la chasse de ses convois, ce qui rendait pour un certain temps les Romains maîtres de la plaine du Rahin, il envoya, du petit camp où il se trouvait, sa cavalerie avec ses troupes légères, numides, archers et frondeurs, insulter les camps des Germains les plus rapprochés. C'était celui des Harudes, placé au-dessus du Pied-des-Côtes, et celui des Marcomans, situé sur la hauteur qui domine le bois des Epoisses et les lieux dits *la Bataille et le Mont du Sang*.

Ceux-ci, exaspérés d'être molestés ainsi par les Gaulois qu'ils méprisaient et par les Romains, oublièrent toute prudence et, ne pouvant contenir leur fureur, ils voulurent, malgré les ordres d'Arioviste, punir leurs agresseurs. Ouvrant brusquement leur enceinte de chariots qui gênait leurs mouvements, ils se précipitèrent dans la plaine d'où ils chassèrent facilement les Romains, qui se replièrent sur les légions. Celles-ci étaient prêtes à les soutenir et ne demandaient qu'à marcher à l'ennemi.

Ce mouvement spontané des Harudes et des Mar-

comans pouvait d'autant plus facilement s'exécuter à l'insu du roi des Germains que précisément ces deux positions, tout en étant dominées par la colline où les Suèves avaient établi leur camp, et où se trouvait habituellement Arioviste, ne pouvait en être aperçues. Il ne devait donc connaître cette faute que lorsqu'il ne serait plus temps de la réparer, c'est-à-dire au moment où il vit ses troupes aux prises avec les légions romaines du petit camp.

Excités, en effet, par la colère et n'écoutant que leur bouillante ardeur, les Harudes et les Marcomans durent franchir, au pas de course, la distance de trois kilomètres qui les séparait des Romains. Sans même s'arrêter un instant, pour reprendre haleine au pied des pentes rapides de la colline de Boulémont, ils y vinrent charger leurs ennemis.

Dès que César eut vu son stratagème réussir et la bataille imminente, il avait rapidement fait former ses troupes en colonnes, afin de pouvoir repousser l'attaque des Germains. La première, celle dont il devait prendre le commandement, dut se porter immédiatement sur son extrême droite, pour déboucher, par la plaine, à peu près au point se trouve le Ronchamp actuel. Elle devait comprendre les deux légions du petit camp et un certain nombre d'auxiliaires. La deuxième colonne dut se composer probablement aussi de deux légions avec des auxiliaires et venir, entre les deux autres, occuper la position qui se trouve entre le hameau de la Houillère et celui des Breuleux. Elle ne devait entrer en ligne que lorsque la colonne de droite aurait fait des progrès sérieux et seulement au fur et à mesure qu'Arioviste

déploierait ses forces. La troisième attaque devait comprendre les deux légions restantes, rangées en bataille en tête du grand camp du Bermont, auxquelles venait se joindre le reste des Gaulois. Quant à la cavalerie, elle n'avait pas son emploi dans cette journée et elle était restée inutile sur le plateau de Derrière-Bermont, dominant de ce point la plus grande partie du théâtre de la lutte. Le jeune Publius Crassus la commandait.

XXIX

Avant d'essayer de raconter les péripéties de la lutte décisive qui va s'engager entre les deux armées, nous allons démontrer, textes en mains, que nous sommes bien sur le terrain que César avait en vue lorsqu'il écrivait ses *Commentaires*. Sans nous indiquer précisément où se trouve ce champ de bataille fameux, il nous donne, dans son récit, un certain nombre d'indications précieuses et caractéristiques qui serviront à le faire reconnaître. Nous allons procéder à une analyse sérieuse de ces conditions dont nous ferons immédiatement l'application aux localités indiquées.

1° *Il faut que le champ de bataille soit à 50 mille pas du Rhin.*

C'est ici une des conditions *sine qua non*. Voyons donc comment elle est remplie. De la plaine de Ronchamp aux Roches-de-Belfort, il y a 24 kilomètres et on en compte 50 de Belfort à Kembs, le point du Rhin le plus rapproché, soit en tout 74 kilomètres au lieu de 74^k,050 mètres exigés par les 50 milles du texte. Il est bien entendu que César

nous donne, ici, la plus courte distance entre le champ de bataille et le fleuve. Il est donc impossible d'arriver plus près du but que nous ne l'avons fait.

2° *Il faut que dans les environs immédiats du grand camp romain il y ait une position stratégique où les Germains, le dépassant vers l'ouest de 3 kilomètres, pussent lui couper les communications et intercepter les vivres venant des Séquanais et des Eduens dont le pays se trouve relativement au sud, tandis qu'ils laisseront libres les communications des Romains avec les Lingons et les Leukes dont la région est placée relativement plus au nord.*

On sait, par ce qui précède, que ces conditions sont parfaitement remplies par la présence de l'armée germaine campée *sur les collines* du Ban-de-Champagney, comme le veut Plutarque.

Combiné avec le précédent et les deux suivants, cet énoncé contient tous les éléments de la solution tant cherchée de l'emplacement du champ de bataille entre César et Arioviste. Ce sont les seules données du mystérieux problème que César nous a posé dans ses *Commentaires*.

Nous avons déjà dit qu'il faut nécessairement que ces conditions soient remplies. Nous avons ajouté qu'elles ne l'ont jamais été dans les solutions que l'on a données jusqu'à ce jour et nous ajoutons maintenant que nulle part ailleurs on ne les trouvera réunies (1).

(1) Nous savons que le lieutenant-colonel Sarrette a, dans un excellent mémoire publié en 1863 par la Société d'Emulation du Doubs, préconisé aussi, comme étant le champ de bataille entre César et Arioviste, la plaine de Ronchamp-Champagney, mais il n'a pas apporté, dans son travail, les preuves matérielles et sans répliques que nous faisons ressortir aujourd'hui. Du reste, et sans vouloir diminuer le mérite de cet auteur, nous dirons que son attention a été appelée, sur ce point, par le récit que nous lui avons fait de la légende d'Ernest-le-Fort.

Nous savons, à l'avance, que l'on nous fera sur la distance du champ de bataille au Rhin une objection sérieuse. César emploie, dans cette circonstance, le mot *circiter* (environ) et l'on pourra dire que ce chiffre de 50 milles est plus ou moins approximatif.

Bien que les distances données par César, dans sa guerre des Gaules, soient généralement exactes, car il a parcouru lui-même les routes qu'il indique, nous voulons bien admettre que dans ce cas particulier il peut y avoir une erreur, soit en plus, soit en moins. Nous l'admettrons même aussi large que l'on voudra.

Cette erreur devra se produire, relativement au Pas-de-Ronchamp, en arrière ou en avant, c'est-à-dire dans la direction de la Saône ou dans celle du Rhin.

Examinons la première hypothèse. La distance du champ de bataille au fleuve devant être de 74 kilomètres environ, admettons qu'elle ait pu être de 80, 90 ou même de 100 kilomètres. Nous ferons remarquer, d'une part, que la poursuite des Germains, déjà bien longue si elle se pratique sur une distance de 74 kilomètres, deviendrait encore plus difficile à comprendre si on l'allongeait de 20 ou 25 kilomètres.

De l'autre, il faudrait reporter de 6, 16 ou 26 kilomètres, dans la direction de la Saône, le lieu de la lutte entre César et Arioviste ; or, nous disons qu'il est impossible de trouver, dans cette région, un point qui réunisse les conditions que nous venons d'énoncer. Au-delà du défilé de Ronchamp, la montagne cesse et la plaine commence, or, dans une plaine, les conditions exprimées par les *Commentaires* ne peuvent être remplies.

Si, au contraire, nous supposons que l'erreur d'appréciation dans la distance du champ de bataille au Rhin se trouve en avant du Pas-de-Ronchamp, ce qui serait plus logique ; que l'on diminue la distance tant que l'on voudra, en se rapprochant du fleuve, les conditions seront toujours les mêmes, puisque toutes les voies se réunissent dans la plaine de Champagny pour se confondre en une seule. A ou près de Ronchamp, les convois de vivres, venant soit du nord, soit du midi, suivront forcément la même route et l'on ne pourra, dans aucun cas, prendre les uns sans s'emparer des autres.

3° *Il faut qu'il y ait à 600 pas des Germains, et à 3 kilomètres 900 mètres du grand camp vers l'ouest, une position stratégique propre à y établir un petit camp.*

Nous avons vu que cette condition est entièrement remplie par la colline de Boulémont qui supporte actuellement la chapelle, dite de Notre-Dame-du-Haut, près Ronchamp. La distance est rigoureusement exacte et l'assiette du camp est très forte. Les dimensions trop faibles de ce plateau expliquent pourquoi César fut obligé de diviser, pour occuper cette position nécessaire, son armée en deux parties inégales.

4° *Il faut que le petit camp, une fois installé, rétablisse les communications des Romains avec les quatre peuples gaulois chargés d'approvisionner l'armée coalisée.*

Dans le courant de notre narration, on a pu voir que cette condition *sine qua non*, si difficile à remplir cependant, l'est ici parfaitement, et nous

croions qu'elle ne peut l'être que là. Il nous semble, en effet, que si la conformation du terrain ne s'y fût pas tout spécialement prêtée, César, trop faible en cavalerie, n'aurait, dans aucun cas, put remédier à ce grave inconvénient.

D'après ce qui précède, le problème de ce champ de bataille fameux peut s'énoncer ainsi :

Trouver à 50 mille pas du Rhin un emplacement tel qu'en dépassant de 3 kilomètres le camp des Romains, on puisse intercepter leurs communications avec les Séquanais et les Eduens, tout en laissant, forcément, libres celles avec les Leukes et les Lingons et indiquer, à 900 mètres des Germains, la position stratégique où César plaça son petit camp qui rétablit toutes les communications.

Indépendamment des conditions essentielles et nécessaires de ce problème que nous croyons avoir résolu, il en est encore d'autres qui ressortent des textes et dont nous allons continuer l'application.

5° *Il faut que le grand camp de César soit au nord de la position occupée par les Germains.*

Dès que ceux-ci ont intercepté les communications des Romains avec les deux peuples placés au sud-ouest, c'est parce qu'ils étaient campés dans cette direction. Si Arioviste eut été au nord du camp de César, il aurait, au contraire, saisi les convois des Lingons et des Leukes, venant du nord-ouest.

6° *Il faut que les Germains se soient établis sur des collines.*

C'est Plutarque qui le dit, et nous n'avons aucune raison pour ne pas le croire. Il est donc nécessaire qu'il y ait, en face du grand camp de César, et vers

le sud, une série de collines parallèles le débordant vers l'ouest et sur lesquelles on puisse établir des camps. C'est exactement la direction et la position des hauteurs du Ban-de-Champagney.

7° *Il faut que entre les deux camps il existe une plaine où aient pu avoir lieu les engagements journaliers de cavalerie.*

Cette plaine, qui est aussi indiquée par Plutarque, est celle de Champagney à Ronchamp qui a de trois à quatre kilomètres de large, sur une longueur double. Elle est traversée par une petite rivière, le Rahin, généralement à sec en été. De chacun des camps, on dominait cette plaine et l'on pouvait y suivre tous les mouvements des combattants.

8° *Il faut que sur les flancs de la colline qui supporte le petit camp, et faisant face à l'ennemi, on puisse déployer, bien en vue de celui-ci, et ranger en bataille une armée d'au moins 120 mille hommes.*

Cette condition *sine qua non* paraît avoir été écrite pour la colline de Bourlémont. La forme ovale de cette butte, dont un des grands côtés est tourné vers le levant, et son développement considérable permettent d'y ranger 120 mille hommes en bataille et de les y passer facilement en revue, sous les yeux d'une armée campée sur les hauteurs du Ban, la distance entre ces deux points n'étant que de trois kilomètres.

9° *Il faut que la position occupée par les Germains soit très forte vers le nord, en face du grand camp romain, tandis qu'elle est plus accessible, vers l'ouest, du côté du petit camp.*

Cela résulte du texte de César lorsqu'il dit : « Qu'il commença l'attaque par son aile droite, du côté où l'ennemi semblait être le plus faible. »

Nous avons vu déjà que la partie la plus abordable des hauteurs du Ban est celle qui fait face à Ronchamp, et c'est sur ce point que se trouvait l'extrême droite des Romains. Vis-à-vis du grand camp, la position des Germains était tellement fortifiée par la nature, qu'il était presque impossible de la forcer. Aussi verrons-nous que les Romains y furent bien maltraités.

10° *Il faut que l'armée Germaine ait combattu le dos tourné au Rhin.*

Nous lisons, en effet, au chapitre 53 des *Commentaires* cette phrase : « Le combat étant rétabli, *tous les ennemis tournèrent le dos*. Dès que pour fuir, les Germains devaient tourner le dos aux Romains venant de l'ouest, il fallait qu'ils eussent été attaqués dans cette direction. Cette expression *terga verterunt* s'explique tout naturellement sur les collines du Ban-de-Champagney, lorsqu'on sait que César est parti de Ronchamp pour assaillir les Germains.

11° *Il fallait qu'il y eut, dans le voisinage du champ de bataille, un chemin viable conduisant de la Saône au Rhin.*

On connaît, par la mention que nous en avons faite à plusieurs reprises, ce vieux chemin gaulois qui fut remplacé plus tard par la voie romaine de Langres au Rhin. Celle-ci devint bientôt une des plus importantes de la Gaule. Elle venait aboutir à Kembs, le point le plus rapproché du fleuve et qui est à 50 milles du champ de bataille de Champagney.

C'est aussi ce chemin que durent suivre les Germains poursuivis par la cavalerie des coalisés, après leur défaite sur les bords du Rahin.

12° Enfin, il doit se trouver près du lieu du combat quelques dénominations rappelant le souvenir d'une lutte ancienne.

Nous avons déjà cité les dénominations de *la Bataille* et de *Mont-du-Sang* qui indiquent qu'une lutte sanglante a eu lieu sur ce point à une époque dont on a perdu le souvenir, tout en conservant soigneusement des traces dans les terriers. Une dernière dénomination, celle des *Césavas*, pour *Cæsar via*, est plus caractéristique et semble nous apporter une date. Mais on a tant usé et abusé de ce genre d'informations, que nous n'insisterons pas davantage sur ce point.

XXX

César met à la tête de chaque légion un de ses lieutenants et un questeur, pour que chacun eut des témoins de son courage et il commença l'attaque par son aile droite, du côté où l'ennemi semblait être le plus faible. (*Comm.* 1, LII.) « *Cæsar singulis legionibus, singulos legatos et quælorem præficit, uti eos testes suæ quisque virtutis haberet. Ipse a dextro cornu quod eam partem minime firmam hostium esse animum adverterat, prælium commisit.* »

Comment l'action s'est-elle engagée entre les Germains et les Romains ? César nous dit que c'est lui qui a marché le premier à l'attaque des positions d'Arioviste. Plutarque, au contraire, affirme que ce

sont les Germains qui sont descendus tout d'abord dans la plaine, en chargeant les troupes romaines qui étaient venues les insulter dans leurs camps. Peut-être tous les deux ont-ils raison et l'auteur grec fait-il allusion à un incident que le proconsul a oublié de mentionner. Ce qui semblerait corroborer la version de Plutarque, c'est qu'elle explique parfaitement le récit de César, et c'est pour ce motif que nous en ferons usage.

Pour mettre un peu d'ordre dans notre narration et la rendre plus claire, nous allons essayer de nous rendre compte, tout d'abord, dans cette sanglante journée, heure par heure, de l'emploi du temps des belligérants, comme aussi des divers incidents de la lutte.

Nous nous inspirerons, pour tracer cette esquisse, du texte de Dion Cassius qui dit : « Que la bataille dura longtemps, avec des chances diverses, mais que ce n'est que sur le soir que le succès des Romains fut définitif. »

Dans la matinée de ce jour mémorable — on est en septembre — César, vers huit heures du matin, a réuni toutes ses troupes, moins la garnison du camp du Bermont, sur les flancs de la colline de Bourlémont, où il range son infanterie en bataille et la passe en revue. Cette opération lui demande deux heures. Vers 10 heures, les quatre légions, avec de nombreux auxiliaires, reprennent la route du grand camp.

Voyant ce mouvement, qui indique qu'il n'y aura encore rien ce jour-là, la cavalerie germane s'éloigne, soit pour courir sus aux convois de vivres romains,

soit pour protéger les siens, et abandonne la plaine de Ronchamp — il est 11 heures du matin. — Aussitôt César donne ordre à sa cavalerie et à son infanterie légère d'aller insulter les positions des Germains. Vers 11 heures et demie, il aperçoit, du haut de la butte du petit camp, les Harudes et les Marcomans enlever les chariots qui encaignent leurs camps. Voyant la lutte imminente, il forme rapidement ses troupes de Bourlémont en colonne et il expédie des cavaliers qui vont porter au reste de l'armée la grande nouvelle, avec ordre à ses lieutenants d'opérer le même mouvement. A midi, tout est exécuté.

Vers le même moment, les Germains, qui s'étaient précipités dans la plaine, avaient refoulé les troupes légères romaines jusqu'au pied des pentes où les légions étaient rangées en bataille. Déjà même, ils commençaient à en gravir les pentes, lorsque César donna l'ordre de les charger. A ce moment, Arioviste aperçoit seulement la lutte qui est engagée ; il se prépare à soutenir les siens. Il est midi.

Alors César, à la tête de sa colonne de droite, où doit se trouver sa 10^{me} légion, se précipite comme une avalanche sur l'infanterie germanique qui est refoulée dans la plaine. Une lutte corps à corps s'engage et rend impossible l'emploi de la cavalerie. Les Harudes ne peuvent soutenir le choc des légionnaires. Ils reculent lentement vers leur camp du Pied-des-Côtes. Il est une heure du soir.

La deuxième colonne entre alors en ligne, vers le centre de l'ennemi, et vint occuper, près du camp des Marcomans, les lieux dits *la Bataille* et *le*

Mont-du-Sang, ce qui facilite l'attaque de César. Vers 2 heures, la position du Pied-des-Côtes est enlevée. A ce moment, Arioviste lance une partie de son infanterie, dans la plaine de Champagney, sur la deuxième colonne qui perd du terrain. La cavalerie germanique, ralliée depuis longtemps, mais qui ne peut agir sur les hauteurs, se masse dans le vallon du Bas-des-Côtes qu'elle remonte lentement en suivant la retraite de l'infanterie qu'elle empêche d'être tournée de ce côté.

A 3 heures, César attaque le camp des Tribocques au Chêne-Chalandre. La deuxième colonne a complètement échoué dans son attaque et elle est en pleine déroute, dans la plaine de Champagney. De sa position élevée de Derrière-Bermont, le jeune Publius Crassus qui, à la tête de sa cavalerie, suit toute les péripéties de la lutte, voit les Romains reculer partout. La bataille est perdue. Il prend sur lui d'engager la troisième colonne, qui forme toute la réserve. Elle rallie les fuyards et se porte rapidement contre le centre des Germains. Vers 3 heures et demie, le camp des Tribocques est emporté.

Dès ce moment, à 5 heures du soir, César s'empare successivement des positions des Vaugions, des Némètes et des Sédusiens et arrive devant le camp des Suèves. Pendant ce temps, les troupes de la deuxième et de la troisième colonne ont refoulé les Germains et leur ont enlevé, avec leur ligne de retraite, les fortes positions du Magny-de-Champagney et les deux accessoires de leurs camps. Elles remontent les Césavas, en marchant sur les Suèves que César va attaquer de son côté. A 5 heures,

combat général sur toute la ligne, et, vers 6 heures, dérouté complète des Germains. Fuite vers le Rhin. Poursuite de la cavalerie romaine.

L'esquisse que nous venons de donner des opérations de la journée peut, au premier abord, paraître un peu fantaisiste. Mais, par la suite de notre récit, on se convaincra facilement qu'elle est entièrement conforme aux textes de la logique. Nous n'avons eu qu'à en faire une sérieuse application sur le terrain.

XXXI

Cela dit, revenons au 52^m chapitre des *Commentaires* où nous lisons : « *Ita nostri acriter in hostes, signo dato, impetum fecerunt : itaque hostes repente celeriterque procurerunt, ut spatium pila hostes conjiciendi non daretur. Rejectis pilis cominus gladios pugnatum est.* » Au signal donné, nos troupes s'élancèrent avec tant d'impétuosité et l'ennemi se porta si vite à leur rencontre, que l'espace leur manqua pour jeter le pilum. L'ayant jeté, on mit l'épée à la main et l'on se chargea avec fureur.

Pour qu'il fut possible aux légionnaires, aussitôt que le signal du combat leur fut donné, de s'élancer aussi rapidement sur l'ennemi, il faut qu'ils aient été sur une hauteur, tandis que celui-ci occupait la plaine. La course des Romains fut si rapide qu'ils ne purent lancer le pilum qui était leur arme de jet. Ici, il n'y a pas d'erreur et il ne peut pas y en avoir, le pilum était une arme essentiellement romaine, les Germains n'en avaient pas.

Etant admis la position de l'aile droite de l'armée coalisée, sur les flancs de la colline de Bourlémont

où nous l'avons placée, et comme le veut Plutarque, l'attaque des Harudes et des Marcomans, contre cette hauteur, tout s'explique facilement.

Ces Barbares, ayant repoussé leurs agresseurs, les avaient ramenés l'épée dans les reins jusque sur les pentes du petit camp, ceux-ci leur servaient alors de rideau et les protégeaient contre les pilums des légionnaires qui auraient tout d'abord atteint les leurs. Par la même raison, les Germains auraient-ils eu des javelots qu'ils n'auraient pu s'en servir, mais il est probable qu'ils les avaient déjà employés dans leur premier engagement. Ajoutons que, dans leur course impétueuse sur les pentes rapides de la colline de la Chapelle, les Romains auraient pu difficilement jeter avec succès le pilum sur leurs ennemis, placés au pied de cette éminence. Néanmoins l'attaque de cette colonne ainsi lancée devait être irrésistible, et elle le fut.

Mais si l'on pouvait conserver un doute sur la position dominante des Romains au début de l'action, César se chargerait de la faire disparaître. Il nous dit, en effet (*Comm.* 1, LII) : « *At Germani, celeriter ex consuetudine sua phalange facta, impetus gladiatorum exceperunt. Reperti sunt complures nostri milites, qui in phalangas insilirent, et scuta manibus revellerent, et desuper vulnerarent.* » Les Germains, selon leur usage, se formèrent rapidement en phalange pour soutenir le choc de nos armes. On vit alors beaucoup de nos soldats s'élancer sur cette voûte de boucliers que formait chaque phalange, les arracher avec leurs mains et frapper l'ennemi ainsi découvert.

On sait que la phalange germaine était la réunion d'un certain nombre de fantassins qui, porteurs de boucliers, s'en couvraient la tête de manière à ne pas laisser, sur ce point, d'espace possible pour les atteindre. C'est ce que l'on désigne plus spécialement sous le nom de *tortue*. Or, pour que les soldats romains aient pu s'élancer sur ce toit de boucliers, élevé de plus de deux mètres, puis les détourner ou les arracher pour, de là, frapper à la tête les Germains, il fallait nécessairement que les premiers occupassent une position dominante. En plaine, cette manœuvre eut été par trop difficile et elle eut été impossible, si les légionnaires avaient été dominés.

Devant cette attaque impétueuse de la colonne dirigée par César en personne, l'infanterie d'Arioviste ne pouvait résister longtemps, aussi fut-elle bien vite culbutée; mais il venait de commettre une lourde faute. Il venait, en effet, d'abandonner la direction générale de son armée; de général en chef, il descendait au rang d'un de ses lieutenants divisionnaires et nous verrons bientôt qu'il avait, par cela même, compromis le succès de la journée. Mais peut-être croyait-il déjà en sa fortune. Dans tous les cas, elle lui fut favorable dans la circonstance et un de ses lieutenants vint réparer son erreur.

Il est vrai de dire, à la justification du proconsul, que depuis longtemps il attendait une occasion d'en finir avec Arioviste. Il venait de la trouver, d'une part, par l'absence momentanée de la cavalerie germaine dont il avait profité pour faire insulter les camps ennemis et, de l'autre, par l'attaque de ses positions qui en était la suite. C'est pourquoi, voyant

la bataille imminente, il ne voulut, de peur de laisser échapper l'occasion, confier à personne le soin d'engager l'affaire. C'est pourquoi encore, se mettant à la tête de ses légions, il se précipita sur l'ennemi.

XXXII

Tandis que l'aile gauche de l'ennemi était rompue et mise en fuite, à la droite les nôtres étaient vivement pressés par le nombre. (*Comm.* 1, LII.)
« *Quum hostium acies a sinistro cornu pulsa atque in fugam conversa esset, a dextro cornu vehementer multitudine suorum nostram aciem premebant.* »

Il devait fatalement arriver que César serait vainqueur sur le point où il attaquerait les Germains, tandis qu'il serait battu où il n'était pas. Il y a lieu de croire qu'il avait avec lui ses meilleurs soldats, y compris, sans doute, sa 10^{me} légion. En attaquant l'ennemi par le côté le plus faible et dans les conditions essentiellement favorables que nous avons indiquées, il pouvait compter sur un légitime succès. Les Harudes et les Marcomans, vaincus avant d'avoir regagné leurs camps, ne pouvaient lui opposer une longue résistance.

Mais en partant de Ronchamp, pour arriver au Ban-de-Champagney, César devait opérer directement, c'est-à-dire attaquer successivement chacune des positions de l'ennemi, en refoulant ses troupes les une sur les autres. De cette façon, il allait, à chaque succès, avoir un plus grand nombre de Germains à

combattre. Il comptait, il est vrai, sur sa deuxième colonne, pour faire une puissante diversion, en se portant vivement sur le centre de l'armée d'Arioviste.

Mais celui-ci, dès qu'il eut vu l'affaire engagée, avait pris rapidement toutes ses mesures pour repousser l'attaque de l'armée coalisée. La position occupée par les Tribocques étant une des plus importantes, il avait dû y envoyer des renforts et après avoir fait enlever la ceinture de chariots qui entourait ses camps, il avait fait garnir de troupes toutes ces collines longues et étroites dont nous avons parlé et qui s'étendent, comme autant de promontoires, dans la plaine du Rahin. C'est contre ces forces, si avantageusement placées, que vint se heurter, vers deux heures du soir, la deuxième colonne.

Pour aborder ces positions, il fallait s'avancer à découvert dans des vallons longs et étroits dominés des deux côtés par les hauteurs occupées par les Germains. Dès que les Romains arrivaient à portée de traits, ils étaient reçus si vivement qu'ils étaient forcés de reculer. Peu à peu le désordre se mit dans les rangs des auxiliaires gaulois, tous plus ou moins indisciplinés et bientôt, toute la colonne fut mise en pleine déroute et ramené dans ses positions du matin.

Si à ce moment, Arioviste avait eu sa cavalerie sous sa main, pour la lancer sur cette infanterie rompue, il est évident que la victoire eut été pour lui, mais heureusement pour César et, grâce à lui, elle était à l'autre extrémité du champ de bataille.

A l'attaque du camp des Tribocques, dans leur

position du Chêne-Chalandre, que l'on désigne aussi sous le nom du Theurey, César faisait peu de progrès et cela se comprend facilement, car il avait affaire à des forces considérables. Les Harudes avaient été refoulés sur les Marcomans et ces deux peuples avaient dû chercher un refuge dans le camp des Tribocques, qui couronnait cette hauteur. C'était donc une masse de 60 mille Germains, fantassins et cavaliers qui se trouvait par suite de la conformation du terrain, réunie sur ce point. Si dans cette énumération, nous comprenons la cavalerie germanique, c'est qu'elle avait dû suivre les mouvements de retraite de l'infanterie, en remontant le vallon qui s'étend entre Eboulet et le Pied-des-Côtes et qui se termine au sommet du Theurey, exactement au point où devaient être campés les Tribocques. Ce poste avait une importance toute particulière, pour les deux partis, car il domine la région et n'est réuni à la position suivante que par une langue de terre très étroite.

César comptait à peine autour de lui 40 mille combattants dont les trois quarts étaient des auxiliaires gaulois sur lesquels il pouvait peu avoir confiance. Ses légionnaires, au nombre de 9 à 10 mille, avaient donc à lutter contre les Germains, dans la proportion d'un contre six. Aussi, malgré les plus grands efforts, avaient-ils définitivement été repoussés.

C'est alors que le jeune Publius Crassus, commandant de la cavalerie coalisée, placé sur la hauteur de Derrière-Bermont, d'où il dominait tous les mouvements des belligérants, comprit qu'à ce moment la bataille était perdue. Saisissant, avec le plus grand

à propos, l'occasion favorable, il prit sur lui de faire entrer immédiatement en ligne la réserve qui se trouvait formée en colonne en avant du grand camp. En même temps, il venait prendre lui-même cette position pour repousser, s'il y avait lieu, un retour offensif de la part de l'ennemi. Il était alors 3 heures du soir.

Ralliant les débris de la deuxième colonne, la réserve se porte rapidement en avant, en refoulant devant elle les Germains, qui ne purent tenir contre ces troupes fraîches et pleines d'ardeur. Cette attaque impétueuse vint opérer une heureuse diversion en faveur de César. Pour la soutenir, Arioviste fut forcé de dégarnir ses positions centrales et, voulant être fort sur tous les points, il finit par ne l'être sur aucun. En voyant le succès des siens, dans la plaine, le proconsul se reporta résolument en avant et, après une lutte acharnée, il finit par rester maître de ce plateau tant disputé.

Comme nous l'avons fait remarquer, la conformation du terrain rendait la retraite des Germains, sur le camp des Vangions, bien difficile. Tout d'abord, le désordre se mit dans les rangs, car cavaliers et fantassins venaient à la fois se presser dans ce défilé beaucoup trop étroit. L'encombrement, sur ce point, fut encore augmenté par l'arrivée des chevaux et des voitures portant les bagages, les femmes et les enfants. Serrés de près par les vainqueurs, les fuyards eurent recours à la force pour se frayer un passage, ce qui est le meilleur moyen pour ne pas pouvoir se sauver. A part la cavalerie et quelques-

uns des fantassins les plus ingambes, tout le reste fut tué ou fait prisonnier.

Ces scènes désastreuses durent se répéter, quoique avec moins d'intensité, après l'enlèvement du camp du Grand-Crochet, occupé par les Nangions, de celui de la Montée-Rouge, position des Némètes et de la Tête-des-Raverottes, où étaient les Sédusiens.

Si l'attaque de la deuxième et la troisième colonne, dans la plaine du Rahin, avait singulièrement facilité à la première sa tâche dans l'enlèvement des camps, sur les hauteurs du Ban-de-Champagney, celle-ci, en s'avancant rapidement sur ce point, leur rendait actuellement le même service. Au fur et à mesure que les plateaux supérieurs étaient en la possession des Romains, les collines alluvionnaires de droite et de gauche devaient être évacuées par les Germains. Occupées immédiatement par les légionnaires de la plaine, elles leur permettaient de prendre les suivantes à revers et de les enlever facilement.

Ce mouvement convergent de toutes les forces romaines fit tomber sans combat les fortes positions qui dominant le Magny-de-Champagney d'où les troupes d'Arioviste durent se retirer, pour éviter d'être coupées du gros de l'armée. Elles se replièrent lentement par le chemin de Césavas, suivies par les Romains qui vinrent prendre en flanc le camp des Suèves, tandis que César arrivait de son côté pour l'assaillir de front.

Il ne restait plus sur ce point, autour d'Arioviste, que les Suèves, la plus vaillante des sept nations qui composaient son armée, et les débris des bandes qui avaient échappé à l'épée des Romains. Le nombre ne

devait pas en être bien grand, car la plupart des fantassins avaient dû profiter des forêts de la Grille et du Chérumont, joignant leur extrême gauche pour se soustraire au plus vite à l'action des vainqueurs.

Néanmoins et malgré les pertes subies dans la journée, les Suèves furent, dans cette circonstance encore, à la hauteur de leur antique renommée et la lutte se prolongea longtemps encore, mais l'issue n'en était plus douteuse. Ce n'est que lorsque Arioviste eut donné à ses impédiments et aux non-combattants le temps de s'éloigner qu'il se décida en frémissant à céder aux Romains et à ordonner la retraite.

Mais à ce moment, elle était devenue bien problématique, car le vainqueur était, depuis longtemps déjà, en possession de la voie par laquelle les Germains étaient venus de Belfort. Il ne leur restait donc, pour se retirer, que des sentiers perdus au milieu des forêts et un vallon, qui existe dans la direction de Frahier, entre la forêt du Grattery et celle des Barres, et que l'on désigne sous le nom de *Suérullot*, peut-être pour *Suévullot* — le chemin des Suèves — *ullot* est en patois le corélatif du latin *via*.

Pour César, la victoire n'était pas complète lorsqu'il restait quelque chose à faire. Aussi dès qu'il vit l'ennemi en fuite, laissant à ses lieutenants le soin de recueillir les trophées de cette immortelle journée, il alla se mettre à la tête de sa cavalerie, qui jusqu'alors simple spectatrice de la lutte brûlait à son tour de se distinguer.

Mais les hauteurs où la bataille venait de se ter-

miner n'étaient pas propices à l'action de la cavalerie et, du reste, elle y serait arrivée trop tard pour faire beaucoup de mal à l'ennemi : aussi ce n'est pas sur ce point que César allait l'utiliser. Pensant avec raison que les Germains en déroute auraient beaucoup de peine, cavaliers et fantassins, accompagnant leur roi, de se tirer d'affaire dans les chemins impraticables, où ils avaient été forcés de s'engager, il conçut la pensée de les devancer. Cela lui était facile, car de Champagny à Frahier, point où les fuyards devaient forcément aboutir, il n'y a que 9 kilomètres. Avec des chevaux frais et une bonne route que César connaissait pour l'avoir parcourue, il n'y avait qu'un temps de galop ; aussi prit-il cette direction sans la moindre hésitation.

A Frahier et immédiatement de l'autre côté de la Luzienne, il se trouve une position stratégique importante et accessible à la cavalerie, c'est la colline des Champs-Belin. César ne l'avait pas oubliée, car c'est là qu'avait lieu la conférence entre lui et Arioviste et celui-ci devait venir sous peu y aboutir ; c'est donc là encore qu'il fallait l'attendre pour l'attaquer de nouveau.

A ce moment-là, il devait être près de 7 heures du soir, et le roi des Germains était loin de s'attendre à une attaque sérieuse sur ce point, mais sans perdre courage, il rallia sa nombreuse cavalerie à laquelle il joignit ce qu'il put d'infanterie et il se précipita à l'assaut des positions romaines.

Les cavaliers germains avaient souffert, eux aussi, pendant la bataille et ils tenaient à prouver aux Romains qu'ils étaient encore dignes de se mesurer

avec eux et une lutte acharnée vint ensanglanter encore *les Rouges-Vies, la Gouttes-Rémois et les pentes des Champs-Belin (campus belli)*, les Champs de la Guerre. La cavalerie romaine ne combattait que pour la gloire et pour achever la défaite de l'ennemi, tandis que celle des Germains luttait pour la défense de sa liberté et de sa vie. L'avantage devait forcément rester aux derniers qui, du reste, étaient les plus nombreux. La nuit, aidant, ils firent une trouée dans les rangs de leurs agresseurs et continuèrent leur cours dans la direction de Belfort.

Nous savons que ni les *Commentaires*, ni les auteurs anciens ne parlent de ce combat de cavalerie, mais il en est fait longuement mention dans une antique tradition légendaire qui s'est conservée jusqu'à nos jours sous le nom d'Ernest-le-Fort, roi de Belfort. Nous en avons déjà parlé dans la première partie de ce travail. Etant donné aussi la conformation de la région, il était difficile qu'une rencontre n'eut pas lieu le soir même de la bataille, et nulle position ne convenait mieux que celle que nous avons indiquée.

C'est sans doute dans ce combat, s'il a eu lieu réellement et dans les conditions que nous avons dites, que périrent les femmes d'Arioviste, et César nous apprend qu'il en avait deux, une qu'il avait amenée avec lui et une autre qui était de la Norique et sœur du roi de ce pays. Elle lui avait été envoyée en Gaule où il l'épousa. Le roi des Germains avait aussi deux filles dont l'une partagea le sort de sa mère, tandis que l'autre reconnue à temps, fut faite prisonnière. Elle avait pu fuir

après la perte de la bataille, mais elles ne tardèrent pas, avec tous les impédiments, à tomber au pouvoir des vainqueurs.

Ce doit être dans cette circonstance que César fut assez heureux pour délivrer des mains des Germains les deux ambassadeurs qu'il avait, en dernier lieu, envoyés à Arioviste et que celui-ci avait fait charger de fers et fait mettre en prison. Valérius Procillus qui avait failli, à trois reprises différentes, être brûlé viv fut délivré par le proconsul lui-même. M. Mettius fut également retrouvé vivant et ramené au camp romain.

La poursuite des Germains ne pouvait se continuer de nuit et sans désespérer, il est donc probable que César bivouaqua sur ce point, laissant Arioviste et ses cavaliers, regagner, à grande peine, leur oppidum de Belfort. C'est ici que, jugeant la position désespérée, ce dernier se décida à continuer sa retraite et à mettre le Rhin entre lui et ses ennemis. Il avait, en effet, à craindre, outre l'armée romaine, le soulèvement des populations gauloises de l'Alsace qu'il opprimait depuis quatorze ans et qui ne demandaient pas mieux, dans la circonstance, que de se joindre aux vainqueurs pour courir sus à l'ennemi commun et surtout pour partager ses dépouilles.

Arioviste pouvait se flatter qu'arrivé à Belfort, César s'y arrêterait quelques jours pour y attendre son infanterie et y rallier son armée. C'était méconnaître les habitudes du proconsul qui non-seulement savait vaincre, mais encore savait profiter de sa victoire. Aussi la poursuite des Romains reprit-elle plus ardente et plus acharnée. Entre Belfort et le

point le plus rapproché du Rhin, il y a 50 kilomètres environ, cette distance peut être franchie dans un seul jour. De nombreuses escarmouches eurent lieu sans doute entre les deux cavaleries, mais le résultat devait être constamment favorable aux vainqueurs qui avaient pour eux l'aide et l'appui des populations. Celles-ci voyant dans les Romains des libérateurs, les aidaient par tous les moyens possibles ; leur sympathie pour eux ne pouvait être douteuse puisque tous ces cavaliers étaient des Gaulois.

Aussi César nous dit-il, que la destruction des compagnons d'infortune d'Arioviste fut à peu près complète et qu'arrivés sur les bords du Rhin : « quelques-uns, se fiant à leurs forces, essayèrent de passer le fleuve à la nage ou se sauvèrent dans des embarcations trouvées *par hasard* sur la rive. De ce nombre fut Arioviste : il trouva une nacelle attachée au rivage et s'échappa ainsi. Tous les autres furent taillés en pièces par la cavalerie qui les poursuivait. » (*Comm.* I. LIII.)

Il est évident qu'il ne faut pas prendre à la lettre ce dernier paragraphe des *Commentaires* et le nombre de ceux qui échappèrent aux mains des Romains fut encore considérable. Deux auteurs anciens nous donnent le chiffre approximatif des pertes des Germains, c'est Plutarque et Appien. Ils estiment à 80 mille le nombre des morts et des prisonniers, ce qui formerait les deux tiers des combattants. Cette estimation paraît exagérée, car les immenses forêts, qui touchaient au théâtre de la bataille, avaient offert un précieux refuge à l'infanterie germanique et

aux non-combattants. Longtemps encore après que la cavalerie eut passé le Rhin, ces fuyards durent regagner leur pays, soit par l'Alsace, soit plutôt à travers champs dépeuplés de l'Helvétie.

Mais par le texte ci-dessus, on voit que la fuite des Germains ne fut dirigée spécialement sur aucun point fixé à l'avance. Le vieux chemin gaulois venant du champ de bataille devait aller aboutir à Kembs, c'est donc plus ou moins loin de cette localité qu'Arioviste parvint à gagner le fleuve. Mais il n'y avait là, pas plus qu'ailleurs du reste, aucun moyen permanent de passage. Il n'y avait pas même une station de barques, puisque une partie des cavaliers poursuivis, dut se jeter dans le Rhin pour essayer de le passer à la nage.

Arioviste fut un peu plus heureux, il trouva, par hasard, une petite nacelle (*naviculam*) sur laquelle il put traverser le fleuve et par ce moyen, il regagna son pays où il mourut, nous dit César. peu de temps après, soit de chagrin, soit de ses blessures. L'invasion de la Gaule, par les peuples d'outre-Rhin, était retardée de 500 ans.

Le bruit de la victoire des Romains ne tarda pas à se répandre parmi les peuples qui habitaient l'autre côté du fleuve. Le triste équipage dans lequel le roi des Germains et un bien petit nombre de ses guerriers avaient repassé le Rhin, en était la preuve. A cette nouvelle, les cent cantons suèves, qui depuis longtemps déjà, attendaient sur ce point, qu'on leur fit une place dans les Gaules et qu'Arioviste n'avait pas su utiliser pour les conquérir, reprirent le chemin de leurs forêts. Les Ubiens qui

en étaient voisins et de plus ennemis, les poursuivirent dans leur retraite et en firent, dit César, un grand carnage.

César, à son retour, n'eut plus qu'à recevoir les félicitations des Gaulois ses alliés et elles ne durent pas lui manquer, car ils croyaient avoir combattu pour leur délivrance. Mais bientôt le proconsul leur fit voir qu'ils n'avaient fait que changer de maîtres. Il commença par licencier les volontaires gaulois, puis malgré le concours empressé que les Séquanais lui avaient apporté dans cette campagne, il mit dans leur pays ses six légions en quartier d'hiver. Ami des Eduens, César se montra toujours l'ennemi acharné de ce peuple qu'il fit déchoir promptement du rang qu'il occupait dans la Gaule avant son arrivée.

Le commandement en chef de ces légions fut conféré à T. Attius Labiénus qui était son principal lieutenant avec le titre de *legatus pro prætore* (Comm. I. XXI). On ignore sur quels points de la région on établit des camps. On a parlé de Baume-les-Dames (Doubs), d'Orchamps (Jura) et de Luxeuil (Haute-Saône). Une inscription latine, si elle était authentique, nous rappellerait la présence, à cette époque, de Labiénus à Luxeuil dont il aurait fait réparer les bains. Elle a été découverte près de la station thermale en 1755 et elle porte gravée ces mots : *Lixovii therm. repar. Labienus juss C. Jul. Cæs. imp.*

L'authenticité de cette inscription est contestée, mais cela ne prouve nullement que Labiénus ne soit pas venu, à cette époque, dans cette ville. Le camp,

dit de César, à Villers-les-Luxeuil, qui, comme nous l'avons vu, peut contenir deux légions avec de la cavalerie, aurait pu être utilisé ou, peut-être, créé à cette occasion.

Quant aux bains de Luxeuil, ils existaient bien longtemps avant l'arrivée des Romains dans la Séquanie. Les fouilles faites autour de cette établissement, il y a quelques années, ne laissent aucun doute à cet égard. Au moment de la guerre des Gaules, cette ville devait avoir une certaine importance et c'est pourquoi nous y avons placé le dépôt des vivres des Leukes et Lingons. Si César n'en a pas parlé, c'est parce qu'elle ne s'est pas trouvée sur sa ligne d'opérations.

Le proconsul ayant ainsi terminé dans une seule année deux grandes guerres et pourvu à la tranquillité de la Gaule transalpine, partit pour Ravenne, ville importante de la Gaule citérieure, où il alla recevoir les félicitations des siens et tenir les assemblées.

COMPTE-RENDU

DU PRÉSIDENT

Sur les travaux de la Société, présenté à la Réunion
générale du 26 Avril 1885.

MESSIEURS,

Votre comité m'a confié, comme d'habitude, la mission de vous exposer la situation et les travaux de notre Société pendant l'année 1884.

Nous n'avons pas encore pu vous distribuer notre Bulletin N° 7; nous espérons le faire avant la réunion de ce jour, mais l'impression en a été retardée par une cause indépendante de notre volonté. Les trois premières feuilles sont tirées et les autres suivront rapidement; vous aurez donc bientôt la suite de l'important travail de M. Poly, sur les guerres de César dans les Gaules; qui intéressera particulièrement notre pays.

Notre musée a subi une transformation qui, sans être aussi complète que nous l'aurions désiré, n'en est pas moins une amélioration sensible. Une nouvelle salle a été mise à notre disposition; nous en avons profité pour y placer les objets d'archéologie qui encombraient la salle de la bibliothèque; celle-ci avait bien besoin d'être isolée de ce qui lui est étranger, pour deux motifs: le premier c'est que nous ne pouvions offrir aux regards du public des collections très intéressantes sans laisser à la disposition de chacun les livres que nous ne pouvions faire garder avec assez de vigilance; le second c'est que les tablettes de la bibliothèque ne suffisaient plus à placer les nombreux volumes dont elle s'augmente chaque année. Les vitrines enlevées, nous avons pu mettre à leur place de nouveaux rayons sur lesquels les livres ont été rangés suivant l'ordre et le classement adoptés précédemment. Une seule vitrine a été conservée, celle qui, au moyen de sa

disposition spéciale, permet de renfermer les gravures qui ne sont pas en volumes, les livres et les manuscrits rares, les sceaux et les empreintes qui constituent notre collection de sigillographie. Notre bibliothèque a été visitée par un inspecteur spécial qui a témoigné à notre bibliothécaire son entière satisfaction sur la tenue de cet établissement ; il nous a assurés de la bienveillance du gouvernement à son égard, bienveillance qui s'est déjà manifestée par un important envoi de livres.

Notre musée d'histoire naturelle a été doté de nouvelles vitrines qui nous ont permis de placer, d'une façon plus méthodique notre collection de mammifères, de reptiles et de coquilles vivantes. La belle collection de poissons de Madagascar, don gracieux de M. Preiss, a pu y trouver place et être exposée aux regards du public.

Notre collection paléontologique est maintenant isolée de tout exemplaire de provenance étrangère et offre la série complète des fossiles des terrains du Territoire. Nous avons regretté que l'exiguïté de la salle nous ait empêchés d'y placer la vitrine qui contient les minéraux et les fossiles de provenance étrangère.

La salle destinée aux beaux-arts a été aménagée de manière à placer les tableaux dans un jour plus favorable ; nous avons été obligés de mettre dans la troisième salle ceux qui n'ont pas trouvé place avec les autres. Nous avons le regret de vous annoncer que nous n'avons pas été compris, l'année dernière, dans la distribution des œuvres que l'Etat destine aux musées des départements. Il est vrai que le Ministre nous a donné pour motif de cette exclusion que la municipalité n'avait pas tenu compte de ses observations concernant le local pour son isolement en cas d'incendie et sur l'absence d'un conservateur spécial ayant la direction et la surveillance des affections.

Il sera incessamment donné satisfaction aux demandes du Ministre. Déjà quelques précautions ont été prises, en vue d'un sinistre, et bientôt les bâtiments renfermant le musée seront munis de portes en fer qui l'isolent complètement des autres bâtiments de l'hôtel-de-ville.

M. Baumann, membre du Comité, a bien voulu accepter les fonctions de conservateur, ce dont nous le remercions avec empressement.

La nouvelle salle, destinée spécialement à l'archéologie, a été

meublée avec les armoires qui renfermaient anciennement les collections de mammifères et avec les vitrines qui garnissaient la bibliothèque ; deux nouveaux meubles y ont été ajoutés.

Nous avons classé nos collections suivant leur âge et leur provenance. L'époque préhistorique occupe toute une armoire ; d'un côté sont placés les objets provenant des cavernes du Mont, et de l'autre ceux recueillis au Mont-Vaudois qui représentent l'époque de la pierre polie.

Un meuble renferme tout ce qui est d'origine romaine pure, un autre ce que les cimetières francs du faubourg des Vosges et de Delle ont fourni à nos collections. Enfin, dans le quatrième meuble, nous avons placé tout ce qui appartient aux époques plus modernes. Dans les vitrines, nous avons rangé, dans le même ordre, les collections du fort de Roppe, de Châtenois, du Gramont et tout ce qui appartient à l'époque de la pierre polie comprenant les objets lacustres de Suisse, quoique étant de l'époque intermédiaire à l'âge du bronze. La dernière vitrine a reçu le restant de nos collections de l'âge moderne.

Une vitrine, placée là provisoirement, contient les minéraux et les collections paléontologiques de provenance étrangère à notre Territoire.

Notre herbier a été installé dans une petite pièce où tout a été disposé pour qu'il puisse être consulté facilement.

Messieurs, je ne veux pas m'étendre davantage sur l'organisation et le développement de nos collections ; une simple visite à nos galeries vous en dira plus que toutes les explications que je pourrais vous donner. Vous pourrez juger par vous-mêmes que ce n'est pas sans nécessité que nous réclamions un agrandissement du local. Remercions donc avec reconnaissance toutes les personnes qui veulent bien penser à nous envoyer tout ce qui leur paraît intéressant à un point de vue quelconque pour l'histoire de notre pays. C'est à elles que nous devons l'extension considérable qu'ont prise nos galeries qui sont visitées avec empressement par les amateurs auxquels elles sont ouvertes en tout temps et par le public qui est admis à les visiter le dimanche et les jours de fêtes.

Je ne veux pas terminer ce rapport sans vous rappeler les pertes sensibles que la Société a faites dans le cours de l'année parmi ses membres actifs et parmi ses membres honoraires :

MM. Ringel, pasteur à Montbéliard,	membre honoraire.
Bardy, ancien président,	membre actif.
Bouché, ancien principal,	id.
Courtot, maire de Delle,	id.
Défayet, entrepreneur,	id.
Engerrand, capitaine en retraite,	membre actif.
Felmann, ancien percepteur,	id.
Laloz, conseiller de préfecture,	id.
Lanery, commissionnaire,	id.
Péquignot, ancien notaire,	id.
Roneche, ancien instituteur,	id.
Rousseau, général,	id.
Schultz (Edouard),	id.

Nous témoignons tous nos regrets d'avoir été séparés par la mort de ces membres qui avaient fait partie de la Société depuis l'époque de sa fondation.

Mais la perte la plus sensible que nous ayons faite est celle de l'un de nos membres fondateurs, d'un collaborateur actif de notre Comité, je veux parler de M. Victor Bardy. Ses grandes connaissances dans la science du droit, dans la linguistique, la numismatique et l'histoire naturelle étaient connues de tous et appréciées par ses collègues du Comité ; il fait un grand vide parmi nous.

Il a laissé des collections de diverses natures qui toutes ont été données à notre musée, elles sont venues compléter et embellir celles que nous possédions déjà et seront pour nous un témoignage vivant du savant que nous avons perdu.

Nous adressons nos sincères remerciements à ses héritiers qui nous ont fait don de ce précieux souvenir des travaux qu'a laissés M. Bardy.

Si nous avons perdu un certain nombre de nos associés, notre Société n'en est pas diminuée pour autant. Des adhésions nouvelles sont venues combler les vides faits par la mort et l'éloignement de certains d'entre eux.

La bibliothèque populaire que nous avons sous notre direction jouit d'un succès croissant parmi ses lecteurs toujours plus nombreux d'année en année. Une somme de trois à quatre cents francs est consacrée tous les ans à l'acquisition de nouveaux livres, sans compter les nombreux volumes qui nous sont donnés

par l'Etat ou offerts par des personnes bienveillantes. Dans nos acquisitions, nous nous attachons surtout à choisir des livres instructifs et des romans que peut lire toute la jeunesse des deux sexes qui forme notre principale clientèle.

Notre trésorier vous dira tout à l'heure, en vous présentant ses comptes dans son rapport annuel, que notre situation, sans être brillante, n'en est pas moins prospère. Malgré les dépenses extraordinaires faites pour notre nouvelle salle et celles que nous avons consacrées à nos acquisitions, nous avons encore un encaisse fort raisonnable.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

Présentée par M. VÉRALIN, trésorier, le 26 Avril 1885.

RECETTES

Solde en caisse au 30 mars 1884	fr.	950 61
Subvention de la ville à la bibliothèque populaire.	200	»
Subvention départementale au musée	200	»
Subvention départementale à la Société archéologique	300	»
Subvention du Conseil municipal à la Société d'émulation	650	»
Cotisations de l'année 1884, s'élevant à	894	»
TOTAL.	fr.	3194 61

DÉPENSES

A M. Chassonery, commissionnaire de la Société, pour retirer les livres au Ministère.	fr.	78 50
Réglé la note pour ouvrages acquis à Strasbourg.	31	75
<i>Le Voyageur français</i> , par l'abbé Laporte	13	37
<i>Shakespeare</i> , 3 volumes	9	65
<i>Tour du Monde</i> , 2 volumes année 1883.	26	85
<i>A reporter</i>	fr.	160 12

	<i>Report</i>	fr. 160 12
Impression du Bulletin.		420 >
Brochage et couvertures		75 >
Lettres et notes diverses		55 >
Pour reliure d'ouvrages		178 70
Gratification au concierge.		30 >
Transport des Bulletins et frais d'encaissement des cotisations		40 >
Port des Bulletins au dehors.		11 50
Pour acquisition d'un volume de Henri Martin		7 50
Empaillage d'oiseaux		6 >
<i>Le Magasin pittoresque</i>		171 60
Abonnement à la <i>Feuille des jeunes Naturalistes</i>		3 25
A M. Voulot, acheté des objets préhistoriques du mont Vaudois.		379 80
A M. Lecture, pour peinture de différents objets à la bibliothèque		102 70
Port de deux volumes du <i>Tour du Monde</i>		1 65
A M. Talet, travaux de menuiserie, achat de deux grandes armoires pour la nouvelle salle du musée		616 90
Vitrierie et peinture des deux armoires		147 96
Réparation au musée		4 >
Abonnement à la <i>Revue d'Alsace</i>		14 >
Abonnement au <i>Polybiblion</i>		20 50
Encaissement des quittances à Colmar		3 70
Deux gravures et port		9 25
Pour convocation à l'assemblée générale		4 50
Pour acquisition des tomes 7, 8 et 9 de la <i>Géographie Reclus</i>		74 70
Pour un héron et une martre		16 >
Pour acquisition de différents objets, alcool, essence, fournitures		13 60
Au gardien du musée pour les dimanches et fêtes		118 >
Pour frais de bureau, port de lettres, timbres, etc.		10 >
	TOTAL.	fr. 2695 93

BALANCE

Recettes	fr. 3194 61
Dépenses	2695 93
RESTE EN CAISSE	<u>fr. 498 68</u>

NOUVEAUX MEMBRES

FAISANT PARTIE DE LA SOCIÉTÉ

- MM.** Taboureau, greffier du tribunal civil.
Charpiot, directeur des constructions à Morvillars.
Abry, gérant à la forge de Belfort.
Clavey, fabricant de tuiles à Foussemagne.
Chambaud, ingénieur des arts et manufactures à Valdoie.
Lhote, directeur de tissage à Valdoie.
Brunhammer, régisseur des établissements Dolfus à Belfort.
Koch, directeur de tissage à Rougegoutte.
Bourquard Célestin, employé à la mairie de Belfort.
Mugnier, professeur au Lycée de Belfort.
Monnin Louis, directeur des ateliers de constructions à
Beaucourt.
Collin Ernest, comptable, maison Schwartz à Valdoie.
Dardar, négociant à Belfort.
Lhuillier, receveur d'enregistrement à Belfort.
Voiland, conducteur des ponts-et-chaussées à Belfort.
Chardoillet, limonadier à Belfort.
Oudin, sous-inspecteur des domaines à Belfort.
Hosatte, directeur des écoles municipales à Belfort.
Lehr, professeur d'allemand à Montbéliard.
Fournier F., rentier à Belfort.
Papuchon, chef de bataillon du génie à Belfort.
Spilleux, capitaine d'artillerie à Belfort.
-

BELFORT. — TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE J. SPITZMULLER



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BELFORTAINE

D'ÉMULATION

N^o 8

1886 - 1887

BELFORT

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE J. SPITZMULLER

—
1887



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BELFORTAINE D'ÉMULATION

Rhin-Haut. 1

A 6

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BELFORTAINE

D'ÉMULATION

N° 8

1886 - 1887

BELFORT

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE J. SPITZMULLER

—
1887

Société Belfortaine d'Émulation.

ADMINISTRATION

Présidents d'honneur.

L'Administrateur du Territoire de Belfort.
Le Maire de la ville de Belfort.

COMITÉ D'ADMINISTRATION

MM. PARISOT Louis, *président*.
SCHIRMER, proviseur du Lycée, *vice-président*.
MÉNÉTREZ, avocat, *secrétaire*.
VUILLAUME professeur, *id.*
BARDY Victor, docteur en médecine.
VIELLARD Léon, à Morvillars.
JUNDT, ingénieur en chef.
BORNÈQUE Eugène, à Beaucourt.
CORBIS Georges, médecin militaire en retraite.
BAUMANN, professeur de dessin au Lycée.
TALON, à Saint-Dizier.
NETZER, ancien professeur au Lycée.
POURCHOT, maire de Chaux.
TOUVET Charles, négociant.
BECK, *bibliothécaire-trésorier*,

MEMBRES HONORAIRES

MM. ANATOLE DE BARTHÉLEMY, à Paris.
CONTEJEAN, professeur à la Faculté de Poitiers.
Le Général MUNIER, à Bayonne.
HENNER, peintre, à Paris.
SCHEURER-KESTNER, sénateur.
D^r MUSTON, à Montbéliard.
Le Supérieur des Bénédictins de Delle.
CESTRE, conducteur de travaux, à Brisach.
D^r FAUDEL, à Colmar.

MEMBRES TITULAIRES

- MM. Abt, pasteur, à Belfort.
Ackermann, vétérinaire, Delle.
Audran, professeur au Lycée de Belfort.
Bardot, propriétaire, id.
Bardy Henri, pharmacien, à Saint-Dié.
Bardy Victor, docteur en médecine, à Belfort.
Baumann, professeur, id.
Beck, commandant en retraite, id.
Beck, vérificateur des poids et mesures, id.
Beloux Abel, propriétaire, id.
Beloux Auguste, pharmacien, à Giromagny.
Beltz, chef de division à la Préfecture.
Berger, sous-bibliothécaire à l'Institut, Paris.
Bernheim, propriétaire, à Belfort.
Berthold, juge d'instruction, id.
Blanchot, ingénieur, id.
Bloch, négociant, id.
Blondé Victor, négociant, id.
Bohl, rentier, id.
Boigeol Charles, manufacturier, à Giromagny.
Boigeol Louis, id.
Boigeol Jules, id.
Boigeol Fernand, id.
Bonnamy, garde-mines, à Belfort.
Bordes-Gesser, négociant, id.
Bornèque Eugène, manufacturier, à Beaucourt.
Bourquard Célestin, propriétaire, à Belfort.
Bourquard Célestin, secrétaire de mairie, à Belfort.
Bourquin, conducteur des ponts et chaussées, id.
Bretegnier, pasteur, à Belfort.
Brun Emile, négociant, id.
Brunhammer, régisseur, id.
Bubendorff, docteur en médecine, à Belfort.
Buhl, négociant, id.
Bury, id. id.
Cacheux, chef de section, id.
Callias, ingénieur, id.
Canet Alph., directeur du Comptoir d'Escompte, à Belfort.

MM. Carbillet, capitaine de génie, à Belfort.
Chambeau, ingénieur, à Valdoie.
Chapuis, retraité, à Colmar.
Chapuis, négociant, à Belfort.
Chardoillet, id. id.
Charpiot, directeur, à Morvillars.
Charpentier-Page, ingénieur, à Valdoie.
Chaudel, id. id.
Chavin-Collin, professeur au Lycée, à Belfort.
Chevalier, négociant, à Colmar.
Chiron, agent-voyer, à Belfort.
Christen, commis-greffier, id.
Clavey, fabricant, à Fousseماغne.
Clavey id. id.
Clerc Lucien, clerc de notaire, à Belfort.
Clémencet, professeur à l'École normale, à Belfort.
Collignon, adj. d'artillerie, à Belfort.
Collin, comptable, à Valdoie.
Comte-Cogno, propriétaire, Belfort.
Corbis, doct. en médecine, id.
Cordier, architecte, id.
Corré Georges, professeur, id.
Cuenin, directeur des écoles, id.
Cusin, négociant, id.
Danzas, id. à Delle.
Dardar, id. à Belfort.
Dauphin, juge de paix, id.
Delsart, pharmacien, id.
Devantoy, propriétaire, id.
Devillers, lithographe, à Belfort.
Didier, négociant, id.
Diény, secrétaire général, à Besançon.
Dirand, géomètre, à Ronchamp.
Dolbeau, propriétaire, à Belfort.
Donzé, id. id.
Dubail-Roy, id. id.
Dumas, officier supérieur en retraite, à Belfort.
Dupont, propriétaire, id.
Duvernoy, docteur en médecine, id.
Duvernoy, avoué, id.
Eissen, manufacturier, à Valentigney.

- MM. Engelspach, professeur au lycée, à Belfort.
Elliot, ingénieur, à Ronchamp.
Faudel, docteur en médecine, à Colmar.
Felber, directeur de l'école annexe, à Belfort.
Flamand, directeur de l'enseignement, id.
Fleischhauer, droguiste, à Colmar.
Fleury de la Hussinière, architecte, à Belfort.
Foltz, conduct. des ponts et chaussées, id.
Fournier, juge honoraire, id.
Fournier François, rentier, id.
Freléchon, directeur, à Grandvillars.
Fréry, sénateur, à Belfort.
Fritsch-Lang, prop., id.
Gallet Auguste, instituteur, à Belfort.
Garnache, agent d'assurances, id.
Gasser, docteur en médecine, à Chagny.
Gasser, pharmacien, à Massevaux.
Géant, professeur, à Belfort.
Geiger, architecte, id.
Genot, propriétaire, id.
Genty, architecte, id.
George, juge, id.
Georgino, ancien pharmacien, à Colmar.
Girard, maire, à Montreux-Château.
Gilardoni, propriétaire, à Altkirch.
Goffinet, négociant, à Belfort.
Goumoëns (de), directeur, à Ronchamp.
Grosborne, négociant, à Belfort.
Grosjean, ancien député, à Montbéliard.
Gromier, docteur en médecine, à Delle.
Grünfelder, professeur au lycée, à Belfort.
Grunfelder, agent d'affaires, id.
Geist, négociant, id.
Haas Joseph, banquier, id.
Hantz-Nass, maire, à Réchésy.
Herzog, manufacturier, à Logelbach.
Himmelspach, propriétaire, à Belfort.
Hozatte, instituteur, id.
Houbre Amédée, propriétaire, id.
Houbre Léon, ingénieur des ponts et chaussées, à Belfort.
Huguelin, propriétaire, à Altkirch.

MM. Hummel, docteur en médecine, à Colmar.
Huntzbuchler, propriétaire, à Belfort.
Ienny, percepteur à Giromagny.
Jundt, ingénieur en chef, à Belfort.
Japy Adolphe, manufacturier, à Beaucourt.
Japy Gaston, id. id.
Joachim Camille, négociant, à Belfort.
Joachim Joseph, id. id.
Jourdain, propriétaire, Altkirch.
Juif-Conrad, négociant, à Belfort.
Julliard, avocat, id.
Juvigny (de), id. id.
Katterlé négociant, id.
Kauffmann, propriétaire, id.
Keller Emile, député, id.
Keller, rentier, id.
Keller Jean, id.
Koch, manufacturier, à Rougegoutte.
Kœchlin Georges, manufacturier, à Belfort.
Kœhler, ingénieur, id.
Krœll Louis, pharmacien, id.
Kuntz, sous-intendant, id.
Kubler, directeur du musée, à Altkirch.
Lablotier, à Bourogne.
Laporte, négociant, à Belfort.
Lapostolest, ancien avoué, id.
Lapostolest, maître d'hôtel, id.
Lardier, notaire, à Giromagny.
Lardier fils, id.
Laroyenne, propriétaire, à Belfort.
Lauxerois, négociant id.
Lebleu Xavier, id. id.
Lehmann, avocat, id.
Lehmann Salomon, négociant, id.
Lehmann Isidore, id. id.
Lehmann Léonard, id. id.
Lehmann-Sée, banquier, id.
Lehr, professeur, à Montbéliard.
Lesmann, propriétaire, à Roppe.
Lévy Michel, négociant, à Belfort.
Lollier Michel, propriétaire, à Belfort.

- MM. Loth, directeur, à Valdoie.
Mackler, docteur en médecine, à Colmar.
Maillard, négociant, à Belfort.
Marchal, professeur au lycée, à Belfort.
Maré Ch., capitaine de pompiers, id.
Mathieu Albert, employé de commerce, à Belfort.
Matte Auguste, professeur au lycée, id.
Marzloff, président du tribunal, id.
Martzloff, maître d'hôtel, id.
Martz, procureur de la République, id.
Ménétrez, avocat, id.
Ménétrez, docteur en médecine, id.
Mercelat, conduct. des ponts et chaussées, id.
Merklen, professeur, à Lachapelle.
Merky, opticien, à Belfort.
Mérot, percepteur, à Seurre.
Metz-Juteau, négociant, à Belfort.
Meuriot, profess. au lycée, id.
Molek, docteur en médecine, à Colmar.
Monnin, directeur, à Beaucourt.
Moppert, propriétaire, à Belfort.
Morey, géomètre, à Ronchamp.
Mourgeon, inspecteur des forêts, à Belfort.
Muller-Colasson, propriétaire, id.
Muller Joseph, vétérinaire, id.
Muller, notaire, id.
Mugnier, professeur au lycée, id.
Netzer, ancien professeur, id.
Nicot, relieur, id.
Olivier, ancien juge de paix, id.
Page, propriétaire, id.
Pagnard, agent-voyer, à Montreux-Château.
Papuchon, commandant du génie, à Belfort.
Parisot, maire, id.
Pélot Alphonse, imprimeur, id.
Pélot Paul, id.
Pernelle, photographe, id.
Petitjean, entrepreneur de travaux, id.
Petitjean, docteur en médecine, id.
Picard Alfred, négociant, à Belfort.
Picard Gustave, id. id.

- MM. Pelisson, négociant, à Belfort.
Petitclerc, directeur du musée, à Vesoul.
Poisat, maire, à Delle.
Poly, archéologue, à Breuches (Haute-Saône).
Porterat, agent de la Compagnie de l'Est, à Meaux.
Pourchot, maire, à Chauv. .
Quiquerez, négociant, à Belfort.
Ratte, inspecteur d'assurances, à Belfort.
Rey, préposé chef à l'octroi, id.
Ricklin, rentier, id.
Riber, avoué, à Colmar.
Rösch, directeur du télégraphe, à Belfort.
Romond, avoué, id.
Rossigneux, lieutenant-colonel d'artillerie, à Besançon.
Routhier, pharmacien, à Belfort.
Saglio Emile, rentier, id.
Saglio Florent, id. Paris.
Sauvageot, instituteur, à Giromagny.
Schelle, capitaine des douanes, à Belfort.
Scherrer, commissionnaire, id.
Scheurer-Sahler, manufacturier, à Lure.
Schœn Auguste, mécanicien, Belfort.
Seydel, pharmacien, id.
Schirmer, proviseur du lycée, id.
Schirr, professeur, à Lachapelle.
Schmidt, brasseur, à Belfort.
Senglé, conducteur, id.
Simon, pharmacien, id.
Stehelin, préfet, à Melun.
Stractman, entrepreneur de travaux, à Belfort.
Spindler, manufacturier, à Plancher-les-Mines.
Spitzmuller, imprimeur, à Belfort.
Taboureau, greffier, id.
Tagant, propriétaire, id.
Talon, id. à Saint-Dizier.
Thiault, avocat, à Belfort.
Thiault Michel, avocat, id.
Thomas, professeur au lycée, Belfort.
Tisserand, architecte, à Belfort.
Tournesac, entrepreneur de travaux, à Belfort.
Touvet, négociant, id.

- MM. Tresch, agent-voyer, à Belfort.
Triponé Adolphe, négociant, à Belfort.
Triponé Emile, id. à Paris.
Triponé Arsène, conducteur, à Belfort.
Trouillat, contrôleur des douanes, à Epinal.
Wagner, professeur, à Lachapelle.
Vaisseau, entrepreneur de constructions, à Belfort.
Walser Ferdinand, négociant, id.
Walser Xavier, id. id.
Warnod, manufacturier, à Giromagny.
Vallet Charles, négociant, à Belfort.
Vaurs, adjoint au maire, id.
Vautherin, docteur en méd., id.
Welté, rentier, id.
Verny, contrôleur des douanes, id.
Viellard Félix, rentier, id.
Viellard Léon, manufacturier, à Morvillars.
Viellard Armand, député, id.
Vital père, conducteur des ponts et chaussées, Belfort.
Vital fils, agent-voyer, à Giromagny.
Voiland, conducteur des ponts et chaussées, à Belfort.
Vuidard, notaire, id.
Vuillaume, professeur au lycée, id.
Weiss, juge honoraire, à Bâle.
Winckler, manufacturier, à Rougemont.
Wœflin, ancien notaire, à Nancy.
Zanta, professeur au lycée, à Belfort.
Zœpfel, conseiller de préfecture, id.
-

SOCIÉTÉS SAVANTES CORRESPONDANTES

- Société nationale des Antiquaires de France.
Société industrielle de Mulhouse.
Société d'Histoire naturelle de Colmar.
Société d'Emulation de Montbéliard.
Société d'Emulation du Doubs.
Société d'Histoire naturelle de Toulouse.
Académie du Gard.
Société d'Emulation du Jura.
Société jurassienne d'Emulation de Porrentruy.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts de l'Eure.
Société philomatique de Saint-Dié.
Société de Médecine de Besançon.
Académie de Besançon.
Société des Arts et Sciences de Vitry-le-François.
Société des Sciences et des Arts de la Haute-Saône.
Société nationale académique de Cherbourg.
Société des Sciences et Arts agricoles du Havre.
Société des Archives historiques l'Aunis et le Saintonge.
Musée Guimet, à Paris.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.
Bulletin des Antiquités africaines.
Société de Statistique de l'Isère.
Société des Sciences historiques de l'Yonne.
Société d'Histoire, d'Archéologie et de Littérature de Beaune.
Société nationale d'Agriculture d'Angers.
Société d'Agriculture, Industrie et Sciences de la Loire.
Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc.
Société académique de Laon.
Académie des Sciences, belles Lettres et Arts de Marseille.
Société d'Archéologie et de Statistique de Valence.
Société d'Histoire naturelle de la Rochelle.
Société médicale du Haut-Rhin.
Smithsonia institution, à Washington.
Société des Antiquaires de la Picardie.
Société d'Agriculture du Gard.
Académie de Nîmes.
Musée historique de Mulhouse.

Académie Stanislas.

Société médicale de Besançon.

Société des Sciences, Lettres et Arts des Alpes-Maritimes.

Académie de Dijon.

Société historique et archéologique de Langres.

Société philomatique de Paris.

Société d'Anthropologie de Paris.

Société d'Agriculture de l'Eure.

Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.

Polybiblion.



RAPPORT DU PRÉSIDENT

En Séance du 27 Mars 1887

MESSIEURS,

Le rapport que je dois vous présenter aujourd'hui a pour but de vous faire connaître les travaux et l'état de notre Société pendant l'année qui vient de s'écouler. En vous disant l'énumération des dons que nous avons reçus et des acquisitions que nous avons faites, je vous donnerai la preuve que nous ne sommes pas restés inactifs et que la Société a continué à suivre la voie du progrès dans laquelle elle marche depuis sa fondation. Il suffit de visiter notre bibliothèque et nos salles de collections pour en être convaincu. Vous pourrez voir que tout ce que nous avons de place disponible a été occupé, je pourrais même dire encombré, si je ne craignais pas de me servir d'un mot qui rappelle l'idée de désordre, là où l'ordre est de première nécessité.

Avant de vous parler des travaux de la Société, je dois vous rappeler les pertes qu'elle a subies dans le cours de cette année. La liste en est grande :

MM. ARMBRUSTER,
BERTHOLD.
BUFFAULT,
J.-B. CLERC,
FELLMANN,
MÉQUILLET, de Rougemont,
PÉQUIGNOT,
STECK,
VIELLARD-MIGEON,
Henri VIELLARD.

Je crois remplir un pieux devoir en accordant, au nom de tous, un sympathique souvenir à ceux que la mort nous a enlevés.

Bibliothèque.

Cette année la bibliothèque a continué à se développer et à s'agrandir par les dons des particuliers et du Ministère et par des acquisitions. Le catalogue que nous avons dressé et qui s'imprime en ce moment porte le nombre des volumes à plus de 8,000. Tous les livres ont reçu un classement et un numéro nouveaux. Un catalogue par lettre alphabétique, fait sur des fiches permettra d'intercaler les ouvrages qui arriveront après l'impression ; il facilitera également les recherches.

Nous avons profité de l'état de nos finances pour faire relier presque tous les ouvrages qui en avaient besoin. Plusieurs in-folio, renfermant de nombreuses gravures, ont dû être montés sur onglets et nous ont coûté fort cher. Vous ne serez donc pas étonné du chiffre important que cet article comporte dans nos comptes de dépenses.

La bibliothèque populaire est toujours très suivie. Quelques fois, le dimanche et le jeudi, le bibliothécaire ne suffit pas aux demandes des lecteurs.

Enfin, dans les deux bibliothèques nous aurons à prévoir l'établissement de nouveaux rayons : presque toutes nos tablettes sont garnies.

Archéologie.

Nos collections archéologiques ne se sont pas accrues d'une manière importante. Aucune découverte nouvelle ne s'est faite dans notre champ d'activité. Nous devons tout attendre du hasard. Quelques objets d'époque, déjà représentés dans nos vitrines, nous ont été offerts, mais le prix demandé étant trop exagéré nous avons dû renoncer à leur acquisition.

Numismatique.

Cette collection, comme la précédente, n'a pas pris une grande extension. Nous sommes obligés d'attendre les offres et ne pas aller au devant d'elles, sans quoi nous serions exposés à des exigences trop grandes.

Beaux-Arts.

Ici je n'ai rien à signaler de nouveau, si ce n'est l'arrivée et la mise en place du *Fils du Gaulois*, tableau de M. Ed. Fournier, et du groupe en plâtre, *Orphée et Eurydice*, de M. Paris, dons de l'Etat, que nous avons annoncés l'année dernière.

Histoire naturelle.

C'est ici que j'ai à vous dire que nous sommes complètement débordés par les dons qui nous arrivent de la Cochinchine, de la Californie, de nos côtes, de nos montagnes, etc.

Nous avons reçu de M^{lle} Suzanne Bloch des batraciens, des astréries de mer, un colibri, une araignée monstre, la tarentule avec son nid ; de M. Fuchs, de Saïgon, une tête de tigre (squelette), une tête de crocodile, des poissons et d'autres animaux de Cochinchine, ainsi que plusieurs spécimens de sculptures en bois fort curieuses provenant d'anciennes pagodes démolies. Deux vitrines nouvelles sont remplies par une collection bien déterminée de coquilles marines des côtes de France.

Nous avons dû renoncer à l'acquisition d'une collection des principaux poissons de même provenance, collection dans laquelle figurent la plupart des espèces qui paraissent sur nos tables. La place nous faisant défaut, nous avons dû ajourner cette acquisition à plus tard.

Aussitôt que le catalogue de la bibliothèque sera imprimé, nous commencerons la publication de notre bulletin. A cette occasion je m'adresserai aux amateurs d'histoire et je leur dirai combien nous serions heureux d'accueillir dans nos mémoires ce qu'ils voudraient bien nous donner sur l'histoire de Belfort. Bien des lacunes existent encore dans nos chroniques. Ainsi en l'année 1226, Richard, comte de Montbéliard et Frédéric, comte de Ferrètte, firent un accord à propos du mariage de Thierry de Montbéliard avec une fille de Frédéric. Le Château de Belfort et ses dépendances devaient former une partie de la dot de la mariée. C'est la plus ancienne citation du *belli forti* (Belfort), qui soit à notre connaissance. Cinq ans après, Thierry, devenu comte de Montbéliard, se déclarant

homme-lige du duc de Lorraine, nous devenions, par ce fait, vassal de ce duché en 1282, d'après un titre trouvé aux archives de Nancy. Nous étions encore sous la dépendance des ducs de Lorraine, malgré l'avis des historiens du XVIII^e siècle qui voulaient que l'accord intervenu en 1226 entre Richard et Frédéric n'avait pas eu de suite.

Entre 1282 et 1307, nous devenons Bourguignons, on ne sait par suite de quel événement, car, en 1307, nous voyons Renaud de Bourgogne accorder des franchises à notre ville moyennant finances, bien entendu.

Plus tard nous passons à la Maison d'Autriche ; c'est encore un mariage qui opère ce changement de nationalité, celui d'Albert d'Autriche et de Jeanne de Ferrette. On ne sait rien ou peu de chose des événements qui se passèrent entre ces différentes époques ; avis aux chercheurs.

On nous promet un travail sur les transformations de Belfort à l'époque des fortifications de Vauban, il sera le bienvenu et deviendra peut-être le point de départ d'autres travaux : souhaitons-le.

Je voudrais vous dire un mot de notre situation financière, je le ferais si j'avais à faire excuser un déficit dans la caisse et un excédent de dépenses. Mais je veux laisser à notre trésorier le plaisir de vous annoncer que, par suite d'une gestion faite avec ordre et exactitude, notre caisse est en excellente situation. Je le remercie en votre nom et au mien de sa bonne gestion. C'est le point capital de la prospérité d'une Société.

ÉTAT ET SITUATION DE LA CAISSE

Excédent de recettes du compte de 1886	fr.	551	23
Recettes de 1886	»	2,324	»
			<hr/>
TOTAL de la recette.....	fr.	2,875	23
Dépenses	»	1,924	»
			<hr/>
RESTE en caisse.....	fr.	951	23

RECUEIL
DES
DICTONS POPULAIRES
SUR LE TEMPS

PAR
G. CORBIS, Médecin militaire en retraite.

LES MOIS

JANVIER

Jours croissants ;
Froids cuisants.

Le jour, quand vient l'an neuf,
Croît du repas d'un bœuf.
Au dix-sept janvier, Saint-Antoine,
Le jour croît du repas d'un moine ;
A la Sainte-Luce
Du saut d'une puce ;
A la Chandeleur
D'une heure.

A la Saint-Vincent (22 janvier)
Tout gèle, tout fend ;
L'hiver se reprend ou descend.

Au jour de la Saint-Vincent,
Cesse la pluie et vient le vent.

Quand l'année est neigeuse,
Croyez-la fructueuse.

Janvier d'eau chiche
Fait le paysan riche.

Les beaux jours du mois de janvier
Sont jours mauvais en février.

Saint-Vincent clair et beau,
Plus de vin que d'eau.

Si l'hiver ne fait son devoir
Au mois de décembre et janvier,
Au plus tard il se fera voir
Dès le début de février.

Si beaucoup d'eau tombe en ce mois,
Lors peu de vin croître tu vois.

De Saint-Paul la claire journée,
Nous dénote une bonne année ;
S'il fait vent, nous aurons la guerre ;
S'il neige ou pleut, cherté sur terre ;
Si l'on voit épais les brouillards,
Mortalité de toutes parts.

FÉVRIER

Février est de tous les mois
Le plus court et le moins courtois.

Deux février, la Chandeleur,
Le froid nous pique avec douleur ;
L'hiver s'apaise ou prend vigueur.

Au lendemain de la Saint-Blaise (3 février),
Assez souvent l'hiver s'apaise.

Séverin, Valentin, Faustin (11, 14, 15)
Font geler sur leur chemin.

En février s'il grêle et tonne,
C'est la marque d'un bel automne.

Jamais février n'a passé
Sans voir de groseiller feuillé.

Le vent de Carême prenant
Reste toujours le plus fréquent.

Pluie en février
Vaut jus de fumier.

Si février ne fevrotte,
Mars vient après qui marmotte.

Février chaud par aventure
A Pâques remet sa froidure.
Ce mois doit remplir les fossés ;
Mars après les rendre séchés.

Vaut autant voir un loup dans un troupeau
Que le mois de février beau.

Fleur de février
Ne va pas au pommier.

Quand il tonne en février,
Montez vos tonneaux au grenier.

Selon les anciens se dit :
Si le soleil clairement luit
A la Chandeleur, vous verrez
Qu'encore un hiver vous aurez.
Pourtant gardez bien votre foin,
Car il vous sera besoin.
Pour cette règle se gouverne
L'ours, qui retourne à sa caverne.

MARS

Quand il pleut à la Saint-Aubin (1^{er} mars),
Il n'y aura ni foin, ni lin.

Vingt mars, vingt septembre, les jours
Sont égaux aux nuits dans leur cours.

L'hirondelle en mars arrivant,
Ne fait pas toujours le printemps ;
Puis en septembre elle abandonne
Le ciel refroidi de l'automne.

Brouillards en mars, gelées en mai ;
Jeunes fleurs ne comptent jamais.

En mars quand il tonne,
Chacun s'en étonne ;
En avril s'il tonne,
C'est nouvelle bonne.

Autant de brouillards en mars,
Autant de gelées en mai.

Brouillards en mars
Donnent gelées blanches en mai.

Lorsqu'il tonne en mars,
Il faut dire : Hélas !

Mars pluvieux,
An disetteux.

Dans l'Est on dit : « Quand il tonne en mars, les vaches sont
tirées ; » signe de pénurie de foin.

Pour la vigne, c'est le contraire.

Quand en mars beaucoup il tonne,
Apprête cuves et tonnes.

Mars avide,
Avril humide.

Mai le gai tenant de tous deux
Présage un été plantureux.

Jamais Savoyard,
Bise de mars,
Grésil d'avril

N'amènent l'abondance dans le pays.

Hâle de mars, pluie d'avril, rosée de mai
Amènent la pâte à la maie.

L'avoine de février
Remplit le grenier ;

Mars

Est trop tard.
Taille tôt, taille tard,
Il n'est taille que de mars.

Mois de mars est-il poussièreux,
Le bouvier devient orgueilleux.

De la neige en mars vaut du blé,
Mais donne un mois d'avril gelé.

Quand mars entre comme un mouton,
Il sort comme un lion.

Mars venteux,
Marie la fille du laboureur.

Mars venteux,
Verger pommeux.

En mars quand il fait beau,
Prends ton manteau.

Le bourgeon de mars
Remplit les chars.

S'il gèle le jour des Quarante-Martyrs,
Il gèlera quarante nuits.

A la Saint-Aubin on tond
D'ordinaire le mouton ;
Mais si vous voulez m'en croire,
Tondez-le à la Saint Grégoire.

De fleurs en mars ne tiens compte,
Non plus que de femme sans honte.

Quand mars fait l'avril,
L'avril fait le mars.

Au commencement ou à la fin
Mars a poison ou venin.

De Carême haute
De froid n'a faite.

Quand mars bien mouillé sera,
Beaucoup de lin se cueillera.

Au jour de Saint-Gertru, bon serait
De saigner un peu au bras droit ;
Celui qui ainsi le fera,
Des yeux de tout l'an profitera.

Pâque tôt, Pâque tard,
Toujours en pleine lune de mars.

Mars commence en courroux,
Mais il finit tout doux.

N'es-tu pas, Mars, un maroufle ?
Puisque souvent par ton souffle
Tu retardes les voyageurs ;
Souvent tu les rends voltigeurs.
Si tu ne sais plus où souffler,
Souffle au derrière de l'hiver ;
Fais-le dénicher promptement
Jusque dans son retranchement.

AVRIL

Quand Saint-Ambroise fait neiger,
De huit jours froids gare au danger.

Quand avril commence trop doux,
Il finit le pire de tous.

Vent qui souffle au jour des Rameaux,
Pendant six semaines prévaut.

Pâques pluvieuses,
Souvent fromenteuses.

A la Saint-Georges
Sème ton orge ;
A la Saint-Marc,
Il est trop tard.

Gelée aux mois d'avril et de mai,
Misère nous prédit au vrai.

Il n'est si joli mois d'avril
Qui n'ait son chapeau de grésil.

En avril la nuée,
En mai la rosée.

A la Saint-Marc s'il tombe de l'eau
Il n'y aura pas fruits à couteau.

Janvier le fier, froid et frileux ;
Février le court est fiévreux ;
Mars poudreux, avril pluvieux ;
Mai joli, riant et venteux
Amènent l'an plantureux.

Tant que dure la rousse lune
Les fruits sont sujets à fortune.

Quand il tonne en avril,
Le laboureur se réjouit.

Quand il tonne en avril
Prépare ton baril.

Bourgeon qui pousse en avril
Met peu de vin en baril ;
Avril et mai de l'année
Font seuls la destinée.

Avril
Ne quitte pas un fil ;
Mai
Quitte ce qu'il te plaît ;
Août
Quitte tout.

Pluies de mars
Fou (fumier) de chat ;
Pluies d'avril
Fou de brebis.
Il n'y a pas d'avril sans épis.
Avril froid, pain et vin donne.
Pluie d'avril remplit le grenier.

A la Saint-Vincent (5 avril)
Le vin monte au sarment,
Et s'il gèle, en descend.

S'il pleut à la Saint-Georges
Pas de cerises, ni de gobes.

Avril pluvieux
Et mai venteux
Annoncent fécond et gracieux.

Mars venteux, pluvieux avril
Font mai gracieux et gentil.

23, 25, 28 avril, 3 mai
S'ils sont beaux, font vin parfait.

Pour connaître combien vaudra
La quarte de blé, il faudra
Tirer un grain germé de terre,
Et puis compter sans plus tarder
Combien de racines il aura,
Car autant de fois il vaudra.

MAI

En mai rosée, en mars grésil,
Pluie abondante au mois d'avril ;
Le laboureur est plus content
Que s'il avait beaucoup d'argent.

En mai les trois Saint de glace
Saints Mamert, Servais, Pancrace. (11, 13, 14.)

Pluie en avril, rosée en mai
Rendent août, septembre gais.

Avril et mai de l'année
Font seuls la destinée ;
Du mois de mai la chaleur
De tout l'an fait la valeur.

Mai, juin, septembre gracieux
Plus que l'hiver sont pluvieux.

Regarde bien, si tu me crois,
Le lendemain de Sainte-Croix
Si nous avons le temps serein ;
Car on assure pour certain
Que quand cela vient, Dieu nous donne
L'année ordinairement bonne ;
Mais si le temps est pluvieux
Nous aurons l'an infructueux.

JUIN

S'il pleut le jour de la Saint-Médard,
Il pleut quarante jours plus tard ;
Le tiers des biens est au hasard.
Mais vient le bon Saint-Barnabé,
Et parfois tout est réparé,
On met alors la faux au pré.

S'il pleut le jour de Saint-Gervais.
Il pleut quarante jours après.

Le vingt juin, jour de Saint-Silvère
Est le plus long jour de lumière.

Frais mai, chaud juin,
Amènent pain et vin.

Si l'osier fleurit,
Le raisin mûrit.

S'il pleut à la Saint-Gervais,
Pour les blés c'est signe mauvais.

Le jour de la Saint-Jean, la pluie
Rend la noisette pourrie.

Au vingt juin, soleil en son plein ;
Au vingt décembre, à son déclin.

Eau de Saint-Jean ôte le vin
Et ne nous donne pas de pain.

Saint-Pierre et Saint-Paul pluvieux
Pour trente jours sont dangereux.

Quand il pleut le jour de la Trinité,
Il pleut tous les dimanches de l'année.

Du jour de Saint-Médard, en juin,
Le laboureur se donne soin ;
Car les Anciens disent : S'il pleut,
Que trente jours durer il pleut ;
Et s'il est beau, sois tout certain
D'avoir abondamment du grain.

JUILLET

Entre le dix et le vingt janvier
Le plus content c'est le drapier ;
Mais en plein milieu de juillet
Drapier ne vend pas de gilet.

En juillet, terre à l'aphélie ;
Fin décembre, au périhélie.

Qui veut bon navet,
Sème en juillet.

A la Madeleine,
Noix pleine.

Raisin formé,
Blé renfermé.

En canicule, beau temps,
Bon an.

Pour Sainte-Marguerite
Lorsque pluie est maudite
Chou réussit,
Foin pourrit.

AOUT

Quand il pleut en août,
Il pleut miel et bon moût.

Au jour du gril de Saint-Laurent,
Mille charbons au ciel filant.

La Vierge du quinze août
Arrange ou défait tout.

S'il pleut à la Saint-Laurent
La pluie arrive à temps.

A Notre-Dame
Chacun encore l'aime ;
Mais à la Saint-Barthélemy
Tout le monde en fait fi.

Quiconque en août dormira
Sur midi, s'en repentira.
Bref, en tout temps je te prédis
Qu'il ne faut dormir à midi.

SEPTEMBRE

A la Saint-Lou (St Leu-de-Sens. 1^{er} septembre.)
La lampe au clou.

Quand l'abricotier est en fleurs, (20 mars)
Jour et nuit ont même longueur ;
Quand est passé le vingt septembre,
L'aïeule reste dans sa chambre.

Quinze jours avant Saint-Michel
L'eau ne demeure pas au ciel.

A la Saint-Mathieu, les jours
Sont égaux aux nuits dans leur cours.

Si tu regardes après de Michel dans la pomme
D'un chêne, tu trouveras comme
Sera l'un de ces trois divers :
Une mouche, une araignée, un ver.
Si une mouche, attends la guerre ;
Si un ver, force biens sur terre ;
Et s'il se trouve une araignée,
Mortalité toute l'année.

OCTOBRE

Le jour de la Saint-Denis,
Le vent se marie à minuit.

On peut après le vingt avril
Passer son vêtement de fil ;
L'avoir encore au quinze octobre
De la ménagère est l'opprobre.

A la Saint-Vallier,
La charrue sous le poirier ;
La Toussaint venue,
Quitte la charrue.

NOVEMBRE

De la Toussaint jusqu'à l'Avent
Jamais trop de pluie ou de vent.

Il pleut au saint jour des Reliques,
Et vente à décorner les biques ;
Mais souvent le grand Saint-Martin
Pour trois jours sèche le chemin.

Si l'hiver va droit son chemin,
Vous l'aurez à la Saint-Martin ;
S'il retardait un seul instant,
Vous l'aurez à la Saint-Clément ;
S'il trouve son chemin barré,
Vous l'aurez à la Saint-André ;
Et si par hasard il s'égarait,
Vous l'aurez en avril ou mai.

A la Toussaint, les blés semés,
Et tous les fruits bien enserrés.

A la Saint-Martin, bois le bon vin
Et laisse l'eau pour le moulin.

Quand en novembre il a tonné,
L'hiver est avorté.

DÉCEMBRE

A Noël, les mouchérons ;
A Pâque, les glaçons.

Noël a son pignon ;
Pâque a son tison.

Le soleil la veille
De Noël, s'éveille.

Clair Noël,
Claire javelle.

Saint-Thomas gris, Saint-Thomas gris,
Le plus court jour, la plus longue nuit.

DICTONS GÉNÉRAUX

SAISONS EN GÉNÉRAL

Printemps sec, été pluvieux,
Puis un automne gracieux.

Doux hiver, printemps desséché ;
Pénible hiver, printemps mouillé.

Hiver, sitôt qu'il est trop beau
Nous promet un été plein d'eau.

A l'hiver, s'il est en eau,
Succède un été bon et beau.

D'été bien chaud vient un automne
Pendant lequel souvent il tonne.

Été, pluie : automne serein ;
Bel automne, printemps vilain.

Sec été souvent orageux
Amène un hiver rigoureux.

Si l'hiver est surchargé d'eau,
L'été ne sera que plus beau.

Sur neuf une fois, eau par le vent d'Est ;
Mais une sur trois, par le Sud-Ouest.

Lorsque le vent contre le soleil tourne,
Méfiez-vous, car souvent il retourne.

Vent d'Ouest amène la pluie ;
L'été la sueur il essuie.

Une heure avant le soleil
Froid sans pareil ;
Deux heures après diné
Feu de damné.

Dans sa marche le baromètre
Suit l'inverse du thermomètre.

Sème tes seigles en terre poudreuse
Et tes blés en terre boueuse.

CIEL

Rouge le soir, blanc le matin,
C'est la journée du pèlerin ;
Blanc le soir, rouge le matin,
Fait tourner la roue du moulin.

Ciel pommelé, fille fardée,
Ne sont pas de longue durée.

Soleil blafard
Temps cafard.

Le ciel rose à la fin du jour
Du beau temps promet le retour.

Vois le coucher du soleil,
S'il est rose ou bien vermeil,
Tu peux compter pour demain
Avoir un beau temps certain.

Coucher du soleil pâle et jaune
Est humide autour de sa zone ;
Crépuscule jaune et brillant
Pour un peu d'eau beaucoup de vent.

Brumeuse matinée
Promet belle journée ;
Ciel bleu foncé
Vent renforcé.

Rose vèpre et blanc matin
Réjouissent le pèlerin.

Ciel rouge dès le matin
Est un pluvieux voisin.

Rouges nuages à l'aurore
De la pluie ou du vent encore.

Voûte du ciel pommelée
N'est pas de longue durée ;
Flocons qui paraissent aux cieux
Font temps venteux et pluvieux.

Midi, ciel vilain,
Minuit, ciel serein.

Soleil qui luit trop le matin
Ne conduit pas à bonne fin.

Soleil rouge promet de l'eau ;
Mais soleil blanc fait le temps beau.

Temps qui se fait beau la nuit
Dure peu quand le jour luit.

Coucher du soleil rouge
Le vent se fâche et l'eau ne bouge.

PHÉNOMÈNES DIVERS

Chaleur qui monte,
Bourrasque prompte.

Brouillard, air froid, chaude terre,
Rosée, on sent tout le contraire.

Grosse rosée
Nuit reposée ;
Vent qui s'élève
Rosée enlève.

Un léger brouillard blanc
Présage assez beau temps.

Epais et noir brouillard
Mauvais temps sans retard.

Léger brouillard blanc
Après un mauvais temps
C'est bon signe pour un moment.

Par la blanche gelée
La pluie est présagée.

L'arc-en-ciel du soir
Ne fait pas pleuvoir ;
Arc-en-ciel du matin
C'est de l'eau pour certain.

Forte rosée
Prochaine ondée ;
Petit brouillard
L'eau pour plus tard ;
Le brouillard monte
L'eau sera prompte.

Année neigieuse
Année fructueuse ;
Année venteuse
Année pommeuse.

Gelée banche au croissant
Marque de beau temps ;
Gelée blanche au décours
De la pluie sous trois jours.

Année de foin,
Année de rien.

Prends du temps la règle commune
Au premier mardi de la lune.

Brouillard dans la vallée
Pauvre homme va travailler ;
Brouillard sur les monts
Pauvre homme reste à la maison.

Du matin l'humide rosée
Fait tomber l'eau dans la soirée.

En hiver s'il fait de la bruine,
La neige ou la grêle est voisine.

Brouillard qui ne tombe pas
Donne de l'eau bientôt en bas.

Vent, tempête ou neige en hiver,
Si par hasard brille un éclair,
Arc-en-ciel double ou trop brillant,
De la pluie encore, comme avant.

Le tonnerre au matin
Du vent signe certain ;
Tonnerre au soir présage
Un pluvieux orage.

En hiver un léger brouillard
Remet la tempête à plus tard.

Depuis cent ans le jour le plus chaud
Quarante degrés au-dessus de zéro ;
Du froid le plus bas numéro
Vingt-cinq degrés sous le zéro.

Par les vents du Nord et de l'Est
Le baromètre est froid et haut ;
Par ceux du Sud et de l'Ouest
Au contraire il est bas et chaud.

PLUIE

Petite pluie abat grand vent ;
Grand vent soutient l'eau menaçant.

Après gros tonnerre
Force eau sur la terre.

Pluie qui fume en tombant
Doit durer longtemps.

Quand il pleut de bise,
Il pleut à sa guise.

Large guillée
Courte durée ;
Du bruin
C'est sans fin ;
Bruine obscure
Trois jours dure.

VENTS

Malgré les vents d'Est ou du Nord
Si tu sens que la chaleur monte,
Le vent du Sud approche alors
La pluie y trouvera son compte.

Ne juge pas d'après ta peau,
Car les vents en été torrides
Contiennent cependant plus d'eau
Que ceux d'hiver froids et humides.

Vent du Sud-Ouest le plus chaud
Dans un pays toujours prévaut.
Vent du Nord-Est est le plus froid,
Bien moins souvent on l'aperçoit.
En été, ce vent au contraire
Etant sec, échauffe la terre.

Quand le soleil atteint le vent
On voit en l'air pleuvoir souvent.

A l'instant précis du passage
De la plus basse pression,
Le vent est la direction
Où le tourbillon se propage.

Vent du Sud-Occident
Souffle le plus souvent.

Souvent en haut de l'atmosphère,
Les nuages les plus élevés
Suivent une route contraire
A ceux du bas vite enlevés.
Bientôt on voit, en sens inverse,
Le vent du bas qui se renverse,
Pour souffler dans son changement
Comme il soufflait au firmament.

Si le vent se tient du bas
Quand la chaleur diminue,
L'eau ne manquera pas,
Elle est déjà dans la nue.

Vents Nord-Est en hiver humides,
Pendant l'été sec et torrides.

LUNE

Au cinq de la lune on verra
Quel temps tout le mois donnera,
Pourvu que des jours le sixième
Reste le même qu'au cinquième.

A la centième heure de la lune
Retiens bien le temps qu'il fera,
Sois certain que le temps sera
Celui du restant de la lune.

En été la lune nouvelle
Les vents des tropiques appelle ;
En hiver, la même au contraire,
Favorise le vent polaire.

Vents du Nord vers la lune australe ;
Vents du Sud vers la boréale.

En automne, au premier quartier,
Vents tropicaux ; ne pas s'y fier,
Car on verra ces mouvements
Intervertis tous les neufs ans.

Quand la lune se fait dans l'eau,
Deux jours après il fera beau.

La lune pâle fait la pluie,
Elle baigne pour qu'on l'essuie ;
L'argentine annonce un beau temps,
Et la rouge amène du vent.

Du brouillard dans le croissant
De la lune, c'est du beau temps ;
Du brouillard dans le décours
C'est de l'eau dans les trois jours.

Au moment de la lune pleine,
Petit nuage dure à peine.

La lune est périlleuse au cinq,
Au quatre, au six, au huit, au vingt.

La lune pleut à l'apogée
Quelque peu moins qu'au périgée.

Vers le neuf la lune est humide,
Mais vers le vingt elle est aride.

Lune qui baigne
D'eau n'est brehaigne.

A l'époque de l'équilune
Ou ressent l'action de la lune ;
Mais à l'époque du lunistice
Au vent n'est pas un temps propice.

Quand la lune rousse commence en lion,
Elle finit en mouton.

ANIMAUX

Le canard crie
C'est la pluie.

La carpe saute
De l'eau sans faute.

S'il doit faire beau, la grenouille
Coasse au bord de ses étangs ;
Au fond de la vase elle fouille
S'il doit venir un mauvais temps.

Hirondelle rasant la terre
De la pluie avant courrière ;
Mais si dans l'air elle va très haut
C'est un signe certain de beau.

Pigeon qui reste sous le toit
De la pluie en l'air aperçoit.

Chat qui caresse son oreille,
La méfiance nous conseille ;
Et s'il mange du chiendent,
Encore de l'eau sûrement.

Une pie au printemps
Annonce un mauvais temps.

Quand le coq chante le matin
Pluie bien sûr au jour déclin.

LES QUATRE-TEMPS

Un vieux dicton rural prétend qu'il fait pendant la saison le même temps que durant les trois jours de quatre-temps qui les précèdent.

Beaucoup d'observateurs météorologiques prétendent l'avoir vérifié.

Moyen de reconnaître les jours de gelée du mois de mai.

Voici un fait qui intéresse sûrement tous les propriétaires agricoles et surtout vinicoles. A l'occasion des expériences faites à Suresnes pour la formation des nuages artificiels destinés à préserver les vignes des désastres de la gelée blanche, M. Drouyn de Lhuys, président de la Société des Agriculteurs de France, a reçu du colonel Lefèvre une lettre à laquelle nous empruntons une curieuse observation bonne à vérifier.

« Il est on ne peut plus facile de savoir à l'avance les jours de gelée en mai. Je vous vois d'ici sourire et me classer de suite au rang de tous les prophètes du jour. Rien, cependant, n'est plus vrai que ce que je vais vous dire. Quarante-quatre ans de remarques m'en sont sûr garant. Mon père et moi nous l'observons depuis 1829.

« Il s'agit tout simplement de noter avec soin les jours de fort brouillard pendant le mois de mars ; il y aura en mai gelée blanche les jours correspondants, soit un jour avant, soit un jour après. »

Dicton concernant la Chandeleur.

Si le soleil donne, le jour de la Chandeleur, le matin, sur l'autel quand le prêtre dit sa messe, l'ours rentre encore pendant six semaines dans sa caverne. Ce dicton est exprimé par les deux vers latins suivants :

*Si sol splendescat Maria purificante,
Major erit glacies post festum quem fuit ante.*

Ce dicton s'est parfaitement vérifié en 1886.

Le jour de la Chandeleur le soleil a lui le matin. Je ne sais pas s'il a donné sur l'autel pendant que le prêtre disait la messe. Je n'ai pas cherché à vérifier le fait, cette circonstance, à mon avis, n'étant absolument pour rien dans cette remarque. Toujours est-il que le froid a repris avec vigueur et a duré, sans discontinuer, pendant près de six semaines.

Il ne faut pas regarder comme superstition ce qui n'est, en somme, que la conséquence de remarques et d'observations ; et je pense qu'on a grand tort de faire une guerre insensée à certains préjugés qui ont du bon et souvent un fond de bon sens, et cela sous le prétexte de faire disparaître ce que certaines personnes appellent des superstitions. Y a-t-il réellement des superstitions dans le sens propre du mot ? Je ne le crois pas. Chaque croyance qu'on regarde comme une superstition a un but : elle renferme un sens caché, une légende. Or, toute légende, comme on sait, repose sur un fait qu'il s'agit tout simplement de dégager de son enveloppe.

Quelques exemples pris au hasard.

Le dicton de la Saint-Médard n'est autre chose que la remarque qui a été faite que, quand le temps devient pluvieux dans les premiers jours du mois de juin, c'est une présomption que ce temps se maintiendra pluvieux pendant une période plus ou moins longue ; c'est une conséquence des perturbations atmosphériques produites par le solstice d'été amenant, par exemple, le régime des vents d'ouest au lieu de celui des vents d'est. On a donné à cette circonstance une date fixe, le 8 juin, qui se trouve être la Saint-Médard, lequel ne s'occupe point de météorologie.

Quand on recommande aux enfants de ne pas monter sur les arbres le jour de la Saint-Henri, parce qu'il leur arrivera sûrement un malheur, ce n'est pas là une superstition, mais bien, à mon avis, une sage précaution. En effet, à la Saint-Henri, qui arrive le 15 juillet, les arbres sont chargés de fruits, et c'est pour faire respecter les fruits qu'on a recours à la peur qui produit, sur l'esprit des enfants, plus d'impression que la vue du garde champêtre.

Chez les Romains, le dieu Terme, le dieu Sylvain et les Nymphes faisaient bien autrement respecter les propriétés que gardes champêtres et forestiers, dont le zèle, malheureusement, vient se heurter contre le mauvais vouloir qu'on apporte, aujourd'hui, à respecter la propriété d'autrui.

On recommande bien aux enfants de ne pas tuer le carabe doré, connu sous le nom de jardinière ou de dame d'or, parce qu'il pleuvra infailliblement dans la journée. Cette recommandation a pour but de protéger un insecte très utile en ce sens qu'il fait une guerre acharnée aux insectes nuisibles.

On connaît le préjugé attaché aux nids d'hirondelles. On est convaincu qu'ils portent bonheur aux maisons et nombre de propriétaires voient avec plaisir les encognures de leurs fenêtres garnies de ces nids. Ces gens-là ne sont pas superstitieux, ils sont intelligents, attendu que le bonheur consiste réellement dans ce fait que les hirondelles débarrassent les maisons d'une prodigieuse quantité d'insectes dont elles ont besoin journellement pour nourrir leurs petits.

Depuis quelque temps, on a pris, dans le midi de la France, l'habitude de faire la chasse aux hirondelles. Cela est regrettable et insensé, car on tue, pour les manger, des oiseaux très utiles qui se nourrissent très souvent de larves ignobles prises sur des corps en décomposition. C'est, on l'avouera, un mets peu ragoûtant et qui peut très bien causer des accidents à l'imbécile qui s'imagine qu'un plat d'hirondelles repues de larves vaut un plat de grives gavées de baies de genièvre.

Cette chasse bête devrait être sévèrement interdite, comme, du reste, la chasse faite à tous les insectivores. L'homme mange, sans grand profit pour son alimentation, les oiseaux utiles, et les insectes, à leur tour, mangent les récoltes.

Qui dit que le phyloxera ferait des ravages aussi considérables si on ne détruisait pas l'oiseau qui se nourrit de la mouche donnant naissance à l'insecte redoutable.

Dans le midi, en Provence, notamment, on a constaté, coïncidant avec la disparition à peu près complète d'une certaine espèce d'oiseaux, l'apparition en grand d'un insecte, nommé Taron, qui s'attaque à l'olive, la pique et la fait sécher.

HISTOIRE DE BELFORT

Il existe à la bibliothèque de la ville un manuscrit attribué à l'abbé Descharrières dont la rédaction remonte pour une partie à l'année 1811. Le manuscrit résume ce que les archives municipales renferment de plus intéressant sur l'histoire de notre ville.

Le comité a pensé qu'il pourrait être utile que l'histoire du vieux Belfort, inconnue à la plupart des habitants de la ville moderne, soit publiée dans le Bulletin de la Société. Il a été extrait de ce manuscrit une description du Château tel qu'il existait avant les constructions de Vauban et un aperçu des rues et des monuments de l'ancienne ville. Le style du manuscrit a été respecté, il n'en a été retranché que quelques dissertations sur l'origine de Brasse, sur celle de Cravanche, etc., qui ont paru sans intérêt pour l'histoire de Belfort.

Description de l'ancien Château

Le nom de Belfort ou Beaufort (*Bellus fortis*) aura été donné à cette forteresse de la beauté de sa situation, soit par rapport à la plate-forme régulière sur laquelle elle est assise, soit par rapport à la vue agréable dont on jouit sur une très grande étendue et de tous côtés, soit aussi par rapport à la régularité des bâtiments et à la force de ses murailles. Il convient de dire un mot de chacun de ces objets.

Le roc sur lequel le Château de Belfort est bâti forme un banc de pierre calcaire qui court du levant au couchant, escarpé vers le nord où est la ville actuelle et incliné en pente assez raide vers le midi, où se trouve, environ à six cents mètres du

chemin couvert, une source salubre et abondante qui alimente l'étang de Rethenans et deux des plus anciennes fontaines de la ville (1).

La plate-forme est élevée au-dessus de la Savoureuse qui coule du nord au sud de la vallée, a plus de 60 mètres sans être dominée à portée d'aucune arme de brèche ni de trait en usage lors de sa construction.

Il est vrai que par cela même on ne trouve ni dans son enceinte, ni dans ses fossés, aucune source suffisante pour abreuver les habitants ou la garnison. Mais on y avait pourvu, soit par une citerne, soit par un puits large et profond qui fournit en tout temps l'eau la plus saine, sa profondeur parvenant au-dessous des eaux souterraines. (Il a environ 55 mètres dont 6 sous l'eau.)

La vue, au Château de Belfort, est d'une grande étendue, soit du côté du midi où elle parvient jusqu'aux hauteurs d'où la Birse prend sa source, soit du côté nord où elle atteint le sommet des ballons et l'origine de la Moselle. Au couchant elle découvre les montagnes du bassin de l'Ognon ; au levant elle paraîtrait, peut-être, bornée par deux hauteurs qui la bordent de ce côté ; on y avait paré par la tour du donjon dont on parlera plus loin et qui avait une grande hauteur, plusieurs étages voûtés et une superbe plate-forme, d'où l'on découvrirait le bassin de l'Ill, le cours du Rhin et les beaux côteaux du grand-duché de Baden. C'est de là que l'on faisait les signaux à cette tour massive appelée la Pierre de la Miotte ou Pierre Muette, espèce de télégraphie qui communiquait les ordres au château de Ferrette et d'autres du voisinage, ou qui donnait aux vaisseaux l'ordre de prendre les armes à l'approche du danger.

Il ne reste plus aucun vestige de l'ancien Château ni des vieux bâtiments, mais la qualité du souverain qui les habitait, au moins une partie de l'année, la beauté du local, l'importance de la forteresse située à la frontière de plusieurs états voisins, persuadent aisément qu'ils n'étaient pas indignes du nom de Beaufort.

Quoi qu'il en soit, les fortifications étaient entièrement conformes au meilleur style usité alors pour la défense depuis le

(1) L'eau de cette source n'alimente plus les fontaines publiques ; elle ne sert plus qu'aux abattoirs nouveaux depuis 1880.

temps de Charlemagne, des Romains même, qui bâtissaient de préférence sur les hauteurs dont ils faisaient servir l'escarpement à la défense, par la difficulté des approches, surtout des tours mobiles et des béliers, qui tenaient alors la place de nos batteries et de nos cavaliers de tranchée. Ainsi le local du Château de Belfort était parfaitement choisi, car le rocher sur lequel il est assis se trouve coupé perpendiculairement et à une grande hauteur sur tout le front nord. Celui du couchant ne l'est guère moins et la pente du levant et du midi étaient de nature à ne pas permettre d'y placer facilement des anciennes machines de guerre, du moins de les faire avancer sans de grands dangers.

On aurait peut-être pu asseoir cette forteresse sur l'une des deux pointes de rochers qui sont parallèles vers le nord et qui sont plus élevées, mais il semble que la défense n'y eût rien gagné.

Le local bien choisi, tout le front des fortifications, du côté nord, n'avait besoin, tout au plus, que d'un simple parapet, si cependant les habitations qui bordaient cette partie n'en tenaient pas suffisamment lieu. Cependant, soit luxe de fortification, soit excès de précaution, il paraît, par un plan ancien et moderne (il date de peu d'années avant 1687) (1), que ce front avait un mur et quelques tours à ses extrémités ; on en voit trois à la pointe du levant, où celle du milieu flanquait la porte, et deux collatérales. Les deux tours de la pointe du couchant servaient à protéger le chemin qui était entre le rocher et la rivière et qui se partageait en deux branches dont l'une, appelée encore aujourd'hui Vie de Bourgogne, conduisait aux villes du levant et de la Franche-Comté, et l'autre, longeant le rocher et la côte de Danjoutin, aboutissait à Montbéliard et à Porrentruy par Delle, villes alors de quelque importance. Il est vrai qu'il existait au Château de Belfort une porte de secours du côté de ces villes, qui était placée entre la basse cour et la porte du donjon ; mais ces sortes de passage ne pouvant avoir lieu pour l'usage ordinaire de la vie, surtout pour le commun des habitants, il en résulte que le chemin qui passait sous les tours méritait quelque attention en temps de paix comme en temps de guerre. Il

(1) Il existe une vue du Château datée de 1579, publiée dans les *Curiosités d'Alsace*, qui représente ce mur et ces tours.

en était de même de celui qui aboutissait à la porte haute de la ville et qui était protégé par la tour des Bourgeois. On l'appelait porte d'Allemagne; elle donnait sur la halle et la rue du Rosemont. On donnait le nom de porte de l'Horloge à celle qui donnait sur la rivière ou au nord. Mais on ignore en quel temps ce nom lui a été donné et on n'en peut tirer aucun indice sur l'introduction de ces machines si utiles dans une ville. Il est probable que c'est lors du dernier agrandissement de la ville qui a précédé celui fait par Vauban en 1687. Le plan dont il a été question plus haut semble attester qu'il y avait alors deux chemins pour arriver de l'ancienne ville au Château, et cela est vraisemblable. Le premier était destiné uniquement pour le Château, partait de l'extrémité occidentale des rues du Rosemont et derrière le cloître, ou si l'on veut, de la porte de Bourgogne, et parvenait, en laissant à droite l'emplacement occupé actuellement par le demi-bastion du Fourneau et l'escarpement du roc, jusqu'à l'ancienne porte du Château, entre la chapelle et les bailles dont on fera plus loin la description.

Le second chemin n'allait pas directement au Château, mais au bourg, espèce d'habitation fortifiée qui était située sur le rocher, entre les bailles et la tour des Bourgeois, mais dont il ne reste plus aucun vestige, si ce n'est dans les chartes, les fortifications actuelles ayant détruit ce qu'avaient épargné les sièges et les incendies. Ce chemin, sortant de l'extrémité orientale de la rue du Rosemont, passait devant la halle, aujourd'hui hôtel de la sous-préfecture (1), la tournait jusque derrière l'église d'alors, à l'entrée de la rue dite Derrière le Cloître, d'où il retournait par un crochet vers le centre du bourg. C'est aujourd'hui le seul chemin du Château par la ville, l'autre ayant été détruit avec raison, car il paraît n'avoir été établi que pour isoler, sous le régime féodal, le service du Château de tout passage par le bourg, quoique le Château eut avec celui-ci une communication particulière.

Le bourg n'existant plus et le passage de ce côté étant moins escarpé, on a fait sagement de le préférer pour supprimer l'autre, puisque le Château y gagne en force et que le chemin, plus long à la vérité, devient moins raide et plus praticable. Du côté

(1) Il est ici question de l'hôtel de Duras qui, après avoir servi de sous-préfecture, est devenu collège communal, puis école normale.

opposé et par une seule porte, le Château communiquait donc directement avec la ville du nord par le fossé et avec le bourg par le pont des bailles vers le levant ; on l'appelait aussi, dans les titres d'alors, le Haut-Pont, pour le distinguer des autres ponts de la ville et du Château ; comme il y avait une porte de secours entre la basse cour et la tour du donjon et qui donnait vers la campagne au midi, c'était pour le Château une troisième issue.

Ces notions supposées d'après le plan que l'on vient de citer, on va lire la description de l'ancien Château de Belfort.

Cette forteresse, à qui la ville doit son origine et son nom, était composée de deux parties principales, comme la plupart des places du moyen âge ; savoir : le corps du Château et les dehors. L'un et l'autre réunis peuvent être regardés comme un arc dont la corde a 155 mètres et la flèche 37 ; la terrasse et les bâtiments compris. Dans ce petit espace de terrain se trouvaient cependant réunis trois ouvrages de fortifications bien distincts qui en comprenaient plusieurs autres.

Le premier était le donjon ou la tour, le second la basse cour, le troisième les bailles ou dehors. De ces trois ouvrages, le premier commandait le second, et le second commandait le troisième, au moins d'un commandement simple, estimé à quatre pieds et demi ; le commandement double se portait à neuf pieds. Tous ces ouvrages étaient fermés de murs en bonne maçonnerie dont il reste encore des vestiges en pierre de taille, la plupart des carrières de Perouse ou de Rettenans. Ils étaient flanqués de tours rondes à la distance d'environ 22 mètres l'une de l'autre. Les murs de ces tours, ainsi que ceux des remparts, étaient d'environ deux mètres et demi d'épaisseur et tous fondés immédiatement sur le roc, mais tous avaient pour base des talus plus considérables que les courtines pour servir d'appui et de contreforts aux voûtes qu'elles supportaient, et qui, presque toutes en plein cintre dont la naissance commençait environ à deux mètres et demi de hauteur, étaient en pierre de taille et non en briques ou moëllons. Ces tours avaient trois et même quatre étages, avec une plate-forme et des créneaux au-dessus. Mais leur diamètre dans œuvre n'étaient guère que de trois ou quatre mètres. Les murs en avaient neuf de hauteur, en y comprenant le parapet qui, en quelques endroits, surtout au-dessus des portes, était projeté en machicoulis, ce qui formait une bonne défense.

Entre les murs et l'escarpe, on avait ménagé, le long de tout le front de l'enceinte, une fausse braie, avec un parapet en simple maçonnerie de deux mètres d'élévation, avec des meurtrières plongeantes de distance en distance ; et cet ouvrage contribuait beaucoup à la force de la place à qui il procurait un feu rasant, un chemin de ronde estimé de Vauban, et une rue plus directe dans l'intérieur du fossé taillé dans le roc, mais qui n'avait que quatre mètres de large sur autant à peu près de profondeur. Quoique les fausses braies soient aujourd'hui supprimées, d'après Vauban elles étaient, dans cette espèce de fortification, d'une grande utilité, en ayant une vue dans le fossé, et tenant lieu du chemin couvert moderne alors inconnu.

Au reste, en employant le terme de feu rasant, usité aujourd'hui, on ne veut qu'exposer la direction des projectiles, sans prétendre qu'à cette époque les armes à feu fussent déjà employées à la guerre.

Au delà du fossé ou de la contre-escarpe, on ne voyait ni chemin couvert, ni glacis proprement dits ; ce sont des ouvrages moins anciens ; mais le local s'étendant en pente fort loin et jusqu'à 150 mètres sur une couche de terre de quelques doigts seulement de profondeur, dont on avait soin d'élaguer tous les buissons, c'était un glacis naturel d'autant plus avantageux pour la défense, que les murs et les tours étaient très élevés, avec un parapet garni de créneaux, embrasures et meurtrières, qui dominaient au loin sur toute la campagne. Il faut remarquer, à ce sujet, qu'il y avait dans les tours et dans les courtines deux sortes d'embrasures, par rapport à leur hauteur et à la divergence de leurs jours. Par rapport à leur hauteur, elles étaient toutes au dessus de deux mètres, élévation ordinaire de la fausse braie ; mais il y en avait aussi à une plus grande hauteur. Par rapport à la divergence de leurs jours, celles qui se trouvaient au milieu d'une courtine ou sur la capitale d'une tour cornière, devaient avoir plus d'amplitude que celles destinées uniquement à flanquer d'une tour à l'autre, ou à donner à quelque ouvrage une défense fichante.

Quant au relief de la place, on ne peut le fixer exactement, mais il roulait de onze à douze mètres pour les ouvrages les plus élevés, tels que la tour du donjon et les deux portes à machicoulis et pour les ouvrages ordinaires de neuf à dix mètres.

Après ce long détail de tout ce qui formait l'enceinte de l'ancien Château de Belfort, soit du front nord, soit de celui de midi,

car ceux du levant et du couchant se terminaient équivalement en pointes ou en angles saillants ; il convient de pénétrer dans l'intérieur et d'en examiner les parties.

Le donjon était la partie principale, la plus élevée et la plus forte de tout le Château, dans le système du moyen âge. C'est là que résidait le souverain, le sire ou seigneur ou son capitaine, terme qui équivalait à celui de gouverneur ou commandant de place et le mot donjon, dans l'ancienne fortification, correspondait à celui de citadelle ou de réduit, et produisait en petit, peut-être avec plus d'énergie, tout ce qu'on attend aujourd'hui des forteresses isolées qui donnent une place de guerre. Le donjon, par conséquent, était séparé du reste du Château par un bon mur flanqué de tours et défendu par un fossé comme le reste de la forteresse ; et l'on distinguait deux parties : les habitations et la tour.

Les habitations étaient formées de bâtiments élégants de style gothique ; pièces vastes et peu nombreuses ; fenêtres étroites et rares, mais d'une juste hauteur ; deux ou trois cheminées, mais assez larges pour chauffer toute la maison. On n'avait pas encore imaginé de séparer l'appartement de Monsieur de celui de Madame et d'isoler les enfants de leurs auteurs ; le sire et la demoiselle, son épouse, habitaient la même pièce et leurs enfants étaient logés à côté d'eux. Près de l'appartement des maîtres logeaient quelques gens de service, les plus nécessaires à leur service et quelques étrangers de distinction que l'on n'y admettait presque jamais en grand nombre. Dans cette partie se plaçaient les objets les plus précieux du Château, les meubles, les bijoux, les archives et quelques manuscrits ou romans de l'ancienne chevalerie.

La tour du donjon en formait une autre partie principale, si ce n'était la plus essentielle. Pour l'ordinaire, elle était séparée des habitations par la cour ; ou si elle leur était contiguë, ce n'était que par un pont-levis ou des bâtiments en bois, dont il était facile de l'isoler en cas de siège. Dans la tour du donjon résidait la dernière ressource du Château ; c'était d'elle que relevaient les sujets les plus distingués par leur nombre et par leur rang. C'était là que se retirait, en cas de siège, le sire, le capitaine ou le chatelain avec ses plus braves guerriers pour se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Dans la tour du donjon se plaçaient ordinairement en réserve les armes les plus précieuses et les plus utiles. Il y en avait de rechange pour les

autres tours et pour les courtines ; et dans le cas d'un siège désespéré, on y transportait toutes les armes pour y vendre chèrement ses propriétés et sa vie.

La tour du donjon du Château de Belfort était si solidement bâtie que, dès avant 1226, elle a subsisté jusqu'en 1780 qu'on l'a démolie, et elle aurait plusieurs siècles si on avait pris soin de l'entretenir ; mais on l'a jugée inutile. Telle que nous l'avons observée il y a plus de trente ans (en 1780), elle était voutée à trois étages, non compris le rez-de-chaussée. Elle avait les mêmes dimensions pour les voûtes et l'empâtement que celles de l'enceinte, mais elle était, de plus, revêtue de pierre de taille en bossage et avait sa plate-forme à l'épreuve des plus lourds projectiles avec quatre embrasures pour battre aux quatre points de l'horizon les hauteurs voisines à une grande distance.

La longueur du donjon d'orient en occident pouvait être de 32 mètres ; c'était la cour, triangulaire par sa forme extérieure, mais réduite en forme de carré par la citerne qui occupait l'angle du couchant et par la tour du donjon qui remplissait celui du midi ; au milieu de la courtine formée au levant par l'angle du nord et la tour du donjon se trouvait la porte ; on voyait un écusson sans casque, cimier, couronne, ni support, que l'on m'a assuré porter deux bars ou barbeaux adossés, qui est Bar, Montbéliard, etc., mais ne l'ayant pas vu, je n'ose rien assurer.

Cour ou basse-cour ; de cette porte on entrait dans la basse-cour. C'est là que logeaient les gens de guerre, les valets, les chevaux, les étrangers ; il y avait un magasin d'armes pour le service journalier et trois postes de sentinelles : le premier devant la porte du donjon, le second vers les bailles et le troisième du côté de la porte de secours. On a vu plus haut que ce front qui donnait sur la basse-cour avait environ 37 mètres, qui est la plus grande largeur de la place, en y comprenant les bâtiments et la terrasse située du côté de la ville, et de la porte du donjon à celle des bailles on comptait environ 52 mètres. Ces deux parties, la cour du donjon et la basse-cour, formaient une esplanade horizontale bien nivelée, mais la descente commençait en approchant de la porte, dont le seuil était tout à fait en pente. Cette porte, couverte des bailles, communiquait à la ville par le fossé et un chemin escarpé dirigé vers le couchant et au bourg par les bailles. Elle était surmontée d'une chapelle spacieuse, bâtie par le souverain et dotée ensuite, dit-on, par une princesse de la Maison de Chalons. Quoi qu'il en soit, c'était

alors l'usage de placer les chapelles castrales, non dans le donjon, à la portée du maître, mais dans la basse-cour et très près des baillies, afin de donner au peuple, qui ne pouvait pas toujours entrer dans le donjon, la faculté d'assister aux divins offices. Ils comprenaient, ces anciens chevaliers, qu'un maître n'est jamais mieux servi que quand il s'entoure d'hommes religieux et qu'il est doux pour un souverain de prier Dieu au milieu de ses peuples.

Mais qu'étaient donc que les baillies, ce nom qui est déjà revenu si souvent ? Les anciens avaient-ils des dehors à leurs forteresses ?

Les anciens, quoi qu'en disent quelques modernes peu instruits dans cette partie, avaient des dehors que l'on nommait bastilles, barcanes, barbancales, et le plus souvent baillies, dont l'objet militaire était de couvrir les portes de la place contre toute surprise ou attaque imprévue, et l'objet civil, de servir aux marchés, aux échanges de denrées, au paiement des cens, lods et redevances seigneuriales, perçus par un bailli, qui rendait aussi la justice au nom du seigneur, ce qui leur fit donner le nom de baillies ; ce nom, du gaulois *bailler*, veut dire donner, payer. On voit encore aujourd'hui (1811) des baillies devant la porte Blanche à Strasbourg, devant plusieurs portes à Avignon. La porte la plus méridionale de l'ancienne ville de Luxeuil et la plus voisine de l'abbaye où résidait l'abbé, seigneur du lieu, s'appelait la porte des Baillies.

Mais quelle était la forme des baillies qui paraissent avoir donné l'idée de nos demi-lunes modernes ? Nos demi-lunes ont la forme triangulaire ou pentagonale ; les baillies avaient celle d'un carré souvent oblong, mais sans mur du côté de la place, à laquelle elles communiquaient par un pont, parce qu'elles en étaient séparées par un fossé. Elles n'avaient donc de murs d'enceinte que de trois côtés : l'un, en avant, parallèle à la place, était une espèce de face ; les deux autres, qui lui étaient perpendiculaires, pouvaient s'appeler « flancs », sous l'un desquels la porte se trouvait pratiquée pour l'ordinaire si le terrain le permettait.

Il est vraisemblable que chacune des deux portes du Château de Belfort avait ses baillies, les premières plus considérables devant la porte principale du côté du bourg et de la tour des Bourgeois et dans la même direction, les secondes devant la porte du secours, du côté de la campagne ; mais il n'en reste

aucun vestige, à cause des nouveaux ouvrages qui ont remplacé les anciens, tandis que l'on trouve encore des traces bien remarquables des baillies devant la porte principale ou du bourg. Depuis l'escarpement du rocher, du nord au midi, c'est-à-dire en largeur, elles avaient environ 25 mètres sur 65 de longueur, et dans cet espace en pente vers le levant, il y avait un corps de garde, un petit magasin, quelques habitations et une porte ménagée au milieu de la face, pour communiquer avec le bourg. Cette enceinte était formée d'un simple mur crénelé de distance en distance et vraisemblablement flanqué d'une tourelle à chacun des angles saillants.

- Telle est sommairement la description de l'ancien Château de Belfort avec ses dépendances comme il existait vers 1228. Il reste à donner une idée sur les deux bourgs et les deux villes de Belfort, la vieille et la nouvelle, telles qu'elles ont existé depuis environ 1307 jusqu'à la nouvelle forme que leur donna Vauban en 1687.



Description des deux Bourgs

ET DE LA VILLE VIEILLE ET NEUVE DE BELFORT

de 1307 à 1687.

C'est d'après les chartes et les anciens plans que l'on est fondé à distinguer dans Belfort, après les premières preuves de l'existence du Château, quatre parties différentes par leur époque et leur situation respectives. L'acte le plus authentique qu'il soit possible de citer là-dessus est l'affranchissement de cette commune fait par Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard, Guillaumine, son épouse, et Othenin, leur fils. Cet acte date du mois de mai 1307. Il règle les redevances par maisons ou chéseaux vieux, au châtel, au bourg et en la ville ; ces trois lieux étaient donc habités, distincts et assez anciens pour qu'il y eût déjà des vieux chéseaux, c'est-à-dire des maisons ruinées. Il est également question des foires et marchés, ce qui marque que la ville commençait à être importante et commerçante. Le règlement pour la défense, en cas de guerre, des murs d'enceinte et des portes prouve que la ville était déjà fortifiée à cette époque.

De cet acte important il résulte, outre ce que l'on a dit plus haut, que Belfort était du diocèse de Besançon, quoique très voisin de celui de Bâle, et que les bourgeois, par leur conduite et leur fortune, méritaient une pareille distinction de la part de leur souverain.

Au commencement du XIV^e siècle, c'est-à-dire de 1307 et 1322, on distinguait à Belfort un Château composé de trois parties qu'on a détaillées, un bourg et une ville. Il ne paraît pas qu'il y eût déjà deux bourgs et deux villes. Mais dans des actes postérieurs et authentiques, on trouve deux bourgs bien distincts placés entre le Château et ses bailles et la tour des Bourgeois ; ils occupaient ainsi la crête du rocher de ce côté-là et s'étendaient en largeur du nord au midi. Le vieux bourg était placé devant les bailles du Château et communiquait avec elles au moyen d'un pont. Le second, plus au levant, touchait à la

tour des Bourgeois et se nommait bourg Resot, probablement du nom de celui qui l'avait fortifié, car ils étaient l'un et l'autre fortifiés et communiquaient par des portes avec le château au couchant, avec la ville au nord et avec la campagne au midi. Chacun de ces deux bourgs avait ses rues et ses places, mais comme ils ont été détruits soit par les sièges, soit par les incendies, soit pour former la communication actuelle entre le Château et la tour des Bourgeois, on n'en trouve plus aucun vestige, si ce n'est dans les chartes et les vieux titres qui expriment bien distinctement la différence du vieux bourg et du bourg Resot.

Mais dès le milieu du XIV^e siècle, on commença à distinguer à Belfort deux villes différentes, la vieille et neuve; car Ursule, petite-fille du comte Renaud de Bourgogne, par Jeanne, sa fille, épouse du comte de Ferette, dans une charte de 1347, fait mention d'une ville vieille et d'une ville neuve. Belfort était donc à cette époque composé de deux villes, de deux bourgs et le Château. Le Château appartenait au seigneur, quoique quelques bourgeois y eussent des habitations en toute propriété, surtout dans les bailles. Mais les deux bourgs et les deux villes appartenaient aux bourgeois ou habitants, tout en payant les redevances foncières au seigneur seul.

On appelait plus communément ces différentes parties « Belfort sur la roche », ce qui comprenait le Château, les bailles et les bourgs, et « Belfort sous la Roche », qui désignait les deux villes, la vieille et la neuve.

On n'a rien laissé à désirer dans la description du Château et de ses dehors. On voudrait en faire de même par rapport aux deux bourgs, mais les différentes circonstances des sièges, des incendies et de la construction du Château actuel n'en laissant aucun vestige que dans les chartes et les vieux titres, sans plans réguliers, on se contentera de dire que les deux bourgs réunis formaient un quarré oblong depuis les bailles du Château jusqu'à la tour des Bourgeois; que leurs fortifications étaient assez analogues à celles du Château, c'est-à-dire flanquées de tours rondes; que le vieux bourg dominait le bourg Resot dont il était séparé par un front de fortifications garni d'un fossé; que le long de ce fossé passait une rue qui, de la porte des deux bourgs vers la ville, conduisait à la porte des mêmes bourgs vers la campagne; que celle-ci était couverte d'une petite baille ou barcane et l'autre de deux tours en forme de bastilles; enfin

que les deux bourgs, indépendamment de cette rue intermédiaire ou de séparation, en avaient plusieurs autres, surtout dans la direction du levant au couchant. Le marché du bourg, différent de celui de la ville, se tenait dans cette rue intermédiaire qu'on appelait pour cela rue du Haut-Marché, pour la différencier de celle du Marché-de-la-Vieille-Ville. Plusieurs titres anciens remarquent que la partie méridionale au-delà des deux bourgs était cultivée partie en nature de verger, partie en nature de prés ; mais depuis les nouvelles fortifications de 1688, la terre végétale en a été enlevée pour former les glacis et les propriétaires ont été dédommagés, ainsi que le prouvent les archives de Belfort.

Mais qu'était-ce donc que la tour des Bourgeois et pourquoi portait-elle ce nom ? On a parlé plus haut de la tour du donjon, située à l'extrémité occidentale du front de fortifications de la roche ; la tour des Bourgeois était à l'extrémité orientale ; dans la tour du donjon consistait la principale force et la dernière ressource du Château ; la tour des Bourgeois avait le même avantage par rapport à la ville qui paraît avoir fait les premiers frais de sa construction ; de là l'origine du nom qui lui fut donné avec d'autant plus de raison que sous le régime féodal en pleine vigueur, les Bourgeois de Belfort, quelque part qu'ils demeurassent, avaient droit de retraite sous cette tour qui couvrait, dans l'intérêt du bourg Resot, une cour ou place spacieuse entourée de halles ou de hangards, soit pour les meubles qui se réduisaient à quelques coffres, vases de cuisine, instruments d'agriculture ou des arts, les plus nécessaires, soit pour le bétail qui devenait plus précieux en temps de guerre, pour nourrir un si grand nombre de réfugiés. Comme le peuple couchait alors soit sur des peaux, soit du foin en hiver, en été sur de la paille, les matelas étaient choses rares. En cas de retraite, il était cependant recommandé aux réfugiés d'y amener leurs matelas, parce qu'en cas de siège ils pouvaient servir de blindage contre l'action du bélier, de la baliste, de l'onagre, de la catapulte et autres machines de trait, de brèche et de l'artillerie qui était alors très imparfaite. La tour des Bourgeois était aussi environnée d'un fossé large et profond pour y faciliter la première retraite du bétail, du foin, de la paille, des hommes même, en cas de ravages imprévus dans la campagne, en attendant qu'on pût les abriter dans la place même.

Comme cette tour subsiste encore aujourd'hui, du moins en

partie, et que les réparations que fit Vauban en 1689 ne l'ont pas entièrement dénaturée, non plus que le revêtement qu'on lui donna il y a une trentaine d'années, il sera facile d'en faire une bonne description. Fondée immédiatement sur le roc vif et voûtée en pierre de taille, elle avait autrefois quatre ou cinq étages avec différentes embrasures en tous sens dans chacun. Elle était terminée par une plate-forme fort élevée et garnie de créneaux pour battre le prolongement dans la direction des fourches, où il s'élève même à la hauteur de plusieurs commandements. Les différents sièges qu'essuya Belfort au XVII^e siècle ayant endommagé le revêtement de cette tour, en même temps que la guerre des sièges avait subi des changements, Vauban lui fit faire un nouveau revêtement avec une base plus étendue et plus d'épaisseur dans les murs. Ses embrasures furent alors fermées et plusieurs étages démolis entièrement ; le plus haut fut rasé et remplacé par une plate-forme qui put contenir du canon. Avant ces changements, les premiers étages étaient destinés à renfermer les archives de la ville, les titres particuliers, les bijoux, l'or et l'argent monnayés ou non. Enfin les étages supérieurs contenaient différentes espèces d'armes destinées à la défense de la place ; on comprend par là combien le poste était intéressant. Les bourgeois y avaient ordinairement une garde, c'était le poste d'honneur d'où ils étendaient leurs rondes partout où le besoin le demandait ; comme à la tour du donjon, les chevaliers employés à la garde du Château faisaient respecter l'autorité du maître où il le fallait.

Les bourgeois de Belfort, aidés quelquefois de ceux des communes, suffirent habituellement à ces différentes espèces de service, au Château et aux bourgs, au donjon même, dans des cas extraordinaires, depuis le XIV^e siècle jusqu'en 1590, que la régence autrichienne d'Ensisheim y établit une garnison régulière. Ce qui n'empêche pas les bourgeois de continuer à avoir la garde des deux bourgs et des deux villes, mais surtout celle de la tour des Bourgeois, où leurs effets les plus précieux, entre autre leurs archives, étaient ordinairement déposés. La garnison autrichienne n'avait que la garde du Château, avec des patrouilles au dehors, pour la sûreté des grands chemins, des foires et des marchés. Quant aux archives, on en déposait quelquefois une partie, en temps de paix, dans l'ancienne maison de la rue de l'Etuve, dont le magistrat avait fait le lieu où se tenaient les assemblées, avant la construction de l'hôtel de ville

à la porte de Brisach en 1602 ; mais la majeure partie, surtout en temps de guerre, resta constamment dans la tour des Bourgeois, depuis sa construction, vers le XIV^e siècle, jusqu'à cette dernière époque.

Pour terminer ce qui regarde les deux bourgs, on remarquera qu'il y avait deux sortes de bâtiments, les uns particuliers et pour chaque famille et les autres communs, soit pour la défense de la place et les munitions de guerre, soit pour servir de retraite aux bourgeois domiciliés hors de la ville et qui se trouveraient d'y venir chercher un asile pour eux et pour leurs effets. Il n'y avait pas d'église, mais ils pouvaient assister aux offices divins soit dans la chapelle du Château qui était assez vaste, soit dans l'église paroissiale qui était immédiatement sous la roche, lieu dit la Vieille-Prévôté ; la citerne commune aux bourgs était dans les fossés, près de la rue du Haut-Marché, et il y avait au nord de la tour des Bourgeois un chemin pour aller chercher de l'eau à la source qui existe encore aujourd'hui à peu de distance de là, dans le grand fossé au-dessus de la porte de Brisach.

En descendant du Château et de l'un et l'autre bourg dans les deux villes, le premier embarras de l'historien est de distinguer la vieille de la neuve, les chartes qui seules peuvent guider en cette matière n'étant entrées là-dessus en aucun détail. Il est cependant raisonnable de croire que la vieille ville était la plus voisine des bourgs et du Château, comme plus anciens, car l'église paroissiale, le cloître ou les habitations des chanoines, du curé, de ses vicaires ou des chapelains s'y trouvaient, ainsi que les écoles. Les rues y ont un système entier et indépendant de tout autre arrangement, et dans quelques titres, la vieille ville est aussi appelée la ville haute, comme la ville neuve est aussi appelée la basse, à cause de la proximité de la rivière. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, si toutefois on peut lui donner ce nom, il est certain que les deux villes réunies formaient à peu près un quarré oblong qui s'étendait en largeur depuis l'escarpement du rocher jusqu'à l'ancien lit de la rivière, c'est-à-dire sur un espace de 210 mètres, avec environ 60 mètres de plus en longueur. Tout cet espace était distribué en trois places et dix rues, les unes parallèles à peu à l'escarpement du rocher et au cours de la rivière, les autres leur étaient perpendiculaires.

Les trois places étaient décorées chacune d'une fontaine. La première entre la halle et la porte du Rosemont ou la porte

Haute, se nommait Place de la Vieille-Fontaine ; elle tirait ses eaux de la source du fossé dont on a parlé plus haut ; elle n'était pas abondante. Placée à la croisée de la rue du Rosemont et celle des Deux-Bourgs, elle était la seule de la vieille ville du XIV^e siècle.

La seconde place était celle de la Grande-Fontaine, située à la rencontre des six rues, la rue du Berceau et celle de l'Etuve qui lui est parallèle, celle de la Tour-de-l'Horloge qui leur est perpendiculaire, la Grande-Rue au levant, celle de Sainte-Barbe ou de l'Hôpital, parallèle à celle-ci ; enfin la rue des Faivres ou de la Porte-de-Brisach, qui leur était oblique. Cette place s'appelait encore place du Marché-au-Poisson. La rue des Faivres est aussi appelée, dans d'anciennes lettres, rue des Moulins ou du Moulin, et dans d'autres rue des Tanneurs.

La troisième se nommait place de la Petite-Fontaine et se trouvait à la bifurcation de la rue des Deux-Bourgs et de la rue sur l'Eau. Ces deux dernières places, situées dans la ville neuve du XIV^e siècle, tiraient leurs eaux de l'étang de Rethenans, situé derrière le Château, au moyen de tuyaux qui entraient en ville en longeant la rive gauche de la Savoureuse. Ces trois fontaines, dont la première n'existe plus depuis longtemps, formaient entre elles, ainsi que les places où elles se trouvaient, une espèce de triangle, dont l'angle droit était à la Petite-Fontaine.

Les rues de l'ancienne ville se divisent en parallèles à la Savoureuse ou à la roche et en perpendiculaires.

Les principales rues perpendiculaires étaient : 1^o La rue du Bourg ou des Deux-Bourgs (Grande-Rue en partie) (1) qui, du milieu de ces habitations, passait devant la halle et la Petite-Fontaine, se terminait à la rue de l'Hôpital ou de Sainte-Barbe, en se divisant en deux branches dont l'une portait le nom de rue sur l'Eau qu'elle a conservé. 2^o La rue de l'Eglise (rue Traversière) qui, par des lignes brisées, descendait de l'ancienne église là où se trouve la caserne du Pavillon, presque derrière l'église actuelle ; de la rue du Rosemont elle traversait les rues du Marché et des Faivres, terminait la rue Malengin et aboutissait à la rue de l'Hôpital. 3^o La rue de l'Horloge qui descen-

(1) Les noms de rue entre parenthèses sont les noms modernes de ces mêmes rues.

dait de la rue du Cloître et de celle du Rosemont, traversait la place de la Grande-Fontaine et aboutissait à la tour ou porte de l'Horloge. Étroite à ses deux extrémités, elle s'élargissait vers son milieu pour former la place qui seule existe aujourd'hui. 4° La rue du Château (n'existe plus), débutant à l'extrémité de la rue de l'Etuve et se dirigeant vers le Château et touchant aux rues du Rosemont et Derrière le Cloître, elle pénétrait à la forteresse par une rampe soutenue d'une fausse-braie dont il existe encore des vestiges (détruits depuis 1820). Tout le terrain de cette rue est aujourd'hui en jardins (qui n'existent plus).

Ce sont les quatre rues perpendiculaires de la roche à la Savoureuse désignées par les noms anciens tels qu'on les trouve dans les chartes et les vieux titres.

Six autres rues étaient parallèles à l'escarpement de la roche et au cours de la rivière. Savoir en commençant par les plus voisines du Château :

1° La rue Derrière le Cloître (n'existe plus) commençait au levant de la porte des Bourgs, passait derrière la Prévôté, l'église, le cloître, les écoles et d'autres maisons et aboutissait à la rue du Château.

2° La rue du Rosemont (rue du Pavillon) était immédiatement au-dessous ; elle donnait entrée par devant aux édifices ci-dessus, au levant elle faisait face à la Vieille-Fontaine.

3° La rue du Marché (rue du Vieux-Marché) parallèle à celle du Rosemont et immédiatement au-dessous.

Ces trois rues traversaient dans toute sa longueur, d'orient en occident, la ville haute, qui paraît avoir été la vieille ville. La pente, pour y arriver, était raide ; l'abord des autres rues était plus doux.

La rue des Faïvres (rue de la Porte-de-Brisach), du milieu de la rue des Bourgs, parvenait à la place de la Grande-Fontaine. Cette rue tirait son nom de la quantité de forgerons qui l'habitaient.

La rue du Berceau (aujourd'hui condamnée) s'étendait de la place de la Grande-Fontaine au rempart occidental. Son nom lui vient de ce qu'elle était étroite et courte.

La rue de l'Etuve est placée au-dessous ; elle avait la même direction. La maison de l'Etuve, bien connue au XIV^e siècle, lui donna son nom.

Ces deux dernières rues étaient fort courtes, ainsi que la suivante.

La célèbre rue Malengin (rue Christophe-Keller ?) était parallèle à celle des Faivres, entre celle des Bourgs et celle de l'Église. Le nom de Malengin lui fut donné de l'arsenal d'alors, auquel elle aboutissait au levant et qui était situé en partie dans une tour contiguë au rempart, où est bâtie aujourd'hui la maison du Dr Blétry (J.-B. Clerc).

La rue de l'Hôpital, de Sainte-Barbe, ou des Moulins, prenait un peu au-dessus de la tour de l'Horloge, pour aboutir à l'hôpital Sainte-Barbe.

Au reste, on a rapporté ces noms tels qu'on les trouve dans la plupart des anciens titres de différentes époques ; quoiqu'on n'ignore pas que dans quelques documents les rues sont quelquefois désignées par le nom d'un propriétaire marquant comme la gasse de Pierrot-Lambelin, la rue Hugues-Chardoillet, la place Jean-Bourquiniat, etc., mais ces dénominations populaires n'étaient point permanentes et dans moins d'un siècle on les trouve fréquemment changées, tandis que les autres paraissent plus constantes.

Parmi les édifices les plus remarquables, on distinguait alors l'église paroissiale et collégiale, la Prévôté ou la maison du prévôt du Chapitre, le cloître ou habitation des chanoines, du curé et de ses vicaires ou chapelains ; la halle ou maison destinée à la perception des droits seigneuriaux sur les blés aux jours de foire ou marché, l'hôtel de ville ou maison commune qui servait à plusieurs objets : rendre la justice, administrer les biens de la commune, régler la police et le service militaire suivant les lois et usages d'alors.

Au commencement du XIV^e siècle et plus anciennement, Belfort, à proprement parler, n'était composé que de la seule vieille ville d'alors et n'avait que deux portes, à moins qu'on ne veuille y ajouter les deux issues qui aboutissaient l'une au Château, l'autre au bourg, uniques à cette époque.

La porte Haute, qui appartenait à la vieille ville, faisait face à la halle et se nommait porte de Rosemont et quelquefois porte d'Allemagne. En dedans elle donnait sur les rues du Rosemont et du Marché. En dehors elle se partageait en trois chemins dont l'un, par le Rosemont, parvenait aux Ballons et la haute Lorraine, l'autre allait vers Colmar et le troisième vers Bâle.

La porte de Bourgoingne, située à l'extrémité de la rue du Rosemont, appartenait aussi à la vieille ville et se nommait

quelquefois la porte Basse, parce qu'elle était la plus rapprochée de la rivière. Elle aboutissait à deux chemins, celui de Montbéliard et de Delle par Danjoutin, et celui de Franche-Comté, dont on trouve encore des vestiges dans un passage appelée « Vie de Bourgoingne » et qui, de la droite de la Savoureuse qu'on passait sur un pont, conduisait à Vesoul et à Besançon.

Lorsque dès 1347, on eut ajouté une ville neuve à l'ancien Belfort, il fallut lui donner une nouvelle porte, sans quoi on eut été obligé de remonter pour sortir de la ville ; et on mit cette porte sur le front de la fortification qui était au nord, les autres fronts ayant chacun la leur. Comme cette porte fut placée à la base d'une grosse tour qui portait une horloge, elle fut nommée porte de la Tour-de-l'Horloge ou simplement tour de l'Horloge. Dans ces temps anciens, où ces instruments étaient rares, une tour semblable était d'autant plus remarquable que son cadran indiquait les heures à l'intérieur de la ville et au dehors, pour régler les occupations publiques et privées. Lorsqu'il y eut, par la suite, une autre horloge au Château, celle-ci fut appelée la grande horloge. En agrandissant Belfort en 1686, Vauban conserva cette tour à cause de son utilité réelle, quoiqu'elle rétrécit considérablement le passage de la place d'Armes et celle de la Grande-Fontaine. Ce ne fut qu'après 1750 qu'on la démolit, à la suite d'un incendie qui la ruina en partie, et qu'on transféra son horloge à la porte de Brisach, près de l'ancien hôtel de ville bâti en 1602. On y voyait sur le portail, vers la ville, les armes de la Maison d'Autriche, qui sont d'argent à une face de gueule et à gauche celles de Belfort qui étaient de gueule à une tour bastillée d'argent.

L'horloge qui est sur le clocher de l'église actuelle vient de l'ancienne église démolie vers le milieu du XVIII^e siècle (1).

Après la description des places, des rues et des portes des villes vieille et neuve du Belfort ancien, il est naturel de donner une idée de ses fortifications depuis les premiers siècles de son existence militaire jusqu'au temps où les ingénieurs français commencèrent à se faire un nom en Europe, c'est-à-dire après que les Italiens et les Hollandais eurent préparé les esprits à une révolution dans l'architecture militaire. Pour suppléer au langage des ruines, devenues muettes en grande partie par une

(1) Elle a été remplacée vers 1841.

multitude de constructions modernes, qui loin de permettre de les interroger ne les laissent pas même entrevoir, on se servira de deux plans de Belfort ancien qui datent du milieu de la guerre de Trente ans et qui représentent cette ville vue du cimetière de Brasse à peu près ; en sorte que, sans en distinguer les rues, ni la plupart des maisons, on voit cependant les remparts, les portes, les tours, et presque toute l'enceinte. Le premier est gravé sur bois et placé à la suite d'une mauvaise histoire militaire allemande des ravages des Suédois par les troupes du duc de Saxe-Weimar, imprimée à cette époque. Il s'accorde parfaitement avec le second, peint à l'huile, sur une grande échelle. Il a été conservé longtemps au vieil hôtel de ville de la porte de Brisach, d'où il a disparu, dit-on, pour aller giter dans un village de la Franche-Comté. Quoiqu'il en soit, on l'a eu assez longtemps entre les mains pour en extraire la description suivante :

On a vu, plus haut, que Belfort, adossé à la roche du Château qui le domine et qui termine son enceinte au midi, avait à peu près la forme d'un quadrilatère d'environ 270 mètres de longueur sur 200 mètres de largeur de la roche à la rivière. Mais les trois fronts de fortifications qui formaient la ville, loin d'être en ligne droite, comme on aurait pu d'abord le soupçonner, formaient des lignes brisées, suivant les principes des Romains et des anciens peuples guerriers. Les angles formés par la rencontre des différentes lignes, pouvaient presque tous être rangés dans la classe des angles obtus et même très obtus, ce qui augmentait leur force, et tous étaient terminés par une tour qui flanquait la courtine intermédiaire. De ces angles, deux surtout sont dignes de remarque, parce qu'ils déterminent approximativement la forme en quadrilatère de la ville (1). Le premier, au nord, était couvert par la tour dite de Montbéliard et était un peu au-dessous d'un angle droit. C'était l'angle et la tour les plus au couchant ; l'école secondaire y est aujourd'hui adossée.

Le second angle, digne de remarque, avait quelques degrés de plus que l'angle droit et se trouvait au nord-ouest, non loin de la rivière, d'où vient que la tour qui le couvrait se nommait

(1) D'après un plan de 1675, les remparts n'avaient pas de lignes brisées ; ils formaient trois lignes droites qui constituaient les trois côtés d'un trapèze dont le côté du nord était plus grand que celui du sud.

tour de l'Ecluse, du Batardeau et plus tard tour du Moulin. Il était placé entre l'hôpital civil actuel (hôpital Sainte-Barbe) et l'école primaire. Ces deux tours, d'une grande importance alors, parce qu'elles étaient moins bien flanquées que les autres, par la nature de leurs angles, rachetaient ce défaut par des proportions plus fortes et un relief plus élevé. On les appelait en style du temps tours cornières ; c'étaient les plus fortes de la place, avec les tours portières, comme on les nommait alors.

Ces différentes espèces de tours étaient voûtées, à trois étages, de forme ronde, avec plusieurs magasins à l'intérieur, des embrasures à différentes hauteurs et au sommet une belle plate-forme garnie de saillies en machicoulis, de meurtrières et de garreaux ou guérites.

Les tours portières, outre la porte à deux battants, avaient encore une herse ou sarrasine, et en dedans une seconde porte et des bailles au-dehors, à l'instar de celles du Château (1) ; mais on ne trouve aucun vestige de pont-levis.

Les autres tours de l'enceinte, quoique moins importantes par leur emplacement et leur grandeur, étaient cependant distribuées avec art, de distance en distance environ de 60 à 80 mètres. Ainsi, en parcourant l'enceinte du levant au nord et au couchant, depuis la tour des Bourgeois, on rencontrait celle du Rosemont ou de la Halle qui était portière, environ à 80 mètres ; 60 mètres plus bas, la tour Malengin, portière de l'arsenal d'alors, qui correspondait à la rue de ce nom ; enfin la tour cornière de l'Ecluse ou du Moulin qui était à la même distance.

En descendant ensuite le long de la rivière, après cette tour, une poterne surmontée de deux eschangettes répondait à la rue sur l'Eau ; au-dedans de la ville venait ensuite la tour de Sainte-Barbe, près de l'hôpital actuel, à 50 mètres de la tour cornière ; puis à la même distance, la tour des Tanneurs, ainsi nommée des tanneries qui se trouvaient à proximité sur la rivière ; et à 60 mètres, la tour de l'Horloge, dont le diamètre était de 18 mètres, qui fait conjecturer que le diamètre des autres tours avait la même dimension.

Cinquante mètres après la tour de l'Horloge se trouvait, tou-

(1) Le plan de 1675 porte une deuxième enceinte qui servait de bailles.

jours en descendant, la tour de la Justice ou des Larrons, parce qu'autrefois là les exécutions de moyenne et de la basse justice se faisaient vis-à-vis, dans le local où sont aujourd'hui l'arsenal et l'hôtel de ville ; le terrain était alors couvert de sable et de gravier, jusqu'au champ des Lépreux ou pré des Ladres ; c'était la maladrerie dont le fond fut cédé en 1619 par l'archiduc Léopold d'Autriche aux capucins de Bourgogne, pour y bâtir un couvent de leur ordre qui a subsisté jusqu'à la Révolution ; c'est aujourd'hui l'hôpital militaire. 50 mètres plus bas, on trouvait la tour cornière de Montbéliard, dont le sort a été d'avoir renfermé une glacière, la maison commune, avec les archives, la maison des sœurs de la Présentation ou de la doctrine chrétienne, et enfin l'école secondaire.

Il faut remarquer que suivant les deux plans cités plus haut, on voyait au-delà du fossé et à peu de distance de la ville, une espèce de petite chapelle, vis-à-vis la tour des Tanneurs ; mais on n'en connaît pas le vocable qui se trouve peut-être dans les archives de la maison Mazarine, déposées en grande partie à la sous-préfecture.

Ces plans ne présentent aucun faubourg, mais des jardins de différentes espèces et devant chaque porte des bailles semblables à celles du Château.

La vue de Belfort, suivant ces plans, offre dans l'intérieur une croix sur un clocher d'église et une croix plus petite sur une maison qu'on croit être l'hôpital ; une troisième croix semblable à la dernière plus bas que la tour de l'Horloge, là où devait être l'hôpital des Poules.

Cinq tours plus élevées que les autres et en forme de pyramides présentent des girouettes : ce sont les deux tours cornières et les trois portières ; mais toutes les autres de l'enceinte de la ville sont en plate-forme avec des créneaux. La tour des Bourgeois et celle du donjon sont surtout encore plus remarquables que les principales de la ville et elles ont une semblable pyramide.

Pour terminer avec l'enceinte de Belfort, la tour de Montbéliard est encore appelée la tour de la Comtesse-Jeanne et la tour des Poules, du nom de la comtesse Jeanne de Ferrette qui, veuve de trois maris, fonda à Belfort, en 1349, un hôpital pour douze pauvres qui fut aussi nommé hôpital des Poules. On croit que ce fut l'administration de cet hôpital qui contribua à

établir dans cette tour une étuve si utile aux malades sur un plateau aussi élevé et aussi froid que Belfort.

A soixante mètres plus haut que la tour de Montbéliard, et par un angle faiblement aigu, se trouvait la tour portière de Bourgoigne, ainsi nommée du pays où elle conduisait. De là jusque sur la roche du Château, à peu près dans la direction de la tour du donjon, il y avait plus de 110 mètres de rempart, et tout cet espace était flanqué par une tour placée vers le milieu et qu'on trouve nommée dans les vieux titres tantôt tour des Ladres, sans doute parce qu'elle donnait sur la maladrerie des lépreux au couchant de la ville, tantôt la tour des Chanoines, parce qu'étant située à l'extrémité de la rue Derrière le Cloître, les chanoines y avaient peut-être quelque propriété.

En examinant avec attention le peu de reste de ces anciens remparts et des tours qui les flanquaient, on remarque que leur épaisseur au rez-de-chaussée était d'environ deux mètres et qu'elle diminuait en proportion de la hauteur ; que les pierres de parement étaient de différentes carrières, les unes réfractaires, les autres calcaires, plusieurs gélines, ce qui contribuait à rendre la maçonnerie moins forte et moins égale et qui prouverait que l'exécution avait été moins soignée que le plan ; enfin que les embrasures qu'on y trouve encore n'annoncent pas l'usage du canon, même d'un petit calibre, mais tout au plus ces espèces d'armes à feu que Monstrelet, Froissard et autres chroniqueurs appelaient canon à main, canon portatif, etc., comme on l'a encore vu il y a moins d'un siècle dans la tour du donjon.

Au reste, il n'est pas étonnant qu'un style de fortification qui datait au moins de 1226 et de 1307, ne se ressentit pas de l'influence de la poudre à canon sur l'architecture militaire. Belfort pouvait être regardé comme une place facile à défendre avant l'usage des bastions et des demi-lunes qui n'ont été en usage que plus tard en France dans les provinces voisines de l'Allemagne, dans les Pays-Bas et en Italie.

On a parlé des fontaines de l'ancien Belfort à l'occasion de ses places au XIV^e siècle. Pour compléter la description de la ville, il convient de dire un mot des puits dès les premiers temps de son existence, c'est-à-dire dans les deux villes antérieures à Vauban.

Le puits le plus ancien à Belfort paraît avoir été celui qui

existait sous la vieille église (acte du 11 septembre 1487) (1); le second, celui du Cloître ou de la Prévôté, qui était très profond (1); le troisième celui de la Halle (2); le quatrième celui des Bourguignons, à l'extrémité occidentale de la rue du Rosemont (1).

(1) Ils n'existent plus aujourd'hui.

(2) Probablement celui qui existe devant l'école normale.

NOTES SUR BELFORT

L'étude que nous venons de faire des archives de la Place, a mis sous nos yeux divers documents fort importants pour l'histoire de la Ville et du Territoire. La publication de ces pièces pourra intéresser les lecteurs du Bulletin de la Société avides de connaître les textes et mémoires relatifs à l'histoire du vieux Belfort.

Parmi les manuscrits dont nous donnons des extraits figure au premier rang une série de mémoires fort remarquables, rédigés en 1774 par l'Ingénieur en chef du Roi, Taverne de Longchamps.

Dans ces extraits, on a respecté scrupuleusement l'orthographe des minutes pour conserver à ce document plein d'érudition la saveur du récit du 18^e siècle.

A ces mémoires, nous joignons la description sommaire de la Place de Belfort (ville et Château) faite par le maréchal de Vauban dans son mémoire du 1^{er} mars 1687 et une note des sièges soutenus par la ville de Belfort depuis 1347 jusqu'en 1870 ; les éléments de cette note ont été recueillis dans divers mémoires manuscrits sur la Place.

Il nous a paru inutile (pour faire suite à la note précédente) de résumer le siège de Belfort par l'armée allemande en 1870-71. Ce siège a fait l'objet de nombreux livres écrits par des Français ou par des Allemands, et nous nous bornons à reproduire la notice bibliographique des ouvrages qui, à notre connaissance, ont été publiés sur ce sujet. Cette notice permettra aux curieux d'augmenter au besoin leur instruction et leur bibliothèque sur la matière.

EXTRAIT

*des Mémoires rédigés à la date du 1^{er} Décembre 1774 par
l'Ingénieur en chef du Génie, Taverner de Longchamps.*

MÉMOIRE

sur l'histoire de la ville de Belfort, le nombre
des ses habitants, son commerce et ses
manufactures, en deux parties.

PREMIÈRE PARTIE

SOMMAIRE DE LA PREMIÈRE PARTIE

Origine vraisemblable de la ville, ancienne chronique relative à son nom. Chronique des plus anciennes tirée de l'histoire. Marques d'anciennes existances sur laquelle on tire une vraisemblance. Preuves que les Romains ont connu Belfort par les noms des villages des environs. Temps postérieurs aux Romains. Différents sièges de Belfort. Fondation de charité. Fondation d'un hôpital bourgeois. Ecole. Etablissement des Capucins. Notes relatives à la Seigneurie du Comté de Belfort. Droits seigneuriaux. Justice. Droits. Octrois et possessions de la ville. Nombre de ses habitants. Privilèges accordés à la ville par Renauld de Bourgogne. Fondation du Chapitre de Belfort.

Origine vraisemblable de la ville.

La ville de Belfort est très-ancienne, on ne trouve dans ses archives aucuns titres qui puissent éclairer sur les premiers temps ny sur les auteurs de son existence, on la regarde com-

munement comme la capitale d'une contrée de la Haute Alsace connue dans la géographie sous le nom de Sungaw, ce qui feroit croire que cette ville a précédé en existence toutes les autres villes du Sungaw qui existent cependant depuis des tems immémorial.

Il est vraisemblable que l'existence des premières habitations a commencé par des établissements sur la roche escarpée où l'on voit aujourd'hui son Château ou sa citadelle : dans ces tems malheureux ou chaque seigneurs particuliers se regardoient comme souverains, la rivalité qui les divisoit leur suggeroient des précautions nécessaires à leur sûreté ; et dans les siècles où la poudre et le canon étoient encore dans le néant, ils s'établisoient sur les lieux les plus élevés. On trouve nombre de vestiges qui confirme cette vérité partout.

La roche de Belfort en protège les avenues. C'est sans doute ce qui a engagé les anciens seigneurs de la contrée et leurs sujets à s'y retirer et à s'y fixer, comme dans un abry contre les insultes d'une multitude que la cupidité ou la misère armoient plus que l'ambition.

Ancienne cronique relative à son nom.

Belfort étoit autrefois appelé Brax, Brasse ou Brässe ; un petit hameau qui n'est guère éloigné de la ville actuelle que de 3 à 400 toises, conserve encore le nom de Brasse et renferme l'église paroissiale ; la traduction d'une ancienne cronique écrite en vieux gaulois dit : Brasse despécée fut en après de rechef estorcée par Sigismondus, et spécialement son Monstier (ou son Eglise) dit à Dom St Xphorus ; l'église de Belfort est encore dédiée à St Christophe ; le Sigismond dont parle cette cronique étoit le quatrième roy de Bourgogne regnant en 516. Brax est un nom celtique.

L'étimologie du mot Belfort, et non pas Béfort, ainsy que l'écrit la Martinière, est tout à fait incertaine ; quelques uns veulent qu'avant la construction du fort, il y ait eu sur la roche une idole ditte Bel, d'où ils tirent Belfort ; mais quelle apparence qu'un Dieu connu à Babilone et en Chaldée soit venu tenter fortune dans ce país cy ? D'autres veulent que ce nom soit un composé signifiant Beaufort, ce qui paraît plus vraisemblable ; effectivement Bel fut synonyme de beau au 12 et 14^e siècle, Philippe le Bel, Charlesle Bel, etc. ; on dit encore à présent c'est un bel homme.

Cronique des plus anciennes, tirée de l'histoire.

La situation de Brasse sur la petite rivière de Sebouze, Sevouze, ou Savoureuse, lui valut aussi le nom de Sebusium, et c'est peut être les habitants du bord de cette rivière que désigne Jules Cæsar quand il dit qu'Arivist avoit parmi ses troupes des peuples nommés Sebusiani (1); dès lors ces peuples auroient été connus 59 ans avant Jésus Christ.

Cette ville étoit jadis comprise dans la partie de la Sequanie occupée par les Rauraques, país si bien désigné dans les commentaires de César qu'on est à l'abry de méprise à l'égard du lieu où on le place; il n'est pas aisé de désigner de quel país, de quelle peuplade sortaient les premiers habitants; les émigrations, les invasions, les changements de domination ont dû produire des mélanges; on sait en gros que ce país ci a été occupé successivement par les Hérules, les Germains, les Celtes, les Romains, les Francs, les Bourguignons, etc., et qu'en conséquence les usages, les mœurs, les langages ont beaucoup variés.

Les Brassans comptoient le tems par nuit, mangeoient assis sur des peaux de bêtes étendues par terre, buvoient de l'eau mêlée avec du miel, mangeoient beaucoup, s'adonnoient particulièrement à élever des bestiaux, cultivoient peu, batissoient avec des pierres et du bois, sacrifioient des hommes et des bêtes, la polygamie étoit permise chez eux, les serfs n'y ont pas toujours été connus, non plus que les seigneurs, chaque chef avoit droit de vie et de mort sur ceux de sa famille, ils faisoient la cueillette du guy de chêne, s'assembloient à certains tems en l'honneur du Dieu Teutatus, pour qui ils faisoient de grandes cérémonies festoyant et banquetant en icelle en grande allégresse, et paillardise, faisant là toute contenance déshonnête, et choses infâmes. Leurs prêtres appelés Dreulx, ou druides, avoient selon le croniqueur dont on vient de citer quelques mots, manoirs, péculiers, en notre tènement, à savoir Brasse, et autres dits Mondreulx, noms baillés de par iceux : nous con-

(1) Les Sebusiens étoient les habitants de Bresse et Bugey. César dit qu'étant vers Genève, *Duxit exercitum in Sebusianis hi sunt trans Rhodanum primi*. Il fit passer son armée chez les Sébusiens qui se trouvent les premiers de l'autre côté du Rhône, ils ne peuvent donc pas être les habitants des environs de Belfort.

naissions encore de nos jours les villages de Brasse, et de jeune et vieux Montreux.

**Marque d'ancienneté existante sur laquelle on tire
une vraisemblance.**

On trouve sur une pierre qui a été employée jadis dans les anciens bâtiments du Château de Belfort, et qui sert encore actuellement de clef à la voussure de la porte qui monte au grenier du gouvernement près de la Chapelle, l'inscription suivante 339 : *g k g*. Les trois chiffres peuvent se lire 739, ou 719 ou 339, ou 319, ou 379, et l'on s'arrête assés à les regarder comme signifiant 719 ; les trois lettres peuvent se lire B R B ; ces trois chiffres et les trois lettres qui les suivent ne pourraient elles pas signifier qu'en 719, le Brassii Robur auroit été rétabli et donner lieu de penser que c'est là le Robur que Valentinien III fit reconstruire ?

**Preuve évidente que les Romains ont connu Belfort
par les noms des villages des environs.**

La demeure des Romains dans ce país ci est attestée par les noms latinisés que portaient encore les villages des environs au 13^e siècle. Des écrits de ce tems là font mention des villages d'Occelus, Chalo, Angusta, Caprimont, Angustina, Perusa, Viscello, Romagus, Vatieirmons, lesquels villages sont appelés de nos jours Auxelle, Chaulx, Anjoutté, Chèvremont, Anjutin, Perouse, Vézelois, Romagny, Vautièremont

Le patois des gens de la campagne est un composé de français, d'allemand et de latin corrompu ; l'auteur d'un ancien manuscrit allemand traduit en 1290 se plaint amèrement de ce que les Romains avoient introduit le luxe dans le pays : ils rapportèrent aux Brassans, dit-il, aulcune manière d'accoutrement, et choses mobiliaires, à scavoir, cœttes, couches, mages, escabauts, etc. ; ils leur enseignèrent, poursuit-il, arrage et accortesse, etc., lesquelles choses les Brassans cuident porter à moleté, fruandise et degastement de couraige. Ces plaintes font juger que les anciens peuples de cette contrée n'étoient guère à leur aise, puisqu'ils regardoient des lits, des tables et des bancs comme des objets de luxe et sans doute qu'une humeur farouche leur faisoit regarder la bravoure comme incompatible avec l'honnêteté.

Temps postérieurs aux Romains.

Depuis les démembrements célèbres de l'ancienne monarchie française, la ville de Belfort a eu successivement pour maître les anciens souverains de Bourgogne et les archiducs d'Autriche, jusqu'à ce que par des événements dont le souvenir est extrêmement cher aux bons citoyens, cette place est rentrée, avec toute l'Alsace, sous l'obéissance et les premiers maîtres connus dans l'histoire des François.

Cette ville de nos jours est située sous les 24° 32' 30" de longitude et 47° 38' 18" de latitude, elle continue toujours d'être regardée comme la capitale de la partie de la haute Alsace nommée le Sungaw, qui comprend les baillages suivants : Belfort, le Rozemont, Ferette, Thann, Altkirch, Delle, Moisevaux et Brunstatt. La Maison d'Autriche l'a cédée à la France par le traité de Westphalie en 1648.

Différents sièges de Belfort.

En 1632, assiégée et prise par le rhingrave Louis-Othon, général allemand au service des Suédois.

En 1633, assiégée et prise par le duc Feria, général Espagnol au service des Bavaois. En 1634, assiégée et prise par le rhingrave Jean-Philippe, général allemand au service des Suédois.

En 1636, assiégée et prise par Pierre de Champagne, comte de la Suze, général au service des François.

En 1653, assiégée par le Maréchal de la Fertée et deffendue par ce même comte de la Suze qui s'était engagé dans le parti des princes.

Le Maréchal de la Fertée a commencé à canonner la place le 25 décembre 1653, et l'a prise par capitulation signée le 23 février 1654.

En 1674, au mois de décembre, le duc de Holstein est venu assiéger la place avec 24 pièces de canon, mais le siège a été levé à l'approche de l'armée française aux ordres de M. de Turenne qui passa les montagnes des Voges à Bussant et mis l'armée des alliés en déroute à Mülhausen et à Turkeim.

Privilèges accordés à la ville par Renauld de Bourgogne.

Le 7 mars 1307, Renauld de Bourgogne comte de Montbeillard, sa femme et leur fils donnent des franchises et privilèges à la

ville de Belfort qui les acquierre à titres onéraires ; le plus beau de ces privilèges est la faculté aux bourgeois d'élire leurs juges au nombre de neuf, cet acte purement civil fut muni entr'autres des sceaux de l'officialité de Besançon.

En 1328, Henri de Bourgogne confirme les franchises et privilèges de la ville.

Fondation du Chapitre de Belfort.

En 1342 Jeanne de Montbeillard, fille de Henri de Bourgogne, comtesse de Catzenelenbogen, fonde le chapitre de Belfort ; ce chapitre étoit composé primitivement d'un Prévot et douze chanoines, les revenus divisés en 13 prébendes dont deux pour le prévot, 8 de ces chanoines devoient être prêtres, les 4 autres pouvoient être clercs ; on ne sait point si ces prébendes ont jamais été remplies, mais dans le tems présent ce chapitre est composé de 6 chanoines prêtres dont un est prévot, à double prébende, ce qui divise la totalité des revenus en sept, et un des chanoines est nommé par le patron et institué par l'Archevêque diocésain curé de la paroisse. C'est par le mariage de cette comtesse avec l'archiduc que la comté de Belfort passe à la maison d'Autriche.

Fondation et charité.

En 1349, la même Jeanne de Montbeillard fonde une espèce d'hospice de charité pour six pauvres vieilles impotentes ou incapables de gagner leur vie ; ces petites prébendes sont à la nomination des chanoines.

Fondation d'un hopital bourgeois.

L'hopital bourgeois de Belfort sous l'invocation de S^{te} Barbe doit son établissement au corps des marchands de cette ville confirmée par lettres patentes de l'archiduc Albert en 1462, par Maximilien roy des Romains en 1492, par Charles empereur et roy d'Espagne en 1521, par Ferdinand archiduc d'Autriche en 1567 et par Louis XV roy de France en 1739 ; on y a admis des Religieuses hospitalières en 1754 ; cette maison est dirigée par un Directeur spirituel, un prévot laïque, douze directeurs, et un receveur, ils y entretiennent actuellement six religieuses hospitalières ; le service de cette maison se fait avec édification, et à la satisfaction du public.

Ecoles.

Il y a dans cette ville une école pour les principes du latin, il y en a pour ceux de l'écriture et de l'arithmétique, partie essentielle dans une petite ville qui se soutient principalement par son commerce ; il y existe aussi une espèce d'hospice de sœur chrétienne qui tiennent école de filles depuis plusieurs années.

Etablissement des Capucins.

Le 14 juin 1619, toutes parties intéressées consententes, les capucins de la province de Bourgogne obtiennent dans le lieu dit la plaine des Lépreux, sur la rive droite de la Savoureuse, un peu en dessous de la ville, un emplacement pour y bâtir un couvent ; le dimanche suivant, le Père provincial en prend possession et y plante une croix.

Notes relatives à la Seigneurie du Comté de Belfort.

En 1460, l'archiduc Albert d'Autriche engage la comté de Belfort à Pierre de Morimont qui reçoit le serment de fidélité de ses sujets ; en 1562, l'Empereur Ferdinand retire cette comté dont ses successeurs jouissent jusqu'au traité de Westphalie en 1648. Louis XIV, immédiatement après ce traité, fait don de la Seigneurie du comté de Belfort à Pierre de Champagne comte de la Suze, qui la perd en 1654 pour s'être engagé dans la partie des Princes et avoir soutenu un siège dans le Château de Belfort contre le Maréchal de la Fertée ; cette comté est régie au profit du Roy par l'intendant Colbert jusqu'au mois de décembre 1659 que le Roy Louis XIV en fait don au Cardinal de Mazarin qui meurt en 1661 après l'avoir transmi au duc de la Meilleraye, mari de sa nièce Hortense de Manciny, avec charge de prendre le nom et les armes de Mazarin ; Paul Jules de Mazarin la possède ensuite jusqu'en 1729 et la transmet à son fils Guy Paul Jules de Mazarin, mort le 30 janvier 1738, laissant pour unique héritier Louise Jeanne de Duras aujourd'hui duchesse de Mazarin, fille de Charlotte Antoinette de Mazarin mariée à M. le duc de Duras et morte le 6 septembre 1736.

Droits seigneuriaux.

Les droits seigneuriaux sont réduits dans la ville de Belfort et sa banlieu à cause des concessions honorables que ses

anciens maîtres lui ont faites aux droits de lots et ventes, à la banalité des fours, aux moulins, au droit de minage qui se paye sous la halle de l'hotel de Duras à raison d'un bon denier par Bourgeois du lieu qui vent ses grains, et d'un vingt quatrième d'une quarte par les particuliers étrangers qui ne sont pas Bourgeois, aux droits d'entrée sur les farines étrangères affermees aujourd'hui 1100^l, aux petits droits de menues ventes à une redevance de six livres de cire de la part de la ville et à la grande dixme.

Justice.

La justice patrimoniale de cette ville s'étend tant au civil qu'au criminel, les appels de décisions ressortissent nûement au conseil souverain d'Alsace ; du tems des archiducs d'Autriche, ces appels se portoient à un tribunal dont le siège étoit au Château de la Place, le grand Bailly y présidoit et en cas d'appel ultérieur pour les causes qui en étoient susceptibles il falloit aller au suprême Tribunal de l'Empire, qui siégeoit à Ensisheim, mais quand il étoit question d'affaires qui regardoient directement l'Empire, les causes étoient portées à Spire ou Wetzlar, s'agissoit-il des intérêts particuliers des archiducs, les causes se portoient à Jnsprück.

Depuis l'époque du 7 may 1307, en vertu du diplôme accordé sous cette date par Renaud de Bourgogne, le Magistrat rendant justice à Belfort a toujours été composé de neuf bourgeois de la ville, voicy les propres termes de sa lettre en forme de diplôme, *Nous voulons octroions, ordonnons et expréssement consentons que les dits bourgeois et bourgeoises, et les habitants des dits lieux sans requérir nous ny nos hoirr, ny nos sucesseurs, puissent et ayent pouvoir d'élire neuf bourgeois des leurs, par le consentement de la plus grande partie des bourgeois et des habitants des dits lieux, par les quels neufs les sus dits soient gouvernés, etc.*, il est clair par ce diplôme que les Bourgeois ont véritablement un titre pour le privilège perpétuel d'élire leurs magistrats à certaines époques périodiques et réglées soit annuellement, soit tous les deux ou trois ans, l'usage à cet égard a fait pendant plusieurs siècles ce qu'un arrêt du conseil d'état du Roy a confirmé de depuis ; il a fixé ce que le diplôme Renaud de Bourgogne avoit laissé indécis, on a choisi l'élection annuelle, elle s'étoit introduite vraisemblablement du vivant même du premier souverain bienfaiteur, s'est

conservée sous ses successeurs et s'est perpétuée par une possession qui vaut bien un titre, puisqu'elle étoit de plus de 400 ans lorsque le 27 octobre 1719 l'arrêt du conseil d'Etat a tout à la fois interprété ce titre et confirmé la possession. (*On y voit confirmé et autorisé la délibération prise le 24 juin précédant, en l'assemblée des Bourgeois de Belfort, portant nouveau règlement pour l'élection du Magistrat de la dite ville. Cet arrêt ordonne qu'elle sera exécutée selon sa forme et teneur, et conformément à icelle, que pour les élections qui se feront annuellement à l'avenir le jour de la Saint Jean Baptiste, les Bourgeois de la ville ayant droit de suffrages seront partagés en quatre corps par un Rolle qui en sera fait quelques jours avant celui de l'élection ; lesquels quatre corps s'assemblent séparément en l'hotel de ville, aux jours et heures qui seront indiqués à cet effet éliront entre eux dix notables Bourgeois de chaque corps, pour composer le nombre de 40, lesquels 40 qui auront été élus seront tenus de prêter serment, auront seuls et à l'exclusion de tous autres Bourgeois voix délibérative, et procéderont au nom de la communauté à l'élection du magistrat de la ville.*) Les Bourgeois ont, en conséquence de tout ce qui est cy avant, joui de leurs droits et privilèges jusqu'à l'époque de la St Jean Baptiste 1769, qu'il s'est élevé par rapport à l'élection qui devoit avoir lieu le dit jour contestation entre eux et les magistrats en fonctions ; cette contestation a interrompu l'usage des élections annuelles, et a occasionné un procès au conseil qui n'est point encore jugé, ce qui fait que la justice se rend actuellement par les mêmes nombres de la bourgeoisie qui jouissent provisionnellement d'une permanence contraire aux privilèges et préjudiciable au dire du plus grand nombre à l'intérêt général et au bien public.

Les neuf Bourgeois qui forment le Magistrat exercent la haute, moyenne et basse justice ainsi que la police conjointement avec le prévot de ville, c'est madame la duchesse de Mazarin en sa qualité de comtesse de Belfort qui nomme le prévot de ville, le procureur fiscal, et le greffier ; l'enceinte de la Place, les faubourgs aux dehors toutes les habitations des forges et fonderies situées à peu de distance de la ville avec un village nommé Salbert éloigné d'environ une lieue forment la juridiction de ces magistrats.

Il y a à Belfort une subdélégation de l'Intendance de Strasbourg, elle est une des plus forte de la province.

Indépendamment de l'audience des prévôts et magistrats qui se tient le jeudi de chaque semaine, il y a encore deux autres justices seigneuriales, l'une du comté de Belfort composée de 18 villages ; et l'autre 10 villages appelés la grande mairie de l'assise du comté, la première exercée par un Bailly qui tient ses audiences le mardy, et la seconde par un Bailly grand Maire qui tient les siennes le mercredi, c'est Madame la duchesse de Mazarin qui dispose à sa volonté des offices de ces Baillages.

Droits, octrois et possessions de la ville.

La ville de Belfort a des charges, mais elle a des ressources qui sont à peu près au pair de ses charges, elles dérivent principalement de l'exercice des droits qu'elle tient de ses souverains anciens et modernes, et qu'elle fait percevoir, tant dans son enceinte et sa banlieue, que dans les villages qui en dépendent des comtés de Belfort et de Rozemont sur les entrées et débits des vins, eaux de vie, liqueur, sel et autres denrées de premières nécessités ; une des branches de son revenu la plus considérable est celle du droit de transmarchement : ce droit qui se perçoit à raison de six sols six deniers pour chaque cheval ou bœuf conduisant les voitures de marchandises doit être d'un grand rapport parce que cette ville par sa situation à l'entrée de la Haute Alsace est le principal débouché de toute la partie méridionale du royaume pour toute l'Allemagne. Belfort n'a d'autres biens immeubles que des forêts dont la principale est celle nommée le Salbert située à une demi lieue des glacis au couchant de la ville, elle a encore les bois du Mont qui y est contigu, et le bois de la Miotte, ces différentes forêts contiennent ensemble 2070 arpens, elles produisent abondamment et avant l'époque de l'édit des défrichements, elles pouvoient suffire aux besoins des habitants dont à la vérité le nombre n'alloit pas alors à la moitié de ce qu'il est aujourd'hui.

On tient régulièrement à Belfort deux marchés par semaine, et six foires principales par an dont 4 anciennes et 2 nouvelles, ces deux dernières sont franches, mais la ville perçoit des droits sur toute espèce de bétail qui se vend pendant la durée des 4 anciennes, le nombre des autres petites foires qui ont lieu les lundy de trois semaines en trois semaines plus ou moins n'est pas limité, cela dépend assez des fermiers des revenus patrimoniaux qui les gagent souvent à force de les multiplier.

Nombre des habitants.

Il y avoit à Belfort d'après le dénombrement fait le 15 juillet de la présente année 1774 :

Hommes ou garçons	3430	} 5742
Femmes ou filles	2312	

y compris 1503 hommes de troupes qui formoient la garnison à cette époque et 29 capucins ou religieuses hospitalières.

DEUXIÈME PARTIE

SOMMAIRE DE LA DEUXIÈME PARTIE

Agriculture, forges et mines de fer, mines d'argent, de cuivre et de plomb, marbres, faussiles, génie des Belfortiens pour le commerce. Le commerce florit à Belfort et décline par les artifices des fermiers généraux. Les Belfortiens soutiennent le reste de leur commerce avec beaucoup de peines, gênes qui leur sont imposés; inadvertance au sujet de l'octroi sur les vins qui a anéanti cette branche de commerce, tanneries, blanchiries en cire, oisiveté des paisans de la campagne pendant l'hiver, projet d'occupation pour l'en tirer, poids, mesures et longueurs et de contenance.

Agriculture.

La ville de Belfort est située dans la partie la plus ingrate de la province d'Alsace, les terres de son voisinage sont généralement parlant seulement propres aux espèces de danrées les moins précieuses, tel que l'avoine, le seigle, l'orge, le méteil, les pommes de terre, le blé noir ou sarazin, etc. Le rapport comparé à celui du reste de la province et des provinces voisines est fort modique, rarement dans une bonne année recueille-t-on quatre boisseaux pour un qui aura été semé, et un tiers au moins de terres labourables restent annuellement en jachère; le local montueux et froid est peut être un empêchement constant à l'atteinte d'un rapport pareil à celui que recueille les voisins; il ne faut cependant pas se persuader que l'agriculture

de cette petite contrée ne soit point susceptible d'amélioration, des expériences prouvent le contraire; que le laboureur soit éclairé par l'exemple, seule leçon dont il soye capable de profiter, qu'il jouisse d'un peu d'aisance et bientôt ses bestiaux multipliés fourniront les engrais que les terres attendent pour produire davantage.

Le modique produit des terres ne suffisant pas à la consommation des habitants ne doit point être envisagé comme un objet de commerce, les grains passent de la main du propriétaire, ou fermier, dans celle du consommateur, la vente qui en est faite étant assujettie aux formalités prescrites par la déclaration de décembre 1770 (1), les grains renchérissent par le paiement des droits de hallage à charge au peuple, non profitable au Roy, et seulement avantageux au Seigneur qui, ne l'ayant jamais eu cy devant, probablement ne le demandait pas; ce droit est tel que la valeur d'un sac commercé trois fois augmente d'un huitième; ne pourroit-on point permettre de les vendre ailleurs qu'au marché ainsi que cela s'est pratiqué si longtemps sans inconvénients.

Forges et mines de fer.

Parmis les différentes forges qui environnent la ville à plusieurs lieues à la ronde, celle de Belfort mérite le premier rang; les mines sont bonnes et bien exploitées, la qualité en est excellente, le fer est liant, maléable, prenant un beau poli, il est propre à toutes sortes d'ouvrages, on se borne aujourd'hui à le forger en barres, en verges, en cercles de tonneaux, et en cloux; on pourroit établir des manufactures d'armes, de coutellerie et d'ouvrage d'épronnerie, les courants d'eau sont suffisamment forts, le bois et le charbon moins cher icy que dans bien d'autres endroits peuvent encore être remplacés à profit par la houille, ou le charbon de terre, que les mines de Champagnier en Comté fournissent abondamment, ces mines ne sont éloignées de la ville que de 4 petites lieues.

La transmutation d'un excellent fer en acier de médiocre qualité ne paroît pas un projet heureux, elle a lieu dans les forges d'Odincourt et de Morvillard. Cette première forge

(1) *Note du Rédacteur.* — Depuis le commencement de ce mémoire, la déclaration du mois de décembre 1770 a été révoquée.

située dans la principauté de Montbeillard, fabrique du fer blanc de bonne qualité, la forge de Morvillard située dans le Baillage de Delle à deux heures de la ville, fabrique des fils de fer, la forge de Moissevaux travaille beaucoup en sableries.

Mines d'argent, de cuivre et de plomb.

Les mines de Giromagny à trois lieues de Belfort, produisent de l'argent, du cuivre et du plomb, mais elles n'ont jamais rendu à beaucoup près ce qu'elles pourroient rendre, abandonnées cy devant à des compagnies peu foncées, les travaux ont toujours été mal conduits, on s'empressoit à recueillir peu ; au lieu de faire encore des avances pour recueillir beaucoup plus à quelques temps de là, cependant les premiers percements faits ont croulé et l'entreprise est devenue plus difficile pour ceux qui ont succédé, l'unité de vue si nécessaire dans ces sortes d'exploitations n'a point été suivie, il paroît qu'il seroit avantageux qu'on dressa un plan pour leur exploitation, mais une pareille entreprise ne peut jamais être conduite par des particuliers, c'est l'ouvrage de l'Etat ou d'une compagnie assez puissante pour se mettre en grosses avances. Dans le moment présent elles sont totalement abandonnées, le sieur de Haut Champ et compagnie, entrepreneur des dites mines, paroît s'attacher de préférence à faire travailler différentes espèces de marbre.

Marbres.

Les montagnes voisines renferment des marbres blancs et jaspes, des granites et porphires d'une qualité équivalente à ceux d'Egypte, ces carrières attendent des bras, la mince fortune des particuliers de Belfort et de ceux des autres petites villes qui l'entourent, ne permet pas de profiter de ces avantages ; sans rivière navigable qui diminueroit les frais de transport, on n'ose porter ses vues sur des consommateurs éloignés qui seroient en état de payer.

Fossilles.

On trouve aussy dans les environs une espèce d'ardoises imparfaites, des terres propres aux foulons, d'autres paroissent propres à la fabrication des porcelaines, l'usage qu'on en fait est presque nul.

Ainsy des productions territoriales que je viens de recenser, il n'y a que le fer qu'on puisse regarder comme un objet de commerce, on l'exporte en Allemagne, en Hollande et en Suisse. Le Seigneur est propriétaire des forges et mines, les bénéfices qui en résultent sont presque tous pour luy.

Génie des Belfortiens.

Peu favorisés du côté de la fertilité des terres, les habitants de Belfort cherchèrent de bonne heure à se dédommager par quelques autres endroits, le commerce fut leur ressource, leur génie y paroît tout à fait propre, et si cette ville n'est pas célèbre par des manufactures qui leur fassent honneur, c'est que les fortunes y sont encore trop bornées, et qu'enfin le petit nombre des établissemens projetés a été sourdement traversé par des vues particulières. Dès l'an 1462 les marchands de Belfort étoient réunis en corps, et avoient obtenu de l'Empereur Frédéric III des privilèges souvent renouvelés et confirmés depuis par ses successeurs, on voit par là que l'esprit de commerce existoit déjà dans Belfort longtems avant les érections de justices consulaires en France, mais dans ces tems malheureux la tranquillité de la ville étoit mal assurée pour que cet esprit aye pu avoir des effets permanents.

Le commerce florit à Belfort et décline par les artifices des fermiers généraux.

L'activité et l'industrie seurent cependant tirer un parti merveilleux de position avantageuse de la ville, voisine de l'Allemagne, et de la Suisse. Elle devint l'entrepôt des marchandises que ces états tiroient de l'ancienne France, ou de celles qu'ils y envoioient, la commission et le commerce propre s'accrurent et devinrent bientôt assez considérables pour mériter l'attention des fermiers généraux, qui dans des tems d'ignorance ou de nécessité réussirent à établir des formalités destructives, on en fourni deux exemples. Autrefois les marchandises qui avoient acquittés les droits à leur entrée dans la province ne les payoient plus à leur sortie, moyennant qu'elles passassent à l'étranger pendant l'année, aujourd'huy leur transit est rigoureusement bornée à 15 jours, à dater de leur entrée dans la province, délai souvent expiré avant qu'elles arrivent à Belfort, ces 15 jours passés, elles sont assujetties à payer de nouveau

les droits en sortant de la province ; les étrangers qui ne s'accodent pas de nos lois de finance ont cherché des routes détournées pour s'y soustraire, maintenant la plus grande partie de leur transport sont dirigés sur terres étrangères, la France perd tout à ce changement, le remède à l'abus serait d'accorder un plus long délai.

Autrefois les marchandises du levant et des colonies françaises étoient expédiées pour acquit à caution que le fermier déchargeoit au bureau de sortie de l'ancienne France, cette marche donnoit l'aisance au négociant alsacien de conserver ses marchandises chez lui jusqu'à ce que des circonstances avantageuses l'invitassent à les faire passer à l'étranger, aujourd'hui il est de nécessité sous peine d'acquittement de gros droits à faire incessamment voiturer ses marchandises chez l'étranger où il est dans le cas de payer des droits de magasinage, etc., et de courir des inconvénients trop connus au petit nombre de négociants qui ont encore le courage de surmonter toutes ces difficultés ; on ajoutera que cette formalité élevant la valeur de certaines marchandises du crû des colonies françaises au de là du prix auquel on peut se les procurer en les achetant de l'étranger, le négociant alsacien au lieu de faire achat en France des approvisionnements qu'il destine pour l'étranger est obligé de les commettre chez d'autres étrangers : ainsi la finance qui n'est point subordonnée au commerce nécessite les Nationaux à encourager les colons étrangers ; un des moïens propres à remédier au mal serait de remettre les choses dans leur premier état, ce qui vient d'être cité dans ces deux exemples n'est point particulier à la ville de Belfort, il est applicable à toute la province d'Alsace en entier.

**Les Belfortiens soutiennent les restes de leur commerce
avec beaucoup de peines, gênes qui leur sont
imposées.**

Malgré des lumières plus étendues, le commerce actuel à Belfort est infiniment borné en comparaison du précédent, ce n'est qu'avec de grandes peines que les habitants conservent ses misérables restes qui consistent presque uniquement en commission, environnés de barrière, leur industrie ne peut point parcourir un champ libre, ce n'est point à dire par là qu'il faudrait que le négociant de Belfort jouisse de la faculté indéfinie

de commercer sur toutes sortes de marchandises, il en est qui doivent demeurer dans un état de prohibition à son égard, soit pour favoriser les manufactures, les pêches, et l'agriculture nationale, soit par un débit exclusif procurer à l'Etat des fonds au besoin ; mais qu'il soye permis d'envisager comme une loye mal entendue celle qui souffre l'introduction de certaines marchandises dans l'ancienne France par les bureaux de S^t Dizier et de S^{te} Menchoulde tandis qu'elle les deffend par les bureaux de Ronchamp, du Fayebilot, d'Ericourt et d'Auxonne qui sont beaucoup plus près de la Haute Alsace, que droit t'on d'un financier qui auroit obtenu le pouvoir d'interdire aux habitants de Charenton l'entrée de Paris par la porte S^t Antoine pour les assujettir à prendre leur route par la porte de la Conférence ? Si ces marchandises sont du genre de celles qui doivent être interdites, qu'on n'en permette l'entrée nulle part ? Si on les tient permises, peut on refuser au peuple les moiens de se les procurer au meilleur marché possible ? Que chaque province communique par le chemin le plus court à celle qui la touche, cette communication n'a rien de redoutable pour le fermier puisqu'elle se feroit sur des grandes routes où il a des bureaux de visites et de perceptions établis ; c'est le moyen de rendre au commerce son cours naturel ; il n'est point nécessaire d'avertir qu'on n'a point entendu vouloir parler des marchandises dont le gouvernement permet le transit par entrepôt ; tout homme instruit en fait de commerce scait que cette matière doit être envisagée sous d'autres principes.

Inadvertance au sujet de l'octroy sur les vins qui a annéanti une branche de commerce.

Les habitants même de la ville n'ont pas toujours connus leur intérêt, ils ont obtenus un octroy sur les vins à fin de subvenir aux frais de la construction de leur église, dont la première pierre a été posée le 16 octobre 1727, mais ils ont oubliés de distinguer suffisamment les vins qui seroient consommés dans la ville et sa banlieue d'avec ceux qui en sortiraient ; ce oubli a annéanti ce commerce au détriment de la ville, et les vins, les eaux de vies et les vinaigres qui se trouvoient autrefois en grande abondance dans la place et qui en cas de siège inopiné auroient pu être de quelques ressources, ne méritent plus d'être regardé comme une branche de commerce ;

le remède au mal serait d'exempter du droit d'octroy les vins qui ne seroient pas consommés en ville, la suppression en plein seroit le meilleur, car l'église est finie pour ce qu'elle doit être depuis plus de quinze ans.

Tanneries.

Les tanneries formoient autres fois un objet de commerce très considérables pour Belfort ; il existait dans le faubourg du Fourneau sous la ville 14 fabriquants en cuire à l'époque de l'impôt de 1759 ; il n'en existe aujourd'hui que quatre, les 10 autres ayant été obligés de faire faillite et les quatre qui travaillent encore ne fabriquent pas autant ensembles qu'un seul fabriquoit avant l'établissement de l'impôt ; le mal provient des entraves que les employés à la régie ne cessent de mettre aux fabrications ; la consommation est cependant plus forte actuellement qu'elle ne l'a jamais été, c'est l'étranger qui profite du dépérissement de cette branche de commerce, parce que cette ville lui est si voisine qu'il trouve toujours les moïens, malgré les gardes, d'introduire les cuires en fraude de droits. Cet étranger trouve en outre des facilités pour se procurer les matières premières, c'est-à-dire les écorces, par le moïen de passeports qui lui sont accordés contre l'intention du Roy qui, par différents arrêts rendus en son conseil, en défend expressément l'exportation, cela fait que l'écorce qui coutoit il y a 12 à 15 ans 24 à 30 sols le quintal leur coute aujourd'huy 50 sols et que même à ce prix presque doublé difficilement peuvent-ils s'en procurer, le païsan aimant mieux en faire l'exportation à l'étranger parce sans doute il y trouve son avantage.

Blanchirie en cire.

Les blanchiries en cire répondent à peine à la consommation, on tire de l'étranger cette marchandise devenue aujourd'huy très précieuse ; le païs pourroit cependant en produire beaucoup et d'une qualité excellente si on encourageoit le peuple de la campagne à l'éducation des abeilles et qu'on put parvenir à lui persuader que les impôts n'augmenteroient point avec son industrie, cette malheureuse crainte paroît l'affecter trop puissamment ; il existe dans les environs de la ville trois blanchiries de cire.

**Oisiveté des païsans de la campagne pendant l'hiver,
projet d'occupation pour l'en tirer.**

La plupart des païsans de la province de Bretagne sont cultivateurs et tisserants, ils passent au métier les saisons mortes pour l'agriculture ; les païsans de cette contrée cy n'ont presque rien à faire pendant l'hiver qui est très long ; on pourrait les engager à filer et à travailler au métier les laines, le cotton et surtout le lin et le chanvre, productions abondantes de la Basse-Alsace enlevées brutes par les Suisses qui, après les avoir converties en toiles, viennent les leur rapporter et leur vendre bien cher une main-d'œuvre qu'ils gagneroient sans s'en appercevoir et sans être distraits de leurs travaux ordinaires pour l'agriculture ; les eaux propres aux blanchiries ne manquent pas.

Poids, mesures de longueur et de contenance.

L'aune et le poids usités dans la ville sont exactement les mêmes que ceux de Paris, il serait bien à souhaiter que la même conformité ayé lieu dans toute la province, les déclarations du Roy ont restées jusqu'ici sans effets à cet égard, parce que les préposés à leur exécution se sont contentés de les faire publier. Les grains se mesurent différemment : un sac de bléd de seigle, d'orge, etc. est composé de 5 cartes, la carte de 2 boisseaux, le boisseau est une mesure ronde qui a 13 pouces de diamètre et 5 pouces et demy de profondeur, le sac d'avoine est composé de 4 cartes, la carte de 3 boisseaux.

Le pied, le pouce et la ligne sont les mêmes que ceux de Paris, la toise est de six pieds et l'arpent usage de la ville est de 833 $\frac{2}{3}$ toises quarrées.

Ce dont on se sert pour mesurer les liquides est appelé simplement mesure ; elle contient 21 pots $\frac{1}{2}$ qui font à peu près 50 bouteilles de pinte de Paris.

Fait à Belfort, le 1^{er} décembre 1774.

Signé : TAVERNE DE LONGCHAMPS.

MÉMOIRE

sur les citernes et les fontaines, sur les moyens de se procurer de l'eau, et sur la quantité d'eau que peuvent contenir les citernes existantes, et état des puits de bonne eau actuellement existants dans les différentes maisons bourgeoises de la Ville et du Château.

Il n'existe point de citernes dans la ville, elle est abreuvée par la fontaine de Rétenant dont les eaux sont abondantes et bonnes, sujettes cependant à se troubler considérablement lorsque les grosses pluies sont continues, lorsque les corps de fontaines sont bien entretenus, les sources de Retenant suffisent pour la ville et la garnison autant cependant qu'il n'arrive pas de sécheresse trop longue car pour lors elles deviendroient insuffisantes et c'est ce qu'on a éprouvé cette année ; mais en cas de siège l'ennemi interromperoit aisément le cours de cette fontaine parce que la source est située au pied de la hauteur de la Perche à 400 toises en avant de la crête des glacis du front de l'ouvrage à corne du Château, ainsy il faudroit se contenter des eaux des puits existants dans la ville, des eaux du grand puits du Château et de celles des deux citernes dudit Château.

Pour connoître la qualité des puits existants dans les maisons bourgeoises de cette ville, j'ai requis Messieurs les Magistrats de vouloir bien m'en procurer un état ; ils nous ont remis celui ci-joint.

Nous Prévôt et magistrat de la ville de Belfort, certifions qu'il y a en cette ville trois puits publics, huit puits et neuf pompes dans les maisons de particuliers pour leur usage, en foi de quoy nous avons signé le présent. Fait à Belfort le 28 août 1774. Signé de la Porte, Thomas, Donzé, Rey, Ventrillon, Moissionnier, Clavey, Touvet.

Pour copie conforme à l'original déposée dans les papiers de la Place. Signé Taverne de Longchamp.

Ces puits ne tarissent jamais, même dans les temps des plus grandes sécheresses, et les sources qui en fournissent l'eau, se rencontrent à la profondeur de 15, 16 à 20 pieds au plus ; l'eau

de la plupart de ces puits est préférée à celle de la fontaine de Rétenant, il seroit à désirer pour la garnison, que le Roy fit la dépense de faire forer trois puits, l'un à l'extrémité du corps des casernes cotté 82 près la cour aux boulets cottée 110, une autre à l'extrémité des corps de cazernes cottées 84, et 85 derrière le manège cotté 86 et un troisième à l'extrémité des corps de cazernes cottés 88 et 90 derrière le grand Pavillon cotté 89 ce seroit un petit objet de dépense, car on estime que chacun de ces puits garni de sa pompe couteroit tout au plus 200 francs. L'usage en seroit commode pour la garnison en tems de paix, ces puits auroient leur utilité en cas d'accident d'incendie dans les cazernes, principalement dans les années de sécheresse, comme la présente, ou les eaux du canal qui traversent la ville, tarissent au point de le laisser à sec et d'obliger la cavalerie à chercher au loin l'abreuvement de ses chevaux, enfin ces puits se trouveroient tous faits en cas de siège.

Le Château est mieux partagé que la ville pour les eaux en tous tems.

Il y existe un très beau puits dans le pavillon cotté 4 sous une voûte à l'épreuve de la bombe, assés élevée pour y placer le rouage nécessaire à en tirer l'eau, ce rouage est tombé en ruine, il devroit être rétabli quoy qu'on ne fasse plus usage de ce puits, les deux citernes dont nous parlerons cy après suffisant et au dela pour la quantité nécessaire aux habitants du Château dans le moment présent, mais on a éprouvé dans le tems où les gros ouvrages de maçonnerie exigeoient une grande quantité d'eau au Château qu'en tirant de ce grand puits pendant un mois de suite 50 muids dans les 24 heures on parvenoit à peine à en baisser l'eau de 6 pouces, ce qui prouve l'abondance de la source. La surface de l'eau de ce grand puits est à 240 pieds de profondeur du terre plein du Château, la profondeur d'eau est de 10 à 12 pieds. Son diamètre est de 7 pieds ainsi on peut y manœuvrer à l'aise deux sceaux de 2 pieds réduits de diamètre sur 3 pieds de hauteurs, et tirer conséquemment par chaque sceau 18 pieds 6/7 cubes d'eau équivalants à deux muids 1/3 à peu près mesure de Paris.

Les deux citernes existantes au Château sont situées, l'une à côté du grand puits, sous le même pavillon cotté 4, elle est voûtée également comme le grand puits à l'épreuve de la bombe, et l'autre sous la prison d'Etat à l'extrémité du corps des cazernes cotté 8, cette dernière est sous une voûte de deux pieds

d'épaisseur, assés forts pour pouvoir être chargée de fumier et conséquemment être mise également à l'épreuve de la bombe.

Ces deux citernes ont les dimensions suivantes.

La grande citerne sous le pavillon 4.

Longr	22	pieds	} Contient par conséquent cy	} Ensemble		
Largr	16	»			} 5280	} 8160
Hautr	15	»				
La petite citerne sous la prison d'Etat.				} d'eau.		
Longr	15	pieds	} Contient par conséquent cy			
Largr	12	»			} 2880	
Hautr	16	»		} 2880		
						} pieds cubes d'eau.

Le muid mesure de Paris contient 288 pintes d'eau, la pinte est équivalente à 47 pouces $\frac{2}{7}$ de pouce cube d'eau, ainsi le pied cube ou 1728 pouces cubes d'eau contient 36 pintes et $\frac{1}{2}$ à peu près par conséquent le muid mesure de Paris contient un peu plus de 7 pieds cubes $\frac{3}{4}$ de pieds cubes d'eau.

D'après ce calcul, les deux citernes bien remplies peuvent contenir ensembles 1146 muids et demi d'eau.

Une pluie continuelle de 24 heures élève communement les eaux de 7 à 8 pouces dans la grande citerne, et de 10 à 11 pouces dans la petite.

Les citernes sont toutes deux en bon état et l'eau en est excellente.

D'après cet exposé on voit que le Château est munis surement et abondamment de bonne eau pour tous les tems.

Fait à Belfort le 1^{er} décembre 1774.

Signé : TAVERNE DE LONGCHAMP.

ÉTAT

des fours appartenant au Roy, la quantité de pains qu'ils peuvent cuire dans les 24 heures, des fours et moulins civils, de leur nombre, de la quantité de grains qu'ils peuvent moudre et de pain qu'ils peuvent cuire dans les 24 heures, de leur usage interrompu ou non dans le courant d'une année en tems de paix, ou en tems de guerre; des emplacements propres aux dépôts de grains et farines, et de leur capacité.

Les deux fours de munitions à la ville cottés 101, sont voûtés à l'épreuve de la bombe, sont employés alternativement pour la cuisson du pain à fournir aux troupes, chacun de ces deux fours pourroit rendre dans les 24 heures 4000 rations de pain du poids de 24 onces, si l'emplacement trop étroit pour les faire travailler ensemble le permettoit, on restraint donc à 4000 rations la quantité de pain qu'ils peuvent fournir en 24 heures.

On observe que le magasin à pain n'en peut contenir que 4000 rations, et qu'il n'y en a point pour l'entrepot des farines qu'on est obligé d'y faire conduire journellement à fur et mesure de la consommation qui s'en fait.

Il existe en ville un four banal appartenant à Madame la Duchesse de Mazarine, ce four contient ainsy que ceux dont il est parlé ci avant 500 rations, et peut rendre dans les 24 heures 4000 rations.

Il n'y existe point d'emplacement pour magasin à pain n'y à farines. Les fours boulangers au nombre de 15 seroient suffisans pour le service du public.

Le deux fours de munitions au Château, cottés 16 sont voûtés à l'épreuve de la bombe, et peuvent rendre dans les 24 heures ensemble 2000 rations de pain, il n'y existe point d'emplacement pour magasins à pain et à farines, Madame la Duchesse de Mazarin a deux moulins banneaux, dont un dans la ville et l'autre sous et près d'icelle dans le faubourg du Fourneau, cha-

cun de ces dits moulins peut convertir en farine en 24 heures 25 sacs de grains du poid de 200^l, ces deux moulins ne souffrent d'interruption dans le courant d'une année que pendant 7 à 8 jours au plus en octobre, lorsque les fermiers de Madame de Mazarin sont obligés de détourner les eaux du canal pour travailler aux réparations des fonderies et usines, pour curer le canal, et réparer la partie du dit canal construite en charpente ; c'est la seule interruption que ces moulins banneaux supportent en tems de paix mais en cas de siège l'ennemy seroit maître de détourner les eaux à 4 et 500 toises au dessus de la ville ainsy les dits moulins deviendroient pour lors de toute inutilité.

Fait à Belfort le 1^{er} décembre 1774.

Signé : TAVERNE DE LONGCHAMP.

EXTRAIT

*du mémoire de Vauban joint au projet de fortification pour
la ville de Belfort du 1^{er} mars 1687.*

DESCRIPTION DE LA PLACE

« La montagne du Gibet sur laquelle est situé le Château est une arête de rocher longue et étroite dont un de côtés tombe en escarpement presque partout ; l'autre s'abat par une pente assez douce dans la plaine ; l'arête en est si étroite qu'on n'y peut rien faire de considérable qui ait quelque largeur sans tomber aussitôt dans le précipice ou dans la pente.

La ville est au bas de cette montagne, directement sous le Château, consistant en 122 maisons fort serrées et quelques 550 personnes à tout compter

Le surplus du circuit du côté de l'ouest est un fond de prairies assez unies traversées par la petite rivière de Savoureuse dont on a tiré un canal qui coule dans les fossés de la ville et en fait tourner les moulins et des forges au dessus. Cette rivière fournit assez d'eau en tout temps pour faire aller deux roues de moulin à la fois. C'est pourquoi elle peut être fort utile au dedans pour l'usage particulier des habitants et au dehors pour la défense de sa fortification.

La ville n'est fermée que d'un petit mur de cloître fort mauvais flanqué de deux ou trois méchantes tours qui ne peuvent servir à la fortification et le tout environné d'un petit fossé presque comblé qui n'a de bon que le canal des moulins qui coule dans la plus grande partie, lequel canal étant forcé se pourrait ôter en demi heure de temps.

Comme la ville est fort petite de soi, il faut de nécessité l'agrandir si l'on veut la rendre capable de pouvoir contenir quelques troupes. »

On lit encore dans le corps du mémoire ;

« On fera aux glacis un avant fossé dans lequel on établira le lit de la rivière. » Le plan de 1689 donne l'emplacement de cet avant-fossé qui devint le nouveau lit de la Savoureuse.

EXTRAIT DES MANUSCRITS DE VAUBAN

TRACÉ DES FORTIFICATIONS DE BELFORT

« Les hauteurs dont cette ville est commandée et que je n'ai pu occuper *faute de moyens* m'ont obligé d'employer un nouveau système de fortifications qui consistent dans des tours que j'appelle bastionnées. Elles n'ont guère que la capacité d'une bonne tour, mais elles sont construites en forme de bastion, couvert d'un autre bastion ou contregarde. Celles-ci sont coupées de plusieurs grandes traverses pour éviter l'enfilade. La nécessité du terrain m'a forcé d'adopter la forme pentagonale.

L'escarpement du Château du côté de la ville est censé une courtine. Les quatre autres sont couvertes par autant de demi-lunes dont deux couvrent les portes. La grande enceinte, qui enveloppe presque toute la ville depuis les hauteurs, est entourée d'un fossé qui pourrait être plein d'eau dans la partie nord avec son chemin couvert et son glacis. Dans la nouvelle enceinte les rues sont tirées au cordeau et les maisons d'une égale symétrie, la vieille ville est au dessus, au pied de la hauteur.

De l'ancien bâtiment du Château, il reste encore la tour du donjon et quelques vieux murs (1), il y a une ligne de communication pour la ville tirée de la pointe d'un bastion qui est sur la hauteur à une des ailes de l'ouvrage à couronne qui enferme le Château. Le Château et le bastion sont entourés d'un fossé et d'un chemin couvert et la porte de secours ou de la campagne est couverte d'une petite demi-lune à flancs. Au delà du chemin couvert on a avancé un grand ouvrage à cornes selon ma méthode particulière entouré d'un fossé sec et d'un chemin couvert.

(1) Il restait en outre, comme en font foi les plans de l'époque, un grand bâtiment dont la façade ouest bordait l'escarpement du côté de la ville et dont la façade est donnait sur la cour du Château, des bâtiments assez importants au-dessus de la porte d'entrée (chapelle et prison) et des bâtiments accessoires ou communs (dont le local du grand puits) adossés au parapet qui limitait à l'est la cour du Château.

Sur la hauteur opposée au Château vers le nord on élève un ouvrage à corne irrégulier construit par ressauts à cause du commandement sur lequel il est assis. Son front est couvert d'une demi-lune et le tout enveloppé d'un fossé, chemin couvert et glacis, excepté dans les endroits où l'escarpement ne le permet pas. »

Cet extrait des mémoires de Vauban — (postérieur à 1700, puisqu'il contient l'indication de l'ouvrage à cornes du Château fait vers 1700) a été publié par M. Armbruster dans le petit livre (lectures courantes à l'usage des écoles. — Paris, Delagrave, 1887).

Belfort, le 4 février 1888.

A. PAPUCHON.

NOTES

SUR LES SIÈGES DE BELFORT

Les troupes de la ville de Bâle, en guerre avec son évêque, brûlèrent en 1347 la ville de Belfort qui appartenait à Léopold d'Autriche, allié de l'évêque. Il ne paraît pas que le Château ait souffert de ce coup de main. Belfort a supporté cinq sièges pendant la guerre de Trente ans, de 1618 à 1648.

1^{er} Siège, 1631.

En 1631, l'alliance de la Suède avec la France attira l'armée protestante sur Belfort ; beaucoup d'habitants, au lieu de défendre la ville, comme la charte d'affranchissement les y obligeait, s'enfuirent ; le feu prit à l'arsenal par la maladresse d'un artificier au moment où, pendant la nuit, l'armée du rhingrave Othon tentait d'assaillir la ville. L'incendie se propagea aux édifices voisins dont l'éboulement entraîna celui du rempart adjacent ; les flammes empêchèrent les assiégeants de pénétrer par cette ouverture et les bourgeois eurent le temps de dresser une capitulation qui ne fut que projetée. Un nommé St-Barleman, gentil Lorrain, qui s'était jeté dans la place par ordre du duc Charles IV, contribua à faire durer le siège trois semaines de plus.

Le canon des assiégeants ne fit que peu d'effet, l'incendie de l'arsenal et les feux d'artifices composés de poix, d'écorce de sapin et d'étoupes que lançaient l'ennemi firent plus de mal que tout le reste ; l'assiégé, terrifié, rendit la place à discrétion et l'assiégeant s'empara même des vases sacrés des églises et fouilla jusqu'aux tombeaux qui étaient présumés contenir des objets précieux.

Le duc de Féria, gouverneur de Milan, envoyé avec 30 mille hommes en 1631 par le roi d'Espagne au secours de la maison d'Autriche, passa le Rhin avec un renfort de 10 mille Bavaois pour délivrer la haute Alsace ; mais l'armée, bientôt réduite par la défection des Bavaois, par la famine et par les maladies pestilentiennes qui désolaient alors ce malheureux pays, ne put livrer de bataille décisive ; elle se retira dans la haute Alsace et se borna, au mois d'octobre 1633, à s'emparer de Belfort où elle

2^e Siège, 1643.

fut rejointe par un secours de 3 mille Comtois, qui ne porta encore son effectif qu'à 7 mille, le reste ayant été moissonné par la faim et les maladies. La prise de Belfort coûta peu au duc de Féria, car le peuple étant mécontent des vexations des Suédois et de l'insolence des protestants, il fut reçu comme un libérateur ; malheureusement ses Espagnols et ses Italiens n'ayant pu supporter la rigueur de l'hiver, il fut obligé de repasser le Rhin à Brisach, et le 7 mars 1634, quatre mois après sa retraite, le rhingrave Othon se présenta devant Belfort et y entra sans résistance, mais ne trouva que 32 chefs de famille pour prêter le serment de fidélité au vainqueur, le reste de la population s'étant enfui ou retiré dans les bourgs fortifiés sous les coulevrines du Château ; le rhingrave fit aussitôt dresser des batteries contre ce réduit qui faisait seulement mine de résistance et qui capitula après quelques décharges, sous la condition que les officiers autrichiens seraient prisonniers de guerre et que les soldats nés allemands seraient incorporés dans les troupes du vainqueur. Le rhingrave, ayant quitté la haute Alsace, fut probablement obligé de retirer la garnison de Belfort, comme celles de beaucoup de petites places, après la perte de la bataille de Nordlingen gagnée par les Impériaux le 27 août 1636, événement qui obligea les Suédois à concentrer toutes leurs forces, car bien qu'on ignore l'époque de cette évacuation, il est certain que le 17 février 1635 la ville était au pouvoir des Autrichiens qui l'occupaient avec une garnison assez forte pour que le gouverneur put en sortir avec 100 mousquetaires pour tendre une embuscade au marquis de Bourbonne qui passait près de Belfort en retournant à son gouvernement de Montbéliard.

3^e Siège, 1634.

4^e Siège, 1635.

L'armée française, sous les ordres du duc de Rohan, vint dans l'hiver de 1635 mettre le siège devant Belfort ; mais le duc de Lorraine accourut au secours de la place, et au bruit de sa marche, le duc de Rohan se retira dans les montagnes.

5^e Siège, 1636,
dernier de la
guerre de Trente
ans.

Au printemps de 1636, Gaspard de Champagne, comte de la Suse, commandant pour la France à Montbéliard, vint assiéger Belfort avec la plus belle artillerie qu'on eût encore vue dans le pays ; il y avait entre autres des mortiers et des bombes avec des carcasses ; aussi la place fut-elle obligée de se rendre à des conditions peu favorables le 29 juin 1636. Le vainqueur reçut pour prix de ses services la seigneurie de Belfort et de Delle ; la ville fut dans ce siège environnée d'une artillerie formidable et de lignes profondes creusées par les paysans du voisinage,

car on commençait alors à faire les sièges à la hollandaise, c'est-à-dire en cheminant à la sape pied à pied, ce à quoi cependant les Français étaient encore peu experts.

Dès que le comte de la Suse fut maître de Belfort, il fit réparer l'enceinte, mit en état le Château et y ajouta de nouveaux ouvrages, entre autres le couronné; il fit construire des casemates en plusieurs lieux et éleva un chemin couvert et un glacis sur tout le pourtour des fortifications. Le couronné est le premier ouvrage bastionné qui fut construit à Belfort, quoique l'usage en fut connu ailleurs depuis plus de deux siècles. La possession de Belfort fut assurée à France par le traité de Westphalie de 1648; mais bientôt la guerre civile de la Fronde éclata et le comte de la Suse, mécontent de ce que ses droits sur Belfort et Delle n'avaient pas été ménagés par le traité, se jeta dans le parti du prince de Condé contre le cardinal Mazarin. Par suite de cette rébellion, Belfort fut bloqué par le maréchal d'Harcourt, depuis le mois de février jusqu'au 7 avril 1653; on ne connaît aucune particularité de ce blocus.

6^e Siège, 1653.

Vers la fin de la même année, le roi chargea le maréchal de la Ferté de réduire le comte de la Suse à l'obéissance et l'armée qui se porta de la Lorraine devant Belfort ouvrit, malgré la rigueur de la saison, la tranchée dans la nuit du 25 décembre 1653. La tranchée fut ouverte sur deux points : le premier au défaut de la roche sous l'étang de Retenant dans l'endroit où la tour du donjon ne pouvait voir depuis qu'elle était tombée en ruine. Comme on craignait d'être pris en queue on traça, en remontant vers l'étang, une ligne gabionnée qui enveloppait le front de fortifications, l'étang servit de prolongement à cette ligne dont une tranchée parcourait en zig-zag la chaussée pour rejoindre la contre-pointe du bois de la Perche où furent placées quelques redoutes pour flanquer et soutenir ces ouvrages comme il y en avait à la queue de l'étang.

La seconde tranchée partait du sommet de la montagne des Fourches (la Justice) et se dirigeait vers la tour des Bourgeois, l'une et l'autre étaient bordées d'un côté par un escarpement de rochers peu praticable, la première au couchant vers la Savoureuse et le champ des Lépreux, la seconde au nord vers la tour de la Miotte, il y avait entre l'une et l'autre un terrain assez vaste pour développer sur tout le front d'un seul bastion les différentes branches de tranchées et même les parallèles et places d'armes.

Le comte de la Suse ayant répondu à la sommation du maréchal qu'il reconnaissait le roi pour son légitime seigneur, mais que le roi Louis XIII lui ayant octroyé les terres et Châteaux de Belfort et de Delle en récompense de ses services, il ne pouvait en honneur s'en défaire sans que le roi lui accordât une indemnité.

La garnison qui était bien approvisionnée se défendit avec beaucoup de valeur, elle fut même attaquée avec plus d'intelligence que l'on n'en avait vu dans les sièges précédents, les tranchées furent parfaitement défilées, blindées à cause de la neige et gabionnées en sac à terre, parce que l'on cheminait sur le roc vif ou sur la glace.

Les batteries étaient dirigées les unes pour la brèche, les autres contre les défenses ; on essaya la mine à poudre contre la tour des Bourgeois, mais le fourneau ne fit que l'effet d'une fougasse ; l'assiégé tenta quelques sorties qui n'eurent d'autres résultats que de ralentir les approches. Cependant les vivres se consumaient, il n'y avait plus que de la viande salée et le comte réservait pour les malades le peu de viande fraîche qu'il pouvait se procurer et que les habitants cherchaient à lui faire passer la nuit dans des paniers qu'on montait au donjon ; la comtesse soignait et exhortait les malades, on ressentit même la disette de l'eau, le puits en fournissait peu dans les grandes gelées de janvier ; enfin le 23 février 1654 la place fut rendue. C'est à la suite de ce siège que la famille Mazarin obtint la seigneurie de Belfort et les immenses possessions en terre et en forêts qui lui furent assignées.

7. Siège, 1675.

Lorsque sur la fin de 1675, Turenne parut se retirer dans les montagnes de Lorraine et abandonner l'Alsace aux confédérés afin de la reconquérir plus aisément ensuite comme il l'avait prédit à Louis XIV. L'électeur de Brandebourg détacha un corps de 6000 hommes commandé par le duc de Holstein pour entrer en Franche-Comté. Ce prince, persuadé qu'il pourrait emporter Belfort en six jours, fit battre la place par 24 pièces de canon, tandis que les Impériaux investissaient en même temps Brisach.

Turenne, méprisant les difficultés de la saison et du pays, quitta les bords de la Sarre et après avoir remonté jusqu'aux sources de la Moselle et traversé les ballons de Servance et de Giromagny le 23 décembre, campait le 29 dans la plaine de Mulhausen.

Le duc de Holstein n'eut alors d'autre parti à prendre que de lever le siège et de rejoindre au plus tôt l'Electeur de Brandebourg.

La place de Belfort n'eut pas de siège à soutenir depuis sa transformation complète par Vauban (1687 à 1700) jusqu'en 1814 ; elle a été seulement menacée en 1774 et en 1793. Son action pendant les guerres de la frontière du Rhin s'est bornée à être une place d'entrepôt soit pour la défensive, soit même pour l'offensive, elle joua notamment ce dernier rôle pendant le siège de Fribourg.

Blocus
le 1813-1814.

En 1813, lors de la première invasion, la place était en fort mauvais état, rien n'avait été préparé pour assurer sa résistance et ce n'est que peu avant le passage du Rhin, qui eut lieu le 22 décembre, que l'on y rassembla quelques subsistances tirées des communes environnantes ; la garnison fut portée à 3000 hommes et 50 chevaux et formée de détachements de différents corps et principalement de recrues presque nus, le 24 décembre une colonne bavaroise s'approcha de la place par Chèvremont, Perouse et Offemont et une autre par Delle et Danjoutin ; avant la nuit, l'investissement fut complet.

Le 25, le faubourg de France fut pris et repris, le 26 on brûla le moulin neuf et plusieurs maisons voisines, le 27 on brûla encore plusieurs maisons dans le faubourg de Brisach.

Le 30 décembre, environ 1,200 obus furent lancés sur le Château et la ville par des batteries de campagne que l'ennemi fit avancer, pendant la nuit, à la faveur des haies et d'autres couverts ; la garnison fit une sortie insignifiante et déjà la disette commençait à se faire sentir.

Le 31, l'ennemi canonna toute la nuit.

Le 1^{er} janvier, le feu fut beaucoup plus violent, mais toujours de nuit ; seulement l'ennemi lança des bombes pour la première fois.

Les 5, 6, 7 et 8, l'ennemi ne fit aucune démonstration ; les Bavares furent remplacés par les Autrichiens.

Le 8, le général Bianchi somma la place.

Le 9, l'assiégeant tira encore 2,500 coups et mit le feu en différents endroits.

Le 10, les hostilités furent suspendues pour traiter de la neutralité de la ville ; la garnison devait se retirer au Château. Le général en chef, prince de Schwartzemberg, ayant refusé de ratifier cette convention, le feu recommença le 15 et la ville fut bombardée de minuit à deux heures du matin.

Les 16 et 17, un corps russe remplaça le corps autrichien ; la ville fut de nouveau sommée.

Du 18 au 26, l'assiégeant resta dans l'inaction ; mais la garnison ayant fait, le 27, une petite sortie pour ramener des vivres, l'ennemi s'en vengea en tirant dans la nuit du 28 environ 200 coups de canon.

Du 29 janvier au 10 mars il n'y eut pas d'hostilité. On s'aperçut le 10 que l'ennemi faisait quelques travaux sur la route de Perouse et de Bavilliers, qu'il continua les jours suivants.

Le 13, la garnison fit une grande sortie sur Danjoutin, d'où elle ramena quelques pièces de bétail et dix sacs de blé.

Du 14 au 30 il n'y eut pas d'hostilité ; il arriva même que l'officier qui commandait un poste avancé au Château fut puni pour avoir sans nécessité engagé la fusillade.

On commença le 22 un batardeau dans la rivière vis-à-vis la branche 34, pour faire rentrer dans le bras forcé les eaux que l'assiégeant avait détournées en rompant le barrage du Valdoie. Ce travail, continué sans interruption pendant un mois par la garnison et des corvées de la bourgeoisie, fut couronné de succès ; le 23 mars on eut assez d'eau en ville pour faire mouvoir deux tournants du moulin.

Pendant tout le reste du blocus il n'y eut plus d'hostilité et la garnison n'eut à souffrir que des rigueurs de l'hiver qui se prolongèrent jusqu'au milieu de mars et surtout de la disette ; on mangea tous les chevaux et dans les derniers temps la ration fut réduite à huit onces de pain d'avoine.

L'eau manqua aussi au Château le 9 mars et l'on fut obligé de faire surveiller la distribution de ce que fournissait le grand puits. Enfin le 13 avril la capitulation fut signée et les Autrichiens entrèrent le 15 dans la ville.

La garnison avait perdu près de 600 hommes par les maladies et avait encore environ 300 malades. Ce blocus ne présente rien de remarquable, ni de la part des assiégeants qui ne firent pas de travaux d'attaque, ni de celle des assiégés qui ne tentèrent aucune action de vigueur ; mais la garnison eut beaucoup à souffrir du manque d'approvisionnement, d'argent et même de vêtements pendant un hiver excessivement rigoureux ; l'hôpital même manquait des ressources les plus indispensables et le mal fut encore augmenté par l'imprudence des chefs qui, dès que l'assiégeant commençait à tirer, faisaient inutilement prendre les armes à la garnison et garnir les remparts pendant toute

la nuit ; les habitants, mieux approvisionnés que la place, aidèrent les malheureux soldats de toutes leurs ressources disponibles et acquirent par cette conduite généreuse un droit éternel à la reconnaissance de l'armée.

A la suite de la convention de 1814, les Autrichiens évacuèrent la place le 23 juin, après en avoir toutefois enlevé l'artillerie et le matériel.



NOTICE

sur la défense de la haute Alsace par le général Lecourbe.

BLOCUS DE BELFORT EN 1815

A son retour de l'île d'Elbe, Napoléon s'était empressé d'organiser quatre armées et quatre corps d'observation.

Le 1^{er} corps d'observation, placé à Belfort et commandé par le général Lecourbe avait pour mission de défendre les issues de la Suisse et de la Franche-Comté et il devait, selon les circonstances, se lier par sa gauche à l'armée du Rhin ou par sa droite à l'armée des Alpes (1).

Son effectif, qui n'était d'abord que de 4,500 hommes de ligne, fut porté à 18,000 hommes au moyen du bataillon d'élite de la garde nationale.

Le général Abbé était cantonné avec sa division autour de Bâle, dans les villages de St-Louis, Hésingue, Buschwiller et Wentzwiller.

Le 26 juin 1815, le général comte de Collorédo, à la tête d'un corps de 40,000 Autrichiens, essaie de forcer la ligne que défend le corps du général Lecourbe, pour gagner la route de Vesoul à Paris. A cet effet, il envoie de fortes colonnes contre les détachements qui observent les routes de Ferrette, de Delle et de Mulhouse, et attaque avec 15 bataillons d'infanterie et 5 régi-

(1) L'armée du Rhin, sous les ordres de Rapp, forte d'environ 18,000 hommes, avait pour mission de protéger les frontières d'Alsace.

L'armée des Alpes, commandée par le maréchal duc d'Albufera, forte de 45,000 hommes de ligne et de 25,000 gardes nationaux, devait occuper les débouchés de l'Italie et la lisière du pays de Genève.

ments de cavalerie soutenus par 6 bouches à feu les troupes françaises qui occupaient les premiers villages de la rive gauche du Rhin.

Le général Abbé, forcé de céder au nombre, se retire sans perte et va prendre position à Tagsdorff.

Le 27 juin, il se porte derrière Altkirch, puis se rend à Dannemarie, où il est attaqué par 4,000 Autrichiens; forcé d'en sortir, il reprend de suite le village à la tête du 52^e de ligne et du 102^e. Le 2^e de hussards fond sur l'infanterie ennemie, le 3^e de hussards, commandé par le colonel Moncey mit en déroute tous les escadrons autrichiens, et c'en était fait d'eux si des renforts considérables ne leur étaient arrivés.

Le général Abbé est forcé de quitter Dannemarie et va prendre position avec sa division, pendant la nuit, derrière la Lague, à Retzwiller, où il reste le 28 juin. Les Autrichiens cherchant à le déborder par les deux ailes, il ordonne la retraite sur Chavanne-sur-l'Étang, où l'attendent quelque cavalerie et quatre pièces d'artillerie légère qui ont mission d'observer les chemins qui se dirigent sur la route de Colmar. Il dispose au-devant du village de Chavanne son artillerie soutenue par le 6^e et le 52^e de ligne; les Autrichiens l'attaquent dans cette position, mais ils sont repoussés avec pertes à plusieurs reprises.

Le général ennemi, ne pouvant forcer cette position, détache de nombreuses colonnes d'infanterie et de cavalerie sur Elbach, où est appuyée la gauche des Français et sur Montreux-Vieux, où est appuyée la droite. Ce double mouvement oblige le général Abbé à un nouveau mouvement rétrograde; il prend position à Fousseماغne, puis à Frais, disputant pied à pied le terrain à l'ennemi: l'artillerie française fait d'immenses ravages dans les bataillons ennemis.

Enfin, forcé de céder au nombre et craignant d'être débordé, le général Abbé établit sa division: la droite à Chèvremont, le centre à Bessoncourt et la gauche à Phaffans qu'occupe une partie de la brigade du général Clavel.

Pendant que le général Abbé faisait une si belle résistance, les autres troupes du corps d'armée se distinguaient aussi sur différents points.

Le général Meuziau, détaché à Delle avec 2 escadrons de hussards et un bataillon du 62^e de ligne, avait chassé l'ennemi des postes de Faverois, Réchésy et Courtelevant dont il s'était

rendu maître. Il avait aussi poussé des reconnaissances sur Porrentruy, Pfetterhausen et Seppois.

Dans le même temps, le général Bertrand, assailli dans son poste retranché de Bourogne et isolé de la ligne occupée par l'armée française, repoussait avec 2 bataillons de garde nationale toutes les attaques d'un ennemi bien supérieur en nombre. Il profita de la nuit pour se retirer à Montbéliard, où ils occupèrent ensemble les positions de Sochaux et Châtenois. Les Autrichiens voulurent profiter de la trouée faite par l'évacuation de Bourogne pour couper ces deux brigades du gros de l'armée, mais le général Lecourbe arriva en toute hâte avec les 2^e et 3^e bataillons de gardes nationaux de Saône-et-Loire et rejeta les Autrichiens au-delà de Bourogne.

Le 2 juillet, l'ennemi toujours occupé du projet d'intercepter les communications au corps d'armée français, déboucha avec de fortes colonnes d'infanterie et de cavalerie, soutenues par une artillerie nombreuse en arrière du village de Vézelois. Depuis Roppe jusqu'à Chèvremont, toute la ligne française fut attaquée au même instant. Les alliés pressaient ce mouvement avec d'autant plus de vivacité qu'ils se proposaient de donner le change à leurs adversaires et, pendant qu'ils les occupaient sur la droite, de leur couper la route de Montbéliard et par suite celle de Besançon. Les troupes françaises soutinrent ce choc impétueux avec une extrême bravoure, mais elles ne purent empêcher l'ennemi de passer le Doubs à Pont-de-Roide. Le général Rostembourg chargea l'ennemi à la tête de sa cavalerie, lui fit des prisonniers, mais pendant qu'on se battait à droite et à gauche, de fortes colonnes autrichiennes, en suivant la route d'Altkirch, vinrent, malgré la résistance la plus opiniâtre, s'emparer du village de Bessoncourt. Celui de Chèvremont fut également emporté, mais il fut repris quelques heures après par le colonel Jacquet à la tête de son régiment, le 52^e de ligne. Sur ces entrefaites, le général Meuziau avait reçu l'ordre de quitter Blâmont pour se porter sur Audincourt où se trouvait un bataillon de Saône-et-Loire et une compagnie du 62^e de ligne. Il aperçut le plateau d'Etupes déjà couvert de cavalerie ennemie et une colonne d'infanterie de 3000 hommes s'avancant vers lui avec quatre pièces d'artillerie. Cette vue ne l'intimida pas et il se préparait à recevoir le choc de ces forces redoutables lorsqu'il apprit que l'ennemi se dirigeait en force et avec un matériel considérable sur Héricourt et que Montbéliard était occupé par

l'ennemi. Il dut alors se borner à se porter sur Belfort sous la protection des redoutes.

Les Autrichiens commencèrent alors à serrer Belfort de près, tout en étendant leurs forces sur la droite dans l'intention de gagner la grande route de Paris par Giromagny et par Ronchamp.

Le général Meunier St-Clair poussa, le 4 juillet, une reconnaissance vers Giromagny, il y fut grièvement blessé dans un engagement qu'il eut à soutenir contre un parti ennemi, mais il acquit la conviction que l'ennemi cherchait à suivre cette direction. Le même jour, un bataillon de garde nationale occupant la lisière du bois qui est en arrière d'Offemont, fut attaqué par une brigade de cavalerie hongroise qui fut suivie d'une colonne d'infanterie autrichienne. Le bataillon tint bon et assez de temps pour permettre au général Lecourbe de venir, avec deux bataillons du Jura et le 3^e hussards pour culbuter l'ennemi. Deux pièces de canon placées sur la hauteur de la Miotte achevèrent de jeter le désordre parmi les troupes autrichiennes qui se retirèrent avec une perte considérable.

En présence des forces supérieures de l'ennemi qui débordait la ligne française, le général Lecourbe sentit la nécessité de couvrir Belfort et rapprocha de cette place la plus grande partie de son faible corps d'armée. Les gardes nationaux rivalisèrent d'intrépidité avec les troupes de ligne pour contenir l'ennemi et le faire débusquer de Perouse où il était parvenu à incendier quelques maisons.

Le général Castex, commandant la cavalerie du corps d'armée, occupait Bavilliers avec quelques troupes, il y fut attaqué par une colonne nombreuse ; au bruit du canon, le général Lecourbe accourut au galop, fit battre et sonner la charge et repoussa les assaillants. Un carré de grenadiers hongrois qui marchait à la baïonnette sur la redoute portant le nom du général Gudin, fut enfoncé et sabré par un escadron du 13^e de chasseurs. A la suite de ces affaires, l'ennemi resta quelque temps dans l'inaction, observant et n'osant pas attaquer les ouvrages qui formaient l'espèce de camp retranché où le général Lecourbe avait établi ses troupes sous Belfort.

Mais bientôt le manque de subsistances commença à se faire sentir dans le même camp et dans la Place. Le général Lecourbe attendait avec impatience le retour du colonel du 2^e de hussards Ségouville, qu'il avait envoyé avec un escadron et 300 hommes

d'infanterie sur Vesoul pour y rassembler un convoi de vivres, quand il apprit que cet officier ayant trouvé le général Meuziau et sa colonne à Vesoul même, arrivait avec lui escortant ensemble cent soixante voitures chargées de farine, d'avoine et d'eau-de-vie.

Pour faciliter la jonction de ce convoi, le général Lecourbe fit attaquer la ligne ennemie aux villages d'Essert et de Bavilliers, manœuvrant de manière à dégarnir la route de Lure. Le général Meuziau et le colonel Ségouville profitèrent de cette diversion pour faire entrer le convoi dans Belfort.

Le 11 juillet, le général Lecourbe fit encore attaquer avec succès la ligne ennemie pour ouvrir un passage au général Delosme qui venait de Besançon avec un nouveau convoi de vivres.

Ce jour même, le général Collorédo ayant reçu la nouvelle officielle de la rentrée du roi Louis XVIII à Paris, se hâta d'en faire part au général Lecourbe qui conclut avec le général autrichien un armistice dit de Bavilliers, du 11 juillet 1815.

Telle fut l'issue d'une campagne dans laquelle 8 à 9 mille Français dont les 2/3 étaient des gardes nationaux peu exercés, avaient soutenu, presque toujours avec avantage, du 26 juin au 12 juillet, pendant 15 jours, les efforts d'une armée aguerrie de plus de 40,000 hommes. Les alliés avouèrent eux-mêmes qu'ils avaient eu, dans ce court espace de temps, près de 17,000 hommes hors de combat. — Mais la France eut bientôt à regretter le digne général Lecourbe qui mourut dans le mois d'octobre suivant d'une maladie chronique que les fatigues de la campagne n'avaient pas peu contribué à aggraver.

(Extrait des notes laissées par feu le chef de bataillon du génie Bizot-Charmois.)

BIBLIOGRAPHIE DU SIÈGE DE BELFORT (1870-1871)

OUVRAGES FRANÇAIS

- BELIN. — *Le Siège de Belfort*, 1871 (Berger).
BIBESCO. — *Belfort, Reims, Sedan* (Plon).
CAMBIER. — *Le Siège de Belfort et le colonel Denfert*, 1878.
Lille (Petit).
DUC. — *Souvenirs du Siège de Belfort*, 1871, Aix (Macaire).
DUSSIEUX. — *Le Siège de Belfort* (Cerf).
GELDERN. — *Les Sièges de Paris et Belfort*, 1873 (Dejeu et C^e).
Impressions et Souvenirs du Siège de Belfort, 1871 (Cherbuliez).
ETAT-MAJOR PRUSSIEN. — *Guerre franco-allemande*, traduit.
Costa de Serda (Beaudoin).
THIERS et DE LA LAURENCIE. — *Histoire de la Défense de Belfort*,
écrite sous le contrôle du colonel Denfert, 1873 (Tanera).
PRINSAC. — *Le Colonel Denfert à Belfort*, 1879 (Dumaine).
Le Siège de Belfort, 1871, Porrentruy (Gürtler).
WOLFF. — *Geschichte der Belagerung von Belfort*, traduit
par Bodenhorst (Schneider et Dumaine).

OUVRAGES ALLEMANDS

- BELIN, BIBESCO. — Traduction des ouvrages ci-dessus.
GELDERN, WOLFF. — Traduction en français, voir ci-dessus.
CASTENHOLZ. — *Die Belagerung von Belfort*, 1878, Berlin
(Woss).
KHUON. — *An der Belagerung von Belfort*, 1875, Karlsruhe
(Braun).
WENGEN. — *Die Kämpfe von Belfort*, 1875 (Brockhaus).
Belfort, le 24 janvier 1888.

Le Commandant du Génie,
A. PAPUCHON.

EXTRAIT

des « Declaration Reconnoissance et Renouellement des Coullonges rentes reuenus droicts et privilèges despendans de la Seigneurie de Delle faicte a la requisition et sollicitation de Noble sieur Maurice de Rouby Escuyer-Commandant et Gouverneur pour le Roy des Villes et Chasteaux de Belfort et de Delle Et Intendant de Monseigneur le Duc Mazariny en ses terres Seigneuries et Domaines d'Alsace.... sous le seing manuel du Notaire Juré.... J. Flottat. » (Clos le 1^{er} aoust 1667.) (1)

BOULLOINGNE

Folio 398 et suivants.

Le village de Boullouingne at anciennement consiste et consiste encour en septz sortes de Seigneuries scavoir en la Seigneurie de Delle qui est et at tousiours estée la première et a ce subiet se dict et nomme la haulteur.

La seconde cest la Seigneurie de Brinigkoff anciennement de neufz Chatelz en Bourgogne qui est fiefz. (2)

La troisieme de Messieurs de Reinach ou autrement de Landenberg.

La quatriesme de Messieurs de Cuermont.

La cinquiesme estoit de Messieurs de Spechpach.

La sixiesme estoit celle de Messieurs de Morimont qui a esté incorporée a celle de Delle.

La septiesme et dernière estoit a Messieurs les Chanoines du Chappitre de Montbeliard de laquelle son Altesse dud. Montbeliard d'auctorité sen est emparé et Lauroit cede aux dicts de Brinnickhauff. (3)

(1) Livre terrier de la Seigneurie de Delle. Manuscrit in-quarto de 416 pages, 1667.

(2) Guillaume de Furstemberg céda, le 18 novembre 1522, à titre de don et de récompense à Hannemann de Brinighoën, la Seigneurie de Bourogne que sa femme Bonne de Neufchâtel lui avait apportée en dot, puis léguée par testament.

(3) Frédéric de Wurtemberg vendit à Jean-Georges de Brinighoffen, le 2 avril 1585, les possessions du Chapitre de Montbeliard à Bourogne ; il se réserva la dime.

En outre ledict sieur de Brinnickhauff at attiré a soy pour auoir une pluralite de sujets des dittes Seigneuries scauoir celle de Reinach ou Landenberg (1). Celle de Cœurmout (2) et celle de Spechbach (3) ce qu'occasionne pntement grandes difficultey attendant Led. de Brinnickhauff sur plusieurs anciens droicts immediatement appartenants a la Srie de Delle qui est tousiours et doibt estre La haulteur.

Dans le village dud. Bouloingne il ne sy retrouue pntement sinon douze subiets resortissants de lad. Seigneurie de Delle les autres susnommes Seigneurs.

La ditte Seigneurie de Delle doibt auoir aud. lieu de Bourougne et dans tous le finage et territoire a l'exclusion des autres seigneurs merum et mixtum imperium et ne reconnoist aultre esgal a luy mais bien le Roy pour suprime et souverain.

Lad. Seigneurie dud. Delle releue annuellement in fixo de la mayrie de Bouloingne pour les deux tailles de Mars et d'herboux la somme de trente huit libres mon. balloise au paiement desquelles les subjects de lad. Srie a Froidefontaine et Charmois y sont contribuables comme aussi au Banuin..... 38 l. t.

Laditte seigneurie releue encour annuellement in fixo a la Pentecoste pour droict de Banuin tant dud. Bouloingne que des dittes Froidefontaine et Charmois deux libres treize sols huit deniers 2 l. t. 13 s. 8 d.

Appartient a lad. Seigneurie sur une maison et prel de cense fonciere annuellement et a un chascun jour de feste Saint Marthin d'hyuer quatorze sols quatre deniers..... 14 s. 4 d.

Les dicts subjects sont affectez enuers la ditte seigneurie annuellement a chascun jour de feste Saint Marthin d'hyuer de chascun vne poulle.

Sont Encour subiets a toutes sortes de courues comme a la millitie a quantes fois que le cas le requiert et qu'ilz y sont commandez.

(1) 16 juin 1662 et 24 mars 1665. Jean-Christophe de Landenberg vend sa part à Jean Brinighoffen.

(2) Rodolphe baron de Cœurmout céda sa terre aux Brinighoffen en 1663.

(3) Les Spechbach avaient à Bourogne 4 maisons et leurs habitants, l'un d'eux ayant épousé la sœur d'Hermann de Brinighoffen, donna à celui-ci ses maisons et ses sujets qu'il avait achetés des Seigneurs de Roppe.

La seigneurie dud. Delle at aud. Bouloingne droict de Tabelaionnage sur toutes les terres dud. finaige reserue sur les terres des anciens Brinnigkhauff dict de neufz Chastel et de Reinach.

Toutes Espaues qui se retrouuent sur les communaulx fin et finaige dud. Bouloingne appartiennent seul a la Srie dud. Delle.

La ditte seigneurie de Delle a vne Justice ordinaire aud. lieu de Bouloingne laquelle se doibt composer par le grand mayre en prenant cinq juges de lad. Seigneurie deulx des anciens de Brinickhauff et le reste avec les auantpartiers des aultres seigneuries.

Toutes Esmandes qui sadiugent en lad. Justice sur les subiects dud. Delle et sur tous les Estrangers appartiennent audict Delle mais celle de dix libres ou qui excedent soixante sols de quelles seigneuries qu'ilz soient ou Estrangers sont a lad. seigneurie seulle. Et les Esmandes qui sont adiugees sur subiects des autres Seigneuries retournent a leur seigneur.

La Seigneurie de Delle prend Encour annuellement et releue in fixo sur les grandes dixmes dud. Bouloingne cent et deux quartes ou mesures par moitié Espiault ou auoinne.

Appartient Encour a lad. Seigneurie oultre et par dessus les auantdittes cent et deux quartes ou mesures tous les Nouuaulx qui sont seront ou aduiendront aud. Bouloingne, fin finaige et territoire d'icelle cest a dire qui se sement ou semeront dans des Esserts, aux bois ou ragies sur les communaulx ou dans quelques Etangs que l'on laisse en frische ou de quelques aultres lieux qui ne seront este par cy devant semes a l'exclusion de leurs aultres Seigneurs.

De plus lad. Seigneurie at vn Canton de riuere sur le finaige dud. Bouloingne ditte la riuere de Champey qui se prend depuis le finaige de Morvillars iusquez a celluy d'Allenjoye ressort de Montbeliard et s'admodie a qui plus.

Oultre plus lad. Seigneurie at aud. Bouloingne vne petite terre ditte la terre Girardot (1) qui consiste en quelques Euches

(1) A cette époque la terre Girardot se composait de « *Maison grange et estableries ou le dit Girardot faisoit sa residence, six audit Bourrongne proche de la fontaine dessous l'Eglise* » qui fut « *ruinée et demolie par les guerres* » et de 9 journaux de champs dont 4 sont en friches ou couverts de broussailles et 5 fauchées de prés « *en estat et payssables* » de quoy on pourroit tirer pntement de rente par an cinq quartes par moitié bled et auoine avec cinq

champs et prels laquelle prouient du Leuant d. Srie de Morimont et at estee incorporee a la vendition de Granduillers a lad. Srie de Delle.

De la part de la Srie dud. Delle il y auoit tousiour aud. Bou-rongne deulx officiers commis scauoir vn grandmaire et vng sergent.

Les deffenses que l'on auait coustume faire annuellement deuant l'Eglise de Bouloingne par le grandmayre sont conformes a celles de la Ville de Delle. Vide folio 365.

Sensuivent les droicts et coustumes de la Justice dud. Bouloingne. Les auant partiers ont pour leurs gaiges chascun vn pot de vin.

Item quand deulx parties viennent en Justice pour une plaincte coullé ou pour une promesse non tenue. Il y a vne Esmande de soixante sols le seigneur en prend deux libres dix sols et la Justice dix sols.

Item quand deulx parties viennent à la Justice par vne requise ou par une main leuée il y a sept sols d'Esmande desquelles l'officier en tire trois sols la Justice deulx sols quatre deniers et la partie qui obtient la cause vn sol huit deniers.

Item quand vne partie est demande au droict et faict deffault sil ne trouue bonne excuse quand cest le demandeur a cause quil faict deffault il y at soixante sol d'Esmande a payer comme dessus et quand le deffendeur faict deffault il y at quatre sols iusques a la troisieme fois.

Item quand vne partie faict deffense pour quelque piece et L'autre monte dessus sans main leuee et la partie se plainct il y at soixante sols d'Esmande pour le seigneur deulx libres six sols et la Justice dix sols.

Item quand vne partie at sentence de laquelle il se tient greué et en appelle pour passer l'appellation par deuant la Justice il y at deulx quartaulx de vin vn pour l'officier et l'autre pour la Justice.

Item quand l'appellation est passée demeure rier l'officier iusques a ce qu'il la porte au lieu de Delle au Baillifz et quand il la porte qu'il est acheval il doibt auoir pour sa journee quatre

liures Tournoises d'argent et lorsque les champs seroient tous en estat on en pourroit tirer de quatre quartes dauantage. 1667.
Desclaration et Desconfrontation d'une certaine terre appelez la terre Girardot. — Archives communales.

sols et ses despends iustes et raisonnable et quand il est a pied deulx sols et ses despends.

Item quand l'on commet vn tuteur ou curateur par la Justice pour qui que soit. Il y at deux quartaulx de vin vn pour l'officier et l'autre pour la Justice.

Et quand il vient vn Estranger pour repeter quelques debte et faitc adiourne sa partie de gastguericht qui est en Justice extraordinaire la Justice at ses despens iustes et raisonnables Et Lofficier vn quartal de vin.

Item quand la Justice sorte dehors pour Esborner quand il y at six sepmaines que lon n'at point Esborner la Justice at vn quartal de vin et quand il y at moing de six sepmaines il y at pour chascune borne que Lon plante vne channe de vin.

La Justice de Bouloingne se faict de neufz Juges scauoir cinq de la seigneurie de Delle deulx des anciens de Brinnickhauff et des aultres hies aulx choix de Lofficier de Delle.

La Justice dud. Bouloingne s'ouure et se ferme par Lofficier dud. Delle et y faict toutes sortes de commandements et deffences.

Item quand vne partie obtient sa cause il fault que partie aduerse le paye auant sept nuiets ou il faut Esmande de soixante sols quand la partie se plainct.

Et quand cela se faict la partie reuient a la premiere Justice pour faire adiuger LEsmande et se faire rembourser ses missions.

Item vn tuteur ou curateur at pour ses gages tous les ans cinq sols Et s'il est employez dehors ses despens iustes et raisonnables.

Pour copie conforme,

A. LABLOTIER.



BIOGRAPHIE

La famille Rencker doit être originaire de la Suisse; ce qui paraît le prouver, c'est que l'orthographe est issue de la langue allemande helvétique : les vrais Allemands ne mettent pas de *c* devant le *k*.

Le grand-père de M. Rencker est né à Colmar le 20 novembre 1745; il devint procureur fiscal du prince de Deux-Ponts, seigneur de Ribeauvillé. La branche actuelle des rois de Bavière sort de cette famille.

La Révolution lui enleva son emploi et le chassa de Ribeauvillé; sous l'Empire, nous le trouvons notaire d'abord à Wintzenheim, puis à Colmar où il mourut en 1817.

Un de ses enfants, Frédéric-Jean-Baptiste Rencker, lui succéda dans sa charge; il fut notaire à Colmar jusqu'à sa mort, en 1851; il laissa deux fils: l'aîné, M. Frédéric Rencker est le dernier président français du tribunal de Saverne; il fut expulsé de l'Alsace en 1870 sur son refus de servir le régime allemand; il renonça à poursuivre sa carrière en France et mourut à Dijon le 2 décembre 1882; le second, M. Marie-Antoine-Edouard Rencker, est né à Colmar le 24 décembre 1827, dans la maison qui a vu naître le poète Pfeffel.

Il fit des études solides au collège de Colmar; reçu bachelier es-lettres en 1845, il suivit les cours de droit à la Faculté de Strasbourg, de 1846 à 1849; il obtint le diplôme de licencié et se destina au notariat; à la mort de son père, en 1851, il n'avait pas l'âge requis pour lui succéder, et l'étude fut confiée à un intérimaire.

M. Rencker voyagea alors pendant deux années, il visita le midi de la France et séjourna quelque temps à Paris; en avril 1853, il prit l'étude du père à son compte.

Le notaire Rencker avait à Colmar la réputation de l'homme droit, juste, probe par excellence. Sa large intelligence et son activité le mirent bientôt au premier rang; les familles trouvèrent en lui un conseiller sûr et un ami dans les situations difficiles.

Ces qualités devaient le mettre en vue pour la direction des affaires communales; il entra au conseil municipal en 1855; aussi longtemps que l'Alsace resta française, M. Rencker fut réélu et figura le premier sur la liste.

Il fit honneur à son mandat et apporta aux délibérations de cette assemblée le même zèle qu'à ses devoirs professionnels. C'était l'époque de la transformation du vieux Colmar ; l'avenir de la cité exigeait des hommes de travail et d'initiative. M. Rencker fut de ce nombre. Il a élaboré les budgets pendant plusieurs années ; toutes les questions étaient traitées avec clarté et soutenues avec énergie ; ses collègues n'ignoraient pas que le rapporteur n'avait en vue que l'intérêt général, ils se rendaient volontiers à ses vœux.

M. Rencker a épousé en septembre 1862 M^{lle} Julie Schirmer, de Huttenheim.

De ce mariage sont issus deux fils :

Frédéric-Jean-Baptiste Rencker, né le 14 août 1863, actuellement avocat à Besançon ;

Paul-Eugène Rencker, né le 21 septembre 1869, qui a fait de brillantes études au lycée de Belfort, et qui suit depuis le mois de novembre dernier les cours de la Faculté de droit de Dijon.

Jusqu'en 1870, M. Rencker était heureux : entouré de l'affection de sa famille, utile à ses concitoyens, jouissant d'une fortune qui lui permettait l'indépendance ; poussé par son caractère à l'étude des lettres, ami des beaux-arts, sa vie promettait de s'écouler dans le calme de la ville natale.

La guerre éclata ; le 14 septembre les Allemands entrèrent à Colmar et imposèrent à la ville et aux habitants leurs énormes exigences.

Tous ses concitoyens ont admiré à cette époque la fermeté et le sang-froid de M. Rencker ; on peut dire qu'il était de permanence à l'hôtel de ville pour répondre aux difficultés de la situation. Sa clairvoyance dès le commencement des hostilités était remarquable ; après la bataille de Frœschwiller, dans une réunion où l'on discutait les questions du jour, M. Rencker écouta quelque temps, puis, les larmes aux yeux : Mes amis, dit-il, c'est fini, tout est perdu.

Aux élections du 8 février 1871, M. Rencker se trouva tout naturellement porté aux suffrages de ses concitoyens et il se rendit à Bordeaux en qualité de représentant du peuple. Il protesta contre l'annexion avec tous ses collègues d'Alsace et de Lorraine et donna sa démission de député.

La France n'oublia pas les services rendus avant et pendant la guerre ; le 2 novembre 1871, la Société de secours aux blessés

lui offrit la croix de bronze et le 29 octobre 1872, un décret du Président de la République le nomma Chevalier de la Légion d'honneur.

Quelques jours après, l'autorité allemande le releva officiellement de ses fonctions de notaire ; dans l'intérêt de ses compatriotes, il a voulu rester à son poste jusqu'au bout et lutter quand même.

M. Rencker songea dès lors à quitter Colmar, mais l'amour du sol natal était peut-être excessif et il croyait, comme bien d'autres, que le Traité de Francfort serait bientôt déchiré et que le Droit primerait la Force.

Toujours est-il qu'il ne transféra son domicile en France qu'en 1880 ; après avoir mis ordre à ses affaires en Alsace, il vint s'établir à Belfort.

Un grand changement, visible à ses amis, s'était produit en M. Rencker ; certainement il y avait toujours en lui l'urbanité de l'homme bien né ; sa conversation avait encore le même charme ; ses conseils étaient dictés par une grande expérience des affaires, mais il était devenu mélancolique.

A quoi songeait-il pendant ses longues promenades solitaires ? à Colmar, à l'Alsace.

Il avait pris une grave résolution ; il avait dit, en mettant le pied à Belfort, qu'il n'irait plus là-bas. Il a tenu parole, il n'y est retourné que deux fois pour rendre les derniers devoirs à des amis.

A Belfort, on n'est pas resté longtemps sans apprécier M. Rencker. Dès son arrivée, en novembre 1880, il fut nommé membre de la Société de protection des Alsaciens-Lorrains ; il entra dans la Société des Abris alsaciens. Il fut élu membre du Comité et ses collègues le nommèrent président.

Cette œuvre patriotique qui consiste à secourir les annexés que l'option chasse du pays natal, à loger à des prix très modérés les ouvriers, à s'occuper d'une école fondée en faveur des Alsaciens plaisait à M. Rencker ; il apportait à ses fonctions de président un dévouement à toute épreuve.

La Société d'Emulation, en le nommant membre de son Comité dans la réunion générale du 3 avril 1881, avait fait un heureux choix, l'instruction supérieure de M. Rencker et son amour pour les beaux-arts ont été utiles à la Société ; la bibliothèque de la ville a largement profité de ses libéralités.

Au mois de juillet 1881, une place devint vacante au bureau

d'administration du lycée. M. Rencker y fut appelé. Ce Conseil, dont le but principal est de s'occuper du bien-être des élèves, se souvient du concours actif qu'il lui a prêté ; sa longue expérience des affaires a été précieuse dans bien des circonstances.

En 1882, M. Rencker est nommé délégué cantonal pour la circonscription de Belfort ; le 1^{er} janvier 1884, les palmes d'Officier d'Académie lui sont accordées pour services rendus à l'instruction publique.

Les élections du 4 mai 1884 l'appelèrent au Conseil municipal. Cette assemblée a assurément apprécié son caractère franc, honnête et loyal.

Récemment, en 1887, le Conseil départemental de l'instruction primaire l'a nommé président de la délégation du canton de Belfort. Il était, en outre, membre du Comité de patronage de l'école supérieure des filles, ainsi que de la Commission d'examen pour le certificat d'études primaires. Il faisait partie du Comité de la Société des Sauveteurs et était président de l'Alliance française, association nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger.

Toutes ces fonctions, d'autres peut-être encore. le temps qu'il donnait à l'éducation de son plus jeune fils dont il s'était fait le maître-répétiteur, auraient pu remplir l'existence d'un homme et faire oublier les conséquences de l'Année terrible, mais le cœur était malade, M. Rencker en est mort.

Ce bon Français, cet homme de bien, s'est éteint à Belfort le 19 janvier 1888.

SCHIRMER.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Administration et liste des Sociétaires	5
Liste des Sociétés correspondantes.....	13
Rapport annuel du Président.....	15
Recueil de Dictons populaires.....	19
Histoire de Belfort.....	43
Bourogne ; Extrait d'un livre terrier	108
Biographie de M. Rencker	113

